ЗАПИСКИ
ИСТОРИКО-ФИЛОЛОГИЧЕСКАГО ФАКУЛЬТЕТА
ИМПЕРАТОРСКАГО
С.-ПЕТЕРБУРГСКАГО УНИВЕРСИТЕТА.

ЧАСТЬ XCII.

ВЫПУСКЪ I.

С.-ПЕТЕРБУРГЪ.
1909.

Записки Историко-Филологическаго Факультета ИМПЕРАТОРСКАГО С.-Петербургскаго Университета.

Часть I. Прокопія Кесарійскаго. Исторія войнъ Римлянъ съ Персами. Вандалами и Готѳами. Пер. съ греческ. Спиридона Дестуниса, комментарій Гавріила Дестуниса. П. К. Исторія войнъ Римлянъ съ Персами. Книга 1-я, 1876.

„ II. 1. Ioannis Boccacii ad Maghinardum de Cavalcantibus epistolae tres. Изд. А. Веселовскій.—2. Индѣйскія сказки и легенды, собранныя въ Камаонѣ въ 1875 г. И. Минаевымъ. 1876.

„ III. О торговлѣ Руси съ Ганзой до конца XV в. М. Бережкова. 1879.

„ IV. Изъ древней исторіи Болгаръ. Матвѣя Соколова. 1879.

„ V. 1. Аѳонскіе акты и фотографическіе снимки съ нихъ въ собраніяхъ П. И. Севастьянова. Тимофея Флоринскаго.—2. Antiphontis orationes. Edidit Victor Jernstedt. 1880.

„ VI. Прокопія Кесарійскаго. Исторія войнъ Римлянъ съ Персами, Вандалами и Готѳами. Переводъ съ греческ. Спиридона Дестуниса, Комментарій Гавріила Дестуниса. П. К. Исторія войнъ Римлянъ съ Персами. Книга 1-я 1880. Приложеніе: О покореніи и плѣненіи, произведенномъ Персами въ Аттической Аѳинѣ. Греческое стихотвореніе эпохи Турецкаго погрома. Издалъ, перевелъ и объяснилъ Г. Дестунисъ. 1881.

„ VII. Психологія. Изслѣдованіе основныхъ явленій душевной жизни. М. Владиславлева. Томы I и II. 1881.

„ VIII. Крестьяне въ царствованіи Императрицы Екатерины II. П. В. Семевскаго. 1881.

„ IX. Моравія и Мадьяры съ половины IX до начала X вѣка. К. Грота. 1881.

„ X. … и 2-й періоды … ва. 1882.

„ XI. … Никитина.

„ XII. … et études servant à … avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane à la fin XV et au XVI siécle, par Vladimir Lamanski. 1884.

„ XIII. Герберштейнъ и его историко-географическія извѣстія о Россіи. Е. Замысловскаго, 1884. Приложеніе: Матеріалы для ист.-геогр. атласа Россіи XV в. 1884.

„ XIV. Борьба изъ-за господства на Балтійскомъ морѣ въ XV и XVI столѣтіяхъ. Г. Форстена. 1884.

„ XV. Витовтъ и его политика до Грюнвальденской битвы (1410 г.). А. Барбашева. 1885.

„ XVI. Буддизмъ. Изслѣдованія и матеріалы. И. Минаева. Томъ I. Вып. 1 и 2. 1887.

„ XVII. Серапіонъ Владимірскій, русскій проповѣдникъ XIII вѣка. Евгенія Пѣтухова. 1888.

„ XVIII. Опытъ построенія теоріи матеріи на принципахъ критической философіи. А. Введенскаго. Часть первая. 1888.

„ XIX. Исторія нравственныхъ идей XIX в. Н. Ланге. Часть первая. 1888.

„ XX. Сборникъ писемъ Герберта, какъ историческій источникъ. Н. Бубнова. 1890.

„ XXI. Акты и письма къ исторіи Балтійскаго вопроса въ XVI и XVII столѣтіяхъ. Г. Форстена. Выпускъ 1-й 1889.

XXII. Города Московскаго государства въ XVI в. Н. Чечулина. 1889.

XXIII. Организація прямого обложенія въ Московскомъ государствѣ со временъ смуты до эпохи преобразованій. Изслѣдованіе А. Лаппо-Да-

GUILLAUME DE MACHAUT

A la mémoire

D'

ALEXANDRE WESSELOFSKY

ET DE

GASTON PARIS

MES MAÎTRES VÉNÉRÉS

Hommage de reconnaissance.

GUILLAUME DE MACHAUT

POÉSIES LYRIQUES

ÉDITION COMPLÈTE EN DEUX PARTIES,

AVEC INTRODUCTION ET GLOSSAIRE

Publiée sous les auspices de la Faculté d'Histoire et Philologie de St-Pétersbourg

PAR

V. CHICHMAREF

TOME I

PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR

5, Quai Malaquais, 5

Печатано по опредѣленію историко-филологическаго факультата Императорскаго С.-Петербургскаго Университета.
14 марта 1909 г.

Деканъ *Ѳ. Браунъ.*

AVANT-PROPOS

Dans le plan que s'était proposé cette publication, l'édition nouvelle et complète de l'œuvre lyrique de Guillaume de Machaut *devait suivre, comme une sorte de complément documentaire, une histoire de la poésie lyrique dans le Nord et le Midi de la France pendant la seconde moitié du moyen âge.*

Des circonstances imprévues m'ont amené à faire paraître d'abord cette seconde partie, que l'autre, j'espère, ne suivra pas de loin. Je réserve donc pour le volume en préparation l'analyse de cette œuvre et l'appréciation de son rôle dans l'ensemble du mouvement littéraire de l'époque. Les traits essentiels et caractéristiques de son inspiration y seront mis en relief et présentés comme un des sujets d'étude les plus intéressants pour l'histoire de cette « décadence poétique ».

En attendant, et puisque le volume de poésies doit paraître isolément, j'ai cru nécessaire de le faire précéder d'une biographie sommaire de l'auteur, me réservant de compléter, dans un prochain travail sur le Voir Dit, mes recherches relatives à ce « grand retthorique de nouvelle fourme ».

Dans cette esquisse biographique, on remarquera sans doute qu'il est moins question du poète lui-même que des personnages avec lesquels il eut des rapports. Il en est ainsi pour la plupart des poètes du moyen âge ; leur milieu seul nous les révèle — comme dans ces dessins pour enfants dont les contours ne ressortent que lorsque le fond en a été noirci au crayon.

Ce fond sur lequel doit renaître l'empreinte à peine visible d'un profil effacé par le temps, il nous est fourni par des diplômes et des bulles, par des itinéraires, des faits, des allusions diverses tirées des œuvres mêmes de l'auteur. Si le récit en paraît au lecteur un peu trop surchargé, mon excuse sera qu'un grand nombre de ces détails s'adressent aux Russes et que, même en traitant un sujet français, je ne pouvais omettre ce qui peut intéresser mes compatriotes.

A la suite de l'esquisse biographique, je donne une notice des différents manuscrits dont j'ai pu disposer, en faisant connaître les relations qui les unissent.

Parmi ces manuscrits j'ai choisi pour base de l'édition du texte un des meilleurs et des plus complets que nous possédions (1). *Je le reproduis intégralement, non sans en combler les lacunes et corriger les fautes évidemment échappées à la plume du calligraphe. Les variantes des autres copies sont reportées en note ; elles permettent d'en apprécier l'exactitude et fourniront à la critique un moyen de contrôle.*

On sera peut-être surpris que je n'aie rien dit de la langue du poète; c'est pour des raisons indépendantes de ma volonté que je m'en suis abstenu : M. Hoepffner *préparant une édition des Dits de* Machaut, *où, comme il me l'a dit lui-même, il compte traiter la question, cette lacune sera par lui avantageusement comblée.*

Mais tout en gardant le silence sur ce point, je n'en ai pas moins jugé indispensable de faire suivre le texte d'un glossaire. En même temps qu'il rendra plus abordable la lecture de ces vieilles poésies, cet index signalera aux philologues les obscurités que je n'ai pu éclaircir.

Il me reste maintenant un devoir à remplir envers toutes les personnes qui m'ont aidé à mener à bonne fin ce long et minutieux travail. La tâche m'a été singulièrement facilitée par la

(1) *Ms. fr. 22546 de la Bibl. Nat.*

courtoise obligeance des savants préposés à la conservation des manuscrits dans les grandes bibliothèques, à la Nationale, à l'Arsenal, à Chantilly, à Berne, à Modène, à Vienne et à Stockholm.

Je manquerais à des obligations aussi multiples que diverses, si je ne citais les noms de MM. J. Bois, Carta, H. *et* P. Champion, Dahlgren, L. Demaison, Ph. Lauer, Macon, H. Martin, H. Omont, *de l'Institut,* Gaston Raynaud, Ant. Thomas, *de l'Institut,* E. Wolter, Th. Zieliński.

Un témoignage à part est spécialement dû à M. le marquis de Vogüé, *qui a bien voulu me communiquer la précieuse copie de sa riche collection, ainsi qu'à* M. le vicomte de Vogüé *et à* M. P. Boyer, *dans lesquels j'ai trouvé, en cette occasion, les plus aimables et les plus obligeants des intermédiaires.*

Je tiens enfin à adresser ici mes remerciements les plus vifs à M. le professeur A. Guesnon, *à qui je suis redevable d'une foule d'observations critiques, de renseignements et de conseils extrêmement précieux pour l'exécution de mon travail.*

En admettant cette modeste publication dans la collection de ses Mémoires, la Faculté d'histoire et philologie *de Saint-Pétersbourg a fait le plus grand honneur à l'auteur et à son livre; qu'elle veuille me permettre de lui en exprimer ma très profonde reconnaissance.*

V. Ch.

INTRODUCTION

VIE DE GUILLAUME DE MACHAUT

I

Tous ceux qui se sont occupés de la vie et de l'œuvre poétique de Guillaume de Machaut (1) ont rencontré, comme

(1) Voici la liste des études et des notices biographiques consacrées à notre auteur :

L'abbé Le Beuf, *Notice sommaire de deux volumes de poésies françoises et latines conservées dans la bibliothèque des Carmes-Déchaux de Paris* = mss. 22545 et 22546 de la Bibl. Nat.), dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, 1re série, xx, p. 377 et suiv. et p. 415 et suiv. (Mémoire lu en décembre 1746).

Le comte de Caylus, *Premier mémoire sur Guill. de M., poète et musicien dans le XIVe siècle*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, xx p. 399.

L'abbé Rive, *Notice d'un manuscrit de la Bibl. de M. le duc de la Vallière, contenant les poésies de Guill. de Machau* (= mss. 22545 et 22546 de la Bibl. Nat.), *accompagnée de Recherches historiques et critiques pour servir à la vie de ce poète*, dans le tome III de l'*Essai sur la musique ancienne et moderne* par B. de Laborde et l'abbé Roussier, Paris 1780, p. 477 et suiv.

P. Tarbé, *Les œuvres de G. de Machault*, Reims et Paris, 1849 = *Collection des poètes de Champagne antérieurs au XVIe siècle, t.* III.

Le même, *Poésies d'Agnès de Navarre-Champagne, dame de Foix*, Reims et Paris, 1856 (qui font partie de la même *Collection*).

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*[2], 1862.

P. Paris, *Le Livre du Voir Dit de Guill. de Machaut, où sont contées les amours de G. de M. et de Péronnelle, dame d'Armentières* (publ. pour la *Société des Bibliophiles françois*), Paris, 1875.

L. de Mas-Latrie, *Guill. de Machaut et la Prise d'Alexandrie*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1876, XXXVII, p. 445 et suiv.

Le même, *La Prise d'Alexandrie ou Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan par G. de M.*, publ. pour la *Société de l'Orient latin*, sér. hist. I. Genève, 1877, p. VII et suiv.

Cf. aussi L. Petit de Julleville, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, II (Paris, 1896), p. 338 et suiv.

H. Suchier (et A. Birch-Hirschfeld), *Geschichte der franz. Litteratur*, Leipzig-Wien, 1900, p. 235 et suiv.

G. Gröber, dans le *Grundriss der romanischen Philologie*, vol. II, 1re section (Strasbourg, 1902), p. 1043 et suiv.

On trouvera aussi une courte biographie de Machaut dans le IVe vol. de

première question à résoudre, celle de l'origine de son nom. La pénurie des données historiques donna lieu tout d'abord à de nombreuses confusions entre les différents personnages qui l'ont porté. L'abbé Le Beuf voyait dans notre poète le Guillelmus de Macholio (pour Machello ?), valet de chambre du roi, qui figure en 1301 sur les tablettes de cire de Florence (imprimées dans le *Recueil des Historiens de la France*). Cette opinion a été adoptée sans examen par l'abbé Rive. Or, on sait aujourd'hui que le personnage des tablettes doit être identifié avec le Guillelmus de Machello des diplômes de Philippe le Bel (1308, 1309 et 1314) (1).

P. Tarbé, qui nous a donné la première biographie détaillée de Machaut, travaillait déjà dans des conditions beaucoup plus favorables ; ayant eu entre les mains tout un ensemble de documents sur les différentes familles des Machaut, il a pu en faire un triage critique.

A part quelques pièces obscures, ces documents forment deux groupes : les uns se rapportent au valet de chambre du roi que nous venons de mentionner, les autres à Pierre de Machello (2), de Machau, *miles et cambellanus regis*, mort vers 1307 (3). Ce dernier, marié à une dame Isabelle (+ 1315), laissa trois fils, « monseigneur Jehan de Machau, Pierre et Guillaume de Machau », et une fille Jeanne, dame de Chambly (4).

Après avoir démontré qu'il est impossible de voir dans le poète champenois le Guillaume des tablettes de cire, Tarbé

la *Nouvelle Bibliothèque de l'amateur champenois (Pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie)*, Paris, 1897 (p. 39 et suiv.), publ. par A. Assier.

Voy. aussi H. Riemann, *Handbuch der Musikgeschichte*, I, 2 (Leipzig, 1905), p. 336 et suiv. Sur le rôle de Machaut musicien en Bohême voy. Ambros, *Gesch. der Musik*, II, p. 482 et Zdeněk Nejedlý, *Magister Záviše und seine Schule* dans les *Sammelbände der internazionalen Musikgesellschaft*, VII (1905), heft 1, p. 55.

(1) *Mém.* de Le Beuf, p. 398 ; de Mas-Latrie, *Prise d'A.*, pièces justificatives, n[os] 1, 2 et 3, p. XXX et XXXI.

(2) De Mas-Latrie, *op. cit.*, pièces n[os] 4 et 5.

(3) De Mas-Latrie, *op. cit.*, pièce n° 6.

(4) De Mas-Latrie, *op. cit.*, pièce n° 7.

l'identifie avec le fils cadet de Pierre de Machau, chevalier et chambellan du roi (1), qui appartenait sans doute aux hautes classes de la société féodale, et parle à ce propos de la « position brillante » qu'occupait la famille de Machaut. Mais de son côté, le secrétaire du roi de Bohême nous peint sa condition sociale sous des couleurs beaucoup moins éclatantes. En terminant son *Dit de l'Alerion,* il parle de lui-même en termes assez modestes :

> Se cils est clers ou damoiseaux
> Qui fit le Dit de Quatre oiseaux.

Dans le *Confort d'ami*, composé pour Charles le Mauvais, Machaut s'excuse d'avoir osé donner le titre d'ami au roi de Navarre :

> Sire, et se je t'appelle ami,
> N'en aies pieur cuer à mi,
> Car bien sces que tu es mes sires;
> Et je des meudres ne des pires
> Ne sui, mais sans riens retenir
> Suy tiens.....

Ailleurs, il est tout simplement « Guillaume surnommé de Machaut » (v. la fin du *Jugement dou roi de Navarre*).

Un seigneur féodal jouissant d'une « position brillante » eût-il parlé de lui-même avec cette modestie? Cette considération détermina M. de Mas-Latrie à reprendre l'hypothèse de Le Beuf et de Rive, en dépit des invraisemblances qui s'opposaient à son adoption (2).

La question en était là, lorsqu'en 1881 M. Ant. Thomas publia les cinq bulles qu'un heureux hasard lui avait fait retrouver dans les registres des papes (3). M. Thomas rappelait en même temps les doutes qu'avait exprimés G. Paris (4)

(1) *Les œuvres de G. de M.*, p. VI-VII. — Cette hypothèse a été acceptée par P. Paris; voy. sa *Notice sur le Voir Dit.*

(2) *La Prise d'Alexandrie*, p. IX et suiv. de la *Préface;* cf. la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, XXXVII, p. 469 et suiv. — Voy. le compte-rendu de ce dernier article, dans la *Revue historique*, IV, p. 215 et suiv. (G. Paris).

(3) *Extraits des Archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire,* III, dans la *Romania,* X, p. 325 et suiv.

(4) *Revue hist.,* IV, p. 218.

sur la possibilité d'identifier la famille de Machaudio = de Machaudo avec celle de Machau = de Machello.

En effet, si Tarbé ou de Mas-Latrie avaient porté leur attention sur l'orthographe des documents rémois, lesquels, à n'en pas douter, se refèrent à Machaut le poète, ou sur celle du traité latin (daté du 12 janvier 1275) appartenant à la collection de Fétis, qui le cite dans sa *Biographie Universelle*, cette identification ne leur serait jamais venue à l'esprit.

Dans la bulle de Jean XXII, datée du 12 janvier 1332, figure un Guillaume de Machau, c'est-à-dire de Machello, mais avec le titre de chanoine d'Orléans (1); c'est le fils cadet de Pierre, « chevalier et chambellan du roi », cité par P. Tarbé.

D'autre part, Mascaudium, Machaudium, Machaudum, désignent un chef-lieu de canton des Ardennes, aujourd'hui Machault, qui appartenait anciennement au diocèse de Reims (2).

Machellum est le nom latin de Machau, ou Macheau en Brie, sur les limites de l'Orléanais, à proximité de Melun, Sens et Montargis (3).

Le nom de notre poète le rattache donc à l'histoire de la France orientale, et particulièrement à celle de Reims et du diocèse de même nom, dont Machaut, Machaud(i)um faisait partie.

Les de Machaut d'ailleurs ne sont pas très rares à la même époque dans cette province de la France. Sans pouvoir préciser leurs rapports généalogiques avec notre poète, nous citerons Jean de Machaut, « *Johannes de Machaut, burgensis Cathalaunensis, filius Hemardi de Machaut, quondam burgensis Cathalaunensis*, que Charles V anoblit héréditairement en 1373, lui, sa femme et ses enfants, *quamvis ex nobili genere usualiter forsan traxisse originem non dicatur, nedum moribus*

(1) *Romania*, x, p. 328.

(2) Vivien de Saint-Martin, *Nouveau dictionnaire de géogr. universelle*, s. v.

(3) Voy. la *Grande Encyclopédie*, s. v.

et actibus nobilibus, sed et virtutibus aliis multipliciter decoretur (1).

Un autre Johannes de Machau (Machaut ?) est mentionné dans une liste des chanoines et des bénéfices du diocèse de Reims (d'environ 1350), où il figure parmi les diacres de cette église (2).

Serait-ce le frère cadet du poète, simple clerc sans bénéfice en 1333, chanoine de Toul en 1354 ?

II

Nous ne connaissons pas la date de la naissance de Machaut. En prenant les documents précités pour base de leurs calculs chronologiques, les biographes arrivent à des conclusions différentes. De 1282 ou 1284 avec Rive (3), de Mas-Latrie, Le Beuf, on passe à 1295 avec Tarbé, Gröber, à 1310-1311 et même au-delà avec P. Paris.

Dans le dernier de ses grands poèmes, la *Prise d'Alexandrie*, Machaut, déjà vieux, se rappele le temps où il vivait avec Jean de Luxembourg :

> Je fui ses clers ans plus de ·XXX· ,
> Si congnu ses meurs et s'entente,
> S'onneur, son bien, sa gentillesse,
> Son hardement et sa largesse,
> Car j'estoie ses secrétaires
> En trestous ses plus gros affaires (4).

P. Paris (5) interprète ce passage d'une façon très large : le poète aurait été le « nourri » (v. le v. 831) et le serviteur du roi de Bohême durant trente ans, et ces trente ans « peuvent en effet s'entendre du temps qu'il aurait passé dans la mai-

(1) De Mas-Latrie, *La Prise d'Alexandrie*, pièce justificative n° 9, p. XXXVI et suiv.

(2) *Archives législ. de la ville de Reims*, publ. par P. Varin (Paris, 1843 et suiv.), *Statuts*, I, p. 106.

(3) Cf. Crapelet, *Poésies morales d'Eustache Deschamps*, 1832, p. 81.

(4) Edition de Mas-Latrie, p. 24-25.

(5) *Voir Dit*, p. XIV et suiv.

son du prince à partir de sa première enfance, et sans doute après la mort de son père, Pierre de Machaut, arrivée en 1307 » (ou mieux avant 1307). Raisonnant ainsi, P. Paris admet que Machaut n'avait pas plus de 30 à 35 ans, quand le roi Jean mourut dans la plaine de Crécy (1346); ce qui revient à dire que notre poète naquit vers les années 1311-1316 (1). Mais un fils de Pierre de Machaut ne pouvait naître après 1307. Je ne saurais donc concilier la date de P. Paris avec celle de la lettre du roi Philippe le Bel concernant Isabelle, veuve de Pierre de Machaut.

Même si l'on écarte la supposition de Tarbé, que Pierre de Macello, *miles et cambellanus*, fut le père du poète, la date de P. Paris n'y gagne rien. La bulle du pape Benoît XII datée du 17 avril 1335 nous dit que Guillaume de Machaut était auprès du roi de Bohême depuis douze ans ou environ : *asserit* [*Johannes rex*] *duodecim annis vel circa suis obsequiis instititisse* (2); ce qui reporterait son entrée au service du roi à 1323. « Je fui ses clers ans plus de trente » recule cette date jusqu'à 1316 au moins. Les témoignages du roi et de son clerc ne concordent pas. Pour expliquer cette contradiction M. Thomas rappelle que lorsque Machaut écrivait sa *Prise d'Alexandrie*, plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis 1346, et que le calcul du vieux poète, désireux d'ailleurs de faire ressortir la durée de ses relations avec le roi, pouvait être, sans doute quelque peu hyperbolique. Il est vrai que le chiffre mentionné par la bulle n'est pas non plus tout à fait exact; mais il mérite tout de même plus de créance. Il est bien probable qu'il faut expliquer la divergence entre ces deux indications par ce fait que, dans la bulle, il est question du service réel du clerc, *elemosinarius et familiaris domesticus*

(1) Pour le moment, je laisse de côté une allusion assez vague du *Jugement dou roi de Navarre*, dont je n'ai pas encore pu étudier le contexte :

Car vous estes trop juenes hons
Pour dire si fortes raisons.
(Cf. P. Paris, *Voir Dit*, p. XV).

(2) A. Thomas, *Romania*, X, p. 332.

(v. la bulle du 30 juillet 1330) (1), devenu ensuite *notarius* (v. la bulle du 17 avril 1332) (2) et enfin *secretarius* (v. la bulle du 4 janvier 1333) (3), tandis que le poète aurait compté la durée de son service à partir du moment où il commença à être un simple protégé du roi, jouissant de son appui matériel, mais aspirant encore à un poste fixe. Peut-être aussi s'est-il contenté de nous donner un chiffre approximatif.

Or, si l'on néglige les indications tirées de ses œuvres et si l'on s'en tient au témoignage de la bulle, d'après lequel Machaut ne serait passé au service du roi de Bohême que vers l'année 1323, il a dû naître tout au moins au commencement du XIV[e] siècle. Le 30 juillet 1330 Jean XXII donna à Machaut un canonicat dans la cathédrale de Verdun. Mais nous apprenons par la même pièce qu'avant 1330 il était déjà revêtu d'un bénéfice ecclésiastique et possédait la chapellenie perpétuelle de l'hôpital de Houdain (Pas-de-Calais), *de Husdinio*, au diocèse d'Arras (4). La date de cette dernière nomination ne nous est pas connue (5), mais il est évident qu'une charge pareille ne pouvait être conférée à un adolescent de seize ou de dix-sept ans.

III

En 1323 (ou vers cette date), Machaut entra au service de Jean de Luxembourg. On ignore comment le poète parvint à obtenir une position à la cour du roi de Bohême. Tarbé, pour l'expliquer, rappelle d'abord que les Machaut étaient des voisins de la maison de Luxembourg, laquelle avait fondé dans la ville de Montargis un couvent de femmes de l'ordre Saint-Dominique, où furent inhumées deux tantes du roi et sa sœur Marie, reine de France, femme de Charles le Bel; puis faisant allusion aux sympathies de la cour de Luxembourg pour

(1) *Ibid.*, p. 330.
(2) *Ibid.*, p. 331.
(3) *Ibid.*, p, 331.
(4) *Ibid.*, p. 330.
(5) Mes recherches sur ce point sont restées infructueuses jusqu'à présent.

celle de France, il signale le rôle important que jouait à cette dernière cour la famille des Machaut (1). De Mas-Latrie s'en tient à cette seconde explication (2). Pour juger de la valeur de ces inductions il suffit de se rappeler ce qui est dit plus haut des confusions auxquelles le nom du poète a donné lieu.

Ce n'étaient pas uniquement des intérêts politiques ou des sympathies personnelles qui attiraient les comtes de Luxembourg vers la France, ils cédaient encore à la séduction de cette civilisation brillante dont elle fut le foyer pendant toute la durée du moyen âge (3). L'esprit chevaleresque et l'éducation française de Jean, ses fréquents voyages de l'autre côté du Rhin, son caractère ouvert et sociable donnaient un charme à sa fréquentation et le portaient à y admettre quiconque manifestait une intelligence supérieure, des connaissances étendues, ou un réel talent littéraire.

D'autre part, le champ de son activité politique s'élargissant de plus en plus, les problèmes de la vie, la complication des événements, ses rêves, ses projets, ses fantaisies lui faisaient sentir la nécessité d'avoir auprès de lui des collaborateurs à la fois avisés et actifs (4). Ce fut sans doute au cours d'un de ses voyages en France qu'il eut l'occasion de rencontrer Machaut et d'entrer en relation avec lui. Où et comment ? on ne sait ; toujours est-il qu'il l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire.

La situation faite à Machaut par sa nouvelle fonction n'était pas des plus faciles : *Sine rege Bohemiae nemo valet expedire*,

(1) *G. de M.*, p. VII-VIII.

(2) *La Prise d'Alex.*, p. XIV et suiv.

(3) Le comte Th. de Puymaigre, *Jean l'Aveugle en France*, dans la *Revue des questions historiques*, nouvelle série, VIII (Paris, 1892), p. 396-397, 399.

(4) Machaut lui-même ne parle nulle part de ses études. Les renseignements fournis par notre auteur dans son *Voir Dit* (p. 349) :

> Je qui ay esté à l'escole
> Lisi la lettre mot à mot...

sont trop sommaires. L'œuvre poétique de Machaut nous fournit sous ce rapport des données plus détaillées et plus complètes.

disaient les contemporains (1). L'activité et l'humeur vagabonde du roi étaient réellement surprenantes : *miratur omnis quod, etsi tam longas frequenter solet facere rex dictus vias, in via cernitur non ut equitans, sed potius quasi volans. Hunc si sic equitantem cerneres plus unum famulum quam dominum judicares* (2).

Il était le représentant d'une idée qui commençait déjà à vieillir, mais un représentant brillant et entraînant. Comment le jeune Machaut n'eût-il pas cédé à cette irrésistible influence ? A mesure que leurs relations devenaient plus intimes, l'étonnement du début se changea d'abord en sympathie, puis celle-ci en un attachement d'autant plus profond qu'il était entretenu par une constante communauté de vues et d'activité journalière.

Dans son *Confort d'ami*, Machaut nous dépeint Jean comme l'idéal du souverain et le propose à l'imitation de Charles de Navarre (3). Ces sympathies de jeunesse se manifestent également dans la digression que la *Prise d'Alexandrie* consacre à Madame Bonne, femme de Jean le Bon et fille du roi de Bohême, et plus loin dans son panégyrique de Charles Ier de Luxembourg (4). Partout, au milieu de son entourage, nous apparaît dominante la figure du roi aveugle ·

> Cils Behaignons dont je vous conte,
> N'ot pareil, duc, ne roy, ne conte ;
> Ne depuis le temps Charlemeinne,
> Ne fu homs, c'est chose certeinne,
> Qui fust en tous cas plus parfais
> En honneur, en dis et en fais (5).

Les rapports intimes qui existaient entre le roi et Machaut contribuèrent assurément à rendre plus supportable au jeune clerc champenois l'existence tourmentée qu'il dut partager avec son maître. Les événements des premières années du

(1) *Chronicon aulae regiae*, éd. Dobner (*Monumenta historica Boemiae*, t. VI), p. 431.
(2) *Chron. aulae reg.*, éd. Dobner, t. V, p. 457.
(3) Tarbé, *G. de M.*, p. 103 et suiv.
(4) Ed. de Mas-Latrie, p. 24-25.
(5) *Ibid.*, p. 24.

règne de Jean en Bohême, les troubles intérieurs, la lutte contre la noblesse, la bataille d'Esslingen (1), Machaut ne dut les connaître que par ce qu'il avait entendu raconter dans l'entourage du roi. Quant à sa participation à la bataille de Mühldorf, dont il parle aussi dans le *Confort d'ami*, elle reste en question (2). Certains détails de la description du voyage que le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, fit en Europe, en 1364, dans le but d'organiser une croisade, prouvent que le poète connaissait assez bien l'Allemagne centrale. Une bonne partie de ces récits est sans doute le résultat des impressions personnelles recueillies par lui au cours de ses campagnes et de ses voyages à travers ce pays (3).

Machaut nous décrit très exactement l'itinéraire de Pierre (4) ; on voit qu'il lui était familier.

Au milieu de juin, le roi quitte la France et, traversant la Flandre, le Brabant et le comté de Juliers, il se dirige vers Cologne où il séjourne deux mois. De Cologne, en passant pars la Franconie (le Franc), la Thuringe (Duringue) et Esslingen (Esselingue en Wurtemberg) il arrive à Erfurth (Erefort),

> Une cité puissant et fort,
> Seant en biau plain sans montaigne,
> Tout droit au fin cuer d'Alemaigne (5),

(1) Tarbé, *G. de M.*, p. 104-105. — F. Palacky, *Geschichte von Böhmen*, t. II (Prague, 1850), p. 109 et suiv. ; J. Schötter, *Johann Graf von Luxemburg und König von Böhmen*, Luxembourg, 1865, t. I, p. 173 et suiv.

(2) Tarbé, *op. cit.*, p. 105 : De là s'en ala [Jean de Luxembourg] en Bavière... Desconfit le duc d'Otheriche [= Henri]... Et l'emmena à Bruguelis [château de Bürglitz en Bohême]. — Voy. Schötter, I, p. 255 et suiv.

(3) Environ 40 ans plus tard, Machaut se souviendra encore des conjurations magiques des Allemands :

> ..... c'est la guise d'Alemaingne,
> Qu'on garist la gent par paroles
> (*Voir Dit*, p. 103-104)

et du terme employé outre Rin « vrauelette » (damelette, explique Machaut), que la mémoire du vieux chevalier des dames a conservé fidèlement.

(4) *La Prise d'Alexandrie*, p. 27 et suiv. — Voy. pour les détails N. Jorga, *Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIV*e *siècle*, Paris, 1896 (= *Bibl. de l'Ec. des hautes études* (*sciences philosophiques et historiques*), fasc. 110), p. 189 et suiv.

(5) La *Prise d'Alex.*, p. 28.

ajoute le poète. Au sortir d'Erfurth, Pierre prend la direction de Meissen, sur les bords de l'Elbe :

De là il s'en ala en Misse,
Où meint buef et mainte genisse
Ont esté tollu et emblé.
Et s'i despent on moult en blé,
Car maint y a qui se renvoise,
En buvant godale et servoise ;
Et s'i a moult bonnes gens d'armes,
Biaus chevaliers et beles dames (1).

Après des pourparlers avec le margrave de Meissen, Frédéric le Fort, Pierre traversa la Saxe, non sans rencontrer Rodolphe II,

Le duc trouva en une marche
Qui à Lubecque tient et marche (2)

et alla voir à Prague l'empereur Charles, le nouveau Salomon, comme il l'appelle. Ce dernier lui promit également son concours dans la croisade projetée.

Je passe sous silence le voyage à Cracovie et les pourparlers avec les rois de Pologne et de Hongrie.

De Cracovie Pierre se rend à Vienne. Ensuite le poète nous le montre dans l'Allemagne du sud, et il nous décrit, à ce propos, des tableaux et des lieux qui devaient lui être familiers. Le voyage de Cracovie à Vienne (environ 400 kilomètres), pour une entrevue avec Rodolphe d'Autriche, ne se fait pas sans difficultés :

Tant a erré par ses journées,
Par froit, par chaut et par jalées,
Qu'à Vienne vint sur la Denoe,
A ·x· journées de Cracoe (3).

L'indication donnée par Machaut sur la durée de ce voyage, entrepris dans la saison d'automne, est assez exacte.

Après Vienne, Pierre prit le chemin de Venise à travers la Carinthie et le patriarchat d'Aquilée. Il parvint dans cette ville le 11 novembre 1364 (4).

(1) *Ibid.*, p. 28.
(2) *Ibid.*, p. 29.
(3) *Ibid.*, p. 43.
(4) *Ibid.*, p. 47. — Voy. Jorga, *op. cit.*, p. 199 et suiv.

Le récit de cette partie du voyage laisse de nouveau l'impression qu'ici encore le poète met en œuvre ses souvenirs personnels.

> Or deviseray son chemin
> Par escript en ce parchemin.
> Il s'en ala en Quarateinne,
> Une duché qui est procheinne
> Des montaignes de Lombardie.
> Et, par ma foy, je ne croy mie
> Qu'il ait au monde entierement
> Si fort païs, car vraiement
> On y entre par ·ij· destrois
> Qui sont rostes, longs et estrois ;
> Grans montaingnes a tant entour
> Et maint chastel et mainte tour,
> Qu'on ne porroit miner ne prendre,
> Tant bien y sceüst on entendre.
> Les ·ij· perilleuses montaingnes,
> Qui sont arides et brehaingnes,
> Le Taure et le Joure passa (1) ;
> Et puis son chemin trespassa
> Par le païs et la contrée
> Dou patriarche d'Aquilée...

Si Machaut nous parle avec des détails si précis de ces différents pays, c'est sans doute qu'il les connaissait pour les avoir parcourus en compagnie du roi Jean, au cours des campagnes ou des voyages de ce dernier dans l'Allemagne du Sud. On sait en effet que, à partir de 1327, les affaires de l'Autriche, de la Carinthie et du Tyrol avaient amené à plusieurs reprises le roi de Bohême dans ces régions. Il est vrai que dans son *Confort d'ami* Machaut ne fait pas d'allusion à ces épisodes de la vie de Jean. Il s'arrête seulement aux

(1) *Var.* Tarme (ms. 9221 de la Bibl. Nat.) *et* Tame (ms. de M. le marquis de Vogüé). M. Jorga identifie à tort le Taure et le Joure de Machaut avec la Drave et la Save (*ouvr. cité*, p. 199). Notre poète a plutôt en vue les deux rivières Judrio et Torre qui passent à l'est de Udine et se jettent dans le Lisonzo. Le roi Pierre, après avoir traversé la Styrie et la Carinthie, se dirigea sans doute vers Goritz, passa le Judrio et le Torre et continua son chemin vers Venise, sur les bords de la mer, en « laissant Lombardie à destre ». Voy. aussi de Mas-Latrie, *La Prise d'Alex.*, p. 317 et 325.

pages les plus brillantes de son règne, celles qui enregistrent des succès.

Trop fist de choses mervilleuses,
Appertes, saiges, perilleuses.
Si toutes les voloie dire,
Je ne les te porroie lire,
Ou conter en un jour et demi (1).

Les différentes expéditions de Jean dans l'Europe orientale sont mentionnées dans le panégyrique du *Confort d'ami*. Machaut nous dit expressément qu'il prit part à ces expéditions. Je citerai d'abord le passage en question. — Après avoir rappelé à Charles de Navarre les batailles d'Esslingen et de Mühlbach le poète continue :

De là s'en ala en Pouleine (*1*)
Et la conquist à moult grant peine.
Aussi conquist il Bresselau (2)
Qui estoit le duc Boselau,
Et treize dus qui tout homage
Li firent par son vasselage.
Je le vi, pour ce le tesmoing;
Car par tout en seray tesmoing.
Bien ·x· ans rois s'en appela.
Et puis il s'en ala de là
Droit au royaume de Cracoe (*3*)
Et par les glaces en Lectoe... (*4*)
Puis fut il par ·ij· fois en Prusse (*5*),
A moult grant honnour, et en Russe (2).

Tarbé rapporte les événements relatés ici à la période de temps comprise entre 1326 et 1330 (3) ; mais ce qu'il en dit est inexact et incomplet. De Mas-Latrie place les campagnes de Pologne et de Russie entre 1335 et 1337 (4). Les erreurs des premiers éditeurs de Machaut ont été rectifiées par le comte de Puymaigre, qui a prouvé que le fragment cité de *Confort d'ami* vise la campagne de 1328-1329 (5) en Lithuanie,

(1) Tarbé, *G. de M.*, p. 106-107.
(2) *Ibid.*, p. 105-106.
(3) *Ibid.*, p. 194.
(4) *La Prise d'Alex.*, p. XV.
(5) *Une campagne de Jean de Luxembourg, roi de Bohême*, dans la *Revue des questions historiques*, 1887, p. 168 et suiv. ; cf. l'article du comte de Puymaigre dans la même *Revue*, t. 52, 1892, p. 422-423.

en Pologne et en Silésie. Une analyse attentive de ce fragment l'a amené à conclure que Machaut décrit les événements dans l'ordre inverse de leur réalisation. Le poète aurait mis au premier plan de son récit la fin de cette expédition ((*1*) et (*2*)), dont le succès avait été particulièrement brillant et avait laissé dans ses souvenirs une trace profonde ; puis il passe au récit de la campagne de Lithuanie.

Mais cette hypothèse de Puymaigre n'explique pas les allusions ci-dessus (*3*) et (*5*), non plus que les rapports entre les parties (*1*) et (*2*).

Il n'est pas douteux qu'il ne règne dans tout ce récit quelque confusion, que d'ailleurs il est relativement assez facile d'expliquer.

En janvier de l'année 1327, Jean entreprend une campagne en Europe, dans le but de soumettre les princes de la Silésie et aussi la Pologne, à qui l'énergie de Ladislas Lokietek avait valu une certaine indépendance (1). Les princes silésiens se considéraient comme libérés de toute sujétion à l'égard de la Bohême depuis l'extinction de la dynastie de Przemysl (2). Jean de Luxembourg pénétra dans la Haute-Silésie (principauté de Troppau) par Brünn ; et déjà dans le courant du mois de février, un bon nombre des seigneurs féodaux de la région lui prêtaient serment de fidélité (3). Entre temps son avant-garde marchait sur Cracovie. Lokietek effrayé recourut à Charles de Hongrie, dont l'intervention fut assez heureuse pour régler promptement le différend entre les deux princes. Un accord fut également conclu entre Charles de Hongrie et Jean de Bohême ; après quoi celui-ci se mit en marche pour la Basse-Silésie. Là se renouvelèrent bientôt les scènes de soumission qui s'étaient passées à Troppau. Le fils de Henri V de Breslau (+ 1296), Henri VI de Breslau redoutant les desseins ambitieux de son frère Boleslas, prince de Brieg et

(1) Schötter, I, pp. 239 et suiv., 350, 373 ; voy. aussi M. Bobrzynsky, *Dzieje polski*, t. II (2ᵉ édition, Varsovie, 1880), p. 186 et suiv.

(2) G. A. Stenzel, *Geschichte Schlesiens*, Breslau, 1853, I, p. 117 et suiv.

(3) Voy. pour les campagnes de Jean en Silésie et en Pologne Schötter, I, p. 351 et suiv., 376 et suiv.

gendre du roi Jean, céda à ce dernier ses domaines. A son retour de Lithuanie, dans le courant du printemps de 1329, Jean, pour se venger des Polonais qui avaient manqué à la foi jurée, pénètre dans le nord de la Pologne, s'empare de la ville de Dobrin et s'assure la soumission de la Kujavie et de la Mazovie par la prise de Vladislav et de Plock. Après en avoir terminé avec la Pologne, il se dirige en hâte vers la Silésie, où de nouvelles complications réclamaient sa présence. L'apparition du roi à Breslau modifia immédiatement la situation ; un grand nombre des princes silésiens, parmi lesquels Boleslas III, se déclarèrent vassaux de la couronne de Bohême.

Ainsi donc, nous avons dans l'espace de deux ans deux séries d'évènements analogues, mais disposés dans un ordre inverse. Rien d'étonnant qu'après vingt ans écoulés, Machaut ait pu les confondre.

Silésie-Breslau-Pologne (Cracovie), d'une part, Lithuanie-Pologne-Silésie (séjour à Breslau), d'autre part, ont donné la combinaison : Pologne-Silésie (Breslau) — Cracovie-Lithuanie. Les opérations dans le nord de la Pologne ont donc été transposées, et les deux campagnes en Silésie condensées en un épisode unique. Bonselau = Boleslas, le principal adversaire de Jean, qui avait tenté d'arracher à son frère la ville de Breslau que ce dernier s'était vu forcé de céder au roi de Bohême, devint prince de cette région. — Le chiffre de dix années mentionné par Machaut (Bien ·x· ans roi s'en appela) n'est pas satisfaisant, celui de seize ou même de quinze années, en chiffres ronds, serait plus exact.

Au sujet de la part que prit Machaut aux campagnes de Jean en Europe orientale, je citerai encore un passage de la *Prise d'Alexandrie*, dans lequel le poète nous décrit le voyage du roi de Chypre de Prague à Cracovie, voyage entrepris par lui pour demander leur concours aux rois de Pologne et de Hongrie, Casimir et Louis.

Pierre quitta Prague avec l'empereur au commencement de septembre, en route pour la capitale de la Pologne :

> Or diray quel chemin il firent.
> Parmi Behaingne chevauchierent
> Trois journées, et puis alerent
> A Bresselau (*var.* Brussela(u)), à Liguenisse (*var.* Linguenisse),
> A Nuistat (*var.* Muistat *C*), à Suedenisse ;
> Costen (*var.* Caston *J*, Consten *K*), Calix, Buton, Glagouve
> Passerent, et par Bassenouve
> De là en Cracoe arriverent... (1).

L'énumération ci-dessus ne reproduit pas évidemment l'itinéraire exact de Pierre : Schweidnitz = Suedenisse se trouve sur la route de Prague à Breslau, Glogau = Glagouve sur celle de Kosten = Costen. Quant à Bassenouve, que j'identifie avec le Bassenouve du *Confort d'ami* (2), j'y vois le Posen d'aujourd'hui. Nous aurions donc l'itinéraire suivant : Prague, Schweidnitz, Breslau, Liegnitz, Glogau, Kosten (Koscian), Posen, Kalisz, [Oppeln], Neustadt (sur Prudnik), Beuthen (Bytom), Cracovie.

Mais cet itinéraire se trouve en contradiction avec les données des chartes impériales. Nous savons par celles-ci que, le 14 septembre 1364, l'empereur se trouvait encore à Breslau ; le 17, il est déjà à Oppeln, évidemment en route pour Cracovie (3). Or trois jours sont insuffisants pour le trajet de Breslau à Oppeln par Posen et Kalisz. L'inexactitude est flagrante.

(1) *La Prise d'Alex.*, p. 39. — Pour l'explication de ce passage, voy. les Notes et la Table des matières de Mas-Latrie (il suppose Buton = Buntzel, Bautzen ?, Bassenouve = Passau (*sic*), Buton = ville de Silésie (*sic*)) ; comte A. Przezdziecky, *O Wilhelmie Machaut, truwerze francuskim*, Cracovie, 1868, p. 5 et suiv. ; K. Jireček, *Guillaume de Machaut sekretař krále Jana Lucemburského* dans le *Časopis musea královstvi českého*, t. 52 (Prague, 1878), p. 82 (Jireček corrige Costen-Coslen = Kosel) ; Herquet, dans la *Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens*, t. XII, p. 521 et suiv. ; Jorga, *ouvr. cité*, p. 194-195 (Bassenouve = Baranow, Passerent = Posen (*sic*)) ; Chlebowsky et Walewsky, *Słownik geograficzny*, Varsovie, 1880 et suiv., s. v.

(2) Tarbé, *G. de M.*, p. 106.

(3) Voy. sur la possibilité d'un passage à Posen, Huber, *Erstes Ergänzungsheft* aux *Regesta imperii* de J.-F. Böhmer, Innsbruck, 1889, p. 742-743.

Il est difficile de déterminer la cause des erreurs et des confusions que présente le passage de la *Prise d'Alexandrie* cité précédemment. Peut-être les renseignements fournis à Machaut sur le voyage de Cracovie étaient-ils trop vagues ; peut-être le poète a-t-il, de son propre fond et d'après des souvenirs personnels imprécis, introduit des détails arbitraires dans sa description. Une seule chose est claire, c'est qu'il a ajouté aux renseignements positifs qu'il possédait des données nouvelles, dont il est malaisé de déterminer la source et de préciser la valeur.

Après l'expédition de Cracovie, Machaut parle de la campagne de Lithuanie (Lestoe) ; il s'agit de celle des années 1328-1329.

Le poète s'y arrête avec plus de complaisance ; il mentionne en particulier les victoires remportées sur les « mescreans » et les conversions en masse au christianisme qui s'ensuivirent (1).

A partir de l'époque d'Ottokar II, les rapports entre les rois de Bohême et de l'Ordre teutonique avaient été des plus amicaux. Les relations personnelles de Jean de Luxembourg avec le grand-maître de l'ordre, la crainte inspirée à l'un et à l'autre par Vladislas avaient encore contribué à resserrer ces liens. Lorsque le grand-maître Werner d'Orseln, demanda des secours à Jean, ce dernier répondit immédiatement à son

(1) *Confort d'ami*, dans Tarbé, *G. de M.*, p. 106 :

> Chrestienner fist en une ville
> De mescreans plus de ·vj· mille.
> Li lieus avoit non Medovagle (*var.* Medoagle *J*).
> Ne tenez pas que ce soit fable,
> Qu'encor prist il ·iiij· fortresses
> Qui dou païs furent maistresses,
> Xedeystain (*var.* Tedeytain *C*, C'est Deictan *I*) et Gedemine,
> Geguse (*var.* Eguse *J*), Aukahain (*var.* Aukahan *C*, au bain *J*), et si ne
> Demoura là homme ne femme
> Qui ne perdist le corps et l'âme,
> Ne riens qui demourast en vie
> Malgré le Can de Tartarie
> A qui Lectoe est tributaire...

Voy. sur cette campagne en Lithuanie, outre les deux articles cités du comte de Puymaigre, Jireček, *art. cité*, p. 81-82 et surtout Jaroslav Goll, *Čechy a Prusy ve středověku*, Prague, 1897, p. 60 et suiv.

appel. Le 6 décembre 1328, il quitte Prague *cum magna multitudine bellatorum* et se dirige en toute hâte vers les bords de la Vistule. Le 1er janvier 1329, il avait déjà atteint Thorn ; de là, après avoir conclu un accord provisoire avec les Polonais, il se rend, en passant par Kœnigsberg, à Ragnit (Machaut connaît le nom de cette ville, cf. la *Prise d'Alex.*, p. 32 : Raguenite) sur le Niémen, un peu en amont de Tilsitt. Il traverse ensuite le Niémen et s'enfonce dans le territoire de Korchef (gouvernement de Kovno, district de Rossiény, paroisses de Skadvilé, Koltyniany, Némokhchty et Odakhof). Dans les premiers jours de février, il assiégeait déjà la forteresse de Medewagen (comme l'appellent les chronistes) (1) — Medovagle, c'est-à-dire Medveigola.

Medovagle, que le comte de Puymaigre identifie à tort avec Miedniki ou Mittau (2), est actuellement une localité inhabitée, de 7,664 pieds d'altitude, située à 59 verstes (63 klm) de Kovno (3).

Grâce à un hiver rigoureux qui avait congelé marais et rivières, le mouvement des troupes s'accomplit sans entraves, et il ne fut pas trop difficile de pénétrer dans l'intérieur du pays. Mais Jean se heurta à une résistance énergique de la part des Lithuaniens. Medveigola se défendit avec tant d'acharnement, que Werner irrité décida l'extermination de tous les habitants sans exception. Cependant, lorsque la forteresse tomba, le grand-maître, sur l'intervention de Jean de Bohême, renonça à son cruel projet. D'après Machaut 6,000 habitants, 3,000 seulement d'après les chronistes reçurent le baptême.

Confort d'ami mentionne encore la prise de quatre autres forteresses : Geguse, Aukaham ou Aukahain (-an), Gede-

(1) Cf. Schötter, I, p. 375.

(2) *Rev. des quest. hist.*, t. 42, p. 172. — On rencontre déjà la première de ces deux identifications dans Przezdziecky, *ouvr. cit.*, p. 5 et même dans l'étude de M. A. Prochaska, *Stosunki krzyżaków z Gedyminem i Łokietkiem*, parue dans le *Kwart. histor.*, t. x, 1896, p. 58 ; M. Goll, p. 60, n'explique pas ce nom.

(3) Voy. L. Krzywicky, *Żmudź starożytna*, p. 44 et suiv., 64.

mine et Xedeytain (-am). Geguse, que le comte de Puymaigre n'a pas identifié, est sans doute Guégoujé, c'est-à-dire Gegužkalnis ou Montagne du coucou, tout près de Medveigola. Aukahain, identifié par le comte de Puymaigre, à la suite de Tarbé, avec Auklam en Poméranie, doit être cherché évidemment dans le même rayon : c'est Aukhaim, situé à petite distance de la rivière Doubisse ; vieux sanctuaire païen, il devait être détruit en 1413 par Vitoft et Jagellon, qui y firent baptiser environ 3,000 Jmoudes. En 1328, les chevaliers teutoniques assiégeaient déjà cette forteresse (Aukahain ou Aukahaim = *Aukakaimas, *Aukakaim) (1).

Quant à Gedemine, on ne peut l'identifier avec Dantzig (Gedenum), comme le prétend Puymaigre (2). Il faut plutôt y voir le Castrum Gedemini ou « Gedeminen hus », tous deux sur la rive gauche de la Minia, près de Gorjdy, sur le territoire de la Prusse actuelle. Du reste, on peut également proposer son identification avec Gedeminochki, village situé à 50-51 verstes (53 klm) de Kovno, dans la paroisse de Koltyniany. Il est beaucoup plus difficile d'identifier Xedeytain.

Avec le professeur Wolter, à qui j'offre ici l'expression de ma profonde gratitude pour le concours précieux qu'il m'a fourni dans l'explication des termes géographiques en question, je serais porté à voir dans cette forme une transformation de Kviedainiai, le Chveidany actuel, situé à 80 verstes (85 klm) de Kovno, à 504 pieds d'altitude (3). Chviedainiai donnerait dans la transcription de Machaut Ksedeïtain $\prec$ * Kheïdain.

La nouvelle de la trahison des Polonais et de leur marche sur Kulm décida Jean à quitter la Lithuanie et à pénétrer en Pologne, pour se venger de ce manque de parole. Vers le 12 mars, nous voyons le roi à Thorn, et peu après dans la Pologne du nord, sous les murs de Dobrin qu'il assiège.

La première campagne en Lithuanie avait donc été heureuse, « malgré le can de Tartarie a qui Lestoe est tributaire ».

(1) Puymaigre, *art. cité*, p. 176 ; Tarbé, *G. de M.*, p. 158.
(2) *Ibid.*
(3) Krzywicky, *ouvr. cité*, voy. l'Index, s. v.

Si Gédimine se donnait officiellement le titre de prince de Russie, rien d'étonnant à ce que Machaut et ses contemporains l'aient tenu pour un vassal du Khan : à cette époque-là, les princes russes étaient réellement tributaires de la Horde d'Or.

Machaut mentionne encore deux autres campagnes de Jean en Lithuanie et en Russie : pour lui Lithuanie et Russie ne font qu'un.

En effet, nous savons par ailleurs que Jean, outre l'expédition de 1329, en entreprit deux autres en Lithuanie, la première en 1336-37, la seconde en 1345.

En janvier 1337, Jean s'approcha de la frontière ennemie, mais le dégel l'empêcha de pousser plus avant. Il se contenta d'établir sur les bords du Niémen une petite forteresse, appelée Baierbourg, en l'honneur du duc de Bavière qui avait pris part à cette démonstration (1). En février, il rentrait déjà à Thorn. C'est au cours de ces derniers travaux qu'il contracta sa maladie d'yeux, dont une cécité complète fut plus tard la conséquence.

Les mêmes circonstances défavorables firent échouer la tentative de 1345. Les troupes traversèrent le Niémen, assiégèrent quelques châteaux-forts; mais le dégel survenant, il leur fallut rétrograder (2).

L'allusion malheureusement trop vague de Machaut ne permet pas de déterminer la part qu'il prit, dans l'un et l'autre cas, à ces opérations militaires.

Nous n'en savons guère plus sur sa participation aux guerres de Jean en Italie. Dans son *Confort d'ami*, il parle des exploits accomplis alors par le roi. Les détails qu'il donne se rapportent à la première année (1330-1331). Il est muet sur celles de 1332 et 1333. Son but manifeste étant d'exalter son héros, il devait uniquement enregistrer ses succès, écarter les résultats douteux et par conséquent laisser dans l'ombre ses deux dernières campagnes.

(1) Voy. J. Goll, *ouvr. cité*, p, 68 et suiv.; Schötter, II, p. 120 et suiv.

(2) J. Goll, p. 74 et suiv.; cf. Grünhagen, *Ueber die Chronologie des letzten Kreuzzugs König Johanns* dans la *Zeitschrift für schlesische Geschichte*, XVI.

Quant aux faits qui rentrent dans le cadre de son panégyrique, il les relate avec un certain souci d'exactitude.

Après conquist en Lombardie
Parme, Rege, Mode, Pavie
Et jusques à ·xij· citez;
Et sçay bien que c'est veritez.
Il fut sires de Pietrecent
Et de Lucques... (1).

Pendant l'hiver de 1330, Jean descendit dans l'Italie du nord (2). Après avoir obligé son adversaire Martino della Scala à rétrograder, il entra le 31 décembre à Brescia. Sa popularité grandit rapidement en Italie, grâce à l'attitude conciliante qu'il adopta à l'égard de la population. Plusieurs villes passèrent de son côté : le 12 janvier Bergame, le 26 Crémone, et après elles, en février, Pavie, Verceil, Novare et Milan. Vers la fin de février, Lucques le reconnut comme son seigneur ; le 2 mars, il entra solennellement à Parme, où il réussit à réconcilier les guelfes et les gibelins. Il soumit également Reggio, Modène, Bobbio, Pavie et Crémone.

Parmi ces localités, Machaut ne mentionne que les plus importantes. Pietrecent, dont il parle entre autres, est évidemment Pietrasanta, qui appartenait à la principauté de Lucques.

Ainsi donc Machaut, dans son récit, n'a garde d'omettre les événements importants et les exploits auxquels est attaché le nom de son protecteur. Quelques détails complètent le tableau :

Que fist il devant Bassenouve,
A Senoain (*var.* Senouain *C*), à Lendove
Et devant là où fu li Hongres
A ·c· ·m· homme, — c'est li nombres... (3)

Je suis porté a identifier Lendove avec Landau sur l'Isar, et de voir dans cette mention une allusion à la campagne entreprise en 1336 par Jean en Bavière contre Louis de

(1) Tarbé, *G. de M.*, p. 106.
(2) Voy. pour la campagne d'Italie, Schötter, II, p. 17 et suiv. et Puymaigre, *Rev. des quest. hist.*, t. 52, p. 425 et suiv.
(3) Tarbé, *G. de M.*, p. 106.

Bavière et ses alliés (1). Les adversaires du roi, qui s'étaient fortifiés près de Landau dans une position très avantageuse, ne se risquèrent pas à lui offrir le combat. Ils préférèrent abandonner leurs positions et pénétrer en Bohême par une marche détournée, afin de livrer bataille au roi dans ses propres domaines.

Cette décision fut, à n'en pas douter, le résultat de la peur que leur avait inspirée l'apparition soudaine de Jean sur l'Isar.

Bassenove, qui rime avec Lendove, nous ramène aux expéditions de Jean dans l'Europe orientale. Déjà nous avons rencontré Bassenove rimant avec Glagouve dans le récit du voyage du roi de Chypre ; ce nom n'est, sans doute, qu'une altération de Posen, due à l'analogie de leur consonance (comparez toute une série de noms géographiques de la Silésie en — au, comme Breslau, Glogau et autres). Cette mention de Posen fait naturellement songer à l'époque des relations polono-tchèques, et particulièrement à l'année 1331, date du siège de Posen et de la lutte de Jean contre la coalition que lui opposait Louis de Bavière (2).

Enfin la mention des « Hongrés » me paraît également rappeler cette année 1331, au cours de laquelle Jean eut à faire face à l'ennemi sur différents points à la fois, et plus particulièrement l'épisode de Laa. Le duc d'Autriche Othon et le roi de Hongrie, à la tête de forces imposantes, étaient venus offrir la bataille à Jean. Il était au pouvoir de celui-ci de retarder la rencontre, mais non de l'éviter. Le roi de Bohême ne fut sauvé que par les froids intenses qui survinrent inopinément. Ses adversaires durent battre en retraite. Le secrétaire de Jean écrivit, dans une lettre à l'abbé de Königsaal, que Dieu avait sauvé le roi : *Deus misit terrorem suum super adversarios nostros et dissipavit eos...* Quoi qu'il en soit, Jean avait réussi à se tirer d'affaire, et même, dans

(1) Voy. Schötter, II, p. 110 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 32 et suiv.

une certaine mesure, à sortir avec succès de cette aventure périlleuse (1).

De ce côté du Rhin, sur le Danube et au delà des Alpes, la lutte avait pour le prince un intérêt vital. Pour défendre sa situation politique et réaliser ses ambitieux desseins, il lui fallait des ressources considérables, et pour se les procurer, il dut au besoin recourir à la violence envers des populations étrangères encore peu civilisées.

Comme chevalier et comme homme de cœur, une pareille existence ne pouvait que lui être à charge. Aussi, plus se prolongeaient ses séjours dans l'est de l'Europe, plus il se sentait attiré vers le Luxembourg, son pays d'origine, et vers la France, patrie de la haute culture et de l'esprit chevaleresque. Il nese passait guère d'année que Jean ne les visitât l'un et l'autre. Son nom d'ailleurs y brillait d'un aussi vif éclat que dans l'est ou dans le midi de l'Europe.

De ce qu'il fist deça le Rin
Me tais, car moult bon pelerin,
Maint chevalier et mainte dame
Savent qu'il n'i ot point de blame (2).

Ainsi s'exprime le secrétaire à propos des hauts faits de son héros, qu'il passe sous silence.

A partir de 1327, Jean eut à Paris un pied-à-terre fixe. Philippe de Valois, pendant sa régence, lui avait fait don d'une « meson, dite de Nesle, seant à Paris entre la porte Saint-Honoré et la porte de Montmartre » (3).

Quant il avait besoin de solitude et de repos, il allait les chercher dans sa résidence favorite de Durbuy, en Luxembourg, fief que les comtes de Luxembourg tenaient des

(1) Schötter, II, p. 32 et suiv. — Quant à *Senoain* cité plus haut, je suis porté à l'identifier avec Znaim et à voir dans cette mention une allusion au conflit de Jean avec Frédéric d'Autriche et au siège de cette ville en 1328. — Voy. Schötter, I, p. 371 et suiv.

(2) Tarbé, *G. de M.*, p. 107.

(3) L'acte qui contient cette donation nous a été conservé. Voy. Puymaigre, *Rev. des quest. hist.*, t. 52, p. 421, note 6.

comtes de Hainaut (1). C'est dans ce milieu pacifique que Machaut, en son *Jugement du roi de Bohême*, nous dépeint Jean dans le rôle de juge de controverses amoureuses entre un chevalier et une dame. Le poète nous décrit le château et il entre, à ce propos, dans des détails qui prouvent l'abondance de ses souvenirs personnels :

C'est une roche en mi une vallée,
Qui tout entour est d'iaue environnée,
Grande, bruiant, parfonde, roide et lée.
Et li vergier
Sont tout entour si bel, qu'à droit jugier,
On ne porroit nulz plus biaus souhaidier ;
Mais d'oisillons y a si grant frapier,
Que jour et nuit
La valée retentist de leur bruit.
Et l'iaue aussi seriement y bruit,
Si c'on ne puet en nul milleur deduit.
Et puis après
Li grant rocher tout entour, non pas pres ;
Eins sont si long dou chastel, qu'il n'est fers,
Engiens ne arcs qui y jetast ja mès.
Mais la maison
Sur la roche est si bien, qu'onques mais hom
Ne vist autre de plus belle fasson,
Car il n'i a nessune mefasson.
Et li fontaine
An mi la cour, qui n'est mie vilaine,
Ains est vive de roche clere et saine,
Froide com glace et plus douce que Seine;
Mais le vaissel
Ou elle chiet est tailliez à chisel,
En un marbre fin, [et] blanc, et si bel
Que tels ne fut depuis le temps Abel.
Sus la riviere
Est la prée large, longue et pleniere
Ou on trouve d'erbes mainte maniere... (2).

Ce que nous venons de dire de Machaut et de son héros se rapporte à la période antérieure à 1330, et suffit, croyons-nous, à caractériser les conditions de vie et d'activité du poète.

(1) C'est aujourd'hui un petit village de Belgique à 13 kilomètres de Marche, sur la rive droite de l'Ourthe. Voy. pour les détails l'article cité de Puymaigre, p. 408, note 2.

(2) Ms. fr. 22545 de la Bibl. Nat., fol. XVI.

Si son service auprès du roi avait ses côtés pénibles, il trouvait, comme je l'ai dit, une ample compensation à ces ennuis dans les rapports de franche cordialité qu'il entretenait avec son maître, comme dans la satisfaction d'avoir pris part à ses glorieux succès. Appui matériel et soutien moral, il s'était assuré l'un et l'autre par la sincérité de son dévouement.

Dans son *Confort d'ami*, voulant appuyer ses conseils d'un exemple, c'est celui du « bon fils de l'empereur Henri » que notre poète reconnaissant met sous les yeux de Charles le Mauvais.

Venant à parler de largesse et de générosité, Machaut en expose ainsi la théorie :

..... partout soit li tiens donnez
De tres bon cuer et volentiers,
Qu'onques princes pleins d'avarice
Ne fu vaillans : c'est trop grant vice...
Et certes c'est plus grant noblesse
D'avoir honneur et povres estre,
Que sans honneur estre grant mestre.
N'est richesse qui honneur vaille :
Honneur est grains, richesse est paille.
Donc qui ha honneur il est riches (1).

A ce propos, le poète donne pour exemple le bon roi de Bohême :

Il ne pouoit estre lassez
De donner, et s'avoit assez
Toudis, quelque part qu'il venist.
Et, par ma foy, s'il avenist
Qu'il eust ·ij·c mille livres,
Il en fust en un jour delivres,
Qu'à gens d'armes les departoit,
Et puis sans deniers s'en partoit.
Je le say bien, car je l'ay fait
Plus de cinquante fois de fait.
Je ne dis pas en si grant somme
Com dessus se devise et somme;
Einsois le di par aventure.
Briefment, il n'avoit d'argent cure,
Ne riens qu'onneur ne desiroit :
Là ses cuers seulement tiroit (2).

(1) Tarbé, *G. de M.*, p. 102.
(2) *Ibid.*, p. 103.

Large et généreux pour les autres, Jean se contentait de peu pour lui-même :

S'il avoit une coste grise
De drap de Poulainne ou de Frise,
Et un cheval tant seulement,
Il li souffisoit hautement.
Il n'avoit pas tous ses aviaux,
Car souvent mengoit des naviaux,
Des feves et dou pain de soile,
D'un haren, d'une soupe à l'oile,
Par deffaut de bonne viande.
Et si te respon sans demande
Qu'il n'avoit tappis ne courtine,
N'autre chose qui encourtine
Son lit. Ains prenoit à l'hostel
Ce qu'il trouvoit..... (1).

Grâce à l'influence de Jean et sur sa requête, Machaut, *clericus, elemosinarius et familiaris regis domesticus*, qui possédait déjà une chapellenie à Houdain, reçut du pape Jean XXII, le 13 juillet 1330, non seulement à cause de sa *probitas et virtutum merita*, mais encore *consideratione carissimi in Christo filii nostri Johannis regis Boemie illustris*, un canonicat à Verdun (2). Le 17 avril 1332, par une autre bulle du même pape, il recevait un nouveau canonicat à Arras, et cette fois encore *consideratione regis Boemie*. Dans ce dernier document Machaut porte le titre de notaire du roi (3). Ces deux canonicats lui étaient conférés *sub expectatione*.

Au bout de neuf mois (le 4 janvier 1333), une troisième bulle (4) conféra au poète, *notarius et secretarius regis*, un canonicat à Reims, toujours sans préjudice des nominations antérieures et de sa chapellenie de Houdain.

Le successeur de Jean XXII, Benoît XII, ayant résolu de mettre fin à l'abus des expectatives, Machaut fut atteint par le nouvel ordre des choses. Par une bulle datée du 17 avril 1335 (5), Benoît confirma sa dernière nomination,

(1) *Ibid.*, p. 104.
(2) Voy. l'article déjà cité de M. Thomas, p. 330.
(3) *Ibid.*, p. 331.
(4) *Ibid.*, p. 331.
(5) *Ibid.*, p. 332,

mais à la condition qu'il renoncerait aux deux bénéfices précédents, qui d'ailleurs ne lui avaient encore rien rapporté. Quant à la chapellenie de Houdain, Machaut s'engagea à la céder, une fois qu'il serait en possession d'une prébende à Reims. Le poète ne conserva donc qu'une prébende à Saint-Quentin, obtenue par lui dans l'intervalle en dehors de l'intervention pontificale.

Grâce à Machaut, son frère cadet Jean fut, lui aussi, au nombre des protégés du roi de Bohême. Une bulle de Jean XXII datée du 4 janvier 1333, et retrouvée par M. Ant. Thomas, accorde à Jean un bénéfice de 40 livres tournois de revenu au plus, à la nomination de l'abbé et du couvent de Montebourg (1). Dans cette bulle, Jean de Machaut est simplement qualifié de clerc rémois : *Dilecto filio Johanni de Machaudio, clerico Remensis diocesis...;* mais, d'un autre côté, le même document le présente comme *dilectus familiaris et domesticus regis Boemie illustris* et constate l'intervention du roi, qui avait sollicité les bonnes grâces du pape en faveur de son serviteur.

Les deux frères, on le voit, étaient parvenus à une situation matérielle de quelque importance.

En 1337, les relations entre Guillaume de Machaut et l'église de Reims sont définitivement fixées. Je rapporte à la bulle de 1335 l'indication suivante tirée du *Livre rouge* du chapitre de Reims : *Nunc Guillermus de Machaudio receptus fuit* per procurationem, *anno Domini m° ccc° tricesimo septimo, feria quarta post Conversionem sancti Pauli* (le 25 janvier) (2).

Son titre de chanoine n'obligeait pas Machaut à la résidence. Il jouissait, sous ce rapport, du privilège attaché au titre de clerc d'un souverain.

(1) *Ibid.*, p. 329-330.

(2) Cartulaire *A* ou *Livre rouge* du chapitre de Reims (fol. 54 r°). C'est une liste des prébendes et des chanoines, à partir du commencement du XIVe siècle (Archives de Reims). Cf. Jean-Herman Weyen, *Dignités et prébendes de l'église de Reims* (Bibl. de la ville de Reims, ms. 1773), fol. 284 r°. En copiant le document cité, Weyen a mis par erreur *feria quinta* au lieu de *feria quarta*. Voy. aussi Tarbé, *G. de M.*, p. IX.

Vers 1340, nous rencontrons le poète à Reims. Ceci résulte des indications contenues dans une *Complainte* adressée par lui à un de ses amis de France nommé Henri (1).

Machaut se plaint d'abord des désagréments qu'il éprouve. Il parle ensuite de ses craintes au sujet de certaine dame et des inquiétudes qui le tourmentent à la pensée qu'on commence à l'oublier à la cour. Ces différentes circonstances le décident à quitter Reims (v. 13-14) et à se rendre dans l'Empire. Pour terminer, le poète déclare à son correspondant qu'il attend de lui un peu de compassion pour ses malheurs, et le prie de faire ses adieux à tous ses autres amis de France. La pièce fut composée à Reims (v. 14), où Machaut semble avoir passé alors un certain temps. Il considère son départ comme un exil, et s'en montre d'autant plus affligé, qu'il comptait sans doute trouver dans cette ville une situation convenable et y fixer sa résidence (v. 46-50).

Mais ses projets ne se réalisèrent pas (v. 29). Les circonstances lui étaient doublement défavorables. Il souffrait comme « prêtres » et comme « lais » (v. 47-48, cf. 25-26).

Une bonne moitié de sa *Complainte* est remplie par l'énumération des mécomptes dont, bon gré mal gré, il lui fallait subir les ennuis.

A toi, Hanri, dous amis, me complain,
Pour ce que mais ne queur ne mont ne plain,
Car à pié sui, sans cheval et sans selle,
Et si n'ay mais Esmeraude ne Belle
Ne Lancelot (2), dont petit me deduit,
Quant la joie ay perdu de tel deduit...

Plus de cheval, plus de chiens : adieu donc les plaisirs de la chasse. Mais ce n'est encore là pour notre clerc que le prélude de ses misères. D'autres tourments l'assiègent et combien plus graves ! L'ennemi est aux portes, Reims est en danger. On parle d'une attaque possible du roi d'Angle-

(1) Voy. ci-dessous, p. 251-252.

(2) Je considère ces trois noms comme étant ceux des chiens de chasse qui avaient appartenu à Machaut. — Cf. Méon, *Fabl.*, t. III, p. 324, v. 891.

terre (v. 27-28). On organise la défense, on active les préparatifs militaires; lui-même doit monter la garde aux remparts

... il m'estuet mettre aus murs de la ville,
Et si vuet on que je veille à la porte
Et qu'en mon dos la cote de fer porte...

Il semble au premier abord que le poète ait en vue les événements de 1359 et le siège de Reims par Edouard III. Mais à cette date Machaut était trop âgé pour pouvoir concourir utilement à la défense de la ville. De plus ses relations dans « l'Empire » n'étaient pas telles qu'elles pussent lui ouvrir de ce côté des perspectives bien attrayantes.

P. Paris a formulé l'hypothèse que la pièce se rapporte à l'année 1340 (1). Malheureusement les détails donnés par le poète ne jettent pas beaucoup de lumière sur la question. Mais l'émoi dont parle Machaut serait compréhensible, la marche d'Edouard III sur Tournai en 1340 pouvant inspirer de sérieuses appréhensions.

Par une lettre datée du 14 juillet 1340, Philippe le Valois avait nommé l'archevêque de Reims, Jean, capitaine de la ville « à laquelle nous avons especial affection » (2). Le 5 septembre 1340, l'archevèque ordonna à tous les « citoiens de ladicte cité nos subgez et habitans en nostre ban, et à tous autres citoiens et habitans de ladicte cité et ville en quelque justice et signourie il demeurent », de se rassembler dans quelques jours, de bon matin, au mont d'Aresnes pour une revue, « armés et arroiés souffisanment, chascuns selonc son estat... » (3). Enfin, le même archevêque publie le 8 septembre 1340 une ordonnance, « pour la garde et défense de la cité de Reims et de la marche d'environ », relative à l'expulsion hors de la ville de tous les étrangers suspects. Les comptes de l'échevinage témoignent également des préparatifs militaires faits par la ville de Reims à cette date. Dans l'article

(1) Voy. son édition du *Voir Dit.*, p. 383-384.
(2) P. Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, II, 1 et 2, p. 850-851.
(3) *Ibid.*, p. 851-852.

« des frais de cry fait en ceste ville » en 1340 se trouvent mentionnées toute une série d'ordonnances administratives concernant les étrangers, le service de garde, les mesures contre les incendies, l'éclairage de la ville, le bon entretien des armes etc (1).

Au vers 16, Machaut parle de la maletôte, dont il est également question dans un certain nombre de documents de ce temps-là. On peut consulter à ce sujet les comptes « des voyes de Paris et ailleurs ». La question de cet impôt extraordinaire souleva des protestations et de longs pourparlers avec le roi, auprès de qui Reims envoya ses délégués pour en traiter (2). Finalement l'impôt fut, comme on le sait, introduit, mais de force (3).

L'impôt de la gabelle, dont Machaut fait aussi mention dans sa *Complainte*, demande à son tour un mot d'explication. Ce terme ne désigne pas ici la gabelle du sel qui ne fut généralisée que le 16 mars 1341 et organisée définitivement par l'ordonnance du 20 mars 1342 (4). Avant cette date, la gabelle était tout simplement une sorte de contribution indirecte. Machaut cite, toujours pour s'en plaindre, une longue série d'autres taxes et impôts. Il est probable que tous n'étaient pas encore établis à l'époque où il en parle et qu'un certain nombre étaient simplement en projet. Nous savons qu'en 1340 trente deux villes de l'Amiénois, du Vermandois et du

(1) *Ibid.*, p. 832-833.

(2) *Ibid.*, p. 835-836.

(3) J. Viard, *Un chapitre d'histoire administrative. — Les ressources extraordinaires de la royauté sous Philippe VI de Valois*, dans la *Rev. des quest. hist.*, t. 88, 1888, p. 192. — A propos des taxes forcées prélevées sur le clergé pour la défense de la ville, voyez Varin, *ibid.*, p. 816, nº CDLIX et la note correspondante, ainsi que nº CDLXI ; cf. nº CDLXVII.

Il est également à consulter sur la question des impôts sur les bourgeois. Le 25 septembre 1339, les habitants de Reims furent dispensés de venir en armes au camp du roi à Chauny-sur-Oise, afin de leur permettre de réserver leurs forces pour la défense de la ville, mais à condition de verser au trésor royal une somme considérable. Les dépenses pour la défense de Reims datent déjà de 1337, année de la publication de l'ordonnance royale sur cette question. Voy. *ibid.*, nº CDXLIII.

(4) A. Coville dans Lavisse, *Hist. de France*, IV (1902), p. 77 ; G. Picot, *Histoire des Etats généraux*, 2e édition, I (1888), p. 133.

Beauvaisis consentirent à céder au roi 4 deniers par livre sur toutes les marchandises vendues (1). A Reims ce même impôt sur les « denrées et marchandises » ne fut établi qu'en 1341 et pour une durée de dix-huit mois (2).

La « foible monnoie » mentionnée au v. 17, était aussi à cette époque une des sources du revenu de l'Etat. Entre 1337 et 1342, « le remuement » ou l'oscillation de la valeur des monnaies était perpétuelle (3).

Je passe aux « desimes » dont il est ensuite question (v. 20). Machaut en devait payer trois au roi, et ce « sans delai ». A l'époque où nous sommes, cette question de la dîme était plus compliquée qu'elle ne l'avait jamais été. Le 27 mars 1338, le pape avait autorisé le roi à percevoir les dîmes ecclésiastiques pour les besoins de l'Etat, et cette autorisation devait être renouvelée tous les deux ans (4). Ainsi en fut-il en 1340 et 1342. Dans la liste des dîmes cédées par le pape au roi Philippe en 1344 (pour la période de 1344-1346), figure entre autres, parmi les *clerici regulares*, *canonici remenses*, le nom de Guillaume de Machaut : *Guill. de Machaudio — dec. LX s. (= solidi)* (5). Cette liste qui fixe le montant de la dîme, mentionne en même temps la valeur des bénéfices. Pour Machaut ceux-ci s'élèvent à la somme de LX livres parisis, qui équivalent à environ 1,000 francs de notre monnaie. C'était aussi le montant des revenus de la majorité de ses collègues.

En dehors de cette perception, Philippe recourait parfois à des impôts locaux et contraignait une partie, ou même la totalité des clercs séculiers et réguliers, à lui verser le dixième ou le vingtième de leurs revenus. Enfin, s'appuyant sur une

(1) Viard, *art. cité*, p. 187.

(2) Voy. la lettre royale du 4 septembre 1341 publ. par Varin, *ouvr. cité*, p. 857-858.

(3) Coville, *ouvr. cité*, p. 78. — Je dois renoncer, pour le moment, à expliquer les allusions du poète (v. 19) aux trentièmes qu'il est obligé de payer pour huit ans, aussi bien que la mention qu'il fait (v. 18) de la visite du pape. Les documents que j'ai pu consulter ne m'ont pas permis d'élucider ces deux points de la *Complainte*.

(4) Viard, *art. cité*, p. 213-214.

(5) Varin, *ouvr. cité*, p. 1034.

ordonnance du pape datée de 1333, en dépit des protestations de la curie romaine, il prélevait encore certains autres impôts sur le clergé (1). L'ordonnance en question concernait une dîme spéciale et quelques subsides promis par le pape au roi Philippe en échange de sa promesse de partir pour la croisade (2). Elle avait d'ailleurs été rapportée en 1336.

Si tous les détails ci-dessus mentionnés se rapportent, comme il est vraisemblable, à l'année 1340, je crois pouvoir en conclure, d'après les considérations générales exposées plus haut, que la date proposée par P. Paris est la plus probable.

Mais l'argumentation du savant auteur est, sur ce point, quelque peu sommaire. Elle s'appuie exclusivement sur les premiers vers de la *Complainte*. On y lit que Machaut était « sans cheval ». Selon P. Paris, on l'aurait forcé à le vendre. Il en voit la preuve dans les articles suivants du compte des dépenses de la ville de Reims, année 1340 et suivantes, publié par Varin : « Item, ·XXIV· livres, pour un cheval acheté à Guillaume de Machau, pour ce qu'on ne peust recouvrer de cheval à louier pour porter la malle H. le Large, quant il fu en l'ost devant l'Escaudevre pour parler au roi, pour le cri qui fu fait en ceste ville que chascuns alast en ost » (*ibid.*, p. 834). Nous ignorons, en réalité, la cause pour laquelle Machaut vendit son cheval. Mais en supposant avec P. Paris qu'il y ait été forcé, on peut croire que ce fut par un simple besoin d'argent, et non par voie d'expropriation. D'ailleurs, il n'est peut-être pas absolument certain que le Machaut de ce document soit le même que notre Machaut, chanoine de Reims, quoique, à vrai dire, la chose paraisse assez vraisemblable. Si l'on accepte cette identification, il faudrait rapporter la composition de la *Complainte* à l'année 1340, mais seulement à partir du 27 septembre, date à laquelle Edouard III leva le siège de Tournai.

Quel est maintenant cet Henri à qui est adressée la pièce ?

(1) Cf. la lettre de Benoît XII, du 23 juin 1337. Viard, *art. cité*, p. 213.
(2) Viard, *art. cit.*, p. 210, 211.

Je ne saurais le dire. L'hypothèse émise par P. Paris qu'il doit être identifié (1) avec « H. un mien especial ami », cité dans le *Voir Dit*, me paraît peu fondée.

De ce qui précède, il semblerait donc résulter que Machaut était établi à Reims vers 1340. La plainte formulée par le poète qu'on « commence à l'oublier à la cour [de Jean] » prouve qu'il y résidait déjà depuis un certain temps. A cette date, qui marque une détente sensible dans la situation politique de l'empire, on peut constater une accalmie correspondante dans la fiévreuse activité du roi de Bohême. Menacé de perdre la vue, il sentait d'ailleurs la nécessité de prendre des mesures définitives. En septembre 1340, nous le rencontrons au camp des Français, près de Tournai. Puis, la trève conclue, il retourne au Luxembourg, où il s'arrête cette fois plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Le ton des plaintes de Machaut est celui d'un homme qui, soupirant après le repos et commençant à réaliser son rêve, s'accoutumait déjà à ce nouveau genre de vie, lorsque les événements vinrent tout-à-coup déjouer ses espérances.

Il se voyait contraint de reprendre ses anciennes occupations. A-t-il alors vraiment quitté Reims? on l'ignore. Les indications fournies à ce propos par les vers 55 et 56 ne disent qu'une chose, c'est qu'il était décidé à le faire. S'il « partit pour l'exil », ce fut en tout cas pour peu de temps. Le 29 juillet 1346, en effet, le roi aveugle tombait sur le champ de bataille de Crécy.

IV

Son service auprès du roi Jean de Luxembourg n'avait guère laissé à Machaut les loisirs nécessaires pour s'occuper de poésie. Ses compositions principales lui sont postérieures ; elles se placent entre 1350 et 1377. Ce n'est que dans les dernières années du règne qu'il put se livrer franchement à

(1) *Voir Dit*, p. 383.

son inspiration poétique et entreprendre des compositions de longue haleine.

Il débuta par de petites pièces lyriques, dont un certain nombre mises en musique, ballades, rondeaux ou virelais, dominent dans ces premiers essais de sa muse. Effusions sentimentales, séparations, tourments du cœur aggravés par l'éloignement, tels sont les thèmes uniformes que son esprit fécond développe sous les aspects les plus variés.

Le *Dit dou Vergier* et le *Dit dou Lyon* furent, à mon avis, ses débuts dans le genre des compositions plus étendues. Les manuscrits des « Œuvres complètes » de Machaut, qui suivent dans l'ensemble l'ordre chronologique, placent le *Dit dou Vergier* immédiatement après le *Prologue*. Le *Dit dou Lyon* vient ensuite. Mais dans les premiers vers de ce dernier poème, l'auteur mentionne la date du 2 avril 1342 (1). Tarbé n'attribue à cette date aucune importance (2). Qu'elle soit, en effet, plus ou moins approximative et qu'elle ne donne pas l'époque précise de la composition du *Dit*, personne n'en doutera. Ce n'est cependant pas une raison pour lui refuser toute valeur.

Si le *Dit dou Lyon* suit le *Jugement dou roi de Navarre* (3), qui se rapporte à 1349, cette transposition s'explique, à mon sens, par le désir de le rattacher au *Dit de l'Alerion*, à cause de l'analogie des titres.

La nature du sujet et le ton du *Dit dou Lyon* rappellent ceux du *Dit dou Vergier*. Mais la description de l'île des vrais amants et son exposé des conditions et de la valeur de « la vraie amour » s'inspirent de sentiments plus calmes. Le *Dit dou Vergier*, au contraire, donne une plus large place à la passion et aux souvenirs personnels.

Par un beau jour d'avril Machaut rencontre dans un verger

(1) V. 31. En ce dous temps dont je vous cont,
Dou mois d'avril le jour secont,
L'an mil trois cens quarante deux,
Forment estoie sommilleus...

(2) *G. de M.*, p. XI.

(3) Voy. ci-dessous, la table des manuscrits.

le dieu d'Amour et sa suite. Le poète aime, mais sans savoir s'il est payé de réciprocité. Le dieu lui développe les principes et la valeur de l'amour, lui expose la psychologie du sentiment amoureux et lui donne, sous forme de conclusion, le conseil de souffrir avec patience, tout en servant fidèlement, comme c'est le devoir d'un amant, la dame de son cœur. Dans son discours, l'Amour exalte le mérite de l'amant pauvre, mais dévoué. Il y a là comme un reflet des sentiments personnels du poète. L'analyse des principes généraux de l'amour et l'exposé qu'il fait, sous forme allégorique, de sa profession de foi sentimentale, ne sont en réalité qu'un examen de conscience intime, un effort pour rétablir dans son âme l'équilibre rompu. La conclusion du *Dit* nous montre que le but est atteint. Le poète se décide à suivre les conseils d'Amour et célèbre les louanges de sa dame.

La dernière composition importante de cette période de la vie de l'auteur est le *Jugement dou roi de Behaigne* que Tarbé place entre 1347 et 1349 et Gröber avant 1346. Ce *Jugement* n'est pas daté, mais le poète y parle de Jean comme d'un personnage encore vivant (1).

Les souvenirs personnels abondent dans ce poème conforme au goût du temps, qui n'est au fond qu'un panégyrique indirect de Jean de Luxembourg, le roi-chevalier.

C'était au mois de mai. Machaut aperçoit dans un verger un chevalier et une dame plongés l'un et l'autre dans la tristesse. Ils s'abordent, et, de propos en propos, la conversation se transforme bientôt en un « débat » amoureux. La dame se trouve sous l'impression de la mort récente de son amant ; le chevalier, de son côté, vient d'être trahi par sa dame. Intéressé par la discussion, Machaut sort du refuge d'où il avait jusque là observé la scène, et vient prendre part au débat. Il leur donne le conseil de soumettre la question à un juge compétent et leur propose comme tel le roi de Bohême. La proposition du poète étant acceptée, tous les trois se rendent au château de Durbuy, dont nous avons déjà

(1) Voy. l'éloge de ce roi par l'auteur, ms. 22545, fol. XV.

donné la description. La cause entendue, Jean se prononce en faveur du chevalier ; après quoi il l'invite ainsi que la dame à rester ses hôtes jusqu'à la fin de la semaine.

La réception au château et le *judicium amoris* constituent le point central du *Jugement ;* mais on sent combien le poète lui-même est intéressé dans le débat. Le récit du chevalier sur la trahison de sa dame s'y fait remarquer par son étendue peu ordinaire, et l'abondance des détails trahit les souvenirs personnels et les impressions vécues d'un passé encore inoublié.

La mort de Jean fut un événement considérable dans la vie de Machaut. Des relations intimes s'étaient établies, comme on l'a vu, entre le roi et son secrétaire. Jean disparaissant, Machaut perdait à la fois un protecteur puissant et les ressources matérielles qu'il devait à sa munificence. Les revenus du canonicat de Reims assuraient à peine le nécessaire à celui que son existence antérieure avait habitué au superflu. Il lui fallut donc, en prévision de l'avenir, donner à sa vie une nouvelle orientation.

Ses rapports avec la maison de Luxembourg lui fournirent heureusement les compensations indispensables. Il obtint la faveur et l'appui de la duchesse de Normandie, femme du dauphin, le futur Jean le Bon : elle s'appelait Gutha (Bonne) et était fille du roi de Bohême. Dans le passage de la *Prise d'Alexandrie* consacré à l'éloge de Jean l'Aveugle, Machaut parle de Bonne dans les termes suivants :

> Li roys Jehans, dont Dieu ait l'ame,
> Ot espousé la milleur dame
> Qu'on peüst trouver en ce monde;
> Car d'orgueil estoit pure et monde
> Et s'ot quanque nature donne
> De bien : ce fu ma dame Bonne.
> Bien le say, car *moult la servi ;*
> Mais onques si bonne ne vi.
> Fille yert dou bon roy de Behaigne... (1)

(1) *La Prise d'Alex.*, p. 24.

Tarbé (1), de Mas-Latrie (2) et Gröber (3), ont émis différentes hypothèses sur les relations de Machaut avec le duc de Normandie. Ils pensent que ce dernier le prit auprès de lui en qualité de secrétaire. Mais la raison qu'en donne Tarbé n'est pas fondée, car le passage du *Voir Dit* qu'il cite (4) concerne Charles V et non Jean le Bon. Quant à la preuve tirée par de Mas-Latrie du passage de la *Complainte* « Sire, à vous fais ceste clamour » (n° VII, p. 262), elle doit être également écartée, ainsi que nous le montrerons plus loin. Malgré cette absence de preuves, l'hypothèse en elle-même n'est assurément pas invraisemblable. Il est bon de remarquer pourtant que le roi Jean ne figure dans aucune des grandes compositions de Machaut, ni comme personnage actif, ni même à titre de simple destinataire.

Le poète parle de lui à quatre reprises différentes. Il manifeste sa compassion pour ce prince à l'occasion de ses malheurs et de sa captivité, et insiste surtout sur ses grandes qualités personnelles. Puis il consacre à la défaite de Poitiers et à l'infortune du monarque un lai spécial, le 24e de notre recueil, écrit sous l'impression encore toute fraîche des événements. Machaut revient sur ce triste épisode de la guerre de Cent ans dans son *Confort d'ami*. Rappelant à Charles de Navarre les suites fâcheuses qu'aurait pu avoir pour lui sa participation à la bataille de Poitiers (5), il lui parle du triste sort du roi Jean, à la bravoure duquel il rend hommage :

> Là fu pris li bons roys de France,
> Qui ot tel cuer et tel constance
> Qu'onques Judas Machabeüs,
> Hector ne Cesar Julius,
> Alexandres ne Charlemainne
> Qui tint l'empire en son domainne,
> Godefroy de Bouillon n'Artus,
> Ajaus, Achilles, Troïllus,

(1) *G. de M.*, p. XII-XIII.
(2) *La Prise d'Alex.*, p. XVI.
(3) *Grundriss*, p. 1043.
(4) *G. de M.*, p. XIII, note.
(5) *Ibid.*, p. 100.

Gauvains, Tristan ne Lancelos,
Rolans, n'Ogiers, bien dire l'os,
Guillaume, Olivier ne Pompée
N'orent si tres bonne journée,
Ne ne firent tant com il fit... (1)

Les ennemis n'ont triomphé de ce nouveau preux que grâce à leur supériorité numérique ; et Machaut prie Dieu pour sa délivrance :

..... pri devotement que Diex
Et sa Mere le nous ramaint
Et que pacience li maint... (2)

La *Prise d'Alexandrie* rappelle également les « anuis et souffrances » du monarque prisonnier. Un autre passage du poème précité voit en sa personne un vrai fils de l'Eglise (3). Dans ces mentions diverses, dont les unes sont de courtes et rapides allusions, quelque peu obligées d'ailleurs, les autres des éloges pompeux sentant la rhétorique, rien ne révèle l'existence de relations cordiales entre le roi Jean et Machaut, telles que nous les avons constatées entre le roi de Bohême et son secrétaire.

Le 11 septembre 1349, Bonne mourut. Le 22 août 1350, Philippe VI mourait à son tour, laissant la couronne à Jean le Bon. Parmi la foule brillante des courtisans qui s'empressaient autour du nouveau roi, Machaut était fort exposé à rester dans l'ombre, plus ou moins oublié de son ancien maître. Aussi, sans perdre de temps, se mit-il en quête de nouvelles protections.

Machaut avait pu connaître Charles le Mauvais au temps de son enfance (Charles naquit en 1332). Mais des relations plus suivies ne durent guère s'établir entre lui et ce prince que vers 1347-1349. Elles étaient facilitées par le caractère aimable et ouvert de Charles, qui, d'après les *Chroniques de Saint-Denis*, se distinguait avantageusement sous ce rapport des

(1) *Ibid.*, p. 101.
(2) *Ibid.*
(3) p. 21 et 22.

autres princes de son temps. Peut-être aussi, les anciennes relations de la famille de Charles avec la Champagne jouèrent-elles un certain rôle dans ce rapprochement. D'un autre côté, Charles avait avec la famille de Jean le Bon des liens de parenté et conséquemment des rapports personnels : on sait qu'il épousa en 1352 Jeanne de Valois, fille du roi Jean. Le *Jugement dou roi de Navarre*, qui dans les manuscrits vient immédiatement après le *Jugement dou roi de Behaigne*, est consacré à Charles le Mauvais. Ce fut la première des grandes compositions de Machaut en l'honneur de ce prince ; elle marqua sans doute le début de relations plus intimes entre lui et l'auteur. Les détails donnés au commencement du poème portent la date du 9 novembre 1349 (1). C'est vers cette époque, c'est-à-dire après la mort de sa mère Jeanne de France (6 octobre 1349), que Charles était devenu roi de Navarre.

On sent que le poète est encore sous l'impression des terribles événements de 1348 : les soulèvements des paysans, les émeutes contre les Juifs, le mouvement des Flagellants et les ravages de la peste noire, dont les premières pages de son *Jugement* nous offrent le tableau.

Comme dans le *Jugement dou roi de Behaigne*, le nœud de ce *Dit* est un nouveau débat amoureux, celui-ci bien plus longuement développé. Cette fois, Machaut a le dessous. La trame du débat témoigne dans cette composition d'une plus grande facilité d'invention que dans la précédente ; mais on y rencontre aussi moins de sincérité, moins d'émotion et de sentiment. La louange de la dame est plutôt froide ; le poète est également très réservé dans ses éloges à l'adresse de Charles. L'insistance qu'il met à défendre sa thèse permet de supposer que la première idée de cette controverse lui est venue du dehors. Sans doute elle lui fut inspirée par ses relations avec la dame en question (celle du premier débat ou une autre) et

(1) L'an mil ·ccc· nuef et quarante,
Le ix[e] jour de novembre,
M'en aloie par mi ma chambre (ms. 22545, fol. XIX).

avec son nouveau protecteur, qui savait mener de front la guerre et l'amour : « Courtois et bien apris », tel nous le dépeint Machaut dans son *Dit*.

Une fois qu'il fut ainsi parvenu à s'insinuer dans les bonnes grâces de Charles, Machaut s'arrangea de façon à faire aussi profiter son frère des faveurs du roi. Par une bulle en date du 14 octobre 1354, le pape Innocent VI conféra à ce dernier un canonicat à Toul : *consideratione carissimi in Christo filii nostri Caroli regis Navare illustris, pro te dilecto suo nobis super hoc humiliter supplicantis* (1).

Quelques années après, les relations de Machaut avec Charles de Navarre allaient subir le contre-coup des événements politiques. On sait que Jean le Bon avait cédé à Charles d'Espagne, connétable de France, le comté d'Angoulême, précédemment donné à la mère du roi Charles et à son époux en échange du comté de Champagne et de Brie, cession qui provoqua l'assassinat du connétable (janvier 1354) et une rupture définitive entre les deux rois.

Les négociations de Charles avec les Anglais, suivies des traités de Mantes (22 février 1354) et de Valognes (10 septembre 1355), montrèrent ce dont il était capable pour la défense de ses intérêts. Sa conduite criminelle en cette circonstance lui aliéna de nombreuses sympathies ; mais il était jeune, et l'injustice commise à son égard par Jean le Bon l'explique, si elle ne la justifie. Nous ignorons quelle fut alors l'attitude de Machaut. Dans l'automne de 1357, il lui adressera un « Confort » où il lui donne le titre d'ami et lui déclare qu'il est convaincu de son innocence.

Cependant les événements se précipitaient. L'arrestation de Charles à Rouen, son emprisonnement à Arleux, le supplice infligé au comte d'Harcourt, à Colinet Doublel et autres, les poursuites contre les partisans du roi de Navarre et la confiscation de leurs biens, tous ces faits donnaient lieu aux interprétations les plus diverses. On rappelait le rôle joué

(1) Regest. Innoc. VI, an. II, livre III, bulle nº 510, d'après M. Thomas, *art. cité*, p. 330.

par Jean trois ans auparavant ; l'affaire de Rouen survenant, on fut naturellement porté à incriminer les auteurs responsables des dernières cruautés. Les insuccès et les fautes de Jean dans les années qui suivirent, les vieilles rancunes survivant dans certains milieux contre la dynastie régnante attirèrent d'abord sur le roi prisonnier l'attention publique, puis une certaine sympathie. L'opposition le mit en avant comme contre-poids au régime existant. Les États généraux de 1356 demandèrent sa délivrance. Mais celle-ci n'eut lieu que le 8-9 novembre 1357.

Le *Confort d'ami* fut composé à la veille de cet événement. Vers la fin de son poème Machaut nous apprend qu'au moment où il écrit, la captivité de Charles durait déjà depuis un an et demi ; c'était donc en octobre 1357. Mais nous ne rencontrons dans le *Confort d'ami* aucune allusion à la délivrance du roi. D'où je suppose que l'idée d'écrire son *Confort* vint au poète au moment où les bourgeois entrèrent en pourparlers avec le dauphin. Il leur importait de s'en emparer ; aussi durent-ils faire des concessions et le projet de délivrance du roi de Navarre fut abandonné (octobre 1357) (1).

Aux espérances des années 1356 et 1357 avaient donc succédé pour Machaut des perspectives peu rassurantes. Cependant l'intérêt qu'il portait au prisonnier ne se refroidit pas :

> Je te di que ta renommée
> S'espent par toute la contrée.

Le sort de Charles est l'objet de la sympathie publique ·

> Mais pour un qui est liez de ta prise,
> Des dolens en y a ·ij· mille.
> On le scet bien par mi la ville,
> Car chascuns qui de toi parole
> En dit belle et bonne parole
> Et te plaint. Nès li enfenson
> Chantent de toi bonne chanson... (2)

Mais les circonstances paralysaient l'action de ses défenseurs.

(1) G. Picot, *ouvr. cité*, I, p. 71.
(2) Tarbé, *G. de M.*, p. 95.

Des tristesses du présent la pensée se reportait instinctivement vers le passé. Les fautes commises ressortaient maintenant avec plus de relief. La possibilité de voir renaître ces temps désastreux était un sujet constant d'inquiétude, aussi le « Confort » se transforme-t-il ici en un « Enseignement » à l'adresse du roi son ami, sur le gouvernement des peuples. La figure de Jean de Luxembourg, le prince idéal aux yeux de Machaut, se présente naturellement à l'imagination du poète, et réveille en lui les souvenirs personnels qu'il met en œuvre pour le développement de ses instructions.

On rencontre dans le *Confort* beaucoup de ces lieux communs dont fourmillait à cette époque toute composition de ce genre. Mais il s'y trouve aussi des détails topiques, suggérés par l'expérience du présent : tels les conseils sur la défense des villes, sur la nécessité d'épargner les vaincus (1), sur la prudence à l'égard des voisins (2), sur l'abus de la fausse monnaie (3), etc.

A partir de l'époque où fut écrit le *Confort d'ami*, nous perdons de vue les rapports de Machaut avec le roi de Navarre. Les compositions du poète sont muettes sur ce point, ainsi que les documents relatifs à sa biographie.

Il est difficile d'admettre que ce soit là un pur effet du hasard. La politique et les procédés de Charles, à partir de 1358, avaient éloigné de lui une grande partie de ceux qui jusqu'ici lui étaient restés fidèles. Il est plus que probable que Machaut fut du nombre. S'il en est ainsi, je serais porté à croire que la rupture ne se produisit pas tout d'un coup : on n'oublie pas un long passé aussi rapidement. Quoi qu'il en soit, la *Prise d'Alexandrie*, où le poète mentionne tous ses protecteurs et aussi les princes avec lesquels il avait été en relation, ne fait aucune allusion à Charles le Mauvais.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur la résidence de Machaut pendant les quinze ou seize années qui suivirent la mort de Jean de Luxembourg. Au début de cette période

(1) *Ibid.*, p. 114-115.
(2) *Ibid.*, p. 116.
(3) *Ibid.*, p, 120.

il venait, sans doute, assez souvent à Paris : c'était indispensable pour maintenir de bonnes relations avec le Dauphin, Bonne de Luxembourg et Charles de Navarre. A Reims, Machaut gardait toujours le titre de chanoine du chapitre de cette ville. Nous rencontrons les noms du poète et de son frère mentionnés plusieurs fois dans les documents rémois de cette époque. Un « Guillelmus de Machaudio », chanoine de Reims, figure dans un acte capitulaire accordant à Hugues de Châtillon, son confrère, la permission *de almutia et sindone portandis in choro et extra* (samedi après la fête de l'Assomption, 18 août 1352) (1). « Johannes de Machaudio » est mentionné dans un traité d'accord entre les chanoines de Reims sur l'élection des officiers du chapitre (12 février 1358) (2).

Il est probable que notre poète passa à Reims les premières années de la seconde moitié du XIVe siècle. Il commençait à sentir le poids de l'âge ; il était atteint d'une affection goutteuse, dont il se plaint à différentes reprises, et que sa vie vagabonde avait sans doute contribué à aggraver. Le séjour supposé de Machaut à Reims permet d'expliquer certains détails de la biographie d'Eustache Deschamps, le célèbre poète champenois contemporain de Machaut. Si les indications des *Règles de la seconde rhétorique* sur les rapports de parenté entre ce même Deschamps et Machaut (3) sont dénuées de toute valeur historique, il n'en est pas de même des aveux du bailli de Senlis. Deschamps dit lui-même qu'il fut « nourri » par Machaut (4) ; expression qui prouve que ce dernier éleva ou aida à élever son jeune compatriote, devenu plus tard son disciple en poésie.

Celui-ci passa à Reims toute sa jeunesse (il était né entre

(1) Varin, *Arch. administr.*, III, p. 31.

(2) *Ibid.*

(3) « Aprez vint Eustace Morel, *nepveux* de maistre Guillaume de Machault... » Voy. le *Recueil d'Arts de la seconde rhétorique*, publ. p. E. Langlois, Paris, 1902, p. 14.

(4) *Œuvres complètes d'E. Deschamps*, p. p. *la Société des anciens textes français* (p. le marquis de Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud), ball. 447.

1340 et 1346), jusqu'au moment où il quitta cette ville pour aller étudier à l'Université d'Orléans, c'est-à-dire jusqu'en 1360 environ (1). Ce laps de temps correspond précisément à l'époque de la vie de Machaut où le poète, comme je le suppose, se serait définitivement retiré à Reims.

Deschamps assista au siège de cette ville par les Anglais (2) ; durant plus d'un mois (du 4 décembre 1359 au 11 janvier 1360), il put voir les pillages organisés par l'ennemi autour de la ville. Il est possible que Machaut, lui aussi, résidât en cette ville à la même époque et qu'il ait été témoin de ces scènes désastreuses.

C'est vers le même temps que notre poète entra en rapports avec le Dauphin, le futur Charles V. Machaut avait dû connaître ce prince dans son enfance (Charles nâquit en 1337), quand il « servait » encore Bonne de Luxembourg. Dans son *Voir Dit* et sa *Prise d'Alexandrie* (3), il rappelle avec éloges le souvenir de Charles. Il ressort notamment des indications du *Voir Dit* qu'après sa rupture avec Charles de Navarre, Machaut trouva dans le Dauphin le protecteur dont il avait si grand besoin.

Au mois de décembre 1361, le duc de Normandie vint à Reims. « Estans en la dicte ville de Reims », nous racontent les *Mémoires* de Rogier, « [Charles] mande les échevins du dict Reims l'aller veoir *en son logis chez maistre Guillaume de Machaut* » (4). La conférence porta sur les plaintes formulées contre les bourgeois par l'archevêque Jean de Craon dès 1360, immédiatement après le siège de Reims par Edouard III. Le titre de maître que le document cité donne à Machaut, ainsi que ce fait que le duc descendit à son hôtel, donnent tout lieu de croire qu'il s'agit en effet de notre poète. Dans l'une ou l'autre de ces rencontres, il dut également faire la

(1) G. Raynaud, *Vie de E. Deschamps*, p. 12-13 (dans le t. XI des *Œuvres complètes d'E. D.*) ; E. Hoepffner, *Eustache Deschamps. Leben und Werke*, Strasbourg, 1904, p. 27.

(2) *Miroir de mariage*, *Œuvres* (éd. citée), IX, p. 375, 380.

(3) p. 25.

(4) Varin, *Arch. administr.*, III, p. 206 ; cf. p. 174, 175, 204 et suiv.

connaissance de Jean frère de Charles, né en 1340 et devenu, en 1360, duc de Berry et d'Auvergne. Un document du 15 octobre 1371 constate que « mestre » Guillaume de Machaut figurait parmi les créanciers de ce dernier (1).

Ce prince, ami des lettres et des arts, possédait une des plus belles copies des œuvres complètes de Machaut. C'est le manuscrit 9221 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, grand in-folio sur velin, transcrit avec le plus grand soin par un habile calligraphe. Nous lisons en tête de ce volume (fol. 1) : « Ce livre de Machaut est de Jehan filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, Boulogne et d'Auvergne » ; signé : *Flamel*.

L'annotation est sans doute de la main du célèbre bibliothécaire de Jean de Berry. A la fin du volume on trouve la signature du duc . « Ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou et d'Auvergne » ; signé : *Jehan*. Les détails que nous venons de citer prouvent que le manuscrit fut exécuté après 1360. On peut supposer avec quelque vraisemblance que ce fut Machaut lui-même qui fit hommage à Jean de ce magnifique recueil de ses poésies. Ne devait-il pas ce témoignage de reconnaissance à ce prince éclairé, son protecteur et son mécène généreux ?

D'après une hypothèse très heureuse de P. Paris (2), le *Dit de la Fontaine amoureuse* ou *Dit de Morpheus* serait aussi consacré à Jean de Berry. Paris le date approximativement de 1362. Dans la 6e lettre du *Voir Dit*, Machaut fait savoir à sa dame qu'il exécute en ce moment une copie du *Dit de Morpheus*, son dernier ouvrage. Or, cette composition, vu son étendue, avait dû lui demander un certain temps.

Quelques particularités du poème sont d'un grand intérêt pour la biographie de Machaut.

(1) Article du compte d'Etienne Valée, maître de la chambre aux deniers du duc de Berry, pour un an, du 1er juin 1371 au 31 mai 1372. Arch. Nat., JJ 251, fol. 72. Voy. la *Prise d'Alex.*, p. XVII, note.

(2) *Le Voir Dit*, p. XXX. Des fragments de ce *Dit* ont été publiés par B. ten Brink dans ses *Chaucerstudien*, 1re partie, Münster, 1870, p. 197 et suiv.

Au début du *Dit*, le poète nous raconte comment un jour, à son réveil, il entendit une voix dolente récitant une complainte. Il saisit son « escriptoire » et se hâte de la transcrire. Lorsque la voix eut cessé, Machaut relit ce qu'il venait d'écrire, prend son chapeau et son manteau et se met à la recherche de l'auteur. Il apprend de ce confrère en poésie qu'il parlait au nom de son seigneur, dont une dame trop fière a repoussé l'amour. Les deux poètes vont ensemble trouver le malheureux amant. C'était un noble chevalier, aussi beau qu'aimable ; Machaut le prend pour un fils de roi.

Le chevalier tirant notre poète à part, l'emmène dans un jardin, où il aperçoit une merveilleuse fontaine de cristal, ornée de bas-reliefs représentant différentes scènes d'amour. Là le jeune amant lui confie les secrets de son cœur. A la fin, tous deux sont pris de sommeil. Vénus alors leur apparaît en songe, promet au chevalier sa protection et évoque devant lui l'image de la dame de ses pensées. Puis la vision s'évanouit, laissant dans l'âme de l'amant le doux espoir d'un bonheur prochain. — Le chevalier part ensuite pour un long voyage, emmenant avec lui son nouveau confident.

Les vers 40 et 41 de ce poème allégorique contiennent l'anagramme des noms de l'auteur et du personnage à qui le livre est dédié. Voici cette énigme :

Jusque à quarante conteras
Ces vers cy et quarante et un,
Si que, après vin et à jeun,
Nos noms entiers y trouveras;
Mais trois lettres en osteras
Droit en la fin du ver quarante.
Or resgarde que je ne mente... (1)

Avec les deux vers en question :

Deduis nulle grant muse(rie)
Avec mon cuer y [h]a bon gage

(1) Ms. 22545 de la Bibl. Nat., fol. 120.

nous obtenons les groupes de lettres suivants

a a a a	m m
b	n n n n
c c	o o
d d	r r
e e e e e e	s s
g g	t
[h]	u u u u
i i	v
j(=g du mot *gage*)	
l l	

Je ne trouve pas là tout à fait ce qu'y a vu P. Paris. « Guillaume de Machaut et Jehan duc d'Auvergne et de Berry ». Malheureusement, l'éditeur du *Voir Dit* n'explique pas sa lecture. La mienne y relève également, mais avec quelques variantes, les noms du poète et du duc : « *Guillaumes de Mac*[*h*]*au*[*t*] et *Jean dus* [*de*] *Ber*[*r*]*i, cont*[*e*] [*d'*] *Overngne* ».

Le héros de la *Fontaine amoureuse*, dit Machaut, semblait être un fils de roi. Jean est, en effet, fils de roi. Le long voyage dont parle le poète et auquel il prit part, peut être une allusion aux événements de l'année 1360. Le jeune duc se rendait en Angleterre en qualité d'ôtage, conformément aux clauses du traité de Brétigny, et Machaut dut l'accompagner au cours de ce voyage forcé. « Le samedi ensuivant », racontent les *Grandes Chroniques de la France*, « veille de la feste de Toussains derrenier dudit mois d'octobre, à matin devant le jour, ledit roy d'Angleterre se parti de Calais.... et les hostaiges que le roy de France luy avoit bailliés avecques luy ; c'est assavoir : Monseigneur Loys et Monseigneur Jehan enfans dudit roy de France, lesquels ledit roy leur père avoit fais ducs de nouvel » (1).

Machaut revint à Reims. En 1361, il tomba sérieusement malade et resta alité pendant près d'un an, c'est-à-dire, depuis l'été de 1361 jusqu'à la fin de l'hiver de 1362 (2) : les événements racontés au début du *Voir Dit* se rapportent, en effet, à l'été de 1362.

(1) *Chron. de St. Denis*, p. p. P. Paris, VI (1838), p. 219.
(2) *Voir Dit*, p. 5.

Depuis près de douze mois, Machaut, à l'en croire, n'avait pas revu l'ami que Péronne, l'héroïne du roman, envoie auprès de lui. La maladie cessa ; mais le poète n'était pas encore complètement rétabli lorsqu'il reçut l'aveu de « celle qui onques ne le vit » (1).

Machaut n'aimait plus, nous dit-il, depuis dix ou douze ans. Toutefois, les conditions dans lesquelles se nouait ce nouveau roman étaient trop peu ordinaires pour que le cuer du vieux chevalier d'Amour pût rester indifférent.

Le *Voir Dit* que nous analysons est au fond une histoire d'amour réelle et non imaginaire (2), vécue par le poète sur le déclin de ses jours. Du côté de la dame, semble-t-il, c'était plutôt un jeu qu'un sentiment véritable et sincère. Elle pouvait, sans doute, éprouver une vive sympathie pour lui, mais, ce qui l'attirait, c'était surtout la perspective d'une liaison avec un célèbre écrivain d'amour, l'ambition de devenir la maîtresse de son cuer et son inspiratrice.

Tel est le fond du roman.

Je me propose de revenir prochainement sur ce curieux *documentum amoris* et de lui consacrer une étude spéciale. Pour le moment, je me contente de l'analyser sommairement, en y relevant surtout ce qui peut intéresser la vie extérieure de son auteur.

Quelle était la dame en question ? C'est encore pour nous une énigme. Tarbé l'identifie avec Agnès de Navarre et de Champagne, dame de Foix, sœur de Charles le Mauvais (3) ; P. Paris, avec Péronne d'Armentières (4), et cette dernière identification paraît, à tout prendre, la mieux fondée. L'anagramme du *Voir Dit*, qui renferme les noms de la dame

(1) *Ibid.*, p. 22.

(2) Il est vrai que toute une série de poésies lyriques intercalées dans le *Voir Dit* figurent en même temps parmi les pièces de la *Louange des dames* ou les compositions notées ; mais il ne faut pas oublier que la vérité poétique est une vérité relative.

(3) *G. de M.*, p. XIII et suiv. ; cf. les *Poésies d'Agnès de Nav.-Champ.*, p. I-XLI.

(4) *Voir Dit*, p. I-XXVII.

et du poète, ne donne et ne peut donner que « Péronne » (1). Ce nom de Péronne est également confirmé par le rondeau *Dis et sept*, *v*, *xiij*, *xiiij et xv* du *Voir Dit* (2) et par certaines ballades d'Eustache Deschamps (3).

Par ses origines, Péronne appartenait plutôt aux hautes classes de la société. Elle a une suite ; son frère fréquente la cour (4). Le poète la compare à la noble dame Espérance : « Esperance estoit une si noble dame, et aussi il me souvint plus ardemment de vous pour ce qu'elle estoit dame *moult noble* (5) ». Péronne a encore sa mère (6) et une sœur mariée qu'elle initie à son secret (7). Son frère T. (8) ou Th. (9) est une connaissance du poète (10) ; il a des domaines dans la Brie (11) ; il est aussi dans le secret de la correspondance de sa sœur. Celle-ci s'intéresse à la poésie et compose elle-même des vers.

Tarbé rapporte les événements racontés dans le *Voir Dit* à l'année 1348 (12), P. Paris — à 1363-1365 (13), de Mas-Latrie — à 1363-1364 (14). Les rares allusions historiques qui se rencontrent au cours du roman confirmeraient plutôt l'opinion de P. Paris. — Dans une lettre écrite la seconde année de son roman avec Péronne, vers la fin de juin et à l'occasion d'un voyage projeté chez sa dame, Machaut parle du danger qu'il y a à sortir de Reims, à cause des opérations de « l'Archiprestre et des Bretons ». Or, Arnaud de Cervol, l'archiprêtre en question, apparaît dans ce rayon avec ses

(1) H. Suchier, dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, xxi, p. 541-545.
(2) p. 266-267.
(3) *Œuvres compl.* (éd. citée), ball. 447, 493.
(4) p. 235.
(5) p. 181.
(6) p. 282.
(7) p. 204, 208.
(8) p. 204.
(9) p. 268.
(10) p. 240.
(11) p. 233.
(12) *G. de M.*, p. xiii et suiv.
(13) *Voir Dit*, p. xxvii.
(14) *La Prise d'Alex.*, p. xvii.

bandes au cours de l'été de 1363, en route pour la Lorraine où, vers cette date, s'était engagée la lutte entre Henri de Joinville et les ducs de Bar et de Lorraine. Arnaud qui, par sa femme, Jeanne de Châteauvilain, était étroitement lié avec la famille du comte de Vaudémont, et avait quelquefois agi de concert avec ce dernier, étant invité par le comte à prendre part à la campagne, avait accepté d'autant plus volontiers, qu'il ne demandait qu'à éloigner ses bandes des frontières de la Bourgogne. Le mouvement des « compagnies » de l'Archiprêtre commença en juin 1363 (1). L'expédition se prolongea tout l'été, et se termina, au bout de quelques mois, par le traité du 11 septembre.

En août de cette même année, Machaut, dans les plaintes qu'il exhale au sujet de ces bandes, parle de l'épidémie régnante. Il revient sur ce sujet dans une lettre datée du 17 (= 27, voir ci-dessous) octobre, où il fait savoir à Péronne qu'il a commandé à Paris un cadeau pour elle : « Je vous fais faire aucune chose à Paris, laquelle je ne puis avoir si tost que je cuidoie pour la mortalité (2) ». On voit par la suite que la dame ne reçut pas le cadeau : l'orfèvre chargé de l'exécuter avait succombé à la contagion (3). Tarbé croit que ces passages ont trait à la peste noire de 1348; mais la mention que fait Machaut de l'Archiprêtre nous ramène plutôt à l'épidémie de l'automne 1363, dont parle la *Continuation de Guillaume de Nangis* (4). Ces données chronolo-

(1) A. Chérest, *L'Archiprêtre. Episodes de la guerre de cent ans au XIVe siècle*, Paris, 1879, p. 223-224; Le P. H. Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de cent ans*, t. II, I (Paris, 1899), p. 473.

(2) *Voir Dit*, p. 265.

(3) *Ibid.*, p. 314.

(4) ...eodem anno 1363, in mense Julii et modicum ante usque ad festum sancti Lucae (le 18 octobre) sicut alias et post, fuit tanta mortalitas hominum Parisius et specialiter puerorum utriusque sexus et juvenum, et plus virorum quam mulierum, quod erat mirabile dictu etc. *Continuatio altera Chronici Guill. de Nangis* (dans le *Spicilegium* de L. d'Achery, nouv. édit. par Baluze, Martene et De la Barre, Paris, 1723, p. 130). La même épidémie sévissait déjà au cours de l'année 1362 dans l'ouest de la France. *Ibid.*

giques nous aideront à préciser certains détails et à comprendre d'autres allusions de ce roman.

Je reviens maintenant au récit du poète.

A la fin de l'été 1362, « un sien especial ami » (1) vient trouver Machaut à Reims et, lui remettant un rondeau de la part de la dame, lui explique la raison de cette démarche insolite. Le poète se sent vivement intéressé. Son imagination s'échauffe et le portrait que son ami lui fait de l'inconnue achève de le conquérir (2). Il s'empresse de lui répondre par un rondeau non moins galant.

A partir de ce jour une correspondance active accompagnée d'un échange de compositions poétiques s'établit entre les nouveaux amis. Machaut promet à Péronne de lui faire visite vers Pâques (3). Mais il se voit finalement obligé de différer l'entrevue jusqu'au jour d'un pèlerinage qu'il projette à certain sanctuaire des environs de Paris (4).

Après avoir une première fois retardé son départ à cause de l'insécurité des routes, il quitte enfin Reims (5) :

(1) = Henri ?, cf. *Voir Dit*, p. 195, 268, 282, 314.

(2) *Ibid.*, p. 4.

(3) *Ibid.*, p. 53, lettre n° VI. La lettre précédente est écrite par la dame. Machaut l'a reçue au mois d'avril 1363 ; mais comme Pâques de cette année tombait le 2 avril, l'indication de la p. 43 : « tout droit au mois d'avril » peut bien être une simple manière de parler.

(4) *Ibid.*, p. 68 ; cf. p. 66. Ce sanctuaire se trouvait

A ·ij· lieues pres dou manoir
Où ma dame devoit manoir.

Or, nous apprenons par les allusions des pp. 20 et 28 que la dame du poète résidait à Paris ou dans sa banlieue.

(5) Pour les bandes et les « compagnies » en Champagne entre 1360 et 1368 voy. M. Poinsignon, *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, Châlons-s.-Marne et Paris, 1885, I, p. 279 et suiv.

D'après les calculs de M. Hanf (*Ueber G. de Machauts Voir Dit* dans la *Zeitschr. für rom. Phil.*, t. XXII (1898), p. 173-176), Machaut a dû se mettre en route à la fin d'avril ou au début de mai. Cette opinion est, je crois, vraisemblable, si l'on ne tient pas compte de la date vague de la lettre V, dont nous avons parlé ci-dessus. Supposons que le messager de la dame se soit présenté chez le poète entre le 15 et le 17 mars. Si l'on considère que la distance entre Reims et Paris est de 4 journées et qu'entre la réception et l'envoi de chacune des lettres de V à X il s'est écoulé une moyenne de 4 jours, la dernière lettre, la Xme, doit être rapportée à la fin

Et m'en alay tout belement....
Tant fis que je vins à la ville,
Où plus avoit barat et guille
Qu'en ville où je fuisse onques mais (1).

La durée de ce voyage dépassa les prévisions de Machaut. Il eut, au cours de sa neuvaine, quelques entrevues avec Péronne. Puis, la neuvaine achevée, il prit congé d'elle et se rendit pour deux semaines à Crécy-en-Brie, près de Meaux, appelé par le Dauphin, alors en partie de chasse dans cette localité.

De Crécy, le poète retourne (le 11 juin) à Paris (2). Là, il convient avec sa dame d'aller à S[t]-Denis le lendemain : c'était le jour de la bénédiction du Lendit. Péronne était accompagnée de sa sœur et de sa cousine Guillemette. Après avoir rempli les devoirs de cette pieuse excursion, nos pèlerins quittent S[t]-Denis ;

.... puis nous venimes mengier
A une ville qu'on appelle
Partout à Paris La Chapelle (3).

Epuisée de fatigue, Péronne exprime le désir de s'y arrêter pour prendre un peu de repos. Mais l'affluence extraordinaire des visiteurs ne leur permit pas de trouver facilement un logement convenable. Après toute une série de tentatives inutiles, ils rencontrent enfin dans la rue un sergent en pointe de vin, qui, informé de l'objet de leurs recherches, les conduit chez un petit bourgeois, propriétaire d'une maisonnette tout au bout de la ville. Nos pèlerins exténués y reçoivent l'hospitalité. Mais on ne peut mettre à leur disposition qu'une chambre à deux lits, la seule qui reste libre. La sœur de Péronne s'installe dans l'un des deux lits, Péronne et Guille-

d'avril. Le poète se préparait alors à son pèlerinage ; mais, vu l'insécurité des chemins, il avait ajourné son départ, ce dont il avertit sa dame. Au bout de quelques temps, les circonstances ayant changé, il put se mettre en route. C'était, sans doute, vers le 28 avril. Par suite de ces contre-temps Machaut ne dut arriver chez Péronne que vers le commencement de mai.

(1) *Voir Dit*, p. 70.

(2) *Ibid.*, p. 142-143.

(3) *Ibid.*, p. 144. — La Chapelle — à quelques kilomètres de Paris.

mette dans l'autre. Quant à Machaut, il se décide à rester dehors. Mais les deux jeunes filles, Péronne surtout, insistent pour qu'il prenne place entre elles deux. Bien que la proposition fût quelque peu singulière, le poète, en dépit de ses protestations, dut quand même se soumettre à cette étrange fantaisie. Rien, d'ailleurs, ne permet de suspecter la parfaite innocence des intentions : notre poète commençait alors à atteindre un âge vénérable ; il avait la goutte et, de plus, il était borgne, comme il s'en plaint lui-même dans sa *Complainte* à Henri.

A trois heures de l'après-midi, nos pèlerins se réveillent et l'on sort en ville. Rencontrant à La Chapelle de nombreux amis et connaissances, ils passèrent gaiement le reste de la journée. Le soir, on soupa dans un beau verger ; on entendit de la musique, de doux lais, des entremets, des virelais, etc. A la nuit tombante, on reconduisit, à la lueur des flambeaux, les dames jusqu'à Paris (1).

Après ce pèlerinage, notre poète passa encore toute une semaine auprès de Péronne. Dans leur dernière entrevue (vers le 20 juin), elle lui remit une petite clef d'or : c'était la clef de son « tresor ». En échange, Machaut donna à la dame un anneau ; puis, prenant congé d'elle, il se mit en route, et après avoir heureusement échappé aux gens de l'Archiprêtre, il rentra à Reims.

A la suite de ce voyage, on constate une certaine accalmie dans l'existence de notre poète. Encore sous l'influence des émotions agréables qu'il vient de ressentir, il se plonge tout entier dans la composition de son *Voir Dit*, qui, d'après ses conventions avec la dame, devait être consacré tout entier à l'histoire de leur amour. Dans ce travail, le poète fut soutenu et inspiré par la correspondance qu'ils continuaient d'entretenir.

Cependant l'effort de l'imagination ne pouvait suppléer qu'à demi à l'absence des relations personnelles. Machaut désirait vivement revoir son amie. Bien qu'il eût des preuves

(1) *Ibid.*, p. 150-151.

évidentes que son secret était dévoilé (1), il lui proposa de venir à Reims, en compagnie de sa sœur, sous prétexte d'un pèlerinage à St-Nichaise, lui promettant qu'il irait l'attendre à la porte St-Antoine (2). Péronne de son côté invitait le poète à une rencontre sur les conditions de laquelle elle devait le renseigner en temps voulu. Deux longs mois s'écoulent sans que Machaut reçoive aucune nouvelle (3). Ce silence l'inquiète, le trouble, et les événements extérieurs augmentent encore les soucis qu'il lui cause. On retrouve dans le *Roi qui ne ment,* épisode intercalé dans le *Voir Dit,* quelques traces de ces dispositions mélancoliques. Il s'y plait à entremêler de détails personnels empruntés aux événements du jour les banalités qu'on rencontre dans les différents *Miroirs*.

En lisant cette composition, on se rappelle involontairement la *Complainte* de 1340, avec ses lamentations caractéristiques à propos des taxes, des impôts de tout genre, de la guerre et des ennuis qu'elle causa à l'auteur.

Mais une chose trop m'anoie,
Qu'on quiert tant à avoir monnoie,
Qu'il me faut paier quarantiesme,
Trentiesme, vintiesme, treiziesme,
Et aussi trois fois le disiesme,
Huitiesme, sisiesme, cinquiesme,
Et encore parle on du deusiesme,
Voire, par Dieu, et de centiesme;
Les blez et les vins sont faillis,
Dont li pueples est mal baillis,
Si que Dieus d'amont nous guerrie;
Et li Papes ne s'en feint mie.
Li diables atise la guerre,
Aussi fait li rois d'Engleterre.
Or y revint la Grant compaigne
Qui va jusques en Alemaigne.
Mais trop me plaing de l'Archiprestre,
Et des Bretons qui font le mestre,
Si que li païs est pilliés,
Tous gastés et tous essiliés.

(1) *Ibid.*, p. 202.
(2) *Ibid.*, p. 203-204.
(3) *Ibid.*, p. 212; cf. p. 221.

Aveuc ce li leu nous menguent,
Qui nous estranglent et nous tuent ;
Et s'est si grans mortalités
En bours, en villes et en cités,
Et tout par tout le plat païs,
Que chascuns en est esbahis.
N'ame n'oy qui ne prophetise
Pis pour le pueple et pour l'eglise...
Certes les dis plaies d'Egipte
Contre ce fu chose petite...
Mais toutes ces maleürtés...
Ne font à moy ne froit ne chaut.
Mais ce me fait pene et anoy
Que je ne voy ma dame et n'oy... (1)

Cet épisode du *Roi qui ne ment* est en même temps un avertissement à l'adresse du roi ou du régent.

Le 27 septembre, Machaut reçoit enfin la réponse qui s'est tant fait attendre, et la correspondance un moment suspendue reprend de plus belle (2).

L'automne approchait. La vie du poète à Reims était assez peu variée. La monotonie n'en était rompue que par de rares entrevues avec des amis, des connaissances et des protecteurs. Dans les lettres datées du mois d'octobre, Machaut parle des « gens du roy, de monseigneur le duc de Bar et pluseurs

(1) *Ibid.*, p. 222-224. Cf. les plaintes des motets XXI, 17 et XXII, 21 et suiv.

(2) La lettre XXVIII de la dame est datée du dimanche devant la mi-août. Elle comptait arriver à X. « dedans les octaves de la mi-août; car nous [Péronne et sa sœur] devons partir ce lundi prochain venant pour y aler ». La lettre XXIX, datée du 17 (ou 27, ms. 22545 de la Bibl. Nat.) septembre, dit qu'elle se trouva à X. depuis le 20 (ou 10, ms. cité) août. Par ailleurs, Machaut, p. 212 et 221 du *Voir dit*, écrit qu'il n'a pas reçu de nouvelles de sa dame depuis huit à neuf semaines. Cette affirmation semble être en contradiction avec les données chronologiques tirées des correspondances. Mais il me paraît qu'il n'y a pas lieu de prendre au pied de la lettre le dire de Machaut. — La lettre XXVIII a pu être écrite le 8 août; et comme le ms. 22545 est une copie qui mérite créance, les dates du 10 août et du 27 août fournies par lui peuvent être acceptées. La dernière de ces deux dates concorde parfaitement avec les données de la lettre XXXI : Machaut reçut la lettre XXIX la « vigile St-Michiel », c'est-à-dire le 28 septembre. Entre le 8 août et le 27 septembre, il s'écoula non pas huit, mais sept semaines.

autres seigneurs » de passage à Reims, qui étaient descendus chez lui ou lui avaient rendu visite (1).

Le 13 novembre, Péronne annonce à Machaut son changement de résidence et l'invite à venir la voir (« en une tres bonne ville »). Là-dessus le poète mande son secrétaire, qui se trouvait alors à trois journées de Reims. Le jour de son arrivée, 28 novembre (peut-être faut-il lire 25), fut marqué par une violente tempête que mentionne également la *Continuation de Guillaume de Nangis* (2). Le secrétaire de Machaut cherche à détourner son maître de son projet du voyage. Un ami du poète survenu sur ces entrefaites est aussi d'avis qu'il doit y renoncer ; il lui fait même sur les sentiments de la dame à son égard des révélations peu encourageantes (3).

A partir de ce moment là, il se produit dans les relations de Machaut avec son amie un brusque revirement.

Cette fin du roman présente bon nombre d'obscurités et de contradictions. C'est la dernière partie du *Voir Dit* qui a amené certains auteurs à mettre en doute toute cette histoire d'amour; elle ne renferme, en effet, que peu de faits intéressants, et par contre s'étend très longuement sur la psychologie des sentiments amoureux.

Comprenant que l'ardeur de Machaut s'est refroidie, Péronne tente de se justifier. Le poète hésite longtemps avant de s'expliquer à son tour ; ce n'est qu'au bout de huit mois qu'il lui écrit en exposant les raisons de sa conduite. Celle-ci se défend ; elle veut à tout prix se réconcilier avec le poète ; elle a recours à l'intervention d'un prêtre, leur commun ami. Le poète cède, la dame triomphe et, pour gage d'amour, lui envoie en cadeau « un joiau de son tresor. » Cependant la correspondance ne fut pas reprise. Machaut renvoya même

(1) p. 259 ; cf. p. 262 et 265. Machaut veut expliquer par là pourquoi, pendant les derniers temps, il a relativement peu travaillé au *Voir Dit*. Je comprends mal le changement de la date de la lettre XXXIII proposé par P. Paris (cf. Hanf, *art. cité*, p. 190-191). Quant aux lettres suivantes, le n° XXXIV doit porter la date du 28 (au lieu du 18) et le n° XXXV celle du 27 (au lieu du 17) octobre.

(2) *Edit. citée*, p. 132.

(3) *Voir Dit*, p. 297 et suiv.

à Péronne « la clef du tresor » qui lui avait été confiée jadis. Et c'est par ce geste que finit le roman (1).

(1) Je reviens sur certains détails des faits exposés ci-dessus.

Le 23 ou le 28 novembre 1363, Machaut recueillit des renseignements nouveaux intéressant ses relations avec la dame de son cœur. Cette circonstance explique la suite de son récit.

Les informations reçues par lui au sujet de Péronne furent confirmées au cours de son voyage chez le Dauphin (fin décembre 1363). « Par mons et plaines » est plutôt une fiction poétique ; mais s'il faut y voir un incident authentique, le détail peut être expliqué par ce fait que l'invitation reçue par Machaut venait d'un personnage auquel il était difficile de rien refuser :

> Chascuns un escrabot (corrigez : estrabot = estribot ?) m'en rue
> En disant et par moquerie :
> « Je voy tel qui a bel amie » (p. 307)

Atterré par ces révélations le poète

> Si demora en sa maison
> Jusqu'à la nouvelle saison,
> Qu'onques vers elle n'envoya
> Ne lettre escripte ne ploia... (p. 308)

On peut entendre ceci, non pas d'un séjour ininterrompu à Reims, mais d'une suspension temporaire de correspondance. Machaut évidemment ne fait pas entrer en ligne de compte la lettre (nº XLI) datée dans le roman du 13 novembre et qui semble devoir être rapportée à une date ultérieure, vu qu'elle est une réponse au nº XXXIX et qu'il y est question d'une entrevue avec Péronne après la Saint-André, c'est-à-dire le 30 novembre.

La partie du récit qui suit jusqu'à la p. 313, y compris la lettre XL, anticipe sur les événements et raconte des faits qui se rapportent à l'hiver 1363 et au printemps 1364. Avec les données précédentes nous arrivons aux résultats suivants :

Le 2 février, Péronne reçut de nouvelles de Machaut (pas nécessairement par une lettre, comme le suppose M. Hanf). Elle lui écrivit, en faisant porter sa lettre par le secrétaire du poète ; n'ayant pas reçu de réponse, elle lui envoya une nouvelle lettre, la lettre XL, datée par erreur du 13 novembre (elle est en réalité du mois de février ou de mars suivant).

Machaut répond par la lettre XLII, datée du 16 juin. (Dans l'intervalle, à en juger par la lettre XLIII de Machaut, le poète envoya chez sa dame « un vallet », qu'elle ne vit pas d'ailleurs). Cette date du 16 juin est confirmée par ce détail de la lettre que le poète n'avait pas pu se remettre à son *Voir Dit* depuis Pâques (en 1364 Pâques tombait le 24 mars). Le ton de cette lettre est assez sec ; Machaut, ne voulant pas parler sur le fond de l'affaire, s'étend sur des détails secondaires (secret de correspondance, etc). Péronne lui répond le 10 octobre (nº XLIII) et explique « la rudesse », de sa précédente lettre (nº XL) par le trouble et l'affliction où l'ont plongée les récents incidents. Elle fait des reproches au poète et lui renvoie sa dernière lettre (nº XLII), le suppliant d'oublier le passé.

Il est difficile de débrouiller les dates des lettres qui suivent. Environ

V

Ces trois années, Machaut, sauf quelques courtes absences, les passa tout entières à Reims. Là, au cours de l'année mémorable de sa rupture avec Péronne, il assista au couronnement de Charles V (19 mai 1364). Le passage de la *Prise d'Alexandrie*, qui se rapporte à cet événement, nous laisse l'impression qu'il est le résumé des souvenirs d'un témoin oculaire :

Coronnez à Reins la cité
Fu (Charles V) le jour de la Trinité
L'an mil ·ccc· ·lxiiij· ,
N'i vueil riens mettre ne rabattre.
Là ot moult riche baronnie,
Et moult noble chevalerie,
Et tant qu'on ne porroit trouver
Nuls milleurs ou bien esprouver...
Li roy, pour qui ce livre fais,
Y fu, et moustra tous ses fais,
Au roy et à sa baronnie... (1)

C'est dans cette circonstance que Machaut se rencontra pour la première fois avec Pierre de Lusignan, alors occupé de l'organisation d'une croisade.

Ce prince entreprenant et hardi devait lui rappeler un autre héros, Jean de Luxembourg son ancien maître.

Dans l'intervalle entre 1364 et 1369, et plus probablement au printemps 1364, Machaut compose son *Dit de la Marguerite*. Il y parle au nom du roi Pierre, amoureux d'une certaine « Marguerite », et exprime à la noble dame les sentiments du

deux semaines après, c'est-à-dire à la fin du mois d'octobre, arrive chez Machaut un prêtre de ses amis, « en l'art de logique maistres ». Il expose au poète l'état de la question et lui transmet une lettre de Péronne (n° XLIV), datée du 8 mars (1365). Le poète y répond le 10 avril (n° XLV); mais la lettre confiée à ce même intermédiaire ne partit que le 1er mai.

La dernière lettre de la dame (n° XLVI) ne porte pas de date et son contenu ne fournit aucune donnée à ce sujet. Dans la lettre XLV (p. 365), Machaut avait annoncé qu'il terminerait son *Voir Dit* dans deux semaines. Nous ne savons s'il y réussit ; mais, en tout cas, il dut l'achever dans le courant de 1365.

(1) Ed. de Mas-Latrie, p. 25.

prince pour elle. Marguerite était alors un nom très répandu, ce qui avait mis en vogue la fleur qui le symbolise. Tous les poètes du temps célèbrent cette petite fleur « qui n'a point d'orgueil, humble et de courtois accueil » (1).

Il faut rapporter à cette même période la *Complainte* « Sire à vous fais ceste clamour », écrite au cours d'un hiver compris entre 1363 et 1366. Tarbé en place la composition entre 1351 et 1356 (2).

Le *terminus post quem* est précisé par la mention du cadeau du comte de Tancarville. Or Jean de Melun, qui portait ce titre, ne fut fait comte que le 4 février 1351 (3). La mention que le poète fait des « pilleurs » indiquerait plutôt la période qui suit la bataille de Poitiers, alors que les bandes de malandrins ravageaient le pays. S'il en est ainsi, la mention de Tancarville nous fournit un *terminus post quem* encore plus précis. Ce comte, en effet, partagea la captivité du roi Jean jusqu'à la paix de Brétigny (4); il était resté en Angleterre à titre d'ôtage, conformément à la clause I du traité. Mais en 1361 nous le trouvons déjà chargé d'une mission en Bourgogne, et l'année suivante, il faisait, avec le roi, le voyage d'Avignon. En 1364, le comte était de nouveau à Londres auprès du roi mourant, d'où il ramena sa dépouille mortelle en France. En mai de la même année, il prit part au sacre de Charles V à Reims.

La mention de la « bosse », c'est-à-dire des bubons de la peste, signes avant-coureurs d'une mort certaine, semble plutôt un écho d'impressions récentes. Les chroniqueurs signalent tous la « magna mortalitas » de 1363 (automne et hiver). L'année 1364 sera donc le *terminus quo* ou le *terminus post quem* de la composition de la pièce.

(1) Pierre de Lusignan fit construire aux environs de Nicosie un château qu'il nomma la Marguerite. Voy. *La Prise d'Alex.*, p. 258-259.

(2) *G. de M.*, p. 78; cf. p. 197.

(3) Voy. le *Dictionnaire de la noblesse* par De la Chenaye-Desbois et Badier, t. XVIII, col. 782 et suiv.

(4) Pour les détails suivants voy. *Les Chroniques de Saint-Denis* p. p. P. Paris, V 543; VI 33, 152, 171, 225, 227; *Chronique des quatre premiers Valois* p. p. S. Luce, p. 148-149; *Froissart*, éd. de Kervyn de Lettenhove, VI 361, 394; XVII 404; VII 2.

Elle est adressée au roi. A s'en tenir aux données ci-dessus, on pourrait indifféremment identifier le roi en question avec Charles de Navarre, Jean II ou Charles V. Mais il ne peut être question de Charles le Mauvais, attendu que ce prince, de 1361 à 1371, séjourna constamment dans le Midi. D'ailleurs ce qui a été dit plus haut des relations de Machaut avec le roi de Navarre vers cette période (à partir de 1358) ne favorise guère la première hypothèse. Restent les deux autres. Si Machaut s'adressait au roi Jean, la *Complainte* aurait pu être écrite au cours du dernier hiver que ce roi passa en France (il partit pour l'Angleterre vers la Noël) (1). Le continuateur de *Guillaume de Nangis* (2) nous raconte que cet hiver fut extraordinairement rigoureux : Machaut aurait eu par conséquent raison de s'en plaindre. Si au contraire la *Complainte* est adressée à Charles V, elle a dû être composée avant la période 1365-1366, parce que, vers cette époque, l'activité des bandes s'était considérablement ralentie (3).

Le 17 janvier 1369, Pierre de Lusignan, le roi de Chypre, ce dixième preux comme l'appelle Machaut, tomba sous le poignard d'un assassin. Ce prince, le dernier des mécènes couronnés de notre poète, était à ses yeux le chevalier idéal, l'intrépide adversaire de la gent sarrazine, le digne successeur de Godefroy de Bouillon et le dernier représentant de l'idée des croisades. Son expédition contre les mécréants et sa fin tragique l'avaient mis en évidence. Machaut, qui le connaissait personnellement et possédait sur ses faits et gestes des renseignements nombreux et précis, ne voulut pas que l'exemple d'un tel héros passât inaperçu, ni que son nom tombât dans un injuste oubli. Il se mit donc aussitôt à l'œuvre et composa en son honneur un long poème historique, le dernier qui soit sorti de la plume de ce poète ingénieux et fécond. Ce poème a pour sujet l'expédition d'Alexandrie (1365). Mais son cadre est plus vaste : il embrasse, avec les événements préliminaires

(1) *Contin. Guill. de Nang.*, éd. citée, p. 132.

(2) *Ibid.*

(3) Le P. Denifle, *ouvr. cité*, II, p. 476 et suiv.; Chérest, *ouvr. cité*, p. 293; Poinsignon, *loc. cit.*

de la campagne, les épisodes de la lutte de Pierre contre les barons de Chypre, qui amenèrent la mort de ce prince (1).

Le récit de Machaut vise surtout à l'exactitude et à la précision, et l'on peut dire que, dans l'ensemble, l'auteur atteint son but. En dehors de ses souvenirs personnels, il fait appel à ceux de ses compatriotes champenois qui ont servi Pierre en Chypre et en Orient (2); ils lui ont fourni sa principale documentation. Historiquement parlant, la partie la plus faible est la fin ; elle repose sur des renseignements vagues et incertains, trop souvent puisés à des sources suspectes. Mais la figure du héros n'en a que plus de relief sur ce fond vaporeux; elle nous apparaît telle que se la représentait l'imagination de l'auteur.

La *Prise d'Alexandrie*, œuvre du poète vieillissant, dut nécessairement, à cause de son étendue et sa complexité, lui demander beaucoup de temps et de travail ; elle ne fut vraisemblablement achevée que vers 1370.

La dernière période de la vie de Machaut échappe presque complètement à nos recherches.

En 1372, son nom figure dans un accord conclu entre Jean, archevêque de Reims, et le chapitre « que compositio Johannina dicitur » : *Item, de jurisdictione domorum et mansionum canonicorum remensium, dicimus et declaramus, quod capitulum domos habet in claustro, et decem extra claustrum.* Parmi ces dix maisons, nous retrouvons celle qu'habitait notre poète : *domum in qua inhabitat Guillermus de Machaudio, sitam prope Pourcelettam, et retro domum (dicti) magistri Stephani* [*de Sancta Margarita*] (3).

Nous apprenons par la ballade 127 d'Eustache Deschamps que ce dernier, se trouvant en mars ou avril 1375 à Bruges, fut chargé par Machaut de présenter à Louis de Male, comte de Flandre, le livre du *Voir Dit*, accompagné d'une lettre de son auteur. Deschamps s'acquitta fidèlement de sa mission

(1) Voy. Jorga, *ouvr. cité*, p. 385 et suiv.; de Mas-Latrie, p. XXI et suiv.
(2) Sur Jean de Reims voy. la *Prise d'Alex.*, p. 180.
(3) Varin, *Arch. administr.*, III, p. 369.

et lut, en présence d'un auditoire de grands seigneurs, un passage du poème (v. 334 et suiv.). Il en rend compte à son maître dans la ballade citée (Voy. G. Raynaud, *Œuvres d'E. D.*, XI, p. 22).

On adopte généralement, à la suite de Tarbé (1), comme date de la mort de Machaut, l'année 1377 (avril). Cette date, qui paraît assez vraisemblable, exige quelques explications. Tarbé l'a tirée des *Dignités et prébendes de l'église de Reims* par Jean-Hermann Weyen (mort vers 1732), manuscrit conservé dans la Bibliothèque de la ville de Reims. On y lit fol. 284 r° : *Obiit canonicus Remensis.... (sic) april. 1377.* Le manuscrit n'indique pas la provenance de ce renseignement. Il peut être tiré d'un document aujourd'hui perdu. Selon M. Demaison, Weyen est un auteur consciencieux, qui a travaillé d'après les sources et mérite toute confiance.

Dans un acte du 3 août 1411 (2), on lit que notre chanoine avait fait à la cathédrale de Reims une fondation de messe, qui devait être acquittée chaque samedi à l'autel dit de la Rouelle.

Eustache Deschamps, pleurant celui qui « l'a nourri », le qualifie de « noble poète et faiseur renommé ». La mort de ce chantre d'amour fut un deuil cruel (3) pour la poésie comme pour la musique (4) :

> Tous instrumens l'ont complaint et plouré,
> Musique a fait son obseque et ses plours,
> Et Orpheüs a le cors enterré.

A ce triste événement, Deschamps a consacré deux ballades (n°s 123 et 124), qu'il envoie le 28 mai 1377, jour de la Fête-

(1) *G. de M.*, p. XXXIV.

(2) *Archives de la ville de Reims*, fonds du Chapitre, G 357, n° 20 (communication de M. Demaison). L'épitaphe latine « qui signalait la tombe du poète dans la cathédrale de Reims » est citée par Tarbé, *G. de M.*, p. 184-185.

(3) *Ed. citée*, t. III, 259.

(4) *Ibid.*, II, 208, v. 298 et suiv.

Dieu, à une de ses amies, religieuse dans un couvent des Andelys. En souvenir de son maître, il supplie l'héroïne du *Voir Dit* de lui permettre de devenir, à son tour, son « loyal ami » et d'alléger ainsi sa douleur :

> Hé, Peronne, qui estes mes secours,
> Qui en tous cas bien fistes à mon gré,
> Ore vous pri que me soiez recours.
> En recevant mes piteuses clamours,
> Me recreez, se il vous plaist ainsi
> Que je soie vostre loial ami (1).

Sa requête dut être froidement accueillie, car dans une autre ballade adressée à une certaine dame Gauteronne, dont il sollicite l'appui, il déclare avoir « failli à Péronne » (2).

Machaut le premier, et de la façon la plus nette, résume dans son œuvre les nouvelles tendances poétiques de la France du Nord. Rien d'étonnant à ce que ses contemporains l'aient considéré comme un réformateur.

Les *Règles de la seconde rhétorique*, traité anonyme composé dans le premier tiers du xv[e] siècle, disent, en parlant de lui, qu'il fut « le grant retthorique de nouvelle fourme qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lays d'amours (3) ».

Il appartient non moins à l'histoire de la musique qu'à celle de la poésie. Mais l'appréciation de ses œuvres musicales et de leur importance, à cet autre point de vue de l'art au quatorzième siècle, ne rentre pas dans le cadre de notre étude. Contentons-nous donc de suivre la trace du chef d'école dans l'évolution poétique qu'il a inaugurée.

Deschamps est entré le premier dans la voie nouvellement ouverte ; on ne peut nier qu'en tant que poète, il ne soit aussi l'élève de celui qui « l'a nourri ».

L'influence de l'initiateur sur Christine de Pisan (4) n'est

(1) Ball. 447.

(2) Ball. 493.

(3) Dans le *Recueil d'Arts de la seconde rhétorique*, p. 12.

(4) Le *Jugement du roi de Bohême* a le même *caudatus rithmus continens* des Traités latins de versification. Cf. G. Mari, *I Trattati medievali di ritmica latina*, p. 15, 20, 26, 32, etc.

pas moins évidente ; elle se fait surtout sentir dans le *Dit de Poissy*, ainsi que l'a parfaitement démontré Mad[e] Annie Reese Pugh (1).

Et ce n'est pas seulement en France qu'il trouvait des admirateurs ; on le connaissait à l'étranger.

Une notice publiée dans la *Romania* (2) par M. Morel-Fatio rappelle à ce propos les *Memorias para ayudar á formar un diccionario critico de los escritores catalanes* de Torres Amat. Cet ouvrage cite 1° un « *Libre appellat Mechant ó Mechaud* », anno 1367, et 2° la mention « de ce très bel et bon livre » dans le billet suivant, adressé par la reine Yolande, femme de Jean I d'Aragon, à son cousin le comte de Foix (3) : « Car cosi, Reebuda havem vostra letra ensemps ab lo libre molt bell é bo de Guillem Maixant quens havets trames, e lo qual vos entenem remetre com lo haurem acabat de legir. Dada a Montçó a XVIII dies de juny mil trescents vuytanta et nou ». Le nom de notre auteur est altéré dans ces deux citations, qui malheureusement ne nous renseignent pas sur la contenu du livre qu'elles concernent.

Le marquis de Santillane, au contraire, dans une lettre au connétable de Portugal où il énumère, entre autres écrivains, cinq célèbres poètes français (Johan Lorris, Copinette, Michant, Oton de Grandson et Alen Charrotier) dit que « Michante escrivió asymesmo un grand libro de baladas, canciones, rondeles, lays, virolays, é asonó muchos dellos » (4).

Le nom de Machaut se trouve aussi plus ou moins altéré chez les écrivains français dès le XV[e] siècle. Martin le Franc, dans son *Champion des dames* (1440-1442) (5), rapporte le témoignage du poète en faveur de cette thèse qu'un amant

(1) *Romania*, XXIII, p. 581 et suiv.

(2) t. XXII, p. 275-276.

(3) Je retrouve cette indication dans R. Beer, *Handschriftenschätze Spaniens*, Vienne, 1894, p. 91-92.

(4) *Obras de don Jñigo de Mendoza marqués de Santillana* par don Amador de Los Rios, Madrid, 1852, p. 9, cité par M. A Piaget dans la *Romania*, XXI, p. 616 et par A. Ambros, *Geschichte der Musik*, t. II (1864), p. 232.

(5) A. Piaget, *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, Lausanne, 1888.

ne doit jamais trahir son serment (1). Pour le prévôt de Lausanne, Machaut est « un gran musicien et rethoricien » (2). Mais dans les diverses éditions du *Champion*, partout où il est question de Machaut, on trouve imprimé Michant, forme qui se rapproche de celle en cours au-delà des Pyrénées (3).

On voit que le souvenir du poète commençait à s'effacer.

Le roi René, dans son *Cuer d'amour espris*, place le tombeau de Machaut, « poète renommé », à côté de celui d'Ovide, un autre poète de l'amour : « [La tombe] estoit.... toute faicte d'argent fin, et à l'entour avoit escript en esmail bleu, vert et viollet, chançons bien notées, virelais, servantois, lais et motets, en divers façons ; et pareillement avoit escript en forme d'épitaphe (4) :

> Guillaume de Machault, ainsi avoye nom,
> Né en Champaigne fuz, et si euz grant renom
> D'estre fort embrazé du penser amoureux
> Pour l'amour d'une voix, dont pas ne fuz heureux
> Ma vie, seulement tant que je la peusse voir.
> Mais pour ce ne laissay, pour vous dire le voir,
> Faire ditz et chançons tant que dura ma vie,
> Tant avoye forment de lui complaire envye,
> Et tant que cuer et corps asprement lui donnay,
> Et fis mainte balade, complainte et virelay.
> Et incontinent voir je rendi à Dieu l'ame,
> Dont le corps gist ycy en bas soubz ceste lame.

(1) Ms. fr. 12476 de la Bibl. Nat., fol. 79 v° : Comment l'amant ne doibt aulcunement sa promesse fausser. Et sur ce du jugement Machault.

(2) *Ibid.*, en marge.

(3) Voy. G. Paris dans la *Romania*, xvi, p. 409.

(4) Edition de Quatrebarbes, t. iii, p. 129.

LES MANUSCRITS

I

Les manuscrits de Machaut qui nous sont parvenus se rangent en deux catégories : d'un côté, ceux qui ne contiennent que des pièces séparées ; de l'autre, ceux qui nous donnent l'ensemble de ses poésies — ensemble plus ou moins compréhensif, selon la date plus ou moins ancienne où s'arrêta la confection du recueil.

C'est à l'auteur lui-même qu'est due la réunion complète de ses œuvres. Au printemps de 1363, il écrivait à sa dame (1) :

« Ma tres souveraine dame, je vous eusse porté mon livre pour vous esbatre ; mais il est en plus de ·xx· pièces ; car je l'ay fait faire pour aucun de mes seigneurs ; si que je le fais noter, et pour ce il convient que il soit par pieces. Et quant il sera notés, je le vous porteray ou envoieray, s'il plaist à Dieu ».

Divers manuscrits, tels que les n°s 1584, 9221, 22545-46 de la Bibl. Nat., présentent en effet plus de vingt sections, dont quelques-unes consacrées aux notations musicales. Exécutés par d'habiles écrivains, ornés (surtout le ms. 1584) de charmantes miniatures dues aux pinceaux d'artistes consommés, nul doute que ces chefs-d'œuvre de calligraphie ne fussent destinés par le poète à ces généreux et puissants protecteurs qu'il nous a fait connaître. Lui-même avait tracé le plan du recueil et fixé l'ordre des pièces qui le composent. Cet ordre est identique dans tous les exemplaires des œuvres complètes, et la table du ms 1584 porte en tête ce témoignage décisif : « Vesci l'ordenance que G. de Machau vuet qu'il ait en son livre. »

Que cette collection, augmentée au fur et à mesure des dernières productions du poète, existât déjà vers le début de la période 1360-1370, c'est ce que constate évidemment le passage du *Voir Dit* cité plus haut. A cette même période appartient l'exemplaire du duc de Berry (Bibl. Nat., ms. 9221). Le ms. 218 de Berne porte dans l'*explicit* suivant, peut-être transcrit de l'original, la date précise d'avril 1371 :

(1) *Voir Dit*, p. 69.

Explicit. Ou mois d'avril,
Qui est gay, cointe et gentil,
L'an mil ·ccc· ·lx· et ·xi·
D'avril la sepmaine seconde,
Acheva à ·i· vendredi
Guiot de Sens cest livre ci.
Et le commença de sa main,
Et ne fina ne soir ne main
Tant que il eut l'euvre acomplie.
Louée soit la Vierge Marie.

Voici, à ma connaissance les manuscrits qui nous ont transmis les œuvres de Machaut :

Paris, *Bibl. Nationale* (1),	fr.	843	— *A**	(2)
— —	—	881	— *B**	(3)
— —	—	1584	— *C**	(4)
— —	—	1585	— *D**	(5)
— —	—	1586	— *E**	(6)
— —	—	1587	— *F**	(7)
— —	—	2165	— *G*	(8)
— —	—	2230	— *H*	(9)
— —	—	6221	— *I*	(10)
— —	—	9221	— *J**	(11)
— —	—	22545-46	— *K**	(12)

(1) Voy. pour la description des mss. de la Bibl. Nat. : P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, VI, p. 447 et suiv., VII, p. 74 et suiv. ; le *Catalogue imprimé des mss. franç.* de la B. N. ; de Mas-Latrie, *La Prise d'Alexandrie*, p. XXVIII.

(2) Anc. 7221. Vélin. XV s.

(3) Anc. 7235. Vélin. XV s. Miniatures.

(4) Anc. 7609. Vélin. XIV s. Miniatures.

(5) Anc. 7609¹, Colbert 835. Papier. XV s.

(6) Anc. 7612. Vélin. XV s. Miniatures.

(7) Anc. 7612², Cangé, 70. Vélin. XIV s Miniatures. On trouve au commencement et à la fin de ce volume de nombreuses annotations et des recherches historiques par Cangé. En bas de la dernière colonne une note effacée : Ce livre est à maistre Jehan | Desertement Chanoine de Renes.

(8) Anc. 7989. Vélin. XV s. Miniatures. Fol. 64 r° — 95 r° : *Le Jugement du roi de Bohéme*.

(9) Anc. 8009. Vélin. XV s. Miniatures. Fol. 27 v° — 61 r° : *Jugement d'amour (= le Jugement du roi de Bohéme)*.

(10) Nouvelles acquisit. fr., anc. Barrois 523. Voy. sur ce manuscrit le t. II des *Œuvres complètes d'Eust. Deschamps* (éd. de la Soc. des anc. t. fr.), p. XVII-XLIV et t. X, p. II et suiv. (M. G. Raynaud). — Une série des pièces lyriques de G. de Machaut.

(11) Anc. 7609². Vélin XIV. Miniatures. Exemplaire de Jean, duc de Berry, fils de Charles V.

(12) 2 volumes. C'est le ms. des Carmes déchaux de Paris. La Vall. 25 *bis*. Vélin. XIV s. Miniatures.

Paris,	*Bibl. de l'Arsenal*	—	683 —	*L*	(1)
—	—	—	5203 —	*M**	(2)
—	*Bibl. du Marquis de Vogüé*		—	*N**	(3)
Arras,		fr.	897 —	*U*	(4)
Chantilly,		—	1047 —	*O*	(5)
Clermont-Ferrand,		—	249 —	*P*	(6)
Berne,	*Bibl. de la ville,*		A 95 —	*Q*	(7)
—	—		218 —	*R**	(8)
Bruxelles,			—	*Y*(?)	(9)
Modène,	*Bibl. Estense,* fonds lat. 568 = IVD5		—	*S*	(10)
Stockholm,	*Bibl. royale,* franç. LIII		—	*T*	(11)

(1) Voy. pour les deux mss. de la Bibl. de l'Arsenal le *Catalogue* de Henry Martin (Paris, 1886). Parchemin. Fol. 213-214 — fragments des lais de Machaut. XV s. (anonymes).

(2) Parchemin. XIV s. Au f° 161 v° une note très effacée : Cest liure est à mon tres redoubté seigneur monseigneur le conte du Perche, et fut escript à Bellesme. — Miniatures.

(3) Vélin. XIV s. Miniatures. Quelques rectifications et additions à la description qui en a été donné par de Mas-Latrie *(La Prise d'Alexandrie,* p. XXIX) :
fol. 296 v° — *Ci commencent les Baladez* (= les b. notées).
fol. 316 v° — *Ci commencent les Rondiaux* (= r. notés).
fol. 322 v° — *Ci c. les chansons baladées c'on claimme virelais* (v. notés).
fol. 334 r° — *Le double hoquet.*
fol. 336 r° — *La prise d'Alexandrie* (le titre manque).

(4) XIV s. (cf. le *Catalogue* in-4° de Quicherat, n° 587). Fol. 152 : *Le Jugement du roi de Bohême,* copie de « Jehan Désiré, notaire de la court d'Arras ». Voy. les *Mémoires de l'Académie d'Arras,* t. 33 (Arras, 1861), p. 303 et suiv. *(Notices et Extraits de livres imprimés et manuscrits de la bibl. de la ville d'Arras).*

(5) Vélin. XV s. Fol. 18 v° et 54 r° — fragments des poésies lyriques de Machaut. Voy. *Chantilly, Le cabinet des livres. Manuscrits* (Paris, 1900), II, p. 277 et suiv.

(6) Fol. 85 v° : *Le Dit de la Harpe.* Voy. *Bulletin* de la Soc. des anc. t. fr., 1889, p. 114.

(7) *Le Confort d'ami.* Voy. H. Hagen, *Catalogus codicum bernensium* (bibliotheca Bongarsiana), Bernae, 1875.

(8) Vélin. XIV s. (Cf. l'*explicit*). Miniatures. Voy. H. Hagen, *ouvr. cité.*

(9) *Catalogue des mss. de la Bibl. royale des ducs de Bourgogne,* Bruxelles et Leipzig, 1842, t. I, p. CCLXXXVII, col. I : Guillaume Machaud — *Ses œuvres* = n° 204 du *Catal.* de Franquen = n° 54 de l'*Inventaire* de Viglius. Absent dans l'inventaire actuel de 1839.

(10) Parchemin. XV s. Pièces lyriques isolées de Machaut (anonymes). Voy. Camus, *Notices et extraits des mss. français de Modène antérieurs au XVI° s.* dans la *Revue des langues romanes,* 1891, p. 169 et suiv. ; cf. aussi A. Cappelli dans *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare,* disp. XCIV (Bologna, 1868).

(11) Papier. XV s. Fragments des poésies lyriques de Machaut. Voy. G. Stephens, *Förteckning öfver de förnämsta brittiska och fransyska handskrifterna uti kongl. Bibliotheket i Stockholm,* Stockholm, 1847, p. 155.

On trouve encore des fragments et citations de ces poésies dans :

Alain Chartier, *Œuvres* (p. p. Duchesne). — *V* (1).

E. Deschamps, *Art de Dictier* (p. p. G. Raynaud, t. VII, p. 286-287). — *W* (2).

Règles de la seconde réthorique (p. p. E. Langlois). — *X*.

Signalons enfin quelques autres manuscrits qui ont leur importance pour l'étude de notre poète :

Paris, *Bibl. de l'Arsenal*, fr. 3297 — *d* (3). C'est une copie du ms. 1585 de la B. N. par La Curne de Sainte Palaye.

Carpentras, ms. fr. 1259, renfermant, entre autres, une notice sur des poésies manuscrites de G. de M. qui se trouvent dans la Bibl. de M. de La Vallière. Ecriture de l'abbé Rive. — *k* (4).

Vienne, *Bibl. impériale*, ms. 19240. — z^1 (5).
ms. 19289. — z^2 (6).

Parmi les textes mentionnés ci-dessus, méritent une attention toute spéciale : 1° les collections complètes, 2° celles des collections incomplètes qui expliquent la formation des premières. Ces manuscrits sont ici marqués d'une astérisque.

Dans l'une ou l'autre de ces catégories rentrent les copies suivantes : *ABCDEFJKMNR*. D'après leur contenu, il sera facile d'établir les rapports qui les unissent. Je crois donc utile de donner d'abord un tableau des rubriques principales.

(1) Paris, 1617.

(2) *Œuvres complètes* (Soc. des anc. t. fr.), t. VII.

(3) Voy. le *Catalogue* de Henry Martin, III, p. 312. — Cf. le ms. 7079 de la Bibl. de l'Arsenal, contenant des *Notices sur la vie et les œuvres des anciens poètes français* par E. Barbazan ; Machaut — p. 165 et suiv.

(4) Voy. le *Catalogue général des mss. des bibl. publ. de France*, vol. *Carpentras*, p. 650.

(5) Simon von Molitor, *Biographische und kunsthistorische Stoffsammlungen zur Musik in Œsterreich*. Ce *Recueil* contient entre autres une *Notice sur la vie et les œuvres de Machaut*, qui n'est qu'un résumé des études de Le Beuf, de Caylus, de Rive, de Fétis et autres.

(6) *Collectio operum musicorum generis sacri et profani a* Simone Molitor *collectorum et maximam partem etiam exaratorum* (Titre du *Catalogue* de la Bibl. Palatine), en collaboration avec R. Kaudelka et R. Kiesewetter. Ce *Recueil* renferme, entre autres, toute une série des compositions de Machaut mises en musique, de ballades, de rondeaux, de virelais, etc., tirées du ms. *K*. Voy. fol. 1-2, 5, 8, 9, 12, 26, 28, 29, 30, 31.

	K	*C*		*M*
1	le Prologue	1		
2	le Dit du Verger	2	2	
3	le Jugement du roi de Bohême	3	3	
4	le Jugement du roi de Navarre	4		
			4	le Lai de pleur
			5	la Chanson désesper
5	le Remède de Fortune	5	6	
6	le Dit du Lion	6	7	
7	le Dit de l'Alérion	7		
8	le Confort d'ami	8	8	
9	le Dit de la Fontaine amoureuse	9	9	
10	le Dit de la Harpe	10	10	
11	le Voir Dit	14	14	fragm.
12	le Dit de la Marguerite	12		
13	le Dit de la Rose	16	16	
14	Les biens que ma dame me fait....	17		
15	la Prise d'Alexandrie	15		
16	la Louange des dames	11	1	
17	les Complaintes	13		
18	le Dit du Lis et de la Marguerite			
19	les Lais	18	11	
20	les Motets	19		
21	la Messe	20		
22	les Ballades notées	21		
23	les Rondeaux notés	22		
24	les Virelais notés	23		
			12	le Chastel d'amour
			13	Anagramme
			15	Coq-à-l'âne
			17	le Dit du Cerf blanc

R	D	N	J	B	F	E	A
			1	1			
2	2	2	3		2	4	1
3	3	3	5		3	1	2
	4	4	6		4		3
4	5	5	7				4
5							
6	6	6	4			2	5
7	7	7	8			5	6
	8	8	9			3	7
8	9	9	11				8
9	10	10	10				9
10	11	11	12				10
14 fragm.			18				
							11
	18	18	19				
1	1	1	2	2 fragm	1	6	12
11	12	12	13			9	13
	13	13	14			11	
	14	14	17				
	15	15	15			8,10	14
	16	16	14			10	15
	17	17	16			7,10	16
12							
13							
15 Fragm. en vers							
16 Fragm. en vers							

L'examen comparatif des collections complètes permet de constater, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'unité du plan qui a présidé à leur confection, sans que l'aient en rien modifié les additions successives qu'elles ont pu recevoir.

Ce plan présente deux grandes sections : les œuvres poétiques d'une part, de l'autre les compositions poético-musicales ou purement musicales. Dans ce dernier groupement, les morceaux sont rangés d'après leur degré de complexité ; dans le second qui ne comprend guère que des *Dits*, ils suivent en somme l'ordre chronologique, ainsi que je l'ai déjà fait observer. Indiquons ici les principaux avec leurs dates, selon le rang que leur assignent les manuscrits.

Dit du Verger — une des premières compositions du poète.

Jugement du roi de Bohême — avant 1346.

Jugement du roi de Navarre — 1349.

Remède de Fortune — avant 1357.

Dit du Lion — 1342.

Dit de l'Alérion — ne peut pas être une des premières compositions de Machaut.

Confort d'ami — 1357.

Fontaine amoureuse — 1361-1362.

Dit de la Harpe — ?

Quelquefois le *Voir Dit* et la *Prise d'Alexandrie*, occupent une place à part, comme dans la copie *J*, mais toujours à la fin de la liste qui précède.

Toute une série de manuscrits ouvre la première section par des pièces lyriques sans notation musicale. Si c'est par ce genre de poésies que Machaut débuta, comme nous l'avons supposé, ce détail ne manque pas d'intérêt. Mais toutes ces ballades, rondeaux, complaintes, etc., devaient naturellement être rapprochées des pièces lyriques mises en musique. D'un autre côté, le *Prologue* dans sa forme développée, où notre auteur exposait ses principes poétiques, exigeait une classification plus nette. Cependant le manuscrit *C*, en détachant les pièces lyriques non notées de la série traditionnelle des *Dits*, a mis à part le *Voir Dit* et la *Prise d'Alexandrie* et les a placés à la fin de la première section. La classification de la

copie *K* est la plus exacte. L'équilibre entre les différentes parties de la première section n'y est troublé que par le *Dit de Lys et de la Marguerite.* Mais c'est là un point sans importance.

Les transpositions signalées, qui datent du XIV[e] siècle (attendu que les principales copies appartiennent à cette époque), et qui caractérisent certains manuscrits, nous permettent de partager ceux-ci, au point de vue du plan général, en trois groupes différents : *MR*, *BDFJN* et *CK*.

Restent les copies *A* et *E*, sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Ce n'est là du reste qu'un groupement provisoire ; une classification définitive ne pourra être tentée qu'après une étude comparative des textes. N'ayant pu encore aborder celle des compositions plus étendues, je m'en tiendrai, pour le moment, aux données que j'ai recueillies dans ce long travail consacré aux poésies lyriques.

Voici d'abord un tableau synoptique de ces poésies :

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
LA LOUANGE DES DAMES (1)										
1. En haut penser plein d'amoureus desir	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2. D'ardeur espris et d'esperance nus	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3. Seur tous amans me doy pleindre et loer	3			3	3	3	3	3	3	3
4. Douce dame que j'aim tant et desir	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4
5. {Gent corps faitis cointe, apert et joli}	5	4	4	5	5	5	5	5	5	5
6. Se je ne sçay que c'est joie d'ami	6			6	6	6	6	6	6	6
7. [*On ne pourroit penser ne souhaidier*]	7			7	7	7	7	7	7	7
8. Tout ensement que la rose à l'espine	8			8	8	8	8	8	8	8
9. Se vos regars, douce dame, n'estoit	9	5	5 6 (2)	9	9	9	9	9	9	9
10. [*Dame, ne regardez pas à vostre valour*]	10			10	10	10	10	10	10	10
11. Je ne sui pas de tel valour	11	6	7	11	11	11	11	11	11	11
12. Or voy je bien ma dolour renouvelle	12	7	8	12	12	12	12	12	12	12
13. Dame, comment que vous soie longtains	13	8	9	13	13	13	13	13	13	13
14. On dit souvent que longue demourée	14	9	10	14	14	14	14	14	14	14
15. [*Dame, se vous m'estes lonteinne*]	15			15	15	15	15	15	15	15
16. Se pour longue demourée	16			16	16	16	16	16	16	16
17. Ou païs où ma dame maint	17	10	11	17	17	17	17	17	17	17
18. Fueille ne flour ne verdure	18			18	18	18	18	18	18	18
19. Onques mais nulz n'ama si folement *CR*	19			19	19	55	19	19	19	19
20. J'aim tant ma dame et son bien et s'onnour	20			20	20	19	20	20	20	20

[illegible] plaisant et sage	21	11	12	21	21	20	21	21	21	21
22. Le grant desir que j'ay de repairier	22	12	13	22	22	21	22	22	22	22
23. Souvenirs fait meint amant resjoïr	23	13	14	23	23	22	23	23	23	23
24. Se je me fusse envers amours meffais	24	14	15	24	24	23	24	24	24	24
25. La loyauté, où mes cuers se norrist	25			25	25	24	25	25	25	25
26. Dame plaisant, nette et pure	26	15	16	26	26	25	26	26	26	26
27. Gentilz cuers souveingne vous *R*	27		17	27	27	191	27	27	27	27
28. Ja mais ne quier joie avoir	28	16	18	28	28	26	28	28	28	28
29. Riens ne me puet anuier ne desplaire	29	17	19	29	29	27	29	29	29	29
30. Loing de vous souvent souspir	30	18	20	30	30	28	30	30	30	30
31. D'amour loial et de m'amour	31	19	21	31	31	29	31	31	31	31
32. Souvent me fait souspirer	32	20	22	32	32	30	32	32	32	32
33. La dolour ne puet remeindre	33			33	33	31	33	33	33	33
34. Pour Dieu vous pri que de moy vous souveingne	34			34	34	32	34	34	34	34
35. Se je n'avoie plaisance	35			35	35	33	35	35	35	35
36. Tenus me sui longuement de chanter	36			36	36	34	36	36	36	36
37. Hé ! gentilz cuers, me convient il morir	37	21		37	37	35	37	37	37	37
38. On verroit meint amant desesperer	38			38	38	36	38	38	38	38
39. [*Gais et jolis, liés, chantans et joieus*]	39			39	39		39	39	39	39
40. Je ne fine nuit ne jour de penser	40			40	40	37	40	40	40	40
41. Douce dame, soiés toute seüre	41	22		41	41	38	41	41	41	41
42. Bien me devroit d'aucuns dous mos refaire	42			42	42	39	42	42	42	42

(1) *Les pièces entre crochets se retrouvent dans le Voir Dit ; celles dont le premier vers est imprimé en italiques sont des pièces notées qui, par conséquent, figurent aussi dans les sections des compositions musicales.* R = *rondeau*, V = *chanson baladée*, CR = *chanson royale. Les ballades ne portent pas de marques spéciales.*

(2) De regarder et d'estre regardez *R*.

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
43. Se je vous ay riens meffait *R*	43			43	43	192	43	43	43	43
44. Grant merveille ont de ce que plus ne chant	44	23		44	44	41	44	44	44	44
45. Amours me fait desirer loyaument *CR*	45	24		45	45	56	45	45	45	45
46. Cuers où merci faut et cruautés dure *CR*	46	25		46	46	57	46	46	46	46
47. Je croy que nulz fors moy n'a tel nature *CR*	47			47	47	58	47	47	47	47
48. Se trestuit cil qui sont et ont esté *CR*	48			48	48	59	48	48	48	48
49. Douce dame, si loyaument conquis	49			49	49	42	49	49	49	49
50. Trop me seroit grief chose à soustenir	50			50	50	43	50	50	50	50
51. Trop est crueus li maus de jalousie	51			51	51	44	51	51		51
52. Las ! amours me soloit estre	52	33	25	52	52	45	52	52	51	52
53. Helas ! pour quoy virent onques mi oueil	53	34	26	53	53	46	53	53	52	53
54. Ou loyauté ne repaire *R*	54		27	54	54	193	54	54	53	54
55. Se faire sçay chanson desesperée	55			55	55	47	55	55	54	55
56. Helas ! je sui de si male heure nez	56			56	56	48	56	56	55	56
57. Helas ! amours que vous ay je meffait	57	35	28	57	57	49	57	57	56	57
58. Douce dame, tant vous aim sans meffaire	58	36	29	58	58	50	58	58	57	58
59. Loiaus pensers et desirs deliteus R	59			59	59	194	59	59	58	59
60. Au departir de vous mon cuer vous lais *R*	60			60	60	195	60	60	59	60
61. Nulz ne me doit d'ore en avant reprendre	61	37	30	61	61	51	61	61	60	61
62. Dame que j'aim, ne vous veingne à merveille	62			62	62	52	62	62	61	62
63. Las ! tant desir l'eure que je vous voie	63			63	63	53	63	63	62	63
64. Douce dame, quant vers vous fausseray *R*	64			64	64	196	64	64	63	64

65. Douce dame, vo maniere jolie	65			65	65	54	65	65	64	65
66. Dame, merci vous requier humblement	66	38	31	66	66	61	66	66	65	66
67. Mon cuer, qui mis en vous son desir a *R*	67			67	67	197	67	67	66	67
68. Se vos courrous me dure longuement *R*	68	105		68	68	198	68	68	67	68
69. Dame, pour vous ma joie se desfine	69			69	69	62	69	69	68	69
70. Las ! j'ai failli à mon tres dous desir	70	39	32	70	70	63	70	70	69	70
71. Puis que desirs ne me laisse durer	71			71	71	64		71	70	71
72. Puis que desirs me veut dou tout grever *R*	72			72	72	199		72	71	72
73. Douce dame, vous ociés à tort	73	40	33	73	73	65		73	72	73
74. Il n'est confors qui me peüst venir	74			74	74	66		74	73	74
75. Aucunes gens me demandent souvent	75			75	75	67		75	74	75
76. Douce dame, prenés temps et loisir	76			76	76	68		76	75	76
77. Puis que j'empris l'amer premierement	77	41	34	77	77	69		77	76	77
78. De vous servir loyaument et amer *R*	78		35	78	78	200		78	77	78
79. Se j'ai esté de maniere volage	79			79	79	70		79	78	79
80. Cuer, corps, pouoir, desir, vie et usage *R*	80			80	80	201		80	79	80
81. Se ma dame me mescroit, c'est à tort	81	89		81	81	71		81	80	81
82. Blanche com lis, plus que rose vermeille *R*	82			82	82	202		82	81	82
83. N'est pas doleur qui me tient, eins est rage	83	42	36	83	83	72		83	82	83
84. Mes cuers ne puet à nulle riens penser	84			84	84	73		84	83	84
85. De vraie amour loyal et affinée *R*	85			85	85	203		85	84	85
86. Loing de mon cuer et de ma douce amour	86	43	37	86	86	74		86	85	86
87. Maugré mon cuer me convient eslongier	87			87	87	75		87	86	87
88. J'ay par lonc temp amé et ameray	88			88	88	76		88	87	88
89. Merci, merci de ma dure dolour	89	44	38	89	89	77		89	88	89

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
90. Certes mes dous amis fu nez	90			90	90	78		90	89	90
91. Amours ne veut et ma dame ne deingne	91			91	91	79		91	90	91
92. Vo dous gracieus samblant	92			92	92	80		92	91	92
93. Près durer ne loing garir	93			93	93	81		93	92	93
94. D'uns dous ueil vairs, rians, fendus	94	87		94	94	82		94	93	94
95. Un dous regart par desir savouré	95			95	95	83		95	94	95
96. Nulz homs ne puet en amours pourfiter	96	45	39	96	96	84		96	95	96
97. Dame, je muir pour vous, com pris *R*	97			97	97	204		97	96	97
98. Dame d'onnour, plaisant et gracieuse	98			98	98	85		98	97	98
99. La grant ardeur de mon plaisant desir	99			99	99	205		99	98	99
100. Dame, de moy tres loyaument amée	100	46	40	100	100	86		100	99	100
101. Quant de vous departirai	101			101	101	87		101	100	101
102. Dame, pour moy desconfire *R*	102			102	102	206		102	101	102
103. Las ! je voy bien que ma dame de pris	103	47	41	103	103	88		103	102	103
104. Li cuers me tramble et la char me tressue *R*	104		42	104	104	207		104	103	104
105. Tant sui chetis, las et maleüreus	105	48	43	105	105	89		105	104	105
106. Ma dame, n'aiés nul espoir	106			106	106	90		106	105	106
107. Plaisant dame, je recueil plaisamment	107			107	107	91		107	106	107
108. Nulz homs ne puet plus loyaument amer	108	49	44	108	108	92		108		108
109. Pluseurs se sont repenti	109	50	45	109	109	93		109	107	109
110. En remirant vo gracieus viaire	110			110	110	94	71	110	108	110
111. Helas ! mon cuer, bien le doy pleindre	111	51	46	111	111	95	72	111	109	111

112. *Helas ! dolens, or vueil je bien morir R*	112		47	112	112	208	73	112	110	112
113. *Puis qu'Eürs est contraire à mon desir*	113			113	113	96	74	113	111	113
114. *Plaisant accueil et gracieus attrait*	114			114	114		75	114	112	114
115. *Hé ! gentilz cuers, loyaus, dous, debonnaire*	115	88		115	115	97	76	115	113	115
116. *Vueillés avoir de moy le souvenir R*	116			116	116	209	77	116	114	116
117. *Se loyautés a vertus ne puissance CR*	117			117	117	60	78	117	115	117
118. Partués moy à l'ouvrir de vos yex *R*	118			118	118	210	79	118	116	118
119. Nulle dolour ne se puet comparer	119			119	119	98	80	119	117	119
120. En souspirant vueil à Dieu commander *R*	120			120	120	211	81	120	118	120
121. Helas ! dolans, que porray devenir	121			121	121	99	82	121	119	121
122. Quant je vous voy crier à l'arme *R*	122			122	122	212	83	122	120	122
123. Par souhaidier est mes corps avuec vous *R*	123			123	123	213	84	123	121	123
124. Quant j'aproche vo dous viaire cler *R*	124			124	124	214	85	124	122	124
125. Faites mon cuer tout à ·j· cop morir *R*	125			125	125	215	86	125	123	125
126. Tropestmauvaismescuersqu'en ·ij· nepart *R*	126			126	126	216	87	126	124	126
127. Hé ! mesdisans, com je vous doy haïr	127			127	127	100	88	127	125	127
128. Ce que je fais de bonne chiere	128	90		128	128	101	89	128	126	128
129. Ne cuidiez pas que d'amer me repente	129			129	129	102		129	127	129
130. Dame, comment que souvent ne vous voie	130	52		130	130	103		130	128	130
131. Biaus dous amis parfaitement amés	131	53		131	131	104		131	129	131
132. Douce dame, plaisant et gracieuse	132	54		132	132	105		132	130	132
133. Gentil dame de tres noble figure	133			135	135	108		135	131	133
134. Dame, lonteins de vostre noble atour *R*	134			136	136	217		136	132	134
135. Selonc ce que j'aim chierement	135	56		137	137	109	92	137	133	135
136. Tres douce dame debonnaire	136			133	133	106	90	133	134	136

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
137. Amis, vostre demourée	137	55		134	134	107	91	134	135	137
138. Dame, de tous biens assevie	138			138	138	110	93	138	136	138
139. Douce dame, je vous requier mercy	139	57		139	139	111		139	137	139
140. Biauté parfaite et bonté souvereinne	140			140	140	112	94	140	138	140
141. Helas! dolens que porray devenir	141			141	141	113		141	139	141
142. Douce dame, de joie diseteus	142			142	142	114		142	140	142
143. Comment me puet mes cuers en corps durer	143	26		143	143	115		143	141	143
144. Dame, pour Dieu ne metez en oubli	144	27		144	144	116		144	142	144
145. Se pleins fusse de matiere joieuse	145			145	145	117		145	143	145
146. Helas! pour quoy m'est bonne Amour si dure	146			146	146	118		146	144	146
147. Peines, doleurs, larmes, soupirs et pleins	147	28		147	147	119		147	145	147
148. {*Sans cuer, dolens, de vous departiray*} *R*	148			148	148		95	148	146	148
149. Eimmy! dolans, las, chetis que feray	149	29		149	149	120		149	147	149
150. Eimmi! dame, comment puet endurer	150	30		150	150	121		150	148	150
151. Quant ma dame ne m'a recongneü *R*	151			151	151	218		151	149	151
152. Li doulz parler, plein de toute douçour	152			152	152	122		152	150	152
153. Pour Dieu, dame, n'amés autre que my	153			153	153	123	96	153	151	153
154. De moy ferés toute joie eslongier *R*	154			154	154	219		154	152	154
155. Ou lieu de ce que je puis deservir	155	31	23	155	155	124		155	153	155
156. Martyrés sui de l'amoureus martyre	156			156	156	125		156	154	156
157. De plus en plus ma grief dolour empire *R*	157			157	157	220		157	155	157

159. S'il me convient morir par desirer *R*	159			159	159	221		159	157	159
160. Douce dame, vous savez que je n'ay	160	32	24	160	160	127		160	158	160
161. Hui ha ·j· mois que je me departi	161			161	161	128		161	159	161
162. Se Diex me doint de ma dame joïr	162			162	162	129		162	160	162
163. De morir sui pour vous en grant paour *R*	163			163	163	222		163	161	163
164. Trop se peinne de mi mettre à la mort	164			164	164			164	162	164
165. Plaisant dame de noble accueil	165			165	165	130		165	163	165
166. D'une si vraie volenté	166			166	166	131		166	164	166
167. Ja Diex pouoir ne me doint ne loisir	167			167	167	132		167	165	167
168. Dame, de moy tres loyaument amée *R*	168			168	168	223		168	166	168
169. Certes moult me doy doloir	169			169	169	133		169	167	169
170. Si com je sueil ne puis joie mener	170			170	170	134		170	168	170
171. J'aim trop mon cuer de ce qu'il m'a guerpi	171	58		171	171	135		171	169	171
172. D'un cuer si fin et d'une amour si pure	172			172	172	136		172	170	172
173. Gente de corps et tres belle de vis	173			173	173	137		173	171	173
174. Ne pensés pas que je retraie	174	59		174	174	138		174	172	174
175. *Je ne croy pas c'onques à creature*	175	60		175	175	139		175	173	175
176. Ne cuidiés pas que li cuers ne me dueille	176	61		176	176	140		176	174	176
177. *Amours me fait desirer*	177			177	177			177	175	177
178. Helas! Desirs, que me demandes tu	178	62		178	178	141		178	176	178
		63 (1)								
		64 (2)								
179. {Le bien de vous qui en bonté flourist}	179	65		179	179	142		179	177	179
180. {Li plus grans biens qui me veingne d'amer}	180	66		180	180	143		180	178	180

(1) *Sotte chanson :* Jamay entan environ ·xv· jours. *Voy. l'Appendice, n° 1.*
(2) Fauston li mervilleus serpens. — *Voy. les ballades notées, p.* 563.

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
181. Se mes dous amis demeure	181			181	181	144		181	179	181
182. [*Dame, comment qu'amez de vous ne soie*]	182			182	182	145		182	180	182
183. Pour Dieu, frans cuers, soiés mes advocas *R*	183			183	183	224		183	181	183
184. Certes, je croy que ma fin est venue	184			184	184	146		184	182	184
185. Se j'avoie corage de fausser *R*	185			185	185	225		185	183	185
186. Se par amour ou par fiance	186			186	186	147		186	184	186
187. [Douce dame, savoir ne puis n'oïr] (1)	187			187	187	148		187	185	187
188. *Il m'est avis qu'il n'est dons de Nature*	188			188	188			188	186	188
189. Helas ! pour ce que Fortune m'est dure *R*	189			189	189	226		189	187	189
190. Langue poignant, aspre, amere et aiguë	190	67		190	190	149		190	188	190
191. La grant douçour de vostre biauté fine	191			191	191			191	189	191
192. On ne puet riens savoir si proprement	192	68		192	192	150		192	190	192
193. Il ne m'est pas tant dou mal que j'endure	193			193	193	152		193	191	193
194. {Il n'est dolour, desconfors ne tristece}	194	69		194	194	151		194	192	194
195. *De Fortune me doy pleindre et loer*	195			195	195			195	193	195
196. Tout ensement que le monde enlumine	196			196	196	153		196	194	196
197. Dame parfaite dou tout entierement	197	70		197	197	154		197	195	197
198. Se bons et biaus, pleins de toute valour	198	71		198	198	155		198	196	198
199. {Amis si parfaitement}	199	72		199	199	158		199	197	199
200. Aucuns parlent de ·x· plaies d'Egipte	200			200	200	156		200	198	200
201. *Honte, paour, doubtance de meffaire*	201	73		201	201			201		201
202. Tant ay perdu confort et esperence	202	91		202	202	157		202		202

203. *Je puis trop bien ma dame comparer*	203			203	203			203		203
204. *En cuer ma dame une vipere maint*	204			204	204			204		204
205. *Tres bonne et belle, mi oueil R*	205			205	205			205		205
206. Quant je vous voy autre que my amer *R*	206			206	206	227		206		206
207. Se par amours n'amiez autrui ne moi *R*	207			207	207	228		207		207
208. Pour Dieu, dame, n'amez autre que my *R*	208			208	208	229		208		208
209. Je pers mon temps et ma peine est perie	209	74		209	209	159		209		209
210. De ma dolour ne puis avoir confort	210			210	210	160		210		210
211. Douce, plaisant, simple et sage	211	75		211	211	161		211		211
212. Amis, je t'aporte nouvelle	212	76		212	212	162		212		212
213. Je maudi l'eure et le temps et le jour	213	77		213	213	163		213		213
214. Morray je dont sans avoir vostre amour	214	78		214	214	164		214		214
215. Helas ! dolens, ma rose est mise en mue	215			215	215	165		215		215
216. Quant vrais amans de sa dame se part	216	79		216	216	166		216		216
217. Aucuns dient qu'on ne puet dame amer	217	80		217	217			217		217
218. Onques mes cuers ne senti	218			218	218	167		218		218
219. Loial amour est de si grant noblesse	219			219	219	168		219		219
220. Amis, mon cuer et toute ma pensée	220			220	220	169		220		220
221. Onques dame ne fu si belle	221			224	224	176		224		224
222. Ma dame a tout ce qu'il faut	222	81		225	225	177		225		225
				228=216	228=216			228=216		232=216
223. Je preing congié à dames, à amours.	223					40				228
224. Amis, comment que m'aiés en oubli *R*	224									229
225. Trop ne me puis de bonne Amour loer	225									230
226. Douce dame, cointe, apperte et jolie *R*	226									231

(1) Les n°s 187-220 *manquent dans K.*

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
227. {Amours, ma dame et Fortune et mi oueil}	227			229	229	178		229		233
228. [Ce qui contreint mon cuer à ton amer]	228	92		230	230	179		230		234
229. [{*Plourez, dames, plourez votre servant*}]	229			231	231			231		235
	230(1)			232(1)	232(1)	180(1)		232(1)		236(1)
230. Se je vous aim de fin loyal corage	231	93		233	233	181		233		237
231. [*Ne qu'on porroit les estoiles nombrer*]	232			234	234			234		238
232. Dire scens et folie faire	233			235	235	230		235		239
233. *Certes mon oueil richement visa bel*] *R*	234			236	236			236		240
234. [*Douce dame, tant com vivray*] *R*	235			237	237	231		237		241
235. Quant je me depart dou manoir *R*	236			238	238	232		238		242
236. Quant Colette Colet colie *R*	237			239	239	233		239		243
237. {Veoir n'oïr ne puis riens qui destourne}	238			240	240			240		244
238. {Quant ma dame est noble et de grant vaillance}	239			241	241	182		241		245
239. Biauté, douceur et maniere jolie *R*	240									246
240. Se tenir vues le droit chemin d'onneur *R*	241			243	243	234		243		248
241. Je di qu'il n'a en amour vraie et pure	242	82		244	244	183		244		249
242. Amours qui m'a nouvellement espris	243			245	245	184		245		250
243. Sans departir est en mon cuer entrée	244			246	246	185		246		251
244. Ma dame à qui sui donné ligement *R*	245			247	247	235		247		252
245. Quant je commençay l'amer	246	83		248	248	186		248		253
246. Se vos courrous me dure longuement *R*	247			249	249			249		254
247. [*Se pour ce muir qu'Amours ay bien servi*]	248	81		250	250			250		255

249. Mes dames qu'onques ne vi	250			252	252	188		252	257
	251=240			253(2)	253(2)	236(2)		253	258=246
250. Je ne porroie en servant desservir *R*	252			254	254	237		254	
251. Puis qu'Amours faut et Loyauté chancelle	253	86		255	255	189		255	259
252. Dou memoire des hommes degradés	254			256	256	190		256	260
253. Amis, je t'ay tant amé et cheri *CR*	255								262
254. Mon cuer, n'amour, ma deesse, m'amie *R*	256								263
255. Puis qu'en douceur vo gentilz cuers se mue *R*	257								264
256. Se li espoirs qui maint en moy ne ment *R*	258								265
257. [*Mes esperis se combat à Nature*]	259								266
258. Mi mal seront dous, plaisant et legier *R*	260								267
259. [Quant je ne voy ma dame n'oy] *R*	261								268
260. De vray desir, d'amoureuse pensée	262								269
261. Qui sert se faire vuet à point *R*	263								270
									271(3)
262. Se vo grandeur vers moy ne s'umilie	264								
263. On ne doit pas croire en augure	265								
264. Il ne m'est pas tant du mal que j'endure	266								
265. J'aim mieux languir en estrange contrée	267								
266. Douce dame, tant vous aim et desir	268								
267. Riens ne me puet annuier ne desplaire									
268. Quant je ne voy ma dame n'oy *R*									

(1) Deux choses sont qui me font à martire. *Voy. les* Complaintes.
(2) Biauté, douceur et maniere jolie.
(3) Quant ma dame les maulx d'amer m'aprent. — *Voy. les rondeaux notés*, n° XIX.

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
269. Plus qu'oncques mais vous desir à veoir										
270. Douceur, charité ne confort										
271. Qui de couleurs saroit à droit jugier										
272. Dame, comment que m'aie pas veü				↓	↓	↓		↓		↓
		94 (1)								
LES COMPLAINTES										
1. Amours, tu m'as tant esté dure	1			221	221	170		221		221
2. En l'onneur de ma douce amour *(Ballade)*	2			222	222	175		222		222
3. Deus choses sont qui me font à martire										
4. A toy, Hanri, dous amis me complein	3			223	223	171		223		223
5. Quant Ecuba vit la destruction	4			226	226	173		226		226
6. {Mes dous amis, à vous me vueil compleindre}	5			227	227	172		227		227
7. Mon cuer, m'amour, ma dame souvereinne	6			242	242	174		242		247
8. Sire, à vous fais ceste clamour	7									261
9. Tu qui vues avoir mon cheval	8									
10. Je me plein de celui qui en celier converse										
11. J'ay, passet a plus de ·x· ans,										

1. *Loyauté que point ne delay*	1			1	1	1		1	1
2. *J'aim la flour*	2			2	2	5		2	2
3. *Pour ce qu'on puist miex retraire*	3			3	3	8		3	3
4. Aus amans pour exemplaire	4			4	4	2		4	4
5. *Nuls ne doit avoir merveille*	5			5	5	6		5	5
6. *Par trois raisons me vueil deffendre*	6			6	6	15		6	6
7. *Amour doucement me tente*	7			7	7	7		7	7
8. On parle de richesses et de grant signorie	8			8	8	17		14	8
9. Amours se plus demandoie	9	3	3	9	9	3		15	9
10. *Amis, t'amour me contreint*	10	4	4	10	10	9		8	12
11. Se quanque Diex en monde a fait	11			11	11	4		12	13
12. *Un mortel lay vueil commencier*	12	1	2	12	12	10		9	10
13. Meintes foys oÿ recorder	13			13	13	18		13	14
14. *Ne say comment commencier*	14			14	14	11		11	15
15. *Contre ce dous mois de may*	15			15	15	12			18
16. *Je ne cesse de prier*	16			16	16	14			16
17. *S'onques dolereusement*	17	2	1	17	17	13			17
18. }*Longuement me sui tenus*{	18			18	18				19
19. *Malgré Fortune et son tour*	19								20
20. Je ne me say conforter	20								
21. *Pour vivre joliement*	21								
	22 (2)							10 (2)	11 (2)
						16 (3)			
						19 (4)			

(1) *Voy. l'Appendice*, nos I-XX. (2) Qui bien aimme à tart oublie (3) Pour ce que plus proprement (4) En demantant

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
LES MOTETS										
1. Quant en moy vint premierement / Amour et biauté parfaite (1)	1			1	1	2			1	
2. Tous corps qui de bien amer / De souspirant cuer dolent	2			2	2	3			2	
3. Hé ! Mors, com tu es haïe / Fine Amour qui me vint navrer	3			3	3	4			3	
4. De Bon Espoir, de Tres-Dous Souvenir / Puis qu'en la douce rousée	4			4	4	5				
5. Aucune gent m'ont demandé que j'ay / Qui plus aimme plus endure	5			5	5	6			4	
6. S'il estoit nuls que pleindre se deüst / S'amours tous amans joïr	6			6	6	7			5	
7. J'ai tant mon cuer et mon orgueil creü / Lasse ! je sui en aventure	7			7	7	10			6	
8. Qui es promesses de Fortune se fie / Ha ! Fortune, trop sui mis loing de port	8			8	8	3			7	
9. Fons totius superbie / O livoris feritas	9			9	9	11			8	
10. Hareu, hareu ! le feu, le feu / [illegible]	10			10	10	13			9	

11.	Dame, je sui cils qui vueil endurer Fins cuers dous, on me deffent	11			11	11	12			10
12.	Helas! pour quoy virent onques mi ouel Corde mesto	12			12	12	14			11
13.	Tant doucement m'ont attrait Eins que ma dame d'onnour	13			13	13	15			12
14.	Maugré mon cuer, contre mon sentement De ma dolour confortés doucement	14			14	14	16			13
15.	Amours qui a le pouoir Faus Samblant m'a deceü	15			15	15	17			14
16.	Lasse ! comment oublieray Se j'aim mon loyal ami	16			16	16	9			15
17.	Quant vraie amour enflamée O series summe rata	17			17	17	8			16
18.	Bone pastor Guillerme Bone pastor, qui pastores	18			18	18	19			17
19.	Martyrum gemma latria Diligentes inquiramus	19			19	19	18			18
20.	Trop plus est bele que biauté Biauté parée de valour	20			20	20	1			19
21.	Christe, qui lux es et dies Veni, creator spiritus	21			21	21	22			
22.	Tu qui gregem tuum ducis Plange regni republica	22			22	22	21			
23.	Felix virgo, mater Christi Inviolata genitrix	23			23	23				

(1) *Les „ tenors " sont omis dans cette liste des motets.*

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
LES BALLADES NOTÉES										
1. S'amours ne fait par sa grace adoucir	1			1	1	1			1	1
2. Helas ! tant ay doleur et peinne	2			2	2	17			2	2
3. On ne porroit penser ne souhaidier	3			3	3	7			3	3
4. Beauté qui toutes autres pere	4			4	4	22			4	4
5. Riches d'amours et mendians d'amie	5			5	5	25			5	5
6. Dous amis, oy mon complaint	6			6	6	26			6	6
7. J'aim miex languir en ma dure dolour	7			7	7	28			7	7
8. De desconfort, de martyre amoureus	8			8	8	29				8
9. Sans cuer m'en vois dolens et esplourez	9			17	17	10			**3**	17
10. Amis, dolens, maz et desconfortez	10			18	18				**4**	18
11. Dame, par vous me sens reconfortez	11			19	19				**5**	19
12. Dame, ne regardés pas a vostre valour	12			9	9	30			8	9
13. Ne pensez pas, dame, que je recroie	13			10	10	37			9	10
14. N'en fait n'en dit n'en pensée	14			11	11	6			10	11
15. Pour ce que tous mes chans fais	15			12	12	33			11	12
16. Esperance, qui m'asseüre	16			13	13	3			12	13
17. Je ne cuit pas qu'onques a creature	17			14	14	4			13	14
18. Se je me pleing, je n'en puis mais	18			15	15	35			14	15
19. Dame, comment qu'amez de vous ne soie	19			16	16	27			15	16
20. De petit po de nient volenté,	20			20	20	2			**6**	20

21. Amours me fait desirer et amer	21			21	21	20, 3…				
22. Je sui aussi com cils qui est ravis	22			22	22	21			**7**	22
23. Se quanque amours puet donner à amy	43			23	23	18			**9**	23
24. Il m'est avis qu'il n'est dons de Nature	23			24	24	9			**18**	24
25. De Fortune me doy plaindre et loer	24			25	25	16			**8**	25
26. Tres douce dame que j'aour	25			26	26	36			**11**	26
27. Honte, paour, doutance de meffaire	26			27	27	19				27
28. Donnez, signeurs, donnez à toutes mains	27			28	28	32				28
29. Une vipere en cuer ma dame maint	28			29	29	5				29
				30 (1)						
				31 (2)						
				32 (3)						
30. Je puis trop bien ma dame comparer	29			33	30	8				30
31. De toutes flours n'avoit et de tous fruis	34			38	35	15				35
32. De triste cuer faire joyeusement	30			34	31	12				31
33. Quant vrais amans aimme amoureusement	31			35	32	13				32
34. Certes je di et s'en quier jugement	32			36	33	14				33
35. [Pas de tor en thiès païs]	33			37	34	34				34
36. Plourez, dames, plourez vostre servant	35			39	36					36
37. {Ne qu'on porroit les estoiles nombrer}	36			40	37					37
38. {Ne quier veoir la biauté d'Absalon}	37			41	38					39
39. {Quant Theseus, Hercules et Jason}	38			42	39					38
40. Dame, de vous m'estes lonteinne	41									42
41. Gais et jolis, liés, chantans et joieus	39			43	40	24				40
42. {Se pour ce muir qu'Amours ay bien servi}	40			44	41					41

(1) Rondeau noté nº XV. (2) Rondeau noté nº XVI. (3) Rondeau noté nº XVII.

K	C	M	R	D	N	J (1)	B	F	E	A
43. Phyton le merveilleus serpent	42					38				43
44. Mes esperis se combat à Nature						11				44=23
45. Ma chiere dame, à vous mon cuer envoy						23				
LES RONDEAUX NOTÉS										
1. Dous viaire gracieus	2			1	1	12			**15**	1
2. Helas, pour quoy se demente et complaint	3			2	2	13			**10**	2
3. Merci vous pri, ma douce dame chiere	4			3	3	7			**19**	3
4. {Sans cuer dolens de vous departiray}	5			4	4	17			**20**	4
5. Quant j'ay l'espart de vo regart	6			5	5	9			**13**	5
6. Cinc, un, trese, huit, nuef d'amour fine	7			6	6				**16**	6
7. Se vous n'estes pour mon guerredon née	8			7	7	4			**12**	7
8. Tant doucement me sens empoisonnés	9			9	9	3			**14**	8
9. Rose, lis, printemps, verdure	10			10	10	1			**23**	9
10. Vo dous regars, douce dame, m'a mort	14			8	8	11				10
11. Comment puet on miex ses maus dire	11			11	11					11
12. Ce qui soustient moy, m'onneur et ma vie	12			12	12	2				12
13. {Dame, se vous n'avez aparceü}	13			13	13	15				13
14. {Dix et sept, cinq, trese, quatorse et quinse}	1			14	14					14
15. Ma fin est mon commencement	15					8				15
16. Certes mon oueil richement visa bel	16					5				16
17. Dame, qui vuet vostre droit nom savoir						6				17

18. Puis qu'en oubli sui de vous, dous amis	17					14				20
19. Quant ma dame les maus d'amer m'aprent	18					10				18
20. Douce dame, tant com vivray	19									19
21. Quant je ne voy madame n'oy						16				
LES CHANSONS BALADÉES NOTÉES									↓	
1. Hé! dame de vaillance	1			1	1	1			1	1
2. Loyauté vueil tousjours maintenir	2			2	2	15			2	2
3. Aymi! dame de valour	3			3	3	16			3	3
4. Douce dame jolie	4			4	4	2			4	4
5. Comment qu'à moy lointeinne	5			5	5	3			5	5
6. Se ma dame m'a guerpi	6			6	6	4			6	6
7. Puis que ma dolour agrée	7			7	7	5			7	7
8. Dou mal qui m'a longuement	8			8	8	26			8	8
9. Dame, je vueil endurer	9			9	9	27			9	9
10. De bonté, de valour	10			10	10	23			10	10
11. Hé! dame de valour	11			11	11	24			11	11
12. Dame à qui	12			12	12	25			12	12
13. Quant je sui mis au retour	13			13	13				13	13
14. J'aim sans penser laidure	14			14	14				14	14
15. Se mesdisans en acort	15			15	15	6			15	15
16. C'est force, faire le vueil	16			16	16	7			**17**	16
17. Dame, vostre dous viaire	17			17	17	8			16	17
18. Helas! et comment avoie	18			18	18	9			17	18

(1) *Voy. p.* CVI *et suiv.*

K	C	M	R	D	N	J	B	F	E	A
19. Diex, Biauté, Douceur, Nature	19			19	19	10			18	19
20. Se d'amer me repentoie	20			20	20	11			19	20
21. Dame le dous souvenir	21			21	21				21	21
22. Se Loyauté m'est amie	22			22	22				22	22
23. Je vivroie liement	23			23	23	21			20	23
24. }Cils a bien fole pensée{	24			24	24	22			23	24
25. Foy porter	25			25	25	19			**1** (1)	25
26. Tres bonne et belle, mi oueil	26			26	26	17				26
27. En mon cuer ha un descort	28			27	27	18				27
28. Tuit mi penser	27			28	28	12			**2**	28
29. Mors sui, se je ne vous voy	29			29	29	13			**22**	29
30. Liement me deport	30				30	14			**21**	30
31. Plus dure qu'un dyamant	31				31					31
32. Dame mon cuer emportez	33			30 (2)	32	20				32
33. Se je souspir parfondement	32				36					36
34. {Je ne me puis saouler}	34			31 (3)	33					33
35. {L'ueil qui est le droit archier}	35			32 (4)	34					34
36. }Plus belle que le biau jour{	36			33	35					35
37. Moult sui de bonne heure née	37									37
38. De tout sui si confortée	38									

(1) *Cf. la table précédente.*
(2) *Accompagnée du rondeau noté* n° xv.
(3) *Accompagnée du rondeau noté* n° xvi.
(4) *Accompagnée du rondeau noté* n° xvii.

Il convient de procéder d'abord à l'examen des sources. *M* et *R* sont d'excellents manuscrits, mais incomplets ; ils ne contiennent pas les pièces notées, de plus les lais (IX, X, XII et XVII) y sont transcrits sans notation musicale. La *Prise d'Alexandrie*, comme le prouve l'*explicit* de *R*, ne se trouvait sans doute pas dans leur original commun. Les complaintes manquent également. Ce sont donc les Dits et les poésies lyriques non notées, qui constituent, pour la plus grande partie, le contenu des deux recueils.

Si la place occupée dans *M* et *R* par les poésies lyriques les rapproche de *BFJN*, par contre, celle qu'y tient la *Chanson desesperée* (LV) caractérise les deux premiers manuscrits. De toute façon, on retrouve dans *M* et *R* le même plan, et l'ordre dans lequel s'y succèdent les poésies lyriques est identique de part et d'autre. En voici le relevé :

R : nos	1-22...	[2 feuilles perdues]	=	I-XXXII... (de notre édition)
	23 et 24		=	CLV et CLX
	25-47...	12 feuilles ou environ 84 pièces perdues	=	LII-CXII...

M : nos	1 — 25	=	I	— XLVI
	26 — 32	=	CXLIII	— CLX
	33 — 57	=	LII	— CXXXIX
	58 — 86	=	CLXXI	— CCLII
	87 = XCIV		91	= CCII
	88 = CXV		92	= CCXXVIII
	89 = LXXXI		93	= CCXXXI
	90 = CXXVIII		94	— 117.

L'ordre adopté dans la partie centrale de *M* et *R* diffère de celui des autres manuscrits : les nos 25-47, 33-57 nous ramènent en arrière. Il en est encore de même dans *M* pour les nos 87 et suiv. On supposera difficilement que cette dernière série, 87 et suiv. (+ 63, 64), du moins telle qu'elle se trouve dans *M*, ait comblé la lacune qui se remarque dans *R* : ce dernier ne renferme ni le no 87 ni le no 89 (d'après *M*). Ce sont deux ballades. *M*, il est vrai, omet toute une série de pièces

contenues dans *R*; mais les pièces omises sont exclusivement des rondeaux (d'après notre édition, XXVII, LIV, LXXVIII, CIV, CXII) : *M* ne renferme que des ballades et des virelais; les pièces intercalées appartiennent égalemement au genre ballade (63, 64 et 94-117) (1). — Le groupement des lais dans *M* est un peu différent de celui de *R*. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le fol. 126 manque dans *R*. La fin du *Dit de la Harpe* qui a disparu ne renferme que 75 vers, tandis que la feuille de ce manuscrit peut en contenir de 150 à 160.

L'analyse comparative des textes fera encore mieux ressortir la parenté de *M* et de *R*. La plupart des variantes de *R*, par rapport au texte de notre édition, se retrouvent dans *M*; mais ce dernier offre en plus des variantes spéciales dont quelques-unes se rencontrent aussi dans *BDFJN* (cf. la *Loange des dames,* IV 20, XII 4). Ainsi donc *M* et *R* forment une petite famille dont nous désignerons le prototype par *x*.

Quelques mots sur cette partie de *M* et *R* qui suit les lais. Les fragments sur la *Fortune* (*M* et *R*) appartiennent au *Voir Dit* (p. 333 et suiv.) (2). Le *Dit de la Rose* se rencontre sous le même titre dans *C* et *K*. *Chastel d'amour*, qui n'est qu'une série de questions galantes et nous a été conservé dans un grand nombre de manuscrits, n'appartient pas à Machaut (3); de même le *Dit dou Cerf blanc* que M. Gröber croit pouvoir attribuer à notre poète (4), le *Coq-à-l'âne* qui ne se trouvent que dans *M* et l'*Enigme* en vers, où le poète

(1) Le n° 64 appartient à la série des ballades notées. Il n'est pas sûr que les n°s 63 et 94-117 soient de Machaut. La même incertitude existe par rapport au n° 6 (v. la *Loange des dames*, p. 236), qui ne se trouve que dans *R*. Il est vrai qu'une petite pièce de ce genre pouvait facilement s'égarer. Toutefois on ne peut en dire autant des n°s 94-117 dont le style rappelle moins celui de Machaut. Ce n'est pas là certainement une raison suffisante pour rejeter ces pièces; mais si l'on y joint ce fait qu'elles ne se rencontrent que dans *M*, on devra reconnaître que leur authenticité soulève des doutes. Je donne ces ballades en *Appendice;* peut-être des recherches ultérieures permettront-elles d'en fixer la véritable attribution.

(2) Je ne peux identifier pour le moment le fragment sur le même thème intitulé : *Comment Titus Livius figure l'ymage de Fortune.*

(3) Voy. la *Romania*, XIII (1884), p. 503 et suiv. (P. Meyer).

(4) *Grundriss*, p. 1045. — Des arguments contre cette attribution ont déjà été apportés par M. Hoepffner dans la *Zs. für rom. Phil.*, XXX, p. 403.

nous donne à deviner les noms des dames qu'il a servies, jeu d'esprit conservé dans *M* et *R* (1).

(1) Voici le texte de cette pièce d'après *M*. L'article cité de M. Hœpffner a paru au cours de nos recherches sur les manuscrits de Machaut, lorsque nous avions déjà réussi a trouver le mot de la plupart des énigmes ci-dessous :

Je commence le nom que j'aime d'amour fine.
Se savoir le volez, ·*j*· *plaint* il convient mettre.
Pour l'acomplir et faire entierement *ne* fine.
Or vous vueilliez adont du savoir entremettre. (= *Jehanne*)

Apres ce non te di que le seurnom ferés,
Non mie de dolour, ains de bel solas més,
En ce mot nulles letres, plus ne mains, ne metrés,
Ains de ce de ·j ·c justement osterés. (?)

Celle pour qui Amours si fort m'arguë
Rit et chante, quant me voit maint mal traire
Pour li de qui (ou fait) puet on le non atraire
De cestui dit, [du premier à l'issue].

Quant vous trouverez ·j· *perron*,
Ne le laissiez ja mais ester,
Tant qu'il vous ara dit le nom
De celle que j'aim sans fausser. (= *Peronne*).

Le nombre de (Par)*i*(s) prenez
Et ostez tout *voir* de *sa(voir)*,
Du *contraire le lait*, s'avez
Le nom de m'amie pour voir (= *Isabeau*)

Se de celle qui mon cuer a
Veulz savoir le non sanz doubter,
Le *franc oise(l)* le te dira,
S'à droit li scez une elle hoster. (= *Françoise*).

De la moitié d'un chappellet
Et de ·v· fleurs de violete
Faites li non de m'amiete ;
N'est-il pas bel et joliet ? (? — M. Hœpffner, *l. c.*, suppose *Olivete*)

Se le nom ma dame voulez,
Au revers *si la* trouverez. (= *Alis*)

Prenez du *lait* tout le contraire
Et on vous dira en la fin
Le non ma dame debonnaire
Que j'aim de cuer entier et fin. (? — M. Hœpffner : *Toute Belle* ?)

(L)angues sanz nombre faut avoir
Pour le nom m'amie savoir. (? — M. Hœpffner : *Agnès*)

Ne pren fors que *ma (dame) rie*
Et li oste sa seignorie,
Si ne demourra que le nom
Qui Dieu croisse honneur et renom. (= *Marie*)

Passons maintenant au groupe *BDFJN*.

Dans *DN*, même plan. Leurs variantes par rapport à notre texte sont la plupart du temps identiques. Mais si *N* possède quelques variantes propres, *D* en renferme un certain nombre qui, en l'éloignant de *N*, le rapprochent des autres copies du groupe. *D* nous présente une copie peu soignée, avec beaucoup d'erreurs et de lacunes (1). L'omission des virelais XXXIII et surtout XXX et XXXI est peut-être le résultat d'une simple négligence ; de même pour la troisième strophe de la ballade non notée CLXX qui, omise également dans *F*, se retrouve au contraire dans *N*, et pour la rubrique fautive de la chanson baladée sans notation CCV (*N* : virelai, *DF* : balade). Mais on rencontre encore dans ce manuscrit des négligences plus caractéristiques. A côté des variantes spéciales à *D* (*Loange des dames* — XV 5, XLVI 4, XLVII 7, LI 18, LXVI 6, CVII 5, CXL 12, CXLII 11, CLVI 10, CLXXXIV 23, CXCVII 11, CCIV 10, CCXVII 6, CCXLIV 5, CCXLVIII 3 et autres ; *Lais* — I 283, II 96, VI 164, VIII 25 et autres ; *Ball. notées* — XLII 19 et autres), on en trouve dans ce manuscrit toute une série d'autres qui lui sont communes tant avec le reste du groupe qu'avec *BJ* (2), et surtout avec *F* (3). Le manuscrit *F* est apparenté au groupe *DN*. *F* est une copie fragmentaire qui renferme de nombreuses variantes par rapport à notre texte. S'il en est parmi elles qui n'ont aucun sens (4), d'autres, au contraire, sont assez rationnelles (5).

Pour ce qui est de la répartition de leur contenu, *F* et *DN* sont identiques. La comparaison de *F* avec *BDEJMNR* au

(1) *Loange des dames* — XLVIII 3, 4, 8, XLIX 7, L 3, LV 15 et suiv., CX 15, CXXXV 6, 15 ; *Lais* — VI 82 et autres.

(2) *Loange des dames* — XV 10, XXII 4, XLVII 9, CLVIII 12, 18, CLIX 2, CLXXXVI 8 ; *Complaintes* — I 175, 225 ; *Lais* — III 4.

(3) *Loange des dames* — XIV 9, XLIV 20, LXV 6, CXL 10, CLXI 11, CLXII 14, CLXVI 12, CLXVIII 2, CLXXXVII 7, CXCIV 8, CCI 7, CCIV 16, CCXIV 4, CCXIX 3 ; *Complaintes* — I 93, 151, 249 etc.

(4) *L. des d.* — XLVII 9, XLIX 7, LXXI 9, 20, CVII 13, CXL 11, CXLIII 5, CLVI 19, CLVII 3, CLVIII 1, CLXXIII 3, CLXXVI 19, CLXXX 6, 18, CLXXXVI 5, CLXXXVIII 2, CCII 13 et autres.

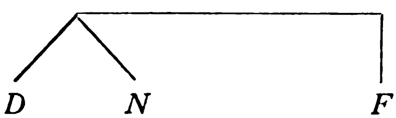
(5) *L. des d.*, — VI 9, LI 5, LII 12, XCVI 13, XCVIII 7, CV 11, CLXVIII 6, CLXIX 13 ; — *Compl.* I 217 et autres.

point de vue de la formation des pièces et des couplets confirme cette remarque. On peut en juger par le tableau ci-après :

Loange des dames :	li	— *BD(E)FJN*
	lxvi	— *BDEFJMNR*
	xciii	— *DEFJN*
	cviii	— *D(E)FJMNR*
	cxxxvi	— *BDFN*
	clxiv	— *DEF(J)N*
	ccxxix	— *DF(J)N*

Les sigles entre parenthèses indiquent les omissions. — En laissant de côté *M* et *R* et les copies incomplètes *B* et *E*, si nous rangeons les manuscrits d'après leur degré de similitude, nous obtenons la série suivante : *FDNJ* ou *FNDJ*.

La statistique des variantes du groupe *DFJN* confirme ce résultat, sauf que *J* se rapproche davantage de *F*, ce qui donne la série *FNJD* (*J* et *D* sont à peu près sur le même pied par rapport à *F*) (1). On pourra donc figurer comme il suit les relations entre *F* et *DN* :



Passons maintenant aux manuscrits *B* et *J*, ce dernier remarquable entre tous par ses miniatures et sa calligraphie.

B est un fragment, qui porte en tête la rubrique suivante « Ci commence Guillaume de Machaut son livre. Et premierement commencent les balades et les rondeaulx » ; mais il ne renferme en réalité que 95 ballades et rondeaux non notés, correspondant aux nos i-cliii de notre texte sauf 57 nos omis (2). L'ordre des pièces dans *B* et *J* est identique. L'ensemble des

(1) *DFJN : L. des d.* — lxxvi 17, lxxxiv 6, ci 2, cxvii 2, cxxvii 15, cxlvi 9, ccx 2, ccxviii 13, ccxxii 8, ccl 15, cclii 23 ; *Compl.* — i 18, 48, 145, vi 37.

DFN : L. des d. — civ 4, cc 9, ccvi 1, 5, 9, ccxviii 18, ccxxxiii 9 ; *Compl.* — i 59.

FJ : L. des d. — clxv 7, clxxxiii 5, lxvi 13, clxxv 8, ccxviii 21, ccxliii 4 ; *Compl.* — i 151-2, 246, v 4.

(2) Nos lxxi-cx, cxxix-cxxxv, cxxxix, cxli-cxlviii, cxlix-cliii.

compositions lyriques est précédé d'un *Prologue* qui renferme dans les deux manuscrits quatre ballades.

La comparaison des textes du *Prologue* permet d'établir la parenté de *B* et de *J*, parenté qui ressort également de l'étude des compositions lyriques. Pour *B* et *J*, mêmes omissions et mêmes détails de forme dans les n°s LI et LXVI (non notés). Par rapport à notre texte, *B* contient trois sortes de variantes : des fautes de copiste, des variantes propres (1) et des variantes qui lui sont communes avec d'autres manuscrits, en particulier avec *J* (environ 70 °/₀) (2).

J est une copie beaucoup plus complète que celle que nous venons d'analyser. La place qu'y occupe le *Lay de plour* nous permet de la rattacher au groupe *DNMR* (et *A*).

On y observe cependant quelques divergences, par rapport à l'ordre traditionnel, dans le groupement des pièces de différentes sections, mais la raison d'être de ces divergences nous échappe parfois. Ainsi dans la section des Dits, le *Remede de la Fortune* vient immédiatement après le *Dit dou Vergier ;* on a interverti l'ordre du *Confort d'ami* et du *Dit de la Fontaine amoureuse*. Dans le groupe des complaintes, le n° VIII est omis, ce qui permettrait de supposer que le manuscrit *J* est antérieur à 1370. Contrairement à l'usage traditionnel, les complaintes constituent un groupe tout à fait à part, où l'on ne rencontre pas d'autres pièces intercalées ; le n° II est relégué à la fin. Par contre, les rondeaux notés sont disséminés parmi les motets, mais dans un ordre différent de celui qui avait été adopté jusque là. La section des lais compte deux pièces

(1) Elles ne sont pas rares ; voy. : *Loange des dames* — II 3, III 23-24, VII 15, XIV 10, XIX 11, 42, XXI 5, XXIV 8, XXXII 6, XXXIII 10, XXXIV 2, 13, XLVII 9, LI 19, LVIII 20, LXI 13, LXII 10, 22, LXIII 1, CXIII 11 et autres.

(2) *B = J* : *Loange des dames* — II 11, III 10, IV 20, V 11, VI 15, XIV 8, XV 10, XVII 20, XIX 46, XXII 8, 11, XXIII 5, 15, XXV 13, XL 5, XLI 9, XLV 36, XLVI 3, XLVII 26, XLVIII 33, 52, LVII 4, LVIII 15, LXIV 3, LXVI 8, CXIII 16, CXVII 2, 18, CXXXV 6.

ABCJ — XLVIII 34
ABFJMR — XXII 11
BDEFJN — XLVIII 52
BDFJMNR — LXI 17
BFJN — XLVII 26
BDFJMN — IV 20, XLI 9, LVIII 15, CXXXV 6
BDFMR — XXVI 2
BD — XV 10
BDJMNR — LXVI 8.

nouvelles qu'on ne retrouve pas ailleurs. Cependant le caractère de la copie, le style de ces pièces, les détails historiques que nous y puisons (cf. ci-dessus, p. XLIII) ne nous permettent pas d'en suspecter l'authenticité.

Il est à croire que ces transpositions ont été faites en vue d'un classement plus régulier.

Quant aux rondeaux notés, ils ont été transcrits, pour plus de commodité et à cause de leurs dimensions restreintes, au bas des pages occupées, en partie seulement, par les motets. On sait d'ailleurs que ces derniers comprenaient parfois des rondeaux comme partie intégrante.

Dans la section des pièces non notées, les ballades, les chansons royales et les rondeaux sont groupés dans l'ordre suivant :

n°s 1-54 — ballades
55-60 — chansons royales
61-190 — ballades
191-236 — rondeaux

Aucune des pièces comprises dans la section des compositions notées ne figure ici (1). Les n^os^ CXIV, CLXIV, CXCI, CCXVII, CCXXIV, CCXXV, CCXXVI, CCXXXVII et CCXLVI ont été omis, probablement par mégarde.

Dans le groupe des lais, les pièces non notées sont généralement mises en tête ; mais il y a des exceptions. On ne s'explique guère les transpositions introduites dans le groupe des lais notés, ainsi que dans ceux des rondeaux et des virelais notés.

Ne figurent pas parmi les ballades et les chansons baladées notées les doublets qui font partie du *Voir Dit* (2). Il en est tout autrement pour les doublets des rondeaux (3).

L'examen du texte de *J* confirme la classification des manuscrits adoptée plus haut. Le contenu du *Prologue* est le même

(1) V. n°s XXXIX, CXLVIII, CLXXVII, CLXXXVIII, CXCV, CCI, CCIII, CCIV, CCV, CCXXIX, CCXXXI, CCXXXIII, CCXLVII, mais les n°s VII, X, XV, CLXXXII ont gardé leurs places.

(2) Excepté le virelai XXIV.

(3) Des trois doublets un (n° XIV) a été omis.

dans *J* que dans *B*. La statistique comparée des variantes de *BDFJMNR*, dans les limites de *B* et abstraction faite des pièces qui ne sont pas communes à tous les membres de ce groupe (1), donne le schéma suivant :

J — *B* —— *DN* — *F* ——— *x* (ou *MR*)

Supérieur sous le rapport artistique aux manuscrits qui lui sont apparentés, *J* leur est inférieur par un texte défectueux qui contraste fâcheusement avec le fini de son exécution.

Il nous reste maintenant à analyser le groupe des manuscrits *A*, *E*, *C* et *K*.

E est le plus incomplet. C'est surtout un recueil des poésies lyriques notées et non notées (2).

Le contenu des sections qui le composent est moindre que celui des sections correspondantes des manuscrits *DNJ* qui appartiennent à la même famille. La série des pièces notées

(1) *JB* : *L. des d.* — II 11, III 10, IV 20, VI 15, XIV 8, XV 10, XVII 20, XIX 46, XXII 8, XXIII 5, XXV 13, XXIX 8-21, XXXVII 8, XLI 9, XLV 36, XLVI 3, LI 15-21, LVII 4, LVIII 15, LXIV 3, LXVI 8, 15-21, LXIX 8, CX 10, CXIII 16, CXXXV 6.

JD : *L. des d.* — IV 20, XV 10, XXII 4, XLI 9, LI 15-21, 17, LVIII 15, LXVI 15-21, LXIX 8, CX 10, CXXXV 6.

JN : *L. des d.* — IV 20, XXII 4, XLI 9, XLVII 19, 26, LI 15-21, 17, LVIII 15, LXIV 3, LXVI 8, 15-21, LXIX 8, CX 10.

JF : *L. des d.* — IV 20, XXII 4, 11, XLI 9, LI 15-21, LVIII 15, LXIV 3, LXVI 8, 15-21, LXIX 8, CX 10.

JM : *L. des d.* — IV 20, XXII 4, 11, XLI 9, LVIII 15, LXVI 6, 8, 15-21.

JR : *L. des d.* — XXII 4, 11, LVII 15, LXVII 6, 8, 15-21.

(2) La section des Dits n'y est représentée que par cinq compositions disposées dans l'ordre traditionnel, sauf le *Dit dou Vergier*, intercalé entre le *Dit de l'Alerion* et le *Dit dou Lion*.

Le *Lay de plour*, dans *E* comme dans *C* et *K*, a pris place dans la section des lais.

La section des poésies lyriques non notées précède immédiatement la partie musicale du recueil : il en est de même dans A, C, K.

Contrairement à la tradition, la partie musicale débute par une série de virelais disposés dans l'ordre habituel. Puis vient la section des ballades et des lais également dans l'ordre accoutumé. Les lais se partagent en deux séries, l'une des lais notés, l'autre des lais non notés. La dernière partie du recueil consiste en divers petits groupes de ballades, de rondeaux et de virelais notés.

s'arrête au nº CC. Les complaintes ont été omises, les sections des lais et des pièces notées sont incomplètes.

L'examen du texte de *E* nous permettra d'établir plus nettement les rapports de ce manuscrit avec les autres.

Si l'omission du 3ᵉ couplet dans les nºˢ LXVI, XCIII et CLXIV (section des pièces lyriques non notées ; le nº CVIII manque dans *E*) lui est commune avec le groupe *BDFJMNR*, par contre il se rapproche plutôt de *J* par le contenu du nº CXXXVI (1). Du reste, *E* a encore avec *J*, dans les autres sections, plus d'un point de contact. Les variantes de la *Loange des dames*, dans les limites de *B*, décèlent une certaine parenté entre *B* et *E* (2) ; dans les limites de *E*, elles établissent entre ce manuscrit et *DNFJ* des rapports analogues (3). La comparaison des lais rapproche plutôt *E* de *J* (4), tandis que celle des pièces notées le rattache à *DN* (5). Ainsi donc deux sections

(1) 2 couplets dans *BDFN*, 3 couplets dans *EJ*.

(2) Voy. la note suivante. Nous avons mis entre parenthèses les numéros qui sont omis dans le ms. *B*.

(3) *BE* : VI 19, VII 16, XXII 4, XLVIII 52, LVI 15.

AE : VII 16, XXVI 33, XXVII 3, LVI 15, LXIV 3, (LXXIX 9), CXCVIII 19.

DE : XLVIII 52, LVI 15, (XCV 18), (CV 3), CLXXX 23, (CLXXXIV 20), CLXXXVII 7, CXCVIII 19.

NE : XLVIII 52, LVI 15, (XCV 18), (CLXXXIV 20), CLXXXVI 19-20, CLXXXVII 7, CXCVIII 19.

FE : XLVIII 52, LVI 15, (LXXIX 9), (XCIV 3), (XCV 18), (CV 3), CLXXX 23, (CLXXXIV 20), CLXXXVI 19-20, CLXXXVII 7, CXCVIII 19.

JE : XLVIII 52, (XCIV 3), (XCV 18), (CV 3), (CXLI 19), CLXXX 23, CLXXXIV 20, CXCVIII 19.

(4) *AE* : I 18, X 78, XXII 43, 50.

DE : III 174, V 180, X 94, XXII 50.

NE : III 174, V 180, X 94, XIII 209, XXII 50.

JE : V 180, IX 22-24, 22, 23, 50, 81, 82, 116, 117, 126, X 78, 94, XI 79, XIV 28, 92, XXII 43.

(5) Motets : *DE* — II 8, VIII 24, XVI 67.
NE — XVI 67.
JE — II 8, XVII, 22.
Ballades : *DE* — I 5, V 13, VI, 22, XIV 12.
NE — I 5, V 13, VI 22, XIV 12.
JE — I 5, V 13, VI 22.
Virelais : *DE* — I 24, II 6, XI 7, XVIII 14, XX 31.
NE — I 24, II 6, XI 7, XVIII 14, 25, XX 31.
JE — II 6, III 14, V 5, X 36, XX 31.
AE — XVIII 14.

déposent en faveur de *J* (*B* est étroitement apparenté à *J*, comme nous l'avons déjà vu) ; ce qui nous permet de rattacher *E* à la famille *BJ*, dont les rapports avec le groupe *DNF* ont été exposés plus haut.

A occupe une place à part parmi les autres manuscrits. L'auteur de ce recueil s'intéressait surtout au texte des poésies de Machaut. Il a laissé de côté non seulement la musique des ballades, rondeaux, virelais et lais, mais encore la *Messe* (1) et les motets, c'est-à-dire ses compositions musicales proprement dites.

Mais le contenu de *A* est beaucoup plus étendu que celui des manuscrits qui lui sont antérieurs et que nous avons analysés plus haut. Sans doute le recueil des poésies de Machaut s'était augmenté de compositions nouvelles ou de poésies tombant pour la première fois dans le domaine public. L'ordre des compositions adopté dans *A* est dans son ensemble l'ordre traditionnel. Le *Lay de plour* y occupe la même place que dans *DNJMR* ; quant aux Dits, les pièces de la *Loange des dames* (sans les déplacements de *J*), les complaintes (comme dans *DNF*), les ballades, les rondeaux (petites divergences avec *DN*) et les virelais notés, ils sont transcrits dans leur ordre traditionnel. — Mais presque chacune des sections sus-mentionnées se trouve augmentée de pièces nouvelles. A la section des Dits s'ajoute le *Dit de la Marguerite*. Les ballades n°s LXVI, XCIII, CVIII et CXXXVI de la *Loange des dames* ont chacune 3 strophes comme dans *C* et *K* ; dans la même section ont été intercalées quatre pièces qu'on retrouve dans *CK* (CCXXIII-CCXXVI), le doublet n° 258 = 246 qui est aussi dans *C* et les n°s 263 — 271. Le groupe des complaintes a une pièce en plus, le n° VIII ; celui des lais a subi quelques transpositions, qui sont propres à cette copie, et des additions nouvelles par rapport à *DEJN*.

La section des ballades et des rondeaux notés a les mêmes

(1) Voy. sur cette messe Kiesewetter, *Geschichte der europäisch-abendländsichen Musik*, Leipzig, 1834, p. 40.

dimensions dans *A* que dans *C*; à celle des virelais ont été ajoutées quelques pièces qui la rendent semblable aux sections correspondantes de *C* et de *K*.

Cette série d'additions rapproche *A* de *C* et de *K*, mais surtout du premier.

Les pièces lyriques non notées et les complaintes qui s'y rattachent sont placées dans *A* après les Dits, de telle sorte que toutes les compositions lyriques y forment un tout à part, comme dans *C* et *K* (en partie *E*). Le *Lay de plour* figure deux fois dans le manuscrit, d'abord à la place habituelle, puis, comme dans *CK*, à la section des lais.

L'examen du texte de *A* confirme les résultats précédents (1) en montrant ses points de ressemblance avec *BDNJFMR*, et surtout avec *C*, puis avec *DN* et *J*.

Je passe à *C* et *K*, les plus complets de tous nos manuscrits; *K* est sous ce rapport supérieur à *C*.

Ces deux copies sont conformes au plan traditionnel. Elles ont un *Prologue* développé que suit immédiatement le *Dit dou Vergier*.

(1) *L. des d.* : *AB* — VII 16, XXII 11, XLVIII 33, LVI 15, CXVII 18.
AC — XIV 3, XXI 13, XXVI 33, XLVIII 33, LIII 3, LVI 15, LXIV 3, LXV 5, LXXXII 5, LXXXIII 7, LXXXVIII 5, CI 2, CXXXI 18, CLV 1, CCXXVII 18, CCXLII 7, CCXLVI 18, CCLXI 9.
AD — XXI 13, LVI 15, CXVII 18, CXXXI 18, CLV 1, CLXXXVII 7, CXCVII 7, CCIV 21, CCX 7, CCXVII 12, CCXXI 5, CCXXXIV 5, CCXXXIX 22, CCXLVI 18.
AN — XXI 13, LI 8-21, XC 20, CXVII 18, CXXXI 18, CLV 1, CLXXXVII 7, CCIV 21, CCX 7, CCXVII 12, CCXXI 5, CCXXXIV 5, CCXXXIX 22, CCXLVI 18.
AJ — XXII 11, XXIV 12, XLVIII 33, XC 20, CXVII 18, CLV 1, CCXVII 12, CCXXI 5, CCXXIII 21.
AF — XXII 11, XXVI 33, LVI 15, LXXIX 9, LXXXII 5, CXVII 18, CLV 1, CLXXXVII 7, CXCVII 7, CCIV 21, CCXVII 12, CCXLII 7.
AE — VII 16, XXVI 33, XXVII 3, LIII 3, LVI 15, LXXIX 9, CLV 1, CLXXXVII 7, CXCVII 7.
AM — XIV 3, XXI 13, XXII 11, CXCVII 7, CCXLVI 18.
AR — XIV 3, XXI 13, XXII 11.
Complaintes : *AC* — VI 94; *ADNF* I 18; *AJ* I 18, VI 18.
Lais : *AC* — IV 12, V 62, VIII 47, X 78, XIX 190; *ADN* — II 29, V 93, VI 91; *AE* — II 29, V 42, 62, 93, VIII 47, X 78; *AJ* — II 29, V 42, 44, 62, 93, X 78, 169.
Ball. notées : *AC* — IV 13, XXIX 23; *ADN* — XXIX 23; *AJ* — IV 13.

Les Dits sont placés dans l'ordre habituel, mais avec quelques additions. De plus, le *Voir Dit* et la *Prise d'Alexandrie* sont compris dans cette section. La classification des pièces est plus méthodique que dans les autres manuscrits, et sous ce rapport *K* l'emporte sur *C*. Ce dernier, comme *A*, place les pièces lyriques non notées à la fin du groupe des Dits, telles que nous les retrouvons dans *DNJMR* ; les Dits nouveaux ne viennent qu'après ; avec le *Voir Dit* et la *Prise d'Alexandrie*, ils servent de transition à la section des pièces notées. De plus, le *Dit de la Marguerite* est intercalé entre la *Loange des dames* et les complaintes, ce qui n'est pas absolument conforme à une classification rigoureuse. *K* met la *Loange des dames* à la fin des Dits et la rattache aux complaintes. Le petit *Dit de Lys et de Marguerite* n'est pas non plus à sa place. Les pièces lyriques notées suivent dans *CK* l'ordre habituel.

Grâce à l'apport de nouveaux matériaux, les cadres de ces différentes sections ont été élargis. Nous avons déjà parlé du *Prologue*. Le nombre des pièces lyriques non notées est dans *C* de 268 et dans *K* de 273, toujours dans l'ordre adopté. On peut cependant observer, dans *K*, un essai de classification plus exacte. Toutes les pièces en musique y sont, en effet, réparties dans les sections correspondantes (font exception les nos CXLVIII, CLXXV et CLXXVII). La pièce « Deux choses sont qui me font à martire » est mise à sa vraie place, dans la section des complaintes. Le no CCXXXIX n'est pas répété, contrairement à *C* (= 251).

Outre l'omission des trois ballades mentionnées, il faut encore signaler dans *K* une lacune assez étendue (nos CLXXXVII-CCXX) (1), dont je ne puis expliquer la cause. — Le groupe des complaintes, qui occupe une place à part dans les deux manuscrits, renferme dans *K*, si on le compare à *C*, outre le no II, deux numéros supplémentaires, les nos X et XI. Le no X porte le nom de Machaut. — Dans la section des lais, rangés

(1) Nos CCXXVIII et CCLIX sont omis ; no XXIX, « Riens ne me puet anuier ne desplaire » est transcrit une deuxième fois à la fin de la section. « Douce dame, tant vos aim et desir », dans *C*, se trouve sous le no 268.

comme dans *DN*, on a ajouté trois pièces nouvelles (nos XIX-XXII) : la dernière (XXII) ne figure pas dans *K*.

Les ballades notées suivent, dans *C* et *K*, un ordre quelque peu différent de celui que nous connaissons. *K* s'écarte de *C* dans certains détails ; les nos XXXI et XL sont transposés ; XXXV est omis. Par contre, le no XXIII occupe la même place que dans *DNA*, la place traditionnelle. Le groupe des ballades mises en musique comprend dans *K* deux numéros (XLIV et XLV) de plus que dans *C* : on les retrouve du reste dans *J*. De même pour les rondeaux notés : *K* contient un numéro de plus que *C* (XXI). Le groupement des pièces est presque identique dans l'un et l'autre, et très rapproché de *DN* ; dans *K* il est identique à *A* (1).

Le contenu de la section des virelais notés est identique dans *C* et *K*. Mais, par leur classement, *K* se rapproche plus que *C* de *DN* et *A* : les nos XXVII et XXVIII, XXXII et XXXIII dans *C* sont transposés (dans *A* le plan traditionnel est modifié par le déplacement du no 33).

On peut donc établir une parenté spéciale entre *C* et *K*. *K* est plus complet que *C* ; mais il s'en tient davantage au plan traditionnel qui se retrouve dans *DNJBFMRA*.

De l'examen du texte de *C* et *K* ressort également la nécessité de faire de ces deux manuscrits un groupe à part, qui occupera une place spéciale entre les groupes précités et *A*, son très proche voisin.

Dans *A*, en effet, comme dans *CK*, les ballades non notées nos LXVI, XCIII, CVIII, CLXIV ont chacune trois couplets. De même, le dernier couplet du no LI de la *Loange des dames* ne porte pas la rubrique *Guillaume*.

Le *Prologue* de *C* et *K* est identique et appartient à la rédaction développée. Mais le texte *C* est plus près de *BJ* et reproduit même leurs fautes (cf. les v. 17, 49, 97, 98) ; ces dernières ne sont pas dans *K* (2), qui donne par ailleurs un

(1) « Vous dous regars, douce dame, m'a mort » — est déplacé dans *C*. « Dame qui vuet vostre doux nom savoir », omis dans *C*, occupe la même place dans *K* et dans *A* (no 17).

(2) Variantes spéciales de *K* : v. 91, 101, peut-être la rubrique du 5e couplet.

certain nombre de variantes dont il est difficile d'expliquer la provenance (1). La partie nouvelle du *Prologue* est identique dans *C* et *K* (2).

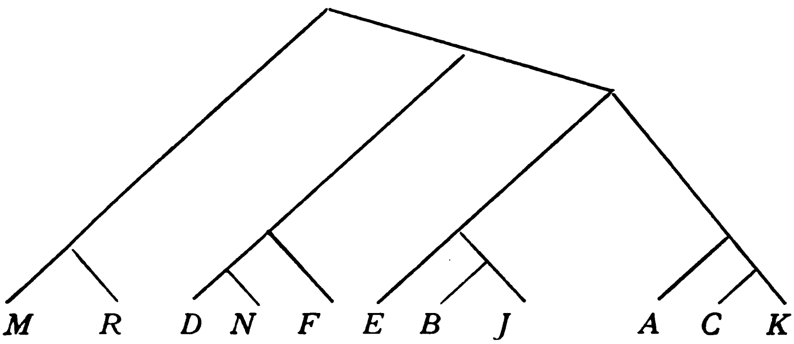
La section des pièces lyriques non notées porte dans *K* une rubrique spéciale : *La Loange des dames* ; alors que *C* et les autres manuscrits se contentent de signaler les différents groupes de compositions qui rentrent dans cette section. *B* ajoute en outre : *Ci commence Guillaume de Machaut son livre et premièrement...* ; de même dans *F* : *Ci commence le livre mestre Guillaume de Loris* (sic). La rubrique spéciale de *K* doit donc être mise au compte du poète.

L'analyse du texte des pièces lyriques confirme les relations de parenté établies entre *C* et *K*. Qu'il me suffise de rappeler à ce propos les variantes suivantes : la *Loange des dames* — LXX 15, LXXXIII 7 ; complaintes — V 36, VI 147 ; lais — I 271, V 93, IX 92 etc. Sans revenir sur les rapports entre *CK* d'un côté et *A* de l'autre, notons que *C*, lorsqu'il s'éloigne de *A*, se rapproche surtout des autres manuscrits complets (3).

L'étude comparative que nous venons de faire sur les manuscrits de Machaut nous a conduit à les grouper en un certain nombre de familles. Mais notre examen n'ayant porté

(1) Il s'agit des v. 51, 86, 94 = 104 = 114 et 109.
(2) Variantes fautives dans *K* : v. 284-285.
(3) *Loange des dames* — VI 19 — *CBE*
XIV 3 — *CAMR*
XXI 13 — *CADNMR*
XXXIV 22 — *CA*
XCIV 3 — *CJFE*
CLXXXII 3 } *CAF*
CCXLII 7 }
CCXLVI 18 — *CADNM*
CCLII 23 — *CDNJF*
Complaintes — VI 94 — *CA*
Lais — V 62 — *CAJE*
VIII 47 — *CAE*
XIX 190 — *CA*
Motets — XV 17-18 — *CDNJ*
XVI 67 — *CDNE*
Ball. notées. — IV 13 — *CJ(DN)MA*
XXIX 23 — *CADN*

jusqu'ici que sur les œuvres lyriques, nos conclusions sont nécessairement provisoires ; il n'en peut être autrement, tant que le même travail n'aura pas été fait sur les Dits ou grandes compositions du poète. Nous n'en croyons pas moins devoir fixer dès maintenant les résultats obtenus, en les représentant graphiquement, et ce à titre d'indication. Cet essai généalogique pourra être modifié ou complété par la suite, il n'est qu'une première étape sur le chemin de la classification définitive.



Les pièces que nous publions ne sont pas toutes inédites ; il en avait paru déjà un certain nombre, dont le texte d'ailleurs n'a utilisé qu'une partie des manuscrits. Nous nous contenterons d'indiquer ici chronologiquement les plus importantes de ces éditions, des références au bas des pages devant signaler au fur et à mesure celles des compositions lyriques qui ont été publiées incidemment, ou citées par fragments dans divers recueils.

P. Tarbé, *Les œuvres de Guillaume de Machaut*, Paris-Reims, 1849.

P. Tarbé, *Poésies d'Agnès de Navarre-Champagne, dame de Foix*, Paris-Reims, 1856 (ces deux volumes font partie de la *Collection des poètes champenois antérieurs au XVI*[e] *siècle* p. p. Tarbé).

P. Paris, *Le livre du Voir Dit, où sont contées les amours de Messire G. de M. et Peronnelle, dame d'Armentières, avec les lettres et les réponses, les ballades, lais, et rondeaux dudit*

Guillaume et de ladite Peronnelle. Paris, 1875 (p. pour la Soc. des bibliophiles françois).

B. Monod, *Quinze poésies inédites de Guillaume de Machault, poète champenois du XIVe s., publ. d'après les ms.* 843, 1584 *et* 1586 *du fond franç. de la Bibl. Nat.*, Versailles, 1903 (Pour le mariage de L. Lévy et J. Javal).

PROLOGUE

(fol. 1 r°. a)

COMMENT *Nature, voulant orendroit plus que onques mais reveler et faire essaucier les biens et honneurs qui sont en amours, vient à Guillaume de Machau et li ordene et encharge à faire sur ce nouviaux dis amoureus, et li baille, pour li consillier et aidier* (1) *ad ce faire, trois de ses enfans, c'est à savoir Scens, Retorique et Musique, et li dit par ceste maniere :*

JE, Nature, par qui tout est formé
Quanqu'a ça jus, et seur terre et en mer,
Vieng ci à toy, Guillaume, qui formé
T'ay à part, pour faire par toi former
Nouviaus dis amoureux plaisans.
Pour ce te bail ci trois de mes enfans
Qui t'en donront la pratique;
Et si tu n'ies d'euls trois bien congnoissans, *(fol. 1 r° b)*
Nommé sont Scens, Retorique et Musique.

Par Scens avras ton engin enformé
De tout ce que tu vorras conformer;
Retorique n'ara riens enfermé
Que ne t'envoie en metre et en rimer;
Et Musique te donra chans,

Le Prologue a été publ. par P. Tarbé, *G. de M., p. 3 et suiv.*

10. *M. :* Par ceuls.
11. v. enfourmer *BJ*.
13. *Ms.* : ne tenuoit ; ne tenuoit *B* ; ne te enuoit *C* ; ne tenoit en *J*.
14. *Ms. :* Et m. qui te d. des ch.

(1) c. et aduiser a ce f. *B*.

Tant que vorras, divers et deduisans.
Ainsi ti fait seront fryque,
N'à ce faire ne pues estre faillans,
Car tu has Scens, Retorique et Musique.

Ti fait seront plus qu'autre renommé,
Qu'il n'i ara riens qui face à blasmer,
Et si seront de toutes gens amé,
Soutils, loyaus, jolis et sans amer.
Pour ce vueil que soies engrans
D'en faire assez, petits, moiens et grans.
Or fai tost; si t'i aplique ; *(fol. 1 v° a)*
Tu ne m'en dois pas estre refusans,
Qui te bail Scens, Retorique et Musique.

COMMENT *Guillaume de Machau respont* (1) *à Nature*

RIENS ne me doit excuser ne deffendre
Que ne face le bon commandement
De vous, dame, se je vous say entendre,
Par qui j'ay corps, vie et entendement;
Dont drois est, quant vous m'ordenez
A faire dis amoureus ordenez
Qu'à ce faire je me soutive.
Mais je vueil bien estre à ce fait donnez,
Tant qu'en ce mond vous plaira que je vive.

Mais si grant fait n'oseroie entreprendre,

17. N' *manque dans BCJ.*
19. plus quant r. *J.*
21. Et si sont *J*; de toute gent nomme *B.*
23. *Ms. :* vueil je que tu s.
32. *Ms. :* vous me ordenez.
35. Et je v. *BJ*; a ce fait menez *B.*
36. *Ms. :* en ce monde; ce monde *J.*
37. *Le 2-me couplet manque dans B.*

(1) *B :* respont doucement a n.

Se je n'avoie avec moi prestement
Vos trois enfans pour moy duire et aprendre,
Com dit m'avez yci presentement.
    Et de ce qu'einsi m'onnourez,
Graces de moy que de vos biens n'arez,
    Qu'amours n'autre chose soutive
N'ay ne n'aray, se ne m'en pourveés,
Tant qu'en ce mont vous plaira que je vive.

Si me vueil dont dou tout mettre et entendre
A ce ditié faire amoureusement
Et de plusieur l'un grant et l'autre mendre,
Et les aucuns chanter bien plaisemment.
    Et certes, se ne me cassez
Les ·iij· enfans, des dis feray assez,
    Car mes voloirs à ce s'avive,
Ne dou faire ne seray ja lassez,
Tant qu'en ce mont vous plaira que je vive.

(fol. 1 v° b)

COMMENT *Amours* (1), *qui a oy Nature, vient à Guillaume de Machau et li amaine trois de ses enfans, c'est assavoir Dous Penser, Plaisance et Esperence, pour lui donner matere* (2) *à faire ce que Nature li a enchargié* (3), *et li dit par ceste maniere :*

JE sui Amours, qui maint cuer esbaudi
Et fais mener douce et joieuse vie.
Si ay oï, Guillaume, je te di,

43. Que ams *CJ*.
44. *Ms.* : ne aray ; ne n'aray *CJ*.
47. ce dities *BC* ; ces dictes *J*.
49. a. chantes (chantez *BC*) tres plaisamment *J*.
51. Voz trois e. *BCJ*.
55. *Ms.* : qui maint. . . . . , *une déchirure a fait disparaître les derniers mots* ; maint cuer esbaudi *BCJ*.

(1) *C place le dialogue de Guillaume avec la Nature après celui du poëte avec l'Amour.*
(2) *Ms.* : donner voie a f.
(3) *Les six derniers mots de la rubrique manquent dans J.*

Que Nature, qui tout fait par maistrie,
T'a dit qu'à part t'a volu faire
Pour faire dis nouviaus de mon affaire ;
Pour ce t'ameine yci en pourveance,
Pour toy donner matere à ce parfaire,
Mes ·iij· enfans en douce contenance,
C'est Dous Penser, Plaisence et Esperence.

Seur Dous Penser tout premiers t'estudi ·
C'est li premiers qui mes biens signefie.
A Plaisence t'estude n'escondi,
Car c'est celle qui plus le multeplie.
Et Esperence fait attraire
Joie en mes gens et mon service plaire.
Or pues tu ci prendre grande substance,
Dont tu porras figurer et retraire
Moult de biaus dis, et par mainte ordenance,
Seur Dous Penser, Plaisance et Esperence.

Mais garde bien, surtout ne t'enhardi
A faire chose où il ait villenie,
N'aucunement des dames ne mesdi,
Mais en tous cas les loe et magnifie.
Saches, se tu fais le contraire,
Je te feray tres cruelment detraire.
Mais en honneur fai tout et si t'avance.
Aide as assez, matere et exemplaire ;
Il ne te faut qu'avoir perseverence
En Dous Penser, Plaisence et Esperence.

65. *Ms.* : Leur d. p.
68. *Ms.* : plus le m. ; plus les m. *Ç*.
71. *Ms.* : p. grant substance.

COMMENT *Guillaume de Machau respont* (1) *à Amours.*

GRACES ne say, loange ne merci,
N'autre chose qu'on peüst proposer
Dont vous, Amours, assez gracier ci
Vous peüsse, n'à mon voloir loer;
Car vos ·iij· enfans vis à vis
Ci m'amenez pour moy donner avis *(fol. 2 r°. a)*
Et matere, dont ce ordener pourray
Dont Nature de vous m'a fait devis.
Et par son gré je m'i emploieray
A mon pooir, tant com je viveray.

Et niant meins humblement vous mercy
Par plus de fois qu'on ne porroit nombrer,
Car vous et vos enfants m'ont esclarcy
Mains de ces fais que j'ay à ordener,
Pour lesquelz arriere tous mis
Seront autres, puis qu'a ce suis commis;
N'à autres fais ja mais jour n'entendray;
N'onques amans, tant fust bien vos amis,
Ne vous servi mieus que vous serviray
A mon pooir, tant com je viveray.

De plus n'aray riens triste n'oscurcy,
Mais liez et gais me vorray demener

86. qu'on sceust *BCJ*.
89. Qui vos deux e. *B*; Qui vos ·iij· e *J*·
91. *Ms.* : Et nature; Et matere *BCJ*.
94. (= 104 = 114) t. comme je vivray *BCJ*.
95. *Ms.* : . . t. niant m.
97. e. moult esclarcy *BCJ*.
98. *Ms.* : Mains ces f.; M'auez ces f. *BCJ*.
101. *Ms.* : ne tendray.

(1) *B* : respont doucement a a.

Et faire que maint dur cuer adouci
Soit, par mos dous et plaisans, à amer,
Des biens qui sont en vous compris,
Qui me seront par vos enfans apris.
Et des dames blamer me garderay,
Ne, se Dieus plaist, ja n'en seray repris,
Mais honnourer et loer les vorray
A mon pouoir, tant com je viveray.

PUISQUE Nature Retorique
Me presente, Sens et Musique,
Et li dieus d'amours, qui mes sires
Est et des maus amoureux mires,
Vuet que j'aie bonne Esperence,
Dous Penser et douce Plaisence.
En faisant son tres dous service
Bonnement, sans penser à vice,
Et leur commande travillier
Pour moy aidier à consillier
A faire dis et chansonnettes
Pleines d'onneur et d' amourettes,
Doubles hoqués et plaisans lais,
Motés, rondiaus et virelais
Qu'on claimme chansons baladées,
Complaintes, balades entées
A l'onneur et à la loange (*fol. 2 r°. b*)
De toutes dames sans losange, —
Je ne doy mie desvoloir
Leur plaisant gracieus voloir,
Einsois y doy mon sentement
Mettre et mon entendement,
Cuer, corps, pooir et quanque j'ay.
Ne je ne pris ·j· bec de jay

107. faire tant que m. c. *J.*
108. p. a aimer *C*; p. a rimer *BJ.*
109. qui en vous sont c. *BCJ.*
115. *Le reste du Prologue manque dans BJ.*
116. *Ms.* : Ay pr. — Me p. *C.*

Ceuls qui s'en vorroient ruser,
Car je ne puis mon temps user
En milleur n'en plus bel usage
Pour avoir noble et lié corage
Et pour estre gais et jolis,
Gens, joins, apers, cointes, polis ;
Car tout homme qui ad ce pense,
Il ne riote ne ne tense,
N'il ne porroit penser à chose
Où villenie fust enclose,
Haïne, barat ne mesdis ;
Je le say trop bien par mes dis.
Car, quant je suis en ce penser,
Je ne porroie à riens penser
Fors que seulement au propos
Dont faire dit ou chant propos ;
Et s'à autre chose pensoie,
Certes, mon oueuvre defferoie.
Et s'on fait de triste matiere,
Si est joieuse la maniere
Dou fait, car ja bien ne fera
Ne gaiement ne chantera
Li cuers qui est pleins de tristesse,
Pour ce qu'il het et fuit leesse.
Mais quand li cuers est pleins de joie,
Il se delite et se resjoie
En faisant son chant et son dit
En douce plaisence. Et s'on dit
Que li tristes cuers doit miex faire
Que li joieus, c'est tort à faire,
Ne je ne m'i puis acorder ;
Car, quant souvenirs recorder
Fait l'amant, par douce pensée,
La tres bele et la bien amée,
A qui il est mis et donnez
Et ligement abandonnez,

168. *Ms.* : fort a f.

Plaisant ymagination
Met en son cuer l'impression
De sa douce plaisant figure,
Dont son fait cent fois embelist.
Sages est qui tel vie eslist.

Mais quant li tristes ymagine
La grant biauté, la douceur fine
De celle qui n'a de li cure, *(fol. 2 v°. a)*
Dont li venroit envoiseüre,
Ou elle aimme un autre que li,
Je ne me tieng pas à celi,
Qu'il a tant de dueil et de rage
Que c'est merveille qu'il n'enrage,
Ou qu'il ne se tue ou se pent,
Ou que d'amer ne se repent ;
Si qu'il ne porroit nullement
Riens faire si joliement
De sa matiere dolereuse
Com li joieus de sa joieuse,
Pour ce qu'il n'a riens qui l'esgaie,
Ne matiere lie ne gaie ;
Et s'a desir et povre espoir
Qui sa doleur empire espoir.

Et Musique est une science
Qui vuet qu'on rie et chante et dence ;
Cure n'a de merencolie
A chose qui ne puet valoir,
Eins met telz gens en nonchaloir.
Par tout, où elle est, joie y porte ;
Les desconfortez reconforte,
Et nès seulement de l'oïr
Fait elle les gens resjoïr.
N'instrument n'a en tout le monde

179. *C* : eslist *est ajouté par une autre main.*
196. *Ms.* : et pour ce espoir.
207. *Ms.* : Ne instrument.

Qui seur Musique ne se fonde,
Ne qui ait souffle ou touche ou corde,
Qui par Musique ne s'acorde.
Tous les fais plus à point mesure
Qui ne fait nulle autre mesure.
Elle fait toutes les quaroles
Par bours, par cités, par escoles,
Où on fait l'office divin
Qui est fait de pain et de vin.
Puet on penser chose plus digne
Ne faire plus gracieus signe,
Com d'essaucier Dieu et sa gloire,
Loer, servir, amer et croire,
Et sa douce mere en chantant,
Qui de grace et de bien a tant
Que le ciel et toute la terre
Et quanque li mundes enserre,
Grant, petit, moien et menu,
En sont gardé et soustenu ?

J'ay oÿ dire que li angles,
Li saint, les saintes, les archangles
De vois delie, saine et clere
Loent en chantant Dieu le pere,
Pour ce qu'en gloire les a mis
Com justes et parfais amis,
Et pour ce aussi que de sa grace *(fol. 2 v°. b)*
Le voient adès face à face.
Or ne peulent li saint chanter
Qu'il n'ait Musique en leur chanter ;
Dont est Musique en paradis.
David li prophetes jadis,
Quant il voloit apaisier l'ire
De Dieu, il acordoit sa lire
Dont il harpoit si proprement
Et chantoit si devotement

Hympnes, psautiers et orisons,
Einsi comme nous le lisons,
Que sa harpe à Dieu tant plaisoit
Et son chant qu'il se rapaisoit.

Orpheüs mist hors Erudice
D'enfer, la cointe, la faitice,
Par sa harpe et par son dous chant.
Harpoit si tres joliement
Et si chantoit si doucement
Que les grans arbres s'abaissoient
Et les rivieres retournoient
Pour li oïr et escouter ;
Si qu'on doit croire, sans douter,
Que ce sont miracles apertes
Que Musique fait ; c'est voir, certes.

Rhetorique versefier
Fait l'amant et metrefier,
Et si fait faire jolis vers,
Noviaus et de metre divers, —
L'un est de rime serpentine,
L'autre equivoque ou leonine,
L'autre croisie ou retrograde,
Lay, chanson, rondel ou balade ;
Aucune fois rime sonant
Et, quant il li plaist, consonant, —
Et li aourne son langage
Par maniere plaisant et sage,
Car Scens y est qui tout gouverne
En chambre, en sale et en taverne.
Dous Penser et bonne Esperence
Li font avoir douce Plaisence
Et li amenistrent matiere,

255. *Ms.* : Si que on.
258. *Ms.* : Theorique v. — Rhetorique v. *C.*

Dont il fait à plus lie chiere
Et de plus joli sentement
Que cils qui vit dolentement;
Car joie et doleur, ce me semble,
Puelent petitement ensamble.
Et quand Nature me commande
Et li dieus d'amours que j'entende
Aus choses dessus proposées,
Seur l'onneur des dames fondées,
Bien est raison que je m'aplique (*fol. 3 r°. a*)
A faire leur bon plaisir, si que
Je n'i mespreigne ne mefface.
Or pri à Dieu qu'il me doint grace
De faire chose qui bien plaise
Aus dames; car, par saint Nichaise,
A mon pooir quanque diray,
A l'onneur d'elles le feray,
Car vraiement trop mefferoie
En cas qu'einsi ne le feroie.
Et pour ce vueil, sans plus targier,
Commencier le Dit dou Vergier.

284. *Ms.* : Me donne raison.
285. *Ms.* : A sa amor bon p.

CI COMMENCE

LA LOANGE DES DAMES

(fol. 45 r°. a)

I (1). — BALADE (2)

En haut penser, plein d'amoureus désir,
M'a bonne Amour embatu sans retraire ;
Si l'en merci, quant daingnié souvenir
Li ha de moy ; mais trop me fait de haire
Pour ce sans plus qu'un regart recueilli,
Et si ne sçay s'au donner s'assenti ;
Mais mon cuer prist par ses yex doucement
Celle que j'aim de cuer entierement.

Ne la bele que j'aim tant et desir
Ne scet quant prist mon cuer par son viaire,
Ne ne sara par moy ; j'aim mieus morir.
Car il n'est riens qui tant me puist detraire
Com le refus dou haut don de merci ;
Car se je l'ay, si vair oueil ont trahi
Moy et mon cuer, par le consentement
Celle que j'aim de cuer entierement.

I. 5. *Ms :* que un.
8. du c. *M.*
10. Ne say *J.*
11. ne sera *J.*
14. se l'ay *C ;* se ne lay *D M R ;* m'ont trahi *F.*

(1) *Rubriques : A* — Ci commencent les balades et les rondiaus ou il n'a point de chant ; *B* — Ci commence Guillaume de Machaut son livre Et premierement commencent les balades et les rondeaulx ; *F* — Ci commence le livre mestre Guillé' de Loris ; *J D E — ne portent pas de rubrique collective en tête du recueil des balades ; chaque pièce a une rubrique spéciale.*

(2) *Le ms. ne donne pas de rubriques pour chaque pièce. — R :* L'amant.

Si qu'il n'est riens qui me puist resjoïr,
Fors que j'espoir qu'elle est si debonnaire
Que bien porray par loyaument servir,
Sans etre amés, son bon samblant attraire,
Qu'apeler puis ami et anemi ;
Car il me fait plourer de cuer joly,
Dueil en joie me fait, joie en tourment,
Celle que j'aim de cuer entierement.

II. — BALADE (1)

D'ARDEUR espris et d'esperance nus,
En desconfort, pleins de toute dolour,
Hay par lonc temps amé si bien que nulz
Onques n'ama de plus loyal amour,
Et aim encor et feray sans sejour.
Mais oncques ne descouvri mon penser
A la tres bele au dous viaire cler,
Qui ha mon cuer, ne ja ne le sara,
Tant que Pités ou Amour li dira.

Car je me doubt que ses cuers pourveüs
Ne soit d'ami ; ce me tient en errour.
Et d'autre part doubte que son refus
Fait demourer en moy honte et paour ;
Et s'est li dons de si haute valour *(fol. 45 r°. b)*
De sa mercy, que je ne l'os rouver.
Pour ce en lairay Grace et Franchise ouvrer
Et Loyauté pure qui m'aidera,
Tant que Pité ou Amour li dira.

I. 21. p. et ami *F*.
23. *Ms :* dueil en tourment.
II. 3. si fort que *B* ; l. t. si bien ame *E*.
8. le sera *J*.
11. si me tient *BJ*.
17. qui l'aidera *F*.

(1) *MR :* L'amant.

Et se par moy li estoit congneüs
Li maus qui m'art et destruit nuit et jour.
Mout tost m'aroit dit : « va de my ensus ».
S'aim miex languir delès son noble atour
En amoureus dangier et en cremour,
Qu'ensus de li morir pour li amer ;
Car, s'assés puis sa biauté remirer,
De plus en plus mon cuer la servira,
Tant que Pité ou Amour li dira.

III. — BALADE

Seur tous amans me doy pleindre et loer
D'Amour qui m'a mis en joie et en plour.
Loer m'en doy en tant que desirer
Tres loiaument, sans penser deshonnour,
Me fait dame qui est des flours la flour.
Mais je m'en doy pleindre aussi durement,
Car tant ne puis faire que nullement
Sache m'amour, qu'à li me sui rendus ;
Et si l'aim tant c'on ne puet amer plus.

Car, quant je voy son dous viaire cler
Et je li vueil descouvrir ma dolour,
Honte m'assaut, paour me fait trambler,
Amour m'esprent, biauté et grant douçour
Me font perdre sens, maniere et vigour ;
Si que je sui en ·j· transisement,
Ne je ne sens ne joie ne tourment.
Las ! einsi sui dou veoir esperdus,
Et si l'aim tant c'on ne puet amer plus.

II. 23. *Ms :* en amour.
25. *Ms :* se assas.

III. 5. est la flour des flours *F*
10. Et quant *BJ*.

Si ne me sçay de quoy reconforter,
Car ma dame, que je serf et aour,
Ne set comment, sans changier ne muer,
L'aim et desir de tres loyal amour,
Ne ne sara par moy, car j'ay paour,
Se je li di, d'avoir son mautalent ;
Ne je ne puis avoir aligement
Sans li, de qui je sui descongneüs ;
Et si l'aim tant c'on ne puet amer plus.

IV. — BALADE (1)

Douce dame, que j'aim tant et desir,
Que je ne pense ailleurs ne nuit ne jour,
Je ne vous vueil prier ne requerir
Que me donnés merci ne vostre amour
Ne riens qui puist alegier ma dolour
Fors tant sans plus que vous daigniés savoir
Que je vous aim de cuer, sans decevoir.

Car je ne puis nullement avenir,
Ce m'est avis, à si tres haute honnour
Et pas ne suis dignes de vous servir.
Pour ce sachiés, tres bele, que j'aour,
Que bien tenroie à meri mon labour, *(fol. 45° a)*
S'en aucun temps voliés apercevoir
Que je vous aim de cuer, sans decevoir.

Et, tres bele, que j'aim sans repentir,
J'espoire tant de bien en vo douçour,
Que vos frans cuers en lairoit convenir

III. 19. a quoy *F*.
23-24. car paour Ay si lui di *B*.

IV. 17. *Ms.* : lairoie.
2. pensse c'a lui ne *J*.
5. qui peust *E*.
13. v. percevoir *E*.
17. lairai *MR*.

(1) *MR* : L'amant.

Grace, pité, franchise et vraie amour,
Tant qu'il aroit pité de la dolour
Qui me destreint, se vous saviés de voir
Que je vous aim de cuer, sans decevoir.

V (1). — BALADE (2)

GENT corps, faitis, cointe, apert et joli,
Juene, gentil, paré de noble atour,
Simple, plaisant, de bonté enrichi
Et de biauté née en fine douçour,
Mon cuer ha si conquis par sa vigour
Le dous regart de vo viaire cler,
Qu'autre de vous jamais ne quier amer.

S'ai droit, car j'ai si noblement choisi
Que, se je fusse à chois d'amer la flour
De ce monde, s'eüsse je failly
A miex choisir qu'en vous, dame d'onnour.
S'en remerci vous et loial Amour
Qui tient mon cuer en si plaisant penser
Qu'autre de vous jamais ne quier amer.

Tres douce dame, et puis qu'il est einsi
Que je vous aim, sans penser deshonnour,
Et qu'en tous lieus avez le cuer de mi,

IV. 18. et bonne amour *A* ; et votre a. *F*.
19. ma dolour *MR*.
20. me destruit *BDFJNM*.

V. 4. ne en *MR*.
7. autre que vous *D*.
8. *Ms* : J'ai droit. — S'ai droit *dans le Voir Dit et AB CF MR*.
10. si eusse *F*.
11. En mieus *dans le Voir Dit*; qu'a vous *BJ*.
12. et loiale a *F*.

(1) *Cette pièce se trouve aussi dans le Voir Dit p. p.* P. Paris, *p.* 152.
(2) *MR* : L'amant.

Qui merci prie humblement nuit et jour,
Je vous depri par vois pleinne de plour
Que vous vueilliez savoir, par esprouver,
Qu'autre de vous jamais ne quier amer.

VI. — BALADE

Se je ne sçay que c'est joie d'ami
Ne quelz biens est de merci la douçour,
Si n'ay je pas pour ce mis en oubli
Que je n'aimme de tres loyal amour
Et que toudis ne serve sans sejour,
A mon pooir, de cuer, de corps et d'ame,
Au gré d'Amours et à l'onneur ma dame,

Comment que j'aie en desirant langui
Moult longuement en tristece et en plour;
Dont j'ay perdu si le pouoir de my,
Que je n'ay mais maniere ne vigour.
Pour ce vueil bien morir de la dolour
Qui par desir mon cuer d'amer enflame,
Au gré d'Amours et à l'onneur ma dame.

Mais tost m'arient par franchise gari
Grace et Pité de toute ma langour,
S' .j. ferme espoir avoie de merci
Dont je me truis plus loing de jour en jour.
Mais je n'en quier garison par nul tour,
Se ce n'est dont que je l'aie sans blasme,
Au gré d'Amours et à l'onneur ma dame.

V. 20. vous daingniez *MR*.

VI. 5. se serve *C*.
9. l. par vois de plour *F*.
10. le paour de mi *F*.
15. aroient de ma dolour gueri *BJ*.
17. *Ms.:* Se j.
19. quier eschaper p. *BC;* n'en puis eschaper p. *E*.

VII (1). — BALADE

On ne porroit penser ne souhaidier *(C: fol. 178 r°.-v°.)*
Mieus qu'en celle que j'aim de fine amour,
Car il n'a rien en li à repprochier,
Eins est parfaite et souvereinne flour
De quanqu'il faut à dame de valour.
S'en loe Amours d'umble volenté pure,
Quant j'aim la flour de toute creature.

Si n'en puis mais, se je l'aim et tien chier;
Car il n'est maus, tristece ne doulour
Qui se peüst en mon cuer herbergier,
Eins suis toudis en joie et en baudour;
Nès de penser à sa fine douçeur
Preng soustenance et douce norriture,
Quand j'aim la flour de toute creature.

Et quant je vif en si plaisant dangier
Que mon cuer maint en son noble sejour
Et je la ser, sans muer ne changier,
Tres loiaument de toute ma vigour,
Certes bien doy amer l'eure et le jour
Que je senti l'amoureuse pointure,
Quant j'aim la flour de toute creature.

VIII. — BALADE

Tout ensement que la rose à l'espine *(fol. 45 v°. b)*
Se differe d'odeur et de biauté
Et de couleur, la vraie biauté fine
De ma dame et sa pure bonté

VII. 2. que c. *E*; celli *J*.
15. en si tres grant d. *B*.
16. en si noble *ABE*.
19. C. molt d. *E*.

(1) *V. les balades notées*, III. — *Cette pièce manque dans K.*

Tout veint, tout passe et tout ha sormonté ;
Si que tous ha, sans riens à reprochier,
Les biens que Diex et Nature ont plus chier.

S'en loe Amours qui ha par sa doctrine
Moi et mon cuer si tres bien assené
Que j'aime la fleur et la droite racine
De tous les biens; car Grace, Loyauté,
Franchise, Honneur et Debonnaireté
Font nuit et jour en li monteplier
Les biens que Dieus et Nature ont plus chier.

Et quant Amours à li amer m'encline,
De vray desir et d'umble volenté,
Et je l'aim tant qu'onques mes cuers ne fine
De li servir sans nulle fausseté,
Merci li pri, qu'elle ait de moy pité,
Par si qu'en li ne voie amenuisier
Les biens que Dieus et Nature ont plus chier.

IX (1). — BALADE (2)

Se vos regars, douce dame, n'estoit,
Jamais pouoir n'aroie d'endurer
Vostre refus qui me tient si destroit
Qu'il fait maniere et sens en moy muer.
Mais quant vos cuers m'escondist,

VIII. 6. à *manque dans B;* tous et sans *F.*
7. *Le vers est omis dans C.*
8. J'en loe *J.*
11. b. que grace *F.*
15. amer encline *B.*
20. *Ms.* : voi ; voie *dans toutes les copies.*

IX. 3. t. molt destroit *A.*
4. sens de moy *M.*
5. cuers *est omis dans M.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 62.
(2) *MR.* : L'amant.

Vos doulz regars s'i mesle et l'en desdist
Si doucement que plus en gré reçoy
Vostre refus que d'un[e] autre l'ottroy.

Car d'autre en moy nulle riens ne vaudroit
Mercy n'ottroy c'om me peüst donner,
Ne riens sans vous conforter ne porroit
Mon cuer dolent qui sans joie esperer
Doleuresement languist.
Mais ce qu'il est vostres tant m'abelist
Et tant me plaist que plus assez conjoy
Vostre refus que d'un[e] autre l'ottroy.

Si pri Amours, par grace, non par droit,
Qu'elle pité face en vous tant ovrer
Que mes confors et vostre honneur y soit,
Ou qu'à vos yex vo cuer face acorder,
Si que tost par l'escondist
De bouche, d'yex et de cuer sans respit
Muire pour vous ; car plus chier avoir doy
Vostre refus que d'un[e] autre l'ottroy.

X (1). — BALADE

(C : fol. 178 v°. - 179 r°)

Dame, ne resgardez pas
A vostre valour
N' à moy, se je sui [si] bas,
Mais loial Amour
Resgardez, qui par douçour
M'adonne d'un amoureus dart,
Par vostre dous plaisant regart.

IX. 6. s'en mesle *E;* le desdit *M.*
9. ne voulroit *B.*
10. ne peust *F.*
19. et mon honneur *F.*
20. no cuer *J.*
21. Si que c'est p. *MR.*
21-24, *dans R, sont d'une autre écriture.*

(1) *V. les balades notées,* XII.

Dame, faite à droit compas,
Riens n'aim tant n'aour
Com vous, car tuit mi solas,
Mi ris et mi plour,
Mi bien, mi mal, ma vigour,
Tout ce me vient, se Diex me gart,
Par vostre dous plaisant regart.

Dont je sui si en vos las
Qu'adès par savour
Reçoy dont uns autres las
Seroit en un jour.
Las ! et vos cuers n'a tenrour
De l'ardure qui le mien art
Par vostre dous plaisant regart.

XI. — BALADE (1)

Je ne sui pas de tel valour,
Dame, qu'à vous doie penser,
Ne que souhaidier vostre amour
Deüsse, à raison regarder.
Mais plus vous aim, se Diex me voie,
Que nulz, et puis qu'il est ainsi,
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami. *(fol. 46 r°. a)*

Car quant Amours si grant honnour
Me vuet, qu'elle me fait amer
De toutes les dames la flour,
Pas ne me doy povres clamer,

X. 10. c. tant mi *J*.
20. qui m'en art *F*.
XI. 5. plus aim. *F*.
10. veult que il me *R*

(1) *MR*: L'amant.

Ains sui riches et pleins de joie,
Quant elle m'a tant enrichi.
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant un cuer d'ami.

Dame, en amer faut le millour
Mout de son droit laissier aler,
Par quoy de ·ij· cuers une amour
Soit, en desir ou en penser.
S'ainsi estoit, miex chanteroie
De fin cuer amoureus joli.
Dame, com povres que je soie,
J'ay bien vaillant ·j· cuer d'ami.

XII. — BALADE (1)

Or voy je bien, ma dolour renouvelle
Et ma joie prent son definement,
Quant il m'estuet partir de la tres bele
Qui a mon cuer en son commandement.
Si ne sçay mais la maniere comment
Vivre puisse longuement, sans morir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

Car mes fins cuers dedens mon corps sautelle,
Fant et fremist, mue si asprement
Qu'en moy Paours par dangier se resveille
Et Desespoirs, qui d'un consentement
Sont alié pour moy faire tourment.
Las ! si ne sçay qui me puist garantir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

XI. 14. Q. il m'a de tant *MR*.
XII. 4. a son c. *DFMN*.
8. *Ms.* : m. cuer s.

(1) *M R* : L'amant.

Mors ! vien à moy, si me prent, je t'apelle,
Car j'aim trop miex morir prochainnement
Que recevoir si crueuse nouvelle,
Com de m'amour faire departement ;
Car, sans cesser, mes maus trop aigrement
Destreint mon cuer et le vient assaillir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

XIII. — BALADE (1)

Dame, comment que vous soie longtains,
Pleins et espris d'amoureuse dolour,
N'est pas en moy li dous voloirs estains
De vous amer et servir sans sejour,
Ains mouteplie et croist de jour en jour.
Dame, et se ja estes de ce certeinne
Ne me soiés de vostre amour longtainne.

De vous me vient li souvenirs prochains,
Qui me monstre vo parfaite douçour
Et vo bonté, par quoy je sui certeins
Qu'il n'est de vous plus bele ne millour.
Et quant je n'aim riens tant com vostre honnour,
Gentil dame, de toute grace pleinne,
Ne me soiés de votre amour longtainne.

Par vos dous yex sui si forment atains *(fol. 46 v°. b)*
Que je ne serf ne desir ne aour.
Autre de vous ; et s'en sui si contreins
Que je y met cuer, corps, maniere et vigour.
Et puis que j'aim vous de si vraie amour
Que de mon cuer estes la souverainne,
Ne me soiés de vostre amour longtainne.

XIII. 10. Et volente p. *J.*
15. yex fu si *D.*
18. m. tout corps *C.*

(1) *MR :* L'amant.

XIV. — BALADE (1)

On dist souvent que longue demourée
Fait cuer d'ami et d'amie changier ;
Mais quant plus sui en estrange contrée,
Tant ai je en moy plus ardant desirier,
Et plus convient l'amour monteplier,
Dont mes cuers est enracinés et pleins,
Dame, coment que vous soie longteins.

Car souvenirs vo face coulourée
Et vo bonté qu'on ne puet esprisier,
Et vo biauté qu'est de doucer parée
Me ramentoit si fort qu', à droit jugier,
Cilz souvenirs me fait souvent cuidier
Que je soie de vo biau corps procheins,
Dame, coment que vous soie lonteins.

Pour ce vous pri, dame, s'il vous agrée,
Que moy de vous ne vueilliez estrangier,
Car de vray cuer et de ferme pensée
Vueil vivre adès en amoureus dangier ;
Et mieus morir vorroie qu' eslongier
Mon cuer de vous, qui tous vous est remeins,
Dame, coment que vous soie longteins.

XIV. 3. Mais tant p. *ACMR*.
7. soies *J*.
8. Par s. *BJ*.
9. p. espuisier *DF*.
10. Ne vo b. *B* ; de vost gent corps *F*.
13. de vo gent corps F.
16. v. me vueilliez *A*.
17. de vraie pensee *J*.

(1) *MR* : L'amant. — *Le refrain de cette pièce est identique au 1er vers de la balade précédente.*

XV (1). — BALADE

DAME, se vous m'estes lointeinne, *(C. fol, 179 v°. a)*
Pas n'est mes cuers de vous lointeins,
Car par ramembrance procheinne
Est nuit et jour de vous procheins ;
Et en lieu dou cuer est remeins
En mon corps li maus amourous,
Comment que soie long de vous.

Mais cils mauls est sans nulle peinne ;
Car, quant j'en suis plus fort ateins,
Bonté, valour, biauté souvreinne,
Dont vos gentils corps est enceins,
Font que je chant de joie pleins
Pour vous, dame, à qui je sui tous,
Comment que soie long de vous.

Se vous pri, dame d'onneur pleine,
Que, se vos cuers est ja certeins
Que li miens loyaument se peinne
D'amer, sans ja estre refreins,
Que vous souffrez à tout le meins
Qu'il vous serve, loiaus cuers dous,
Comment que soie long de vous.

XV. 4. Et nuit *F*.
5. de mon cuer *D* ; de cuer *B*.
10. valour et b$\frac{e}{i}$aute *BD* ; a biaute *J*.
15. Si *EJ*.
21. Combn̄ E.

(1) *Cette balade manque dans K. V. les balades notées, XXXIX.*

XVI. — BALADE (1)

Se pour longue demourée
Sui mis en oubli,
Certes, marvi la journée
Que premiers vous vi ;
Car je vous aim si
Que jamais entroubliée
Ne serez de mi.

Et certes, dame honnourée,
S'il estoit einsi,
Mes las cuers sans demourée
Partiroit par mi,
Qui tant encheri
Vous a qu'en mal desirée
Ne serez de mi.

Or soit si com vous agrée,
Gentil dame, à qui
Cuer, corps, pouoir et pensée
Bonnement ottri.
Mais sachiés de fi
Que ja pour ce meins amée
Ne serez de mi.

XVII. — BALADE (2)

Ou païs ou ma dame maint
Sont mi desir et mi penser
Et mes cuers qui pas ne se faint
De li bien servir et amer,

XVI. 3. mal vi *BFJ*.
13. Vous si qu'en *J*.

(1) *B* : Balade recoupee.
(2) *MR* : L'amant.

Car il ne fait fors que penser
A s'onneur qui toute autre veint;
Et je aussi, pour li honnourer,
Pri Dieu qu'à joie mi remeint.

Se j'ay heü peinne et mal meint,
Encor me vient, par desirer,
Une doleur qui me destreint,
Si doleureuse à endurer
Que morir ou desesperer (fol. 46 v°. a)
Me fera, s'Amours ne l'estaint.
Mais ains que me face finer,
Pri Dieu qu'à joie mi remeint.

Espoir ay qu'en aucun temps m'aint
Ma douce dame et que muer
En joie fera mon compleint,
Quant vers li porray retourner,
Mais que loial me puist trouver.
S'en dist mes cuers qui siens remeint,
Et je, pour joie recouvrer.
Pri Dieu qu'à joie mi remeint.

XVIII. — BALADE (1)

Fueille ne flour ne verdure
Ne douceur de temps pascour
Ne nulle autre creature,
Fors vous, dame de valour,

XVII. 6. A souvenir q. t. autrui *J*.
9-16 *manquent dans C*.
9. Et j'ay *J*.
13. *Ms.* : Qui. *Tous les mss. donnent* : Que ; desperer *J*.
17. ay *manque dans le ms.* ; que aucun *AJ*.
20. Quant pour lui *BJ* ; vaulray *au lieu de* porray *J*.

(1) *B* : Balade recoupée.

Ne pueent mettre en baudour
Mon cuer qui muert par desir
De vous veoir et oïr.

Comment qu'en envoiseüre
En soient amant plusour,
Mais tant plus de mal endure,
Que voy leur joie gringnour,
Et tant plus soupir et plour,
Quant il me convient tenir
De vous veoir et oïr.

S'en sui à desconfiture,
S'Amours par sa grant douçour
De mon desir n'amesure
La desmesurée ardour,
Ou se tost ne voy le jour
Qui me face resjoïr
De vous veoir et oïr.

XIX. — CHANSON ROYAL (1)

Onques mais nulz n'ama si folement
Com j'ay amé et com j'aim, sans cesser,
Qu'aler ne puis vers ma dame souvent,
Et quant je y sui, à li ne puis parler,
Ne je ne l'os veoir ne regarder.
Et miex morir ameroie, pour voir,
Que par autrui li feïsse savoir
Comment je l'aim, car trop me mefferoie,
Se de m'amour en autrui me fioie.

Et nompourquant je l'aim si sagement
C'on ne porroit plus sagement amer,

XVIII. 17. resmesure *E*.
XIX. 4-5 *manquent dans E*.
9. me feroie *J*.
11. p. si sagement a. *B*.
(1) *B* : Balade ; *D* : Rondeau ; *N* : Balade royal.

Ce m'est avis ; car se son corps le gent
A mon voloir pooie remirer
Et vis à vis mes dolours demoustrer
Ou dire à li par autrui mon voloir,
Ce me porroit honnir et decevoir,
Et mettre ad ce qu'avent mes jours morroie
Ou que veoir jamais ne l'oseroie.

Car je l'aim tant et si desiramment *(fol. 46 v°. b)*
Qu'adès vorroie aveuc li demourer
Et son parler, dont tel douceur descent
Qu'autre douçour ne s'i puet comparer,
Toudis oïr ; ne mes yex saouler
Ne porroie jamais de li veoir.
Si s'en porroit aucuns apercevoir
Et mesdire, dont tost perdre porroie
Mon cuer, m'amour, m'esperance et ma joie.

Dont me vaut miex amer celeement
Et mes dolours humblement endurer,
En atendant (la) mort ou aligement
D'Amours qui tant me scet nuire et grever,
Que tout perdre par maisement celer.
Si l'ameray, sans partir ne mouvoir,
De cuer, de corps, de penser, de pouoir,
Tout mon vivant, sans ce que j'en recroie,
Et encor plus, se plus vivre pouoie.

Si pri Amours, qui scet que loyaument
Et longuement l'ay servi, sans fausser,
Et serf encor de si vray sentement
Que tous me vueil en son service user,
Qu'elle pitė face en ma dame ouvrer,

XIX. 26. m. a ce dont *A* ; m. ou que perdre p. *F*.
34. de pensee *A*.
38. lay servir *J*.
41. *Ms.* : en ma dame face ouvrer.

Tant que merci en puisse recevoir,
Ou que la mort me face tost avoir;
Car, par m'ame, s'à sa merci failloie
Devant la mort nulle riens ne vaurroie.

l'envoy (1)

Princes, priez bonne Amour qu'elle m'oie,
Si que de li ne soie en nonchaloir,
Car je ne vueil ne desir autre avoir,
Fors tant, sans plus, que mors ou amés soie.

XX. — BALADE

J'aim tant ma dame et son bien et s'onnour
Que nus amans plus amer ne porroit;
Mais se mes cuers de plus parfaite amour
Qu'il ne l'aimme, s'estre pouoit, l'amoit,
Et se seur tous sens et valour avoie
Et drois sires de tout le monde estoie,
N'aroie je jamais jour desservi
Les tres dous biens qui me viennent de li.

Et si n'ay je nul ottroy de s'amour;
Mais il m'est vis qu'un petit s'aperçoit
Que de fin cuer, loyaument, sans folour,
L'aimme et desir, en quel lieu qu'elle soit.
Ce me meintient en baudour et en joie,
Car tant belle est douce, plaisant et coie

XIX. 42. en face recevoir *B.*
46. Prennez priez *B;* Premier pries *J.*

XX. 2. *Ms.:* a. ne porroit plus amer.
5. Et se sus t. *E.*
7. je *manque dans E.*
10. *Ms.* : que un; il met vis *D.*
14. Car *manque dans F.*

(1) *D* : L'aucteur; *F* : L'acteur.

Que j'ay espoir que croistre face en mi
Les tres dous biens qui me viennent de li.

Dont vraiement, se par sa grant douçour
Ses cuers merci par pité me donnoit,
Toute joie seroit pure dolour
Contre celle que mes cuers sentiroit; *(fol. 47 r°. a)*
Car jamais jour nul mal ne sentiroie,
Einsois com roys des amans regneroie,
Com cilz qui ne porroit mettre en oubli
Les tres dous biens qui me viennent de li.

XXI. — BALADE (1)

Gentilz dame, douce, plaisant et sage,
Bonne, belle, gracieuse et jolie,
D'umble voloir et de loial corage
Vous vueil servir tous les jours de ma vie,
Sans penser nul villain tour;
Et se vers vous ne puis faire retour,
A mon voloir, ne m'aiés en oubli,
Douce dame, que sans cuer vous en pri.

Car au partir de vous en droit servage
Laissai mon cuer en vostre compaignie,
Comme vos sers qui de droit et d'usage
Le doy faire, sans penser villonnie.
Et quant aussi nuit et jour
Il me souvient de vo fine douçour,
Pour Dieu merci, souveigne vous de mi,
Douce dame, que sans cuer vous en pri.

XX. 15. *Ms.:* cr. fait; *toutes les autres copies portent* face.

XXI. 5. penser ja nul *B*; p. a n. *M*.
9. de vous *manque dans F*.
13. quant einsi *A C D M N R*.

(1) *M R:* L'amant.

Et vraiement, je n'ay pas cuer volage,
Car je ne sçay nulle, tant soit prisie,
Qui remouvoir de vostre seignourage
Me peüst, ne dont je vosisse mie
Avoir le cuer et l'amour.
Et puis qu'einsi vous aim sans deshonnour,
N'entroubliés vostre loial ami,
Douce dame, que sans cuer vous en pri.

XXII. — BALADE (1)

Le grant desir que j'ay de repairier
Devers la flour de toute creature
M'art et m'esprent et me fait tout sechier,
Et si m'a si mis à desconfiture
Que je n'ay mais force n'envoiseüre,
Ne plus ne chant einsi com je soloie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie.

Las ! cilz desirs ne laist amenuisier
La grant doleur qui longuement me dure,
Einsois la fait toudis mouteplier
En acroissant ma langour et m'ardure,
Si que mes cuers qui aimme outre mesure
En desirant se despoire et marvoie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie.

XXI. 18. je n'en s. *M*.
20. *Ms.* : vosissie.

XXII. 4. *Ms.* : si ma mis a d. ; m'a si mis *M R N*; m'a mis si a *D F J*; m'a mis a d. *E B* ; m'a mis a grant d. *A* ; m'a mis a si grant desconfort *C*.
8. ne puet a. *B J*.
10. le fait *B R* ; *M* : le fait touz jours m.
11. ma dolour et m'a. *A B F J M R*.
13. desespoire *B E* ; despere et moruoie *J*.

(1) *M R* : L'amant.

Mais ja pour ce ne verra nulz changier
Moy ne mon cuer pour dolour que j'endure,
Ains vueil servir de fin cuer et d'entier
En loiauté ma douce dame pure ;
Ne je ne quier que joie ait de moy cure.
Helas ! dolens, et dont me venroit joie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie ?

XXIII. — BALADE (1)

SOUVENIRS fait meint amant resjoïr,
Mais il me fait toute doulour avoir ;
Car il m'estuet tout adès souvenir *(fol. 47 r°. b)*
De ma dame que j'aim sans decevoir,
Et quant ne puis ne sentir ne veoir
La parfaite douceur dont elle est pleinne,
Joie me fuit et doleur m'est procheinne.

Si n'est nulz biens qui me peüst venir,
Car je sui tous cheüs en desespoir ;
Et c'est raisons qu'il me doie fuir,
Quant je ne puis les doulz biens recevoir
Qui m'ont tenu en gracieus espoir.
Et quant Amours de moy grever se peinne,
Joie me fuit et doleur m'est procheinne.

S'ay moult plus chier de ma doleur morir
Que pour amer languir et main et soir,
Car l'ardure de mon triste desir
Me fait adès de plus en plus doloir ;
Et quant je tais d'amer tout mon pouoir
Et ma douce dame m'est si longteinne,
Joie me fuit et dolour m'est procheinne.

XXII. 15. *Ms.* : ne verra pour ce nulz.
XXIII. 5. ne servir ne veoir *B J*.
8. Il n'est *J* ; me puist *E*.
15. J'ay *B J*.
16. l. main *B E*.
17. Car laidure *J*.
(1) *M R*: L'amant.

XXIV. — BALADE (1)

Se je me fusse envers Amours meffais,
Bien me deüst de ma dame eslongier ;
Mais je sçay bien qu'onques n'en dis n'en fais
Ne li meffis, dont se deüst courcier,
Ce m'est avis, qui vuet à droit jugier.
Quant je me plein, nulz ne m'en doit blasmer,
Puis qu'en amer ne puis trouver qu'amer.

Trop compere ses gracieus biens fais
Cilz qui la sert de fin cuer et entier ;
Car quant il cuide avoir passé son fais,
Lors li sera dou tout à racointier,
Et li sera pis qu'à l'encommencier.
Dont dire puet : ,,Je me muir pour amer,
Puis qu'en amer ne puis trouver qu'amer".

Pour moy le di, qui de ses dars sui trais ;
Et si m'a fait de ma dame estrangier
Si cruelment que je ne la voy mais
Ne que mes maus ne li puis anoncier.
Einsi me vuet fine Amour guerrier,
Dont moult souvent me fait chetif clamer,
Puis qu'en amer ne puis trouver qu'amer.

XXIV. 3. Mais il soit bien *M* ; il set *R*.
6. blasmer *manque dans E*.
8. gracieus meffais *B*.
9. la soit *C*.
12. *Ce vers manque dans C ;* sera plus *A J̄*; pis que *E*.
13. dire puis *M R ; F* : Dont je me muir dire puis.

(1) *M R :* L'amant.

XXV. — BALADE

La loyauté, où mes cuers se norrist,
Et vraie amour qui est ma norriture,
C'est ce pour quoy mes cuers en joie vit
Et qu'il est pleins de gaie envoiseüre.
Car se loyauté n'estoit
Et amours qui le pourvoit
D'un espoir qui l'asseüre,
Riens garir ne le porroit,
Puis qu'amours li seroit dure.

Car puis qu'amours l'aroit pris en despit
Et loyauté, qui tant par est seüre,
Faudroit en li, jamais n'aroit delit,
S'il n'estoit dont de trop maise nature, *(fol. 47 v°. a)*
N'amer nulz ne le devroit.
Et s'aucuns bons cuers l'amoit,
Il feroit contre mesure,
Et assez pis en vaudroit,
Puis qu'amours li seroit dure.

Pour ce vueil je toudis, sans nul respit,
Vivre en amour et en loiauté pure,
Qu'avoir en puis si tres noble profit
Com de merci qui par pité meüre.
Et s'aucuns amis avoit
De tous biens c'on penseroit
Plus que nulle creature,
Ja pour ce n'en gousteroit,
Puis qu'amours li seroit dure.

XXV. 2. *Le vers manque dans F*; sa norriture *N*; est la souveraine *E*.
4. Et il est *D*.
7. Du espoir *N*.
11. qui par tant est *J*.
13. tres maise *B*; tres moise *J*.
16. contre nature *C*.
19-27 *manquent dans J*.

XXVI. — BALADE (1)

DAME plaisant, nette et pure,
,,Delitable à regarder,
Vo gracieuse figure
Et vo doulz viaire cler
Desir tant à remirer
Que tous mes scens s'en desvoie,
S'ainsi est que ne vous voie''.

,,Se vostre dolour est dure,
Dous amis, à endurer
Sachiés que ma norriture
Est de pleindre et de plourer.
Einsi ne puis plus durer,
Ains desir que morte soie,
S'ainsi est que ne vous voie''.

,,Helas ! douce creature,
C'on ne porroit comparer,
Sentés vous dont la pointure
De vostre ami desirer?
Certes, or doit bien doubler
La dolour qui me maistroie,
S'ainsi est que ne vous voie''.

,,Eimmi ! elle m'est si dure,
Dous amis, loiaus, sans per,
Que toute m'envoiseüre
Et ma joie entroublier
Me fait; ne reconforter
Nullement ne me porroie,
S'ainsi est que ne vous voie''.

XXVI. 2. *Manque dans BDFMR; ajouté d'une main plus récente en bas du fol. 51ro dans N*; Que j'aim de fin cuer entier *J*.
6. se desvoie *ABDFJMNR*.
7. (= 14 = 21 = 28 = 35 = 42). *Ms.* : ainsi n'est.
14. que je vous *J*.
18. vostre amour *C*.
22. Ainsi elle m'est *J*.

(1) *MR* : Balade double.

,,Ma dame, or soiés seüre
Que je muir pour vous amer,
Car li desirs et l'ardure
Que j'ay de tost retourner
Vers vous me font desperer;
Si que jamais n'avray joie,
S'ainsi est, que ne vous voie''.

,,Amis, c'est dure aventure
Que Diex vuet à nous donner.
Mais ja mon cuer ne ma cure, *(fol. 47 v°. b)*
Mon desir ne mon penser
Ne verra nulz remuer,
Pour grieté qu'Amours m'envoie,
S'ainsi est que, ne vous voie''.

XXVII (1). — RONDEL

GENTILS cuers, souveingne vous
Des maulz que li miens senti,
Quant de vous se departi.

Puis que je sui vostres tous,
Et se vous aim mieus que mi,
Gentilz cuers, souveingne vous
Des maus que li miens senti,

Car de dueil et de courrous
A po qu'en ·ij· ne parti.
Pour ce humblement vous pri,
Gentilz cuers, souveingne vous
Des maus que li miens senti,
Quant de vous se departi.

XXVI. 33. me fait d. *ACEF*.
35. que je ne *E*.
36. *La dernière strophe manque dans D.*

XXVII. 3 *et* 13. me departi *AE*.
5. Et si *FR*.

(1) *Publié par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 52.

XXVIII. — BALADE (1)

Jamais ne quier joie avoir,
Bien d'amours ne reconfort,
Ainsois vueil au desespoir
De la dolour que je port
Toute ma vie languir,
Et puis à dolour morir,
Se pour longue demourée
Bonne amour est oubliée.

Car j'aim si sans decevoir
Que je vueil jusqu'à la mort
Amer de tout mon pouoir;
Dont ara ma dame tort,
Puis qu'elle ha sans departir
Mon cuer et mon souvenir,
Se pour longue demourée
Bonne amour est oubliée.

Pour ce pri qu'en bon espoir
Et en gracieus confort
Me meinteingne main et soir
Celle dont tous li biens sort;
Car riens ne me puet guerir
Ne de la mort garentir,
Se pour longue demourée
Bonne amour est oubliée.

XXIX. — BALADE

Riens ne me puet anuier ne desplaire
Que je puisse pour ma dame endurer,
Fors tant que loing de son plaisant viaire,
Sans joie avoir, me convient demourer.

XXVIII. 10. jusques a *B*.
22. Et de la m. *MR*.

(1) *B* : Balade recoupee.

Et si ne sçai terme de retourner
Par devers li, dont j'ai tant de martire
Que je ne sçay congnoistre joie d'ire.

Ne riens ne puis veoir qui me puist plaire,
Ne je ne sçay nulle chose penser *(fol. 48 r°. a)*
Qui tout ne soit à mon desir contraire,
Ne je ne cuit plus mes yex saouler
De sa biauté veoir et remirer
Qui si destruit mon las cuer et martire
Que je ne sçay congnoistre joie d'ire.

Einsi me vuet loyal Amour deffaire
Qui me deüst, par droit, reconforter
Et aucun don des biens amoureus faire,
En lieu dou mal qu'elle me fait porter.
Mais tenrement me fait pleindre et plourer,
Et en plaingnant tant ma doulour empire
Que je ne sçay congnoistre joie d'ire.

XXX. — BALADE (1)

Loing de vous souvent souspir,
Douce dame debonnaire,
Pour ce que trop fort desir
A veoir vo dous viaire.
Mais se vers vous ne puis traire
A mon voloir, je vous pri,
Ne me mettés en oubli.

XXIX. 8. *BJ : les strophes II et III sont transposées.*
9. Que je *M.*
11. je ne quier *M.*
13. si destraint *E.*
17. Et a moy don *MR.*

XXX. 5. puis taire *M.*
7 (= 14 = 21). me tenez en oubli *F.*

(1) *B* : Balade recouppee.

Car se Diex ne doint joïr
De vous que j'aim sans meffaire,
Mi penser et mi desir
Sont en vo service faire,
Ne ja ne m'en quier retraire.
Dame, et puis qu'il est einsi,
Ne me mettés en oubli.

Si ferés bien, que languir
En doleur, sans joie attraire,
M'estuet pour le souvenir
De vous, qui en moy repaire;
Car doubtance m'est contraire
Que vous, pour trop lonc detri,
Ne me mettés en oubli.

XXXI. — BALADE

D'amour loial et de m'amour
Me doy loer com vrais sougis,
Quant elle ha volu la dolour
Finer, qu'en mon cuer avoit mis.
Car la belle, à cui sui toudis
Abandonnés,
M'a dit de bouche, vis à vis :
,,Amis amés".

Certes, ce seroit grant folour,
Se je n'estoie vrais amis,
Quant j'ay choisie la millour
De tout le monde; ce m'est vis.
Dont doi je bien estre jolis,
Quant sui clamés
De celle en qui tous biens sont mis :
,,Amis amés".

XXX. 8. me doint *A*.
11. Est en *F*.
XXXI. 1. D' *manque dans J*.
10. Se ne j'estoie *A*.

Douce est et pleinne de valour
Et tous biens sont en li compris ;
S'en vueil toudis, senz nul sejour, *(fol. 48 r°. b)*
A li servir estre ententis,
Car je fui tout ensamble pris
Et confortés,
Quant me dist ma dame de pris :
,,Amis amés''.

XXXII. — BALADE

Souvent me fait souspirer,
Dementer, pleindre et gemir,
Et grief doleur endurer
L'ardure dou grant desir
Qui me fait à la mort traire
Et dire adès main et soir :
,,Hé! tres douce, debonnaire,
Quant vous porray je veoir?''.

Trop m'est grief à consirrer
De vous veoir et oïr,
Quant vos dous viaire cler
Soloit mon cuer resjoïr.
Las! or ay tant de contraire
Qu'en plourant chant de cuer noir :
,,Hé! tres douce, debonnaire,
Quant vous porray je veoir?''

XXXI. 18. en lai c. *J.*
20. serf ententis *F*; e. outentis *J.*
21. je sui *ou* fui? *C.*

XXXII. 2. *R n'a conservé que les deux premiers vers de la pièce (au f° 3; f°s 4 et 5 ont disparus).*
6. Et dire au moins m. *B.*
7. Et tres d. *B.*
9. *Les strophes II et III sont transposées dans A.*
13. or ai je t. *F.*

Las! einsi ne sçay penser
Que je doie devenir,
Fors que la mort esperer.
Et si m'en convient morir.
Bien puis dire sanz meffaire,
Puis que plus n'en puis avoir :
,,Hé! tres douce, debonnaire,
Quant vous porray je veoir?"

XXXIII. — BALADE

La dolour ne puet remeindre
Qui en mon dolent cuer maint,
Ne nulz ne la puet esteindre,
Se la belle ne l'esteint,
Qui si près dou cuer m'ateint,
En desirant li veoir,
Que j'en muir en desespoir.

Las! dolans, si m'estuet pleindre
Souvent en dolereus pleint,
Quant trambler, fremir et teindre
Ensus de li et mal maint
Me fait; et tant me destreint
Longue demeure, pour voir,
Que j'en muir en desespoir.

Mais tant ne me puet destreindre
Li desirs, qui ne se feint
De moy grever, que refreindre
Face mon cuer; eins m'enseint
De loyauté qui tout veint.
Et si me fait tant doloir
Que j'en muir en desespoir.

XXXII. 18. Las aussi *J.*
20. me convient *J.*
22. Puis que ne puis a. *F; le vers manque dans E.*
XXXIII. 10 f. et plaindre *B.*

XXXIV. — BALADE

Pour Dieu vous pri que de moy vous souveingne,
Douce dame, car adès me souvient *(fol. 48 v°. a)*
De vo fine beauté, que qu'il aveingne,
A cui nulle biauté ne s'apartient ;
Et moult souvent en m'ardour,
Par pensée, sens vo fine douçour.
Mais quant je voi que mes pensers foloie,
C'est ma doulour et la fin de ma joie.

Car il n'est riens, qui à mal apparteingne,
Qui en mon cuer ne soit, quand il avient
Que souvenirs me demonstre et enseingne
Vostre douçour ; si qu'adont me convient
Aler seul en un destour
Et regreter, par vois pleinne de plour,
Les tres dous biens que recevoir soloie :
C'est ma dolour et la fin de ma joie.

Dame, et comment que moult fort me destraingne
Li souvenirs qui en mon cuer se tient,
Ne pensés ja pour ce que je me feingne
D'amer, qu'en moy cil souvenirs soustient
Loiauté et vraie amour
Et fin desir de veoir vostre atour.
Mais quant ne puis faire que je le voie,
C'est ma dolour et la fin de ma joie.

XXXIV. 2. si qu'a donc me s. *B*.
4. *E intercale après ce vers un 4-bis qu'on ne trouve pas dans les autres copies :* puis que plus ne puis avoir.
6. p. voi vo f. d. *A*.
7. vo pensers *A*.
13. D'aler seul en son d. *B*.
17. Dame comment que forment me d. *J*.
19. que *manque dans B*.
22. De fin d. *AC*.
23. je *manque dans E*.

XXXV. — BALADE

Se je n'avoie plaisence
En ma dure maladie,
Ja mais n'aroie puissance
Dou souffrir ; je n'en doubt mie.
Car desirs la mouteplie
Toudis en ardour
De repairier vers la flour
Qui seur toutes est prisie.

C'est celle qui ha puissance
De donner joieuse vie,
Mort crueuse ou aligence
A moy qui en sa baillie
Sui et seray, que qu'on die,
Adès, nuit et jour,
Pour ce qu'en li meint douçour
Qui seur toutes est prisie.

Et se sa douce samblance
Et sa maniere jolie,
Où j'ay toute ma fiance,
Ne voy souvent, je li prie
Pour Dieu qu'elle ne m'oublie,
Car toute m'amour
Li ay donné pour s'onnour,
Qui seur toutes est prisie.

XXXV. 3. n'aroie plaisence *F*.
8 (= 16 = 24). sus toutes *E*.
13. quoy qu'on *BCEJ*.
17. douce plaisence *F*.
19. Qui ay... ma fia *C*.
23. p. s'amour *E*.

XXXVI. — BALADE

Tenus me sui longuement de chanter,
Mais orendroit ay loyal occoison
D'estre envoisiés et de joie mener,
Car mes cuers est gietés hors de prison
Où il fut mis doucement.
Mais puis qu'il est mis hors delivrement, *(fol. 48 v°. b)*
Mener m'estuet bonne vie et joieuse,
Pris de rechief en prison amoureuse,

S'il n'est einsi que, par trop desirer
Celle en qui maint sens, maniere et raison,
Mon cuer convengne en dolour demourer ;
Car tant desir à veoir la façon
De son dous viaire gent
Et sa fine biauté, que vraiment
Languir m'estuet en langueur dolereuse,
Pris de rechief en prison amoureuse.

Mais ja pour bien ne pour mal endurer
Je ne lairai qu'adès, sans mesprison,
De cuer, de corps, de desir, de penser
Je ne serve, sans faire traïson,
Ma douce dame humblement.
Car loing de li est mes fins cuers souvent,
Par sa biauté plaisant et gracieuse
Pris de rechief en prison amoureuse.

XXXVI. 9. Cil *C.*
12. sa f. *J.*
17. *Le troisième couplet manque dans J.*
19. *Ce vers est omis dans C.*
20. serves *C.*

XXXVII. — BALADE

HÉ ! gentils cuers, me convient il morir
Pour vous que j'aim mieus que mi proprement ?
Certes, oïl. Amours le vuet souffrir
Qui loing de vous m'ocist à grief tourment.
Mais onques mais nul homs si liement
Ne reçut mort com je la recevrai,
Puis que pour vous et pour amer morrai.

Car tous li mons le me devra tenir
A grant honneur, se je muir ensement,
Et tuit amant devront Amour fuïr,
S'elle m'ocist pour amer loiaument.
En li en est, face en tout son talent,
Car ja pour ce maistié n'en penserai,
Puis que pour vous et pour amer morrai.

C'est drois, car j'ay tous jours eü desir,
Puis que j'empris l'amer premierement,
De son voloir parfaire et acomplir ;
Et se morir puis amoureusement
Pour acomplir son dous commandement,
Il m'est avis que douce mort arai,
Puis que pour vous et pour amer morrai.

XXXVII. 3. oil au mauis le v. *J*.
8. Par tout le monde len me devra *J* ; par tout le monde le me d. *B*.
10. tout amant *M* ; amour fenir *J*.
12. A lui *J*.
13. Car ja mauuetic pour ce n'en penserai *F* ; Ne ja pour ce mal je n'y penserai *M* ; maistre *ABCDEFJN*.

XXXVIII. — BALADE

On verroit maint amant desesperer
De la doleur que mes las cuers endure,
Et bonne Amour fuïr et eschuer,
Einsi con gens qui n'ont de joie cure.
Mais ja pour ce n'en penseray laidure,
Einsois en vueil tres humblement loer
Loyal Amour et ma dame sans per.

Et si me fait tant de mal endurer
Que perdu ay toute m'envoiseüre,
Ne nulle riens ne me puet conforter,
Qu'Eürs me het et Fortune m'est dure.
Et s'ay paour, comment que maus me dure,
Qu'assez ne puisse en ma vie honnorer *(fol. 49 r°. a)*
Loyal Amour et ma dame sans per.

Ainsi me va de loyaument amer ;
Car je y ay mis mon desir et ma cure,
Et si ne puis veoir ne remirer
Le gentil corps ne la douce figure
De ma dame, que j'aim sans mespresure.
Mais bon pouoir ont du guerredonner
Loyal Amour et ma dame sans per.

XXXIX (1). — BALADE

Gais et jolis, liés, chantans et joieus
Sui, ce m'est vis, en gracieus retour,
Pleins de desirs et en cuer familleus
De reveoir ma dame de valour,

XXXVIII. 1. En *FJ*.
4. qui de joie n'ont cure *B*.
5. ne penseray *A*.
16. y *manque dans AE*.
XXXIX. 1. Gais jolis lies *F*.
2. m'est avis au g. r. *S*.
(1) *Manque dans K.V les balades notées, XL.*

Si qu'il n'est maulz, tristesse ne dolour
Qui de mon cuer peüst joie mouvoir :
Tout pour l'espoir que j'ay de li veoir.

Car mes cuers est si forment convoiteus
De remirer son tres plaisant atour,
Son gentil corps, son dous vis gracieus,
Son dous regart et sa fresche coulour,
Par qui je sui plains de loyal amour,
Que je ne puis durer ne main ne soir :
Tout pour l'espoir que j'ay de li veoir.

Et puis que Diex m'a fait si eüreus
Que je verrai la parfaite douçour
De ma dame pour qui sui amoureus,
Obeissans à li sans nul sejour,
Je la doy bien honnourer sans folour,
Quant riens ne puet mon cuer faire doloir ·
Tout pour l'espoir que j'ay de li veoir.

XL. — BALADE

Je ne fine nuit ne jour de penser
A ma dame que j'aim de vraie amour,
Et si ne puis nullement saouler
Mon cuer d'assés penser à sa douçour ;
Car la joie de la plaisant savour
Que mes cuers sent en ce dous pensement
M'i fait penser adès desiramment.

Car il ha tant en son viaire cler
De scens, de pris, de bonté, de valour
Que vraiement, à raison regarder,

XXXIX. 6. joye avoir *S.*
7. de ly venoit *S.*
8 et suiv. *manquent dans S.*

XL. 1. nuit et jour *F.*
4. pense en ce doubs *F.*
5. sa plaisant s. *BJ.*
8. t. a son v. *J.*
9. de beaute de v. *F.*
10. Car vraiement *E.*

Il n'est de li plus belle ne millour ;
Et pour ses biens, qui tant li font d'onnour,
Mes loyaus cuers, qui siens est ligement.
M'i fait penser adès desiramment.

Si me plaist moult toute ma vie user
En ce tres dous penser qui nuit et jour
Me fait Amours et ma dame honnourer
De cuer, de corps, de desir, de vigour ;
Car vrais desirs, pleins d'amoureuse ardour,
Com liges sers à ma dame au corps gent,
M'i fait penser adès desiramment.

XLI. — BALADE

Douce dame, soiés toute seüre
Que mes cuers vuet tout ce que vous volés.
Comment qu'il soit de douleur et d'ardure
Pleins et espris, chargiés et embrasés,
D'un seul regart bien honnir le poués ;
Mais ja pour mal ne pour peinne souffrir
Ne le verrés nulle fois repentir.

Car il vous sert en loiauté si pure
Et de voloir qui est si affinés
Que li desir, li penser et la cure
De ce las cuer, qui à vous s'est donnés,
Sont tuit à vous, et puis que si l'avés
Que s'il devoit en vous servant morir,
Ne le verrés nulle fois repentir.

XL. 13. est liement *F.*
19. *Le vers manque dans D.*
20. lie sers *F.*

XLI. 8. s. de loyaute *M* ; si *manque dans E.*
9. *Ms. :* si est affines ; q. est si affine $\frac{s}{z}$ *BDFJMN.*
11. v. est donnez *M.*
14. une fois *E.*

Pour Dieu vous pri que ne li soiés dure,
Douce dame, car, se vous l'ociés,
Petit pourfit y arés ; ne droiture
N'est pas que vous à la mort le mettés
Pour vous amer, puis que bien vous savez
Qu'il est si vrais que, pour doleur sentir,
Ne le verrés nulle fois repentir.

XLII. — BALADE

Bien me devroit d'aucuns dous mos refaire
Ma tres douce dame, s'il li plaisoit. *(fol. 49 r°. b)*
Mais je n'en puis ne gieu ne ris attraire,
Einsois me fait pis qu'elle ne soloit ;
Et se m'enmuet que mes cuers se recroit
De bien amer. Mais se Diex me doint joie,
·C· fois pour li miex morir ameroie.

Car je me vueil en son service faire
Si maintenir que, quel part qu'elle soit,
Servir, amer et doubter sans meffaire
La vueil adès ; et se mes cuers pouoit
Le mieudre avoir quanque cuers penseroit
Des biens d'amours, ja nul n'en retenroie :
·C· fois pour li miex morir ameroie.

Einsi me fait son gracieus viaire
Vivre en morant, car nulz homs ne croiroit
La tres dure dolour qu'il me fait traire.
Mais nompourquant, se mes cuers morir doit

LXI. 15. pri *manque dans A.*
16. d. que se v. *J.*
19. amer pour que *F ;* bien vous savez *B.*

XLII. 5. *Ms. :* se mēmet ; se mesmuet que *B ;* se mē mest *DN ;* si mē met *E ;* ce mau mest *F ;* Et mesmement mon povre cuer ne croit *J.*
7. m. amer ameroie *B.*
10. sans retraire *F.*
12. *Ms. :* De m.
13. n. ne recevroie *F ;* ne recevroit *E.*

Pour li amer, il li plaist bien ; s'a droit,
Ne je à nul fuer ne m'en descorderoie :
·C· fois pour li miex morir ameroie.

XLIII. — RONDEL

Se je vous ay riens meffait,
Dame, pardonnés le moy,

Et s'en prenés le meffait,
Se je vous ay riens meffait ;

Car vostre courrous me fait
Morir. Pour ce je vous proy,
Se je vous ay riens meffait,
Dame, pardonnés le moy.

XLIV. — BALADE

Grant merveille ont de ce que plus ne chant
Cil qui m'ont veu chanter de lie chiere,
Et dient que je vois en empirant.
Mais il ont tort ; car je n'ay pas matiere
De mener baudour,
Eins vueil et doy ma vie user en plour,
Sans nul reconfort,
Quant mes cuers meint en grief doleur à tort.

Cil font trop mal qui me vont requerant,
Car je n'ay cuer ne volenté qui quiere
Bien ne solaz, ne riens qui tant ne quant
Me peüst mettre en jolie maniere ;

XLII. 19. il me plaist *J*.

XLIV. 3. dient tuit que *E*.
10. Qui *manque dans N; D :* volenté [qui, *d'une encre plus foncée*] q.
11. Riens ne tant ne q. *M*.

Eins vueil ma dolour
Pleindre, plourer et gemir nuit et jour,
Jusques à la mort,
Quant mes cuers meint en grief doleur à tort.

Pour ce leur pri que dès ore en avant
Ne me facent plus de chanter priere ;
Car, par m'ame, j'ay doubtance mout grant
Qu'eü n'aie ma joie darreniere,
Pour ce que languour
Dure et obscure et pleinne de tristour
Me destreint trop fort,
Quant mes cuers meint en grief doleur à tort.

XLV. — CHANSON ROYAL

(fol. 49 v°. a)

Amours me fait desirer loyaument
Si grant honneur, qu'assez plus chier l'aroie
Qu'avoir trestout le monde quittement,
Et encor plus, se plus avoir pouoie :
C'est que merci puisse avoir par amer.
Mais le forfait de si haut desirer
Vuet penre Amours, qu'elle vuet que j'endure
Autant de peinne et de male aventure
Com mes desirs à joie avoir s'estent ;
Et s'ont esté par son consentement
Tuit mi desir fait en loyauté pure.

LXIV. 15. Jusqu'a la m. *D J.*
20. Qu'eu [le] n'aie *D* ; Que je n'aie *F.*

XLV 2. chier aroie *M.*
7. Vuet viure *E.*
9. Comme d. *J.* ; avoir s'atent *F.*
11. Tout mi d. *J.*

Et quant je sçay et voy apertement
Qu'à tout le mont puis comparer la joie
Que je desire, je puis bien le tourment
Que bonne Amour pour ma dame m'envoie,
Ce m'est avis, à tous maus comparer ;
Car cuers humains ne le porroit penser :
Eürs me fuit, Pitez n'a de moy cure,
Joie me faut, Scens, Raisons et Mesure,
N'il ne m'est riens remés, fors seulement
Un souvenir qui dolereusement
Est engendrés pour ma desconfiture.

Cil souvenirs me ramentoit souvent
Le dous viaire et la maniere coie
Dont je ne puis attraire aligement.
Helas ! dolans, c'est ce qui me desvoie
Et qui me fait dou tout desconforter ;
Car li pensers fait ma doleur doubler,
Et mon desir croistre en ardeur qui dure,
Et esperer qu'adès me sera dure
Celle que je comper si chierement,
Que cuers me faut et mes corps se desment,
Quant sans pité voy sa douce figure.

Et c'est raisons, c'onques mais vraiement
Dame n'Amours, à qui mes cuers s'ottroie,
Ne firent leur pouoir plus asprement
D'autrui doleur croistre com de la moie,

XLV. 13. tout le monde *J*.
19. me fuit *J*.
21. C'un souvenir *M*.
23. Ce s. *F*.
26. dolans *manque dans E*.
28. fait la d. *F M*.
29. ardeur si d. *M*.
30. Et esper que *J*.
36. plus appertement *B J*.
37. croistre que de *F M*.

S'il ne le voloient dont partuer ;
Et encore miex vauroit il definer
Que vif languir en langueur si obscure
Com je langui, car pleins sui d'une arsure
Qui tout me seche et me met à nient,
Si que j'en pers force et entendement.
Si croy qu'Amours en ce se desnature,

Quant je la serf si amoureusement
Que mille fois miex morir ameroie,
S'estre pouoit, que tous siens ligement
Ne soie adès, en quel lieu que je soie.
Et se me fait tant de painne endurer
Qu'à grant peinne puis je mais soupirer ;
Et par deffaut d'amoureuse pasture (*fol. 49 v°. b*)
Est defaillie en moy toute nature,
Par la vertu d'un desir qui m'esprent,
Fors tant qu'adès aim je desiramment
Ce qui me het seur toute creature.

l'envoy

Princes d'amours, n'ay nulle norriture,
Fors tant qu'adès reçoi je liement
Mes maus, pour ce que ma dame au corps gent
S'i resjoïst et prent envoiseüre.

XLVI. — CHANSON ROYAL (1)

Cuers où merci faut et cruautés dure,
Dont il ne puet pour moy pité issir,
Yex decevans, biau corps, douce figure,
Vraie biauté pour cuer d'amant ravir

XLV. 53. vertu du d. *D*.
56. *Rubriques de l'envoi : C* : Balade ; *F :* L'acteur; *J :* l'auoy ; *M :* Le moy.

XLVI. 3. b. corps plaisant figure *B J*.
4. Pour faire cuer languir *M ;* pour cuer d'ament tenir *D*.

(1) *C :* Balade.

M'ont pour amer fait si lonc temps languir
Qu'Amours depri que, s'elle ha volenté
De moy donner merci pour ma grieté,
Reteingne la, car je n'en puis garir.

Car je suis si mis à desconfiture
Pour Loyauté et Amours maintenir
Qu'en monde n'a si dure creature,
S'elle savoit quelz maulz j'ay à sentir,
Qui grant pité n'eüst de moy veïr ;
Car en servant Amours m'ont si usé
Qu'en mon corps n'a riens d'entier demouré
Dont je peüsse autre jamais servir.

Et s'ay toudis, quel dolour que j'endure,
Desir d'amer et voloir de souffrir ;
Car Loiautez et Amours m'ont en cure,
Et d'autre part me redist, sans mentir,
Raisons qu'il vaut miex mille fois perir
Com vrais amis, par pure loyauté,
Que recevoir merci par fausseté.
Et je la croy : si m'en convient morir.

Mais se celle que j'aim outre mesure
Se daingnoit tant à mon bien consentir
Que de sa tres douce regardeüre
Fusse veüs, eins que doie fenir,
De ce grant part aroie que desir
Que j'eüsse, lonc temps a, eschevé,
S'en li eüst tant pité com biauté.
Mais pas n'i est, dont moult souvent soupir.

XLVI. 7. donne merci *C*.
11. Qu'ou m. *BM*.
13. Que grant *DM*.
15, mon cuer *J*.
21. fors *J*.
28. que deusse fenir *M*.
30. Qu'elle l'eust *F*.
31. p. comme biaute *M*.

Et s'elle vuet vers moy estre si dure
Que d'un regart ne me vueille enrichir,
A tout le meins la tres grief mort obscure,
Que j'ay pour li, deingne penre en plaisir.
Et se c'est trop de tel don requerir,
Rage d'amours le fait qui m'a outré.
Et malades, quoy qu'il soit, de senté,
Prent volentiers ce dont il ha desir.

l'envoy

Princes, vueillez ma chançon retenir, *(fol. 50 r°. a)*
Qu'à ma dame ne l'ay pas presenté,
Car tant me het que l'eüst refusé.
Pour ce vous pri que li faciés oïr.

XLVII. — CHANSON ROYAL

Je croy que nulz fors moy n'a tel nature
Qu'il puist amer ce dont il est haïs ;
Mais j'aim et vueil ce qui n'a de moy cure
Si fermement c'onques mais nulz amis,
Tant fust amés, n'ama plus loyaument,
Qu'en fait n'en dit n'en penser n'en talent
Je n'os voloir onques jour de ma vie
Que je fausasse à ma douce anemie.

Ains l'ay amé d'amour vraie et seüre,
D'umble voloir, com fins loiaus sougis,
N'onques vers li je ne pensai laidure,
Tant fust mes cuers de doleur entrepris,

XLVI. 37. Et se scet trop *J*.
41. *Rubriques de l'envoi : F :* L'acteur ; l'auoy *J ; M* : L'amant le moy *(suit l'envoi de la pièce XLVII)*.
41. chanson recevoir *F*.

XLVII. 5. a. tant loyaument *F*.
7. Je n'os vouloir com suis loyaulx *D*.
8. a ma dame anemie *F*.
9. Puis l'ay a. *B ;* Eins (Ains) l'ay amee *D J* ; Ains l'ameray *F*.
10. l. subjet *D ;* l. subges *F*.
12. douleur ent...., *la fin du mot manque dans D*.

Ne ne feray, pour mal ne pour tourment.
Las ! or me het, je le sçay vraiement.
Pour ce li pri que temprement m'ocie.
Mais non fera, pour ce que je l'en prie.

Car, pour moy plus mettre à desconfiture,
Il plaist à li que je languisse vis
En desconfort et en langueur obscure,
Sans cuers, sans joie, et que je soie fis
Que ja de li n'arai aligement,
Ne riens qui lié face mon cuer dolent ;
Et sans espoir veut que tous jours mandie
De tous les biens qu'amis reçoit d'amie.

Las ! et Amours, pour qui tant mal endure
Que ja sans mort n'en cuit estre garis,
M'a oublié ; Loiauté et Droiture
Faillent pour moy, et ma dame au cler vis
Ne laist mon cuer vivre joieusement
Ne ne le vuet occire, einsois l'esprent
De bien amer, si que sans tricherie
Sera de moy honnourée et cherie.

Las ! si ne sçay où penre envoiseüre,
Qu'Amours me het et ma dame de pris
Me promet bien qu'elle me sera dure,
Plus que ne suet, et que de mal en pis
Aray de li ; mais je vueil liement
Son dous voloir endurer humblement,
Voire, et morir de ma grief maladie,
Se par ma mort puet estre en gré servie.

XLVII. 19. en ardeur obscure *J N*.
26. Que je s. *BFJN*.
28. au cler vis *manque dans D*.
29. vivre piteusement *D*.
30. occire *manque dans D ;* ains l'esprant *B*.
32. h. et servie *E*.
36. Plus quel ne *E*.

l'envoy

Merci vous pri, douce dame jolie,
Que vous faciés à vo commandement
De moy, qui sui vostres si ligement
Que pour vous vueil morir à chiere lie.

XLVIII. — CHANSON ROYAL

Se trestuit cil qui sont et ont esté
Et qui seront estoient en acort
Qu'il vosissent descrire la grieté *(fol. 50 r°. b)*
Et la doleur que couvertement port,
Je sui certeins que en [tres]toute leur vie
N'en diroient la millemme partie;
Car il n'est cuers qui le peüst penser,
N'entendemens humeins considerer
Ne le porroit ne savoir proprement,
Et tout pour ce que j'aim trop loyaument.

Car Meseürs m'a mis et enserré
En crueus las de Fortune si fort
Que je me sens nu et desherité
De tous les biens, sans recevoir confort.
Toute tristesse est en mon cuer fichie
Et par li est toute dolour norrie
En moy, n'Amours ne me vuet partuer,
Einsois me fait vif languissant durer,
Pour moy faire plus peinne et plus tourment,
Sans esperer mercy n'aligement.

XLVII. 41. *Rubrique de l'envoi :* l'auoy *J.*
43. si *manque dans E.*

XLVIII. 3. la clarte *D.*
4. De la d. *D.*
8. N'entendemens honneur c. *D.*
9. ne saroit p. *A.*
11. et enferre *J.*
15. fichee *DF.*
18. languissant tuer *F.*

Ne ma dame n'en ha nulle pité,
Et si scet bien que je langui à tort
Pour li que j'aim sans nulle fausseté ;
Dont tel doleur prent en moy son ressort
Que ma joie morte en est et fenie.
Et par ce sçay qu'elle ne m'aime mie ;
Car ses frans cuers, c'on ne puet trop loer,
Rien qu'il amast ne lairoit demourer
En la dolour dont je cuit vraiement
Morir pour li tres dolereusement.

Helas ! pour quoy vi je onques sa biauté,
Son corps faitis ne son gracieus port,
Ne son doulz vis rient, fres, coulouré,
Ne ses vairs yex? qu'il mené à tel port
M'ont que bien sçay que ma nef est perie ;
Car confort n'ay de riens qui soit, n'aïe,
Fors de moy seul, nès mes cuers demourer
Ne deingne en moy ; si ne puis eschaper
Qu' outre le gré d'Amours n'aie briefment
La mort que j'ay desiré longuement.

Et se je suis par la grant cruauté
De ma dame menez jusqu'à la mort,
Miex me vaura que vivre en tel durté,
Qu'entendement, scens, maniere et deport
Ay tous perdus ; et com plus m'humelie,
De tant croist plus la dure maladie
Qui m'art et seche et me fait esperer
Qu'Amours n'a pas pouoir de moy donner
Mercy : tant sui je outrés crueusement
De la doleur que j'endure humblement.

XLVII. 21. Se ma dame n'en avoit nulle pitie *B*.
31. Le las *C* ; Helas *manque dans D*.
33. fres riant c. *ABCJ*.
39. *Ms :* Que outre.

l'envoy

Princes, veuillés d'un chapiaus de soucie,
Flouri de plours et boutonné d'amer,
Moy et mon chant, s'il vous plaist couronner, *(fol. 50 v°. a)*
Pour moy faire plus triste et plus dolent,
Car bien affiert à moy si fait present.

XLIX. — BALADE

Douce dame, si loyaument conquis
M'ont vos regars et vo maniere gaye
Qu'à vous me rens com sers pris et acquis,
Dont il convient que meinte doleur traie ;
Car il m'est vis que vos regars m'essaie
Ou qu'il me vuet tollir tout mon deport,
Quant pour ma mort plaisance ailleurs l'amort.

Mais quant à vous sui si donnés et mis
Que de fin cuer et d'amour pure et vraie
Seur tout vous aim, vous serf, vous lo, vous pris,
Vous criem, vous vueil, sans ce que j'en recroie,
N'il n'est desirs ne pensée que j'aie
Ailleurs qu'en vous, par m'ame, c'est à tort,
Quant pour ma mort plaisance ailleurs l'amort.

Et se vos cuers est à vos yex onnis,
Li miens dolans n'en puet mais s'il s'esmaie ;
Car il ne puet jamais estre garis,
Se par vous n'est, de l'amoureuse plaie

XLVIII. 51. l'auoy *J*.
52. *Le vers manque dans BDEFJN*.

XLIX. 2. maniere coie *J*.
7. plaisance m'amort a. *F ;* ailleurs l'avoit *D*.
11. j'en recroie *F ; les autres mss. lisent :* retraie.
14. mort ailleurs plaisance *D*.
15. yex amis *J*.
17. p. estre jamais *C*.

Que vos regars li fist. Or le deplaie
Plus mortelment c' onques mais et plus fort,
Quant pour ma mort plaisance ailleurs l'amort.

L. — BALADE

Trop me seroit grief chose à soustenir,
Se ma dame, qui tant est honnourée,
Veoie en riens de s'onneur amenrir,
Ou de son pris, pour estre renommée
Qu'en pluseurs lieus fust mise sa pensée.
Pour ce li pri qu'elle n'ait c'un amy,
Tant pour s'onneur, com pour la pais de mi.

Car ja si bien ne se saroit couvrir
Qu'elle n'en fust de mesdisans blasmée,
S'en tant de pars voloit son cuer partir ;
Car, ains c'on ait la chose pourpensée,
L'ont il ja dit par tout et revelée.
Or face dont qu'il soient tuit onny,
Tant pour s'onneur, com pour la pais de mi,

Fors que moy seul, qui tant l'aim et desir
C'onques dame, ce croy, ne fu amée
Plus loyaument ne de plus vray desir.
Et quant je sui tous siens, sans dessevrée,
Ne me doit pas s'amour estre veée
Pour nul autre, ne sa douce mercy,
Tant pour s'onneur, com pour la pais de mi.

XLIX. 19. se le desploie *J* ; or le desploie *B*.

L. 3. s'onneur avenir *D*.
7. pais de luy *B*.
9. ne fust *J*.
10. Se tant *D*.
12. L'on y a dit *F*.
16. Car dame *J*.
20. de sa douce *F*.

LI (1). — BALADE

Trop est crueus li maus de jalousie
Et trop greveus qui en est entrepris :
On en perd scens, maniere, courtoisie,
Pais, joie, amour, raison et tous delis
Dont tous frans cuers puet estre resjoïs.
En tel doleur sont cil qui sont jalous.
Il vaurroit miex, ·c· contre un, estre cous. *(fol. 50 v°. b)*

Qui l'est, il est plein de merencolie,
Estre vuet seuls, mournes, tristes, pensis ;
Ne puet veoir qu'on joue ne qu'on rie,
Contre lui pense, et si le prent au pis.
Et s'est ses corps de son cuer si haïs
Qu'en volenté maise s'encline tous.
Il vaurroit miex, ·c· contre un, estre cous.

Pour moy le di, qui de tel maladie
Ay longuement esté si fort espris,
Qu'il n'est rage, maulz ne forcenerie
Dont assaillis ne soit mes esperis
A toute heure ; si en seray peris,
Car je derve de dueil et de courrous.
Il vaurroit miex, ·c· contre un, estre cous.

LI. 5. Dont franc cuer puent estre *F*.
8 et suiv. *Ce couplet a changé de place avec le troisième dans AN.* — Q me est *D*.
9. tristes mournes p. *J*.
13. voulente noise *J*.
15. *Le troisième couplet porte la rubrique :* Guillaume *dans les copies : BDFJN*.
17. mau(l)$^{1}_{2}$ ra(i)ge *DJN*.
18. a. ne somes et periz *D*.
19. si en serez p. *B*.
20. Car ce desve de *D ;* desve *F*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 58.

LII (1). — BALADE

Las ! Amours me soloit estre
Douce, courtoise et po fiere,
Et de ses dous biens repaistre,
Com vraie amoureuse mere.
Or m'est sa grace si chiere
Qu'en dolour me fait languir
Et avoir toute grieté,
Quant je voy autrui joïr
De ce que j'ay tant amé.

Si sui com servans sans maistre,
Mis hors de toute priere,
N'en moy nulz biens ne puet naistre,
Fors toute doleur pleniere.
Ne drois n'est qu'à moy affiere
Riens qui me puist resjoïr,
Fors toute maleürté,
Quant je voy autrui joïr
De ce que j'ai tant amé.

J'ay en amours mauvais maistre
Qui m'ocist de mort amere,
Pour ce que mon cuer desmestre
Ne puis de ma dame chiere.
S'en vif com homs sans maniere,
Pleins de forcené desir,
Dolereus, à cuer iré,
Quant je voy autrui joïr
De ce que j'ai tant amé.

LII. 12. ne puent estre *F*.
19. S'ay en a. *J*. — *Toutes les copies excepté K* (paistre) *ont* m$\frac{al}{e}$stre.
24. fortune desir *MR*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, p. 61.

LIII. — BALADE

Helas ! pour quoy virent onques mi oueil
Biauté, pour moy decevoir et traïr,
Ne corps changant ne cuer, plein de tel vueil
Qu'il faint amer et ne fait que haïr ?
Miex me vausist estre nes, sans mentir,
Sans yex qu'amer dame, où tant truis contraire,
Quant loyauté ne meint en son viaire.

Le dous attrait de son tres bel accueil
Au commencier me volt tant enrichir
Que j'estoie de tous biens en l'escueil,
Et me tenoit en l'espoir de joïr. *(fol. 51 r°. a)*
Las ! or me fait de haut en bas venir
Et sans raison me vuet dou tout deffaire,
Quant loyauté ne meint en son viaire.

Si n'en puis mais, se je m'en plaing et dueil ;
Car ailleurs voy donner et departir
Les tres dous biens que de li avoir sueil,
Et à grant tort les me voy retollir
Et moy guerpir pour un autre encherir.
Fuiés, fuiés dame de tel affaire,
Quant loyauté ne meint en son viaire !

LIII. 2. et haïr *M R*.
3. *Ms.* : Ne corps ch.... ne cuer.... — *Toutes les copies excepté A C E K portent :* Ne corps... ne cuer...
4. *Ms.* : Qui.
6. truis de c. *F*.
8. Ne dous a. *C* ; He dous a. *J*.
9. me vault *J*.
11. en espoir *M R*.
13. do tout *C*.
15. *La 3me strophe manque dans B.* — Si ne p. *D J* ; me pl. *M*.
16. et departie *M*.
17. tres grans biens que de lui avoie *F*.
18. le me *J M R* ; voit retollir *C*.
19. autre enrichir *F*.

LIV. — RONDEL

Où loyauté ne repaire
Nulz ne devroit esperer
Qu'amours y ait son repaire ;

N'amis vrais ne se doit traire
Où loyauté ne repaire,

Ains s'en doit dou tout retraire,
Car trop en puet empirer,
N'il ne porroit son preu faire.
Où loyauté ne repaire
Nuls ne devroit esperer
Qu'amours y ait son repaire.

LV. — BALADE (1)

Se faire sçay chançon desesperée,
Faire la doy ja par bonne occoison,
Quant celle où j'ay mis toute ma pensée
Et tout mon cuer me fait tel desraison
Qu'elle me tolt mon confort sans raison ;
Et si me vuet dou tout en tout tuer,
Quant je ly voy autre que moy amer.

LIV. 1. En loyauté *C*.
3. y eust r. *R*.
3-4. *Le copiste de F met entre ces deux lignes le vers 1.*
4. La nulz vr. *D*.
8. Nuls ne *J*.
9 et suiv. *Les vers 10 et 11 se trouvent dans A C D J N.*
10-11. *Ces deux vers manquent dans le ms.*

LV. 7. autre de moy *C*.

(1) *M et R donnent la rubrique :* Chanson desesperee.

Elle scet bien que plus l'aim que riens née
Et que je l'ay servi sans mesprison ;
Si m'en donne si mauvaise saudée
Que mal pour bien en est le guerredon.
Si m'en convient morir ou garison,
Car je ne puis en ce point plus durer,
Quant je li voy autre que moy amer.

Si pri Amours et ma dame honnourée
Qu'à moy vueillent faire ceste parçon,
Que, se ma dame est de moy miex amée,
Qu'elle me laisse vivre en sa prison ;
Mais je croy bien que la serf en pardon :
Si m'en convient dure mort endurer,
Quant je li voy autre que moy amer.

LVI. — BALADE

Helas ! je sui de si male heure nez
Qu'Amours me het et ma dame m'oblie,
Tous biens me fuit, tous maulz m'est destinez.
Nulz ne saroit comparer ma hachie ;
Car Pitez s'est pour ma mort endormie,
    Grace et Eür m'ont guerpi
    Et Fortune m'est contraire.
    Assés de meschiés ha ci,
    Eins que joie en puisse attraire.

LV. 15. *Le 3e couplet manque dans D.*
16. ceste raison *J.*
19 et suiv. *B* : Mais je croy que la serf en pardon
Si m'en convient mourir en pardon
Si m'en convient dure mort endurer.

Sans nul espoir d'estre reconfortés
Sui et sans cuer; car toudis merci prie (*fol. 51 r°. b*)
Li las ! pour moy, et mes confors est telz
Que durté maint où douçour est norrie ;
Cruauté veint frenchise et courtoisie,
Loyauté est en oubli,
Mes services ne puet plaire.
Assés de meschiés ha ci,
Eins que joie en puisse attraire.

Et aveuc ce si mal sui fortunés
Que, pour faire moy plus languir en vie,
Mors ne me vuet pour mes maleürtés.
Mais maugré li morray ; je n'en dout mie,
Car la durté de ma grief maladie
Ha bien la mort desservi,
Et pis s'on li pouoit faire.
Assez de meschies ha ci,
Eins que joie en puisse attraire.

LVII. — BALADE

HELAS ! Amours, que vous ay je meffait,
Qui me volés sans occoison deffaire ?
Vous savez bien que par dit et par fait
Vous ai servi loyaument, sans meffaire,
Et qu'adès vueil vo dous service faire,
Com cilz qui tous à vo dangier m'encline
De cuer, de corps et de volenté fine.

LVI. 11. merci pris *B*.
15. en est oubli *A B C E F;* en est en oubli *D*.
20. *Le vers est omis dans E*.
23. la grief m. *C E*.
25. son lit *F*.

LVII. 4. *Ce vers manque dans B J*.
5. *J donne comme v. 5 :* A mon pouoir sans faire le contraire.
6. dangier encline *J*.

Se j'eüsse mon cuer de vous retrait,
Pour ce qu'adès m'avez esté contraire,
Ou dedens moi un seul penser attrait
Contre l'onneur ma dame debonnaire,
Bien deüss[i]e[z] moy destruire et detraire.
Mais vous savez que d'amer tous m'affine
De cuer, de corps et de volenté fine.

Einsi prenés amende sans meffait
Et pour bien faire me faites mal traire ;
Et si m'avés donné par vostre attrait
A ma dame, sans changier ne retraire,
Contre son gré, car je ne li puis plaire,
Einsois toudis de moy grever ne fine
De cuer, de corps et de volenté fine.

LVIII. — BALADE

Douce dame, tant vous aim sans meffaire
De cuer, de corps, de desir, de penser,
Que nulle autre, fors vous, ne me puet plaire
En maniere que la peüsse amer.
Et sachiés bien que tant vueil endurer
Que, se la mort recevoir en devoie,
N'en recroiray, quoy qu'avenir m'en doie.

Et si me doubt, tres douce debonnaire,
Qui belle et bonne et sage estes sans per,
Qu'il ne doie vo gentil cuer desplaire
L'amour, de coy je vous aim sans fausser.
Las ! ce me fait languir et desperer.
Mais vraiement, combien qu'il vous anoie,
N'en recroiray, quoy qu'avenir m'en doie ;

LVII. 9. *Ms.* : estes.
12. deüssiez *M R*.
13. amer ne vous fine *E*.

LVIII. 7. N'en retrairai/y *M R* ; que qu' *B F M N R*.
12. desesperer *A C F*.

Eins vueil adès vo dous service faire *(fol. 51 v°. a)*
Tres loyaument, tant com porray durer,
Com vrais amis qui vous vueil sans retraire
Servir, celer, chierir et honnourer.
Et s'il vous plaist à moy reconforter,
Tres bien ferés, car pour mal ne pour joie
N'en recroiray, quoy qu'avenir m'en doie.

LIX. — RONDEL (1)

Loiaus pensers et desirs delitens
Ne me laissent m'amours mettre en oubli.

Par dous espoir me font estre amoureus
Loyaus pensers et desirs deliteus.

Pour ce vous pri qu'un cuer faciés de ·ij· ,
Et, s'il vous plaist, que me clamés ami.
Loyaus pensers et desirs deliteus
Ne me laissent m'amour mettre en oubli.

LX. — RONDEL

Au departir de vous mon cuer vous lais
Et je m'en vois dolans et esplourés.

Pour vous servir, sans retraire jamais,
Au departir de vous mon cuer vous lais.

Et par m'ame, je n'arai bien ne pais

LVIII. 15. Car ades vueil *B D F J M N R*.
16. com pourra d. *M*.
18. chierir celer *M*.
20. pour bien ne *B* ; pour dueil ne *F*.

LIX. 5. *Ms.* : que un ; — cuer *manque dans A*.

LX. 2. m'en voie *C*.
5. Si que par *A*.

(1) *C* : Balade.

Jusqu'au retour, einsi desconfortés.
Au departir de vous mon cuer vous lais
Et je m'en vois dolans et esplourés.

LXI. — BALADE

Nulz ne me doit d'ore en avant reprendre,
Se je sui gais, liés, chantans et jolis,
Car j'aim et serf et desir, sans mesprendre,
De toute flour la biauté et le pris.
Et s'ay espoir, qui de joie est norris,
Qui ne me laist onques entroublier
Loyal Amour et ma dame sans per.

Si vueil d'Amours les dous voloirs attendre
Et endurer, tant com je seray vis,
L'ardeur qu'Amour fait en mon cuer descendre
Par dous regart et par gracieus ris ;
Ne je ne vueil à riens estre ententis,
Fors qu'à servir de cuer et honnourer
Loyal Amour et ma dame sans per.

Et se jamais ne devoie plus prendre
Ou dous service, où je me sui tous mis,
Fors tant qu'Amours m'en fait à bien entendre
Et que j'en ay tous vices enhaïs,
Si m'est il bien et hautement meris.
S'en vueil de cuer mercier et loer
Loyal Amour et ma dame sans per.

LX. 6. *Ms.* : Jusque.

LXI. 1. d'ores en *J* ; d'ore *manque dans C.*
2. lie gay F ; gais *est omis dans J.*
5. d'espoir qui *F* ; que de *D.*
8. v. entendre *F.*
12. Ne ja ne *F.*
13. servir et de cuer h. *B.*
16. En d. *BDMNR.*
17. me fait *BD (peut-être corrigé* : m'en f. ?) *FJMNR.*

LXII. — BALADE

DAME que j'aim, ne vous veingne à merveille,
Se cuer et corps et penser, de bon vueil,
A vous servir et amer j'apareille ;
Car vo biauté et vo bel appareil
Font que ja ne quier avoir
Merci ne riens recevoir (*fol. 51 v°. b*)
Des biens amourous
Dont joïr ne puis, pour voir,
S'il ne vient de vous.

Mon grant desir moult souvent me resveille
Pour vostre amour ; mais pas ne m'en merveil,
Car grant bonté et douçour nompareille
Sont en vo corps qui n'a point de pareil.
Ce me fait et main et soir
Honnourer, sans decevoir,
Vous à qui sui tous :
C'est drois que je n'ay pouoir,
S'il ne vient de vous.

Si pri Amours de cuer qu'elle m'acueille
Pour presenter à vostre doulz accueil
Et que pité dedens vous mettre vueille
Pour moy donner merci ; toudis vueil
Acomplir vostre voloir,
Servir celer et manoir
Dessous vous, cuers dous,
Car je ne puis riens valoir,
S'il ne vient de vous.

LXII. 4. *Le vers manque dans C.* — Car de b. *E.*
10. me merveille *B.*
11. me merveil *BDN.*
21. m. vueil *B.*
22. tousjours *au lieu de* toudis *B.*

LXIII. — BALADE

Las ! tant desir l'eure que je vous voie,
Tres douce, où nulz ne saroit amender,
Qu'il me samble bien, se Diex me doint joie,
Qu'il ha ·c· ans que ne vi vo vis cler :
Einsi desirs fait mon cuer embraser ;
Si que j'en pleure et soupir main et soir
Pour le desir que j'ay de vous veoir.

Car je sçay bien, einsi je ne porroie
Ensus de vous se petit non durer ;
Et si ne sçay trouver ne tour ne voie,
Comment lès vous peüsse demourer.
Si ne me sçay de coy reconforter,
Car je met tout, fors vous, en nonchaloir
Pour le desir que j'ay de vous veoir.

Pour ce vous pri, ma dame, simple et coie,
Que vous vueillés penser et avisier
Qu'aveuques vous sans departement soie,
Sans vostre honnour amenrir n'empirer ;
Car, vraiement, nulz ne porroit penser
La grief dolour que j'ay, sans joie avoir,
Pour le desir que j'ay de vous veoir.

LXIV (1). — RONDEL

Douce dame, quant vers vous fausseray,
Tuit bien devront en mon cuer defaillir ;

LXIII. 1. desir le jour *B*.
6. Si qu'en pl. *J*.
9. se non petit *B* ; p. nendurer *J*.
17. Qu'avec *B*.

LXIV. 2. *Ms.* : deveront, *mais* devront *au v.* 8. — Tout bien devroit *J*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 51.

Car traïtres mauvais et faus seray,
Douce dame, quant vers vous fausseray.

Et se talent jamais de fausser ay,
Vivre et languir puisse je sans faillir !
Douce dame, quant vers vous fausseray,
Tuit bien devront en mon cuer defaillir.

LXV (1). — BALADE

Douce dame, vo maniere jolie *(fol. 52 r°. a)*
Lie en amours mon cuer et mon desir
Desiramment, si que, sans tricherie,
Chiérie adès en serés, sans partir.
Partir vaut miex que d'autre souvenir
Venir peüst en moy, qui en ardure
Durement vif et humblement l'endure.

Dure à moy seul, de tous biens assevie
Vie d'onneur plaisant à maintenir
Tenir m'estuet du tout en vo ballie
Liement, et, pour joie desservir,
Servir vous vueil et mes maus conjoïr.
Joïr n'espoir, helas ! et sans laidure
Durement vif et humblement l'endure.

LXIV. 3. *Ms.* : tristes ; — traitres *BJ* ; traitre *F* ; traistes *D* ; traites *N* ; tristres *E* ; tristes *AC*.
6. puis je *A*.
8. Tout bien devroit *J*.

LXV. 4. Chiere ades *J* ; sans departir *J*.
5. *Ms.* : P. veut ; P. vaut *J* ; P. vault *D* ; P. veut *ACI* ; d'autris *I*.
6. Venir puet en *F* ; V. p. en a moy *J* ; V. ne puet *D*.
8. Dame a m. *B* ; Dure envers moy de tous *E* ; seul *manque dans F*.
9. Vostre doucour pl. *J*.
13. helas est grant *F* ; h. sanz grief laidure *I*.

(1) *Publ. par* G. Raynaud, *Œuvres complètes de Eust. Deschamps*, vol. x, *n°* LXIII, *p.* LXIX *(d'après I)*.

Dur espoir ay, puis qu'Amours ne m'aïe.
Aïe à vous me convient requerir;
Querir ne l'os, pour ce qu'à m'anemie
Mie ne doy ma dolour descouvrir.
Couvrir en moy l'aim miex jusqu'au morir.
Morir me plaist, et, combien que me dure,
Durement vif et humblement l'endure.

LXVI. — BALADE

Dame, mercy vous requier humblement,
Se j'ay vers vous nulle chose meffait,
Qu'il vous en plaise à vo commandement
Penre seur moy l'amende et le meffait;
Car, par m'ame, mes cuers tant de mal trait
C'onques nuls cuers, sans mort, plus n'en senti.
Et pas ne l'ay envers vous desservi.

Si ne puis pas vivre einsi longuement,
C'onques vers vous n'en pensée n'en fait
Je ne meffis, ains ay celeement
En loyauté vostre service fait.
Las! et vos cuers le mien à la mort trait,
Quant il me het et je l'aim plus que mi.
Et pas ne l'ay envers vous desservi.

Et se je muir de l'amoureus tourment,
Puis qu'il vous plaist, douce dame, il me plait;
Car, puis que c'iert pour amer loyaument,
Miex me vaurra qu'avoir mon cuer retrait

LXV. 16. Ai je a v. *F*.
17. a mon amie *F*.
19. jusqu'a m. *I*.

LXVI. 1. humblement *manque dans E*.
6. *Ms.:* ne senti; — oncques mais c. *D*; mort tant n. *JMR*.
8. Et se de vous me pars si faitement *BDJMNR;* Et se de v. me part si f. *EF*.
9. p. n'en meffait *MR*.
13. *Ms.:* et je im; — aim miex que mi *F;* a. miex de mi *J*.
15 et suiv. *Ce couplet manque dans BDEFJMNR*. — 15. *Ms.:* t se je.

De vous amer. Et se mors me deffait,
Ocis arés vo plus loyal ami.
Et pas ne l'ay envers vous desservi.

LXVII. — RONDEL

Mon cuer, qui mis en vous son desir a,
Morra, s' à lui ne vous voit desirée ;

Car en tous lieus vers vous adès ira,
Mon cuer qui mis en vous son desir a.

Et s'en vous trop hautement desir a,
Pardonnés li, tres douce desirée.
Mon cuer, qui mis en vous son desir a,
Morra, s'à lui ne vous voit desirée.

LXVIII. — RONDEL (1)

Se vos courrous me dure longuement, *(fol. 52 r°. b)*
Je ne puis pas avoir longue durée ;

Einsois morir m'estuet prochainnement,
Se vos courrous me dure longuement.

Car ma santé et mon aligement
Me vient de vous, douce dame honnourée.
Se vos courrous me dure longuement,
Je ne puis pas avoir longue durée.

LXVI. 21. *Le dernier refrain manque dans K.*

LXVIII. 3. m'estuet mourir pr. *J.*
5. Car ma seurete et m. a. *J.*

(1) *F* : Balade.

LXIX. — BALADE

Dame, pour vous ma joie se define
Et ma dolour est à recommencier,
Quant je me part de votre douçour fine
Que nulz ne puet trop loer ne prisier ;
Car li desirs que j'ay de repairier
Par devers vous ne me laist joie avoir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

Las ! cilz desirs ne nuit ne jour ne fine
De ma dolour croistre mouteplier ;
Et mes fins cuers si durement s'encline,
Et mi penser et tuit mi desirrier,
A retourner vers vous que j'ay tant chier,
Qu'il me convient tout mettre en nonchaloir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

Et quant Amours mon cuer et moy doctrine,
Si que je vueil en l'amoureus dangier
Vivre et morir, sans penser mauvais signe,
Gentil dame, que j'aim de cuer entier,
Pour Dieu vous pri ne vueillés ja cuidier
Que vostre amour ne me face doloir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

LXX. — BALADE

Las ! j'ay failli à mon tres dous desir,
Pour ce que trop m'est Fortune contraire,
Et tant redoubt le veoir et l'oïr
Des mesdisans qui tant me font de haire

LXIX. 8. Mais c. d. *BDFJN*.
12. que j'aim tant E.
LXX. 3. le penser et l'o. *J*.
4. q̄ tant *R*.

Que je ne m'os devers ma dame traire ;
Dont je me muir à dolour et langui,
En desirant de li joie et merci.

Pour ce ne sçay qui me puist resjoïr,
Se ce n'est dont ma dame debonnaire,
Qui m'a dou tout si mis à son plaisir
Qu'elle a pouoir de mi faire et deffaire :
Et si me puet tout bien et tout mal faire,
Et mettre en mi toute joie d'ami,
En desirant de li joie et merci.

Si li depri qu'à son cuer souvenir
Vueille de moy, car adès sans meffaire
L'aim d'umble cuer loyaument et desir.
Mais s'aprochier son gracieus viaire
Ne puis souvent ne devers li retraire,
Ce poise moy, car je l'aim miex que mi,
En desirant de li joie et merci.

LXXI. — BALADE

Puis que desirs ne me laisse durer,
Einsois me fait en desirant languir,
Mettre me vueil dou tout à endurer, *(fol. 52 v°. a)*

LXX. 5. ne *manque dans MN ;* je n'os mais d. *R.*
7. joie ou merci (= 14 = 21) *E.*
8 et suiv. *B nous donne pour ce couplet un texte disparate transposé par quelque erreur de copiste :*

Pour ce ne sçay qui me puist resjouïr
N'onques un allegement
Amours ne me voult donner
Telz en est li jus
Et qui ne se veult bruller
Si se traie en sus.

11. a *manque dans J.*
12. tout mal et tout bien f. *R.*
15. *Ms.* : Je li. — Je li *CK.* — *La 3me strophe manque dans B.*
18. s'aprochies *C.*

LXXI. 1. que desirer *J.*
2. en souspirant languir *E.*

Ne plus ne quier aïe requerir ;
Car de si loing ne me porroit venir,
Com ma dame est, ne riens ne me vaurroit
Autres confors, se de li ne venoit.

Car il n'est riens qui me peüst donner
Aligement pour ma dolour garir,
Se par la belle au doulz viaire cler,
Qui a mon cuer et moy, sans repentir,
N'estoit donnés ; ne pour riens amenrir
La grief dolour que je port ne porroit
Autres confors, se de li ne venoit.

Einsi m'estuet pour loyaument amer
En desconfort et en lonteing desir,
Com vrais amis qui aimme sans fausser,
Pour ma dame ma joie defenir.
Et s'Amours veut que je doie morir,
Il me plaist bien, car pour nient seroit
Autres confors, se de li ne venoit.

LXXII. — RONDEL

Puis que Desirs me veut dou tout grever,
Je ne me puis contre lui garentir,

Einsois m'estuet morir et desperer,
Puis que Desirs me vuet dont tout grever ;

Car il m'esprent et si m'art, sans cesser,
Si que ne sçay que puisse devenir.
Puis que Desirs me veut dou tout grever,
Je ne me puis contre lui garentir.

LXXI. 8. qu'il me *C*.
9. ma dame garir *F*.
20. bien et que vient seroit *F*.

LXXIII. — BALADE

Douce dame, vous ociés à tort
Vostre humble serf et vo loial ami,
Car je n'ay pas desesperée mort
Desservie, pour ce que miex que mi
Vous aim assez. Mais puis qu'il est ainsi
Qu'à moy occire est vo pensée,
Puis qu'il vous plaist, forment m'agrée.

Car je ne puis avoir milleur confort
Que tost morir dou mal dont je langui,
Quant vostre cuers à moy grever s'amort,
Et vous volés que sans nulle mercy
Muire pour vous que j'ay lonctemps servi.
Certes, douce dame honnourée,
Puis qu'il vous plaist, forment m'agrée.

Car je sui cils qui dou mal que je port
Ne quier veoir moy ne mon cuer gari,
Se ce n'est dont par vous que j'aim si fort
Que je croy bien c'onques nulz n'ama si,
Tant fust amés. Et sachiés bien de fi,
Se ma vie est par vous finée,
Puis qu'il vous plaist, forment m'agrée.

LXXIII. 3. desperee mort *J*.
5. qu' *est omis dans A*.
8. avoir nul reconfort *MR*.
15. qui *manque dans C*; cil que du m. *J*.
16. Ne puis veoir *E*.
18. Car je croy *J*.
19. de si *JM*.

LXXIV (1). — BALADE

Il n'est confors qui me peüst venir,
S'il ne venoit de vo fine douçour ;
Ainsois convient moy garir ou morir,
Bele, par vous que j'aim de fine amour, *(fol. 52 v°. b)*
Car de vous vient m'amoureuse dolour.
Et pour ce est drois que mes confors en veingne,
S'Amours le vuet et vos gentils cuers deingne.

Mais tant langui par deffaut de merir
Ay que mes cuers n'a mais autre vigour,
Fors le voloir d'amer et d'obeïr
Et de penser toudis à vostre honnour ;
N'il ne s'entent à faire autre labour,
En esperant que de moy vous souveingne,
S'Amours le vuet et vos gentilz cuers deingne ;

Si que je sui trop longteins de guarir,
Quant vous n'avés pité de ma langour,
Einsois estes contraire à mon desir,
Dont mi jour sont continué en plour.
Si voy trop bien qu'il n'i a milleur tour,
Fors que briefment la mort pour vous me preingne,
S'Amours le vuet et vos gentilz cuers deingne.

LXXV. — BALADE

Aucunes gens me demandent souvent,
Pour quoy mi chant sont tuit fait de dolour.
Mais comment puet faire joieusement

LXXIV. 1. m'en peust *F.*
5. m' *manque dans F.*
7. et gentil de cuer de vous d. *F.*
10. Fors que v. *DN.*
18. mi jour est c. *J.*
LXXV. 2. sont tretuit de d. *J.*; est tout fait fait de d. *F.*

(1) *Publ. p.* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 4.

Chansons ne lais cilz qui oncques n'ot jour
Joie ne bien, eins a toudis en plour
Et en tristesse usé toute sa vie,
Sans esperer garison ne aïe.

Certes, en moy n'a scens n'entendement
De faire riens qui touchast à baudour ;
Pour ce fais je selonc mon sentement,
Com cils qui ay en peinne et en labour
Moult longuement, de toute ma vigour,
Servi Amours et ma dame jolie,
Sans esperer garison ne aïe.

Et si l'ay fait toudis si loyaument
Que pour la mort dont je sui en paour
Onques en moy n'ot ·j· seul pensement
Contre l'onneur ma dame de valour ;
Et de ce tray je à tesmoing vraie Amour
Qui scet comment ma dame me maistrie,
Sans esperer garison ne aïe.

LXXVI. — BALADE

Douce dame, prenés temps et loisir
 Pour moy garir de l'ardeur qui me tient ;
Car nullement n'en porroie garir
N'estre alegiés, se de vous ne me vient,
 Et vous savés bien, pour voir,
Que je ne puis sans vous grant joie avoir.
Pour ce vous pri que de moy vous souveingne
Et que pité de m'ardure vous preingne.

LXXV. 4. n'ot laiz *F.*
5. eins est t. *J.*
17. n'eust un s. *J.*
19. t. bonne a. *F.*
LXXVI. 5. Car vous s. *J.*
7. pri *manque dans A.*

Helas ! je ne puis aler ne venir
Par devers vous, se n'est quant il avient
Qu'Amours et vous et Fortune assentir
Vous y volés ; et pour ce me convient
Souvent durement doloir
Et humblement vous prier de cuer noir (*fol* 53 *r°. a*)
Que de par vous gringneur joie me veingne
Et que pité de m'ardure vous preingne.

Einsi mes cuers vit pour vous en desir,
Si que de vous nuit et jour me souvient
Et de vostre douceur que tant desir
Que nul desir mes cuers plus ne retient.
Et pour ce, sans decevoir,
Vous pri de cuer, d'ame et d'umble voloir
Que vos dous cuers le mien service adeingne
Et que pité de m'ardure vous preingne.

LXXVII. — BALADE

Puis que j'empris l'amer premierement,
Je n'eus onques matiere de chanter
Qui de dolour ne fust ou de tourment.
Mais plus ne vueil einsi ma vie user,
Einsois me vueil dou tout reconforter
Et estre liés, chantans et pleins de joie,
Qu'Amours le vuet et ma dame m'en proie.

LXXVI. 11. v. et pitie assentir *F*.
14. noir *manque dans J*.
17. Einsi (Ainsi *J*) pour vous vit (mon) mes cuers en d. *D F J N* ; — en *manque dans F*.
20. desir plus m. c. ne r. *D J N*.
23. service agree *F*.

LXXVII. 1. Ains que j'e. *J*.
2. Je nous *F* ; n'os *D J N* ; no *M*, ne *R*.
4. ma vie einsi u. *M*.

Si vueil mettre tout mon entendement,
Voloir, desir, cuer, povoir et penser
Pour jolis estre et pour joliement
Servir Amours et ma dame honnourer,
Comme humbles sers qui ne saroit fausser
Et qui seray loyauls, où que je soie,
Qu'Amours le vuet et ma dame m'en proie.

Et d'autre part je sçay certainnement
C'on ne puet miex valoir, fors empirer,
De faire dueil. Pour ce vueil liement
User mon temps et loyaument amer,
Ne plus ne vueil desconfort osteler,
Ains chanteray plus que je ne soloie,
Qu'Amours le vuet et ma dame m'en proie.

LXXVIII (1). — RONDEL

De vous servir loyaument et amer,
Douce dame, tenir ne me porroie,

Pour ce que je me puis moult amender
De vous servir loyaument et amer.

Que nulle riens n'en puis tenir d'amer,
Einsois en puis recevoir toute joie,
De vous servir loyaument et amer,
Douce dame, tenir ne me porroie.

LXXIX. — BALADE

Se j'ay esté de maniere volage,
Ce ha fait Amour dont je sui embrasés,
Qui m'a esté trop longuement sauvage.
Mais puis qu'à vous, dame, me sui donnés,

LXXVII. 9. *Ms.* : et pensee; pooir et penser *E*.
LXXVIII. 3. trop amender *R*.
5. ne puis t. *J*.

(1) *Publ. p.* B. Monod, *Quinze poésies*, nº 6.

Fermes, loyaus vous seray et secrés,
Et de fin cuer parfait vous ameray,
Sans repentir, tant com durer porrai.

Ne ja muer ne verrés mon corage,
Einsois de moy parfaire tout poués,
Com de celui qui est en vo servage
Et qui ne vuet fors ce que vous volés, *(fol. 53 r°. b)*
Qu'estre ne puis de nulle confortés,
Se de vous n'est, à qui sui et seray
Sans repentir, tant com durer porray.

Si vous suppli humblement, sans haussage,
Gentil dame, que vous me secourés
Par moy daingnier tenir en vostre hommage ;
Car vos dous vis rians, fres, coulourés,
Qui est seur tous de grant biauté parés,
M'a si conquis que je vous serviray
Sans repentir, tant com durer porray.

LXXX. — RONDEL

Cuer, corps, pouoir, desir, vie et usage
En vous servir, douce dame, mis ay,

Pour ce que tant avés plaisant et sage
Cuer, corps, pouoir, desir, vie et usage ;

Mais c'iert toudis, sans penser nul oultrage,
Car certeins sui que bien emploieray.
Cuer, corps, pouoir, desir, vie et usage
En vous servir, douce dame, mis ay.

LXXIX. 6. vous serviray *E*.
7. Douce dame tant c. d. p. (= 14 = 21) *F*.
9. de moy autant faire porres *J* ; par tout faire p. *A E F*.
18. d. ris rians *C* ; rians *manque dans D*.

LXXXI. — BALADE (1)

Se ma dame me mescroit, c'est à tort,
Que jamais jour ne vueille departir
Ne desservir de li jusqu'à la mort,
Einsois la vueil amer sans repentir,
Servir, celer, doubter et obeïr,
Com cilz qui vueil miex la mort recevoir
Que moy partir de son noble pouoir.

Car si seroie arrivés à mais port
Que jamais biens ne me porroit venir,
Fors que doleur, tristesse et desconfort.
Pour ce de cuer et d'amoureus desir,
Com fins loyaux amis, la vueil servir ;
Car riens si fort ne me feroit doloir
Que moy partir de son noble pouoir.

Si pri ma dame, à cui tuit mi ressort,
Mon cuer, m'amour, mi penser, mi plaisir,
Tout mon espoir, mi bien et mi deport
Sont et seront à tous jours sans faillir,
Que pour son serf me vueille retenir ;
Car plus chier ay languir par son voloir
Que moy partir de son noble pouoir.

LXXXII (2). — RONDEL

Blanche com lis, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'Oriant,

En remirant vo biauté nonpareille,
Blanche com lis, plus que rose vermeille,

LXXXI. 4. sans departir *F*.
5. S. chierir d. *M*.
8. seroie sauves a m. p. *J*; mal port *DM*.
17. et mi ressort *M*.

(1) *M* : L'amant.
(2) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 51.

Sui si ravis que mes cuers toudis veille
A fin que serve à loy de fin amant,
Blanche com lis, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'Oriant.

LXXXIII. — BALADE

N'est pas doleur qui me tient, eins est rage, *(fol. 53 v°. a)*
Dont Amours veut mon las cuer partuer,
Qui en nul temps n'amenrist n'assouage,
Eins mouteplie et croist, si qu'endurer
Ne la puis plus nullement.
Einsois m'estuet, pour amer loyaument,
Morir en dueil et en lonteing desir
Pour ma dame que j'aim sans repentir.

Et vraiement de tres humble corage
Penray la mort qu'Amours me vuet donner,
Com cilz qui siens liges en heritage
Sui et seray, tant com porray durer,
Et ay esté longuement.
Mais elle m'a, sans nul aligement,
En desirant fait trop lonc temps languir
Pour ma dame que j'aim sans repentir.

Et s'Amours a de coustume et d'usage
Qu'elle face morir pour li amer
Ceulz qui sont sien et en son doulz servage
Et qui vers li ne saroient fausser,
Ce poise mi vraiement ;
Car je sui cilz qui sui siens ligement
A tous jours mais : si m'en convient morir
Pour ma dame que j'aim sans repentir.

LXXXII. 5. Si sui r. *F;* toudis vueille *ACF.*
6. fin ami *F.*

LXXXIII. 7. *Ms. :* a dueil ; — en dueil *dans tous les mss. excepté ACK.*

LXXXIV. — BALADE

Mes cuers ne puet à nulle riens penser
Fors qu'à l'amour de ma dame honnourée,
Ne je ne puis nulle riens desirer,
Fors que veoir sa face coulourée ;
Et puis qu'einsi loyal amour l'agrée,
Je vueil mon temps user, sans repentir,
En ce penser et en ce dous desir.

Car la joie de ce plaisant penser
Fait qu'en moy est doleur entroubliée,
Et li desirs fait croistre et embraser
L'amour qui n'iert ja de moy dessevrée ;
Et la biauté ma dame desirée,
Qui n'a nul per, souventefois remir
En ce penser et en ce dous desir.

S'en vueil Amours mercier et loer
Qui m'a donné si noble destinée
Que j'aim et serf et desir sans fausser
Celle envers qui nulle n'est comparée.
Pour ce li pri, com ma dame et m'amée,
Qu'elle vueille mon cuer adès tenir
En ce penser et en ce dous desir.

LXXXV (1). — RONDEL

De vraye amour, loyal et affinée,
Vous vueil adès honnourer et servir,

Douce dame, de moy tres bien amée ;
De vraie amour, loyal et affinée.

LXXXIV. 6. user mon temps *DFJN*.
7. en *manque dans J*.
9. entrouble *J*.
11. ja par moy d. *J*.
15. Si v. *F*.

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 15.

Se je ne voi vo douçour esmerée
A mon voloir, sachiés que, sans partir,
De vraie amour, loyal et affinée, *(fol. 53 v°. b)*
Vous vueil adès honnourer et servir.

LXXXVI (1). — BALADE

Loing de mon cuer et de ma douce amour,
Sans reconfort de nulle creature,
M'estuet languir en obscure langour,
Com cilz qui n'a de nulle joie cure ;
N'en moy ne puet manoir envoiseüre,
Eins en est hors, quant je ne puis veoir
Mon cuer, m'amour, ma joie et mon espoir.

Ne je ne say à qui faire clamour
De la dolour qu'en desirant endure,
Pour ce que riens, fors ma dame d'onnour,
Ne me porroit aligier de m'ardure.
Dont puis je attendre une dure aventure,
Car j'eslonge tout adès main et soir
Mon cuer, m'amour, ma joie et mon espoir.

Et pour ce pri ma dame de valour,
Qui tant par est douce, plaisant et pure,
Que, se je sui loing de son noble atour,
Qu'elle vueille de moy estre seüre
Que je la ser et l'aim sans mespresure,
Et qu'aveuc li demeurent, sans mouvoir,
Mon cuer, m'amour, ma joie et mon espoir.

LXXXVI. 3. doulour *au lieu de* langour *J.*
5. p. avoir e. *J.*
7. et *manque dans M.*
9. d. que mes las cuers endure *C.*

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 3.

LXXXVII. — BALADE

Maugré mon cuer me convient eslongier
De vous que j'aim miex que mi proprement,
Et si ne sçay terme de repairier
Ne de veoir vo dous viaire gent,
Si que durer ne puis pas longuement
En la dolour qu'il me convient avoir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

Car cilz desirs me tient en son dangier
Et me destreint adès si asprement
Qu'anientir me fait tout et sechier
Pour l'ardure qui m'alume et esprent.
Helas ! einsi pour amer loiaument
M'estuet grief mal sans joie recevoir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

Mais vraiement, se jamais aligier
Ne me devoit mon dolereus tourment,
Si vueil je adès de fin cuer et d'entier
Vous honnourer et servir humblement
Et estre vrais loyaus amis, comment
Que bonne Amour me face moult doloir,
Pour ce que trop vous desir à veoir.

LXXXVIII. — BALADE

J'ay par lonc temp amé et ameray
De vraie amour, loyal et affinée,
Qu'oncques nul jour ne mespris ne faussai
Vers ma dame de fait ne de pensée ;
Et, par m'ame, pour longue demourée,
Pour riens qui soit ne quier vers li fausser,
N'en fait n'en dit n'en desir n'en penser.

LXXXVII. 3. de retourner *C*.
8. *Les deux couplets suivants sont intervertis dans E.*
LXXXVIII. 5. Car par m'. *AC*.

Einsois toudis loiaus amis seray, *(fol. 54 r°. a)*
Car j'ay espoir que bien guerredonnée
M'ert la peinne que pour ma dame tray.
Et pour ce vueil que loyauté doublée
Soit en mon cuer, tant com j'arai durée,
Ne ja ne vueil ma dame entroublier,
N'en fait n'en dit n'en desir n'en penser.

Car il ha tant en son plaisant corps gay
Bonté, valour et douçour esmerée,
Que vraiement en ce monde ne sçay
Nulle qui puist estre à li comparée;
Et Diex li ha tant de grace donnée
Qu'oncques nulz homs ne la vit meserrer,
N'en fait n'en dit n'en desir n'en penser.

LXXXIX. — BALADE (1)

MERCY, merci de ma dure dolour
Pri et repri en moult lonteing païs,
Mais je ne puis faire tant de clamour
Que je puisse de ma dame estre oïs,
Car trop lonteinne est de moy, ce m'est vis.
Si me convient gemir et dementer
Et en plaingnant sa douceur regreter.

Car quant je pense à sa haute valour
Et aus dous yex de son gracieus vis
Et as parlers qui par si grant douçour
En riant m'ont de li esté tramis,
Je m'entroublie et sui si esbahis
Qu'il me convient ma dolour dolouser
Et en plaingnant sa douceur regreter.

LXXXIX. 10. qui de si *MR*; par sa gr. d. *A*.
11. *Ms.*: este de li; de li este *dans toutes les autres copies*.
12. me troublie *A*.

(1) *M*: L'amant.

Ne je ne suis onques ne nuit ne jour
Que je ne soie adès à li pensis ;
Car mes cuers est de li et de s'amour
Par sa bonté si durement espris,
Qu'elle me fait souvent, com vrais amis,
Teindre, palir, fremir et tressuer
Et en plaingnant sa douceur regreter.

XC. — BALADE

CERTES mes dous amis fu nez
En aoust, je ne m'en doubt mie,
Car il est de tous deboutés,
Et s'a valour et courtoisie,
Et dignes est d'avoir amie,
N'il n'a en li que reprochier :
Pour ce l'aim je de cuer entier.

Mais ja n'en sera meins amez
De moy, pour chose qu'on m'en die,
Eins sera mes voloirs doublez,
Et l'amoureuse maladie
Sera dedens mon cuer chierie,
Ne ja sans li garir n'en quier :
Pour ce l'aim je de cuer entier.

Car tous mes cuers li est donnés,
Sans retraire et sans vilonnie,
Pour ce qu'il est à droit nommez
Preus et loyaus sans tricherie ; *(fol. 54 r°. b)*
Et s'a de grace compaingnie,
Qui d'onneur le met ou sentier :
Pour ce l'aim je de cuer entier.

XC. 2. je n'en doubt *E*.
9. on n'en d. *J*.
15. li ai donne *F*.
19. se de gr. *J*.
20. met en s. *AJN*.

XCI. — BALADE

Amours ne vuet et ma dame ne deingne
Que je soie garis de ma dolour
Et si me font amer, comment qu'il preingne,
Celle qui ha plus qu'autre de douçour.
Mais trop petit en y truis,
Car tant amer ne servir ne la puis
Que sa douçour vueille seur moy estendre ;
Et si ne puis fors qu'à s'amour entendre.

Si qu'en mon vis en porte tele enseingne
Que tainte en est et pale ma coulour,
N'il n'est confors ne joie qui me veingne
De nulle part, eins langui en paour
Que je n'en soie destruis ;
Car son cuer est à moy grever si duis
Que le mien, las ! fera crever ou fendre ;
Et si ne puis fors qu'à s'amour entendre.

Amours ne vuet que de mes maus me pleingne,
Einsois me fait conjoïr mon labour,
Ne je ne sçay comment m'ardeur esteingne.
Car vrais desirs l'esprent et fine amour ;
Ne ma dame des anuis,
Qui ont en moy fait morir tous deduis,
Ne deigne avoir son cuer piteus n'entendre ;
Et si ne puis fors qu'à s'amour entendre.

XCII (1). — BALADE

Vo dous gracieus samblant
Que j'aim tant,
Douce dame desirée,

XCI. 15. fera grever *C.*
19. m' *manque dans J.*
20. m'esprent *J.*
XCII. 1. Vostre gr. s. *J.*
(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, nº 7.

Me fait joie si tres grant,
Enchantant,
Puis que ma dolour agrée,
Que bien m'est guerredonnée
Ma dure dolour,
Et tout par honnour.

Car se j'estoie devant
Fin amant,
Cent fois iert m'amour doublée;
Et s'aray d'or en avant
Cuer joiant,
Pour ce que j'ay savourée
De vo face coulourée
La fine douçour,
Et tout par honnour.

Si vueil user mon vivant,
En servant
Vo biauté fine esmerée,
Et faire vo dous comant.
Ne commant
Qu'ailleurs face demourée,
Se maint en vous ma pensée, *(fol. 54 v°. a)*
Mon cuer et m'amour,
Et tout par honnour.

XCIII. — BALADE

Près durer ne loing garir
Ne puis de ma dame chiere,
Et si m'en faut departir
Sans cuer, à dolente chiere.

XCII. 12. f. y yert *J*.
25. Se m. *ACK*; Si m. *DEFJN*.
XCIII. 2. Dame chierir *A*.
3. si me font d. *J*.

S'en ay si grant dueil
Que li maus dont je me dueil
M'ocirra, se Diex me gart,
Pour ce que de li me part.

Si ne sçay que devenir,
Ne penser en quel maniere
Je me doie maintenir,
Car requeste ne priere
Vers son dous accueil
Ne me vauroit. Si me vueil
Partuer dou mal qui m'art,
Pour ce que de li me part.

Et quant joie ne joïr
Ne riens qui à joie affiere
Ne me deingnent resjoïr,
Long ne près, et Amour fiere
M'est par son orgueil,
Estre doy plus que ne sueil
En tristece main et tart,
Pour ce que de li me part.

XCIV. — BALADE

D'un dous ueil vairs, rians, fendus,
Et d'un dous ris, fait par mesure,
Suis je par mi le cuer ferus,
Dont je sens sans plaie pointure ;
Mais le cop est de tel nature
Et tant me plaist à soustenir
Que jamais je n'en quier garir.

XCIII. 17 et suiv. *Le troisième couplet manque dans DEFJN.*
XCIV. 1. *Ms. :* uns d.; Doulz yex *F.*
3. je *manque dans CEFJ ;* c. fendus *J.*

Bonté, biauté et, au sorplus,
Sans, grace, maniere meüre,
Dous accueil pour cuers esperdus
Ravoier en envoiseüre,
Tous ces biens ha en sa figure
Celle qui si me vint ferir
Que jamais je n'en quier garir.

Et quant ses corps est pourveüs,
Si qu'en tous tans honneur y dure,
Et s'a toutes bonnes vertus,
J'aim miex que pour li mal endure
Que jouïr d'autre, tant soit pure,
Pour ce qu'en mal ay tel plaisir
Que jamais je n'en quier garir.

XCV. — BALADE

Un dous regart par desir savouré,
Pris et donné tres savoureusement
A plaisance de cuer enamouré
Qui aimme et sert tres amoureusement,
Me fait tenir si tres joieusement, *(fol. 54 v°. b)*
Quant dou veoir je puis avoir la joie,
Que cuer et corps et penser m'en resjoie.

Ce dous resgart en plus grant savour hé,
Quant meint y ont grant saveur ensement
Qui onques n'ont sous Amours demouré;

XCIV. 8. Biaute bonte *DFJMN*.
10. pour yex e. *JM;* p. ieulz e. *F*.
13. si *manque dans M*.
15 et suiv. *Le troisième couplet est omis dans J*.

XCV. 1. *Ms.* : Au d. r.; En d. r. *J*.
2. d. tres amoureusement *J*.
3. En plaisance *D*.
6. sa joie *J*; je cuidoie avoir j. *E*.
8. he *manque dans J*.
10. n'ont sans a. *A*.

Et quant en moy ha son demeurement,
Bien doy servir et celer sagement
Li et Amour qui tel douceur m'envoie
Que cuer et corps et penser m'en resjoie.

Douce dame, j'ay bien assavouré
Ce doulz regart par tel savourement
Qu'encor en ay le dart tout amouré
Dedens mon cuer ; ce sachiés vraiement.
Et quant j'en sens le point si doucement,
M'avés acquis, tres belle à qui m'ottroie,
Que cuer et corps et penser m'en resjoie.

XCVI. — BALADE

Nulz homs ne puet en amours pourfiter
Qui n'est souffrans et d'estable corage
Et qui ne vuet à tous maus resister
Et en tous biens maintenir son usage ;
Car cilz qui est garnis de cuer volage
Ne doit avoir par raison don d'amie :
Telle est d'Amours la noble signourie.

Mais cilz qui puet avoir cuer sans amer
Et sans orgueil, humble, courtois et sage,
Loyal, douteus, secret pour mieus celer
Et attempré à point et sans haussage,
Cilz doit avoir par raison l'avantage
D'avoir merci ; n'autres n'i ha partie :
Telle est d'Amours la noble signourie.

XCV. 11. *Ms. :* ha en son.
18. D. le cuer *DEFJN*.
XCVI. 6. don *manque dans J*.
8. Lors cil qui *J*.
10. pour bien celer *J*.
11. Et atrempe *R*.
13. merci car tel y a p. *F*.

Amours scet bien ses biens abandonner
Aus fins amans qui sont en son hommage ;
Et les mauvais qui n'ont cure d'amer
Et font semblant d'estre en son dous servage
Comme musars leur fait paier musage,
N'il n'aront ja merci, je n'en doubt mie :
Telle est d'Amours la noble signourie.

XCVII. — RONDEL

Dame, je muir pour vous, com pris
Pour bien amer, dont miex m'enprise.

Pour le bien qu'en vous ay compris,
Dame, je muir, pour vous compris.

Riens n'ameroie tant com pris
De vous avoir, tout pour m'emprise.
Dame, je muir pour vous, com pris
Pour bien amer, dont miex m'enprise.

XCVIII. — BALADE

Dame d'onnour, plaisant et gracieuse,
Douce et courtoise, en qui tous biens repaire,
Ne soiez mie envers moy orguilleuse ;
Car nulz amis ne puet plus de maus traire
Qu'Amours m'en fait pour vostre dous viaire *(fol. 55 r°.a)*
Qui m'esprent si
Qu'il m'estuet à vous retraire,
Dame, merci.

XCVI. 16. *Ms. :* en bon h.
17. *Tous les mss. (excepté F K et M) portent* qui cure n'ont.
19. m. les fait *A*.
XCVII. 2. *Toutes les copies excepté C* (me prise) *donnent* mē prise.
6. Pour vous *A*.
XCVIII. 2. Douce courtoise *JN*.
4. traire *manque dans D*.
7. Quant vous ne me voules faire *F*.

S'Amours me tient en sa prison joieuse,
Je me rens pris sans faire nul contraire;
Car je suis pleins de pensée amoureuse
Et de desir qui tant me scet detraire
Qu'il me convient trambler, fremir et braire
De cuer nerci,
Quant vous ne me volez faire,
Dame, merci.

Mais s'il vous plaist, vous me serez piteuse,
Quant je vous aim de fin cuer, sans meffaire,
Qu'oncques mais jour nulle si savoureuse
Ne pos veoir qui tant me peüst plaire
Que vous faites, tres douce debonnaire.
S'en remerci
Amours et vous pour attraire,
Dame, merci.

XCIX. — RONDEL

La grant ardeur de mon plaisant desir
Ne m'entrelaist force, pouoir ne joie;

Par grans soupirs me fait teindre et palir
La grant ardeur de mon plaisant desir.

Et si me fait le cuer si fort fremir
Que tous li corps m'en tramble; einsi me loie.
La grant ardeur de mon plaisant desir
Ne m'entrelaist force, pouoir ne joie.

XCVIII. 9. Amours me t. *J*; tient a sa *F*.
9-16. *F place ces vers après les vers 17-24.*
14. *Ce vers manque dans E.*
22. Sans r. *D*; Se r. *AC*.

XCIX. 1. grant douçour *J*.
2 = 8. force paour ne *C*.

C. — BALADE (1)

Dame, de moy tres loiaument amée,
Sans repentir, de cuer et de voloir,
Vo grant bonté, vo biauté fassonnée,
Vo noble corps, vo grace et vo savoir
Aveuc amours font que, sans decevoir,
Je suis vos sers, comment qu'il m'en aveingne.
Quant vous plaira, de moy merci vous prengne.

Car vraie amour loial s'est enfermée
Dedens mon cuer et s'en fait son manoir,
Et avec ce si noble destinée,
Com d'estre amis à vous, me fait avoir.
S'en loe amours et vous par qui j'espoir
Avoir merci ou mort qui me destreingne.
Quant vous plaira, de moy merci vous prengne.

Humble biauté, parfaite, enluminée
De toute honnour qu'on puet apercevoir,
Sage, courtoise, amoureuse et secrée
Et tres plaisant, je ne me sçay doloir
Ailleurs qu'à vous, que vous avez pooir
De moy garir dou mal qui me mehaingne.
Quant vous plaira, de moy merci vous prengne.

CI. — BALADE

Quant de vous departirai,
Gentil dame, simple et coie,
Pour moy nelui ne lairay
Qui ramentevoir me doie,

C. 1. *Ce vers est identique au premier vers du n° CLXVIII.*
3. biaute savouree *DFJMNR*.
5. sont que *J*; Aveuc *est omis dans E*.
9. cuer son fait son manoir *J*.
19. v. qui avez le pouair (pouoir) *MR*.
CI. 2. Plaisant dame *DFJN*; Douce dame *AC*.

(1) *M* : L'amant.

Ne fier ne m'oseroie
En nul qui vous peüst dire (*fol. 55 ro. b*)
Ma dolour et mon martire.

Helas ! einsi languiray
Tous seus, sans cuer et sans joie,
Et en doubtance seray
De vous qu'oubliés ne soie.
Las ! c'est ce qui me desvoie
Et qui durement empire
Ma dolour et mon martyre.

Einsi sui en grief esmay,
Car nullement ne porroie
Endurer les maus que j'ay,
Se de vous secours n'avoie.
Mais se morir n'en devoie,
Bien vous deverient souffire
Ma dolour et mon martire.

CII. — RONDEL

DAME, pour moy desconfire
M'estuet de vous departir.

Cilz partirs tout me martire,
Dame, pour moy desconfire ;

Et pleins de dolour et d'ire
Vueil bien à tous maus partir.
Dame, pour moy desconfire
M'estuet de vous departir.

CI. 9. Tous jours s. *J*.
12. me desjoie *J*
19. m. en d. *CFJ*.
20. deveroit *dans tous les mss. excepté A* (deveroient) *et K*.

CIII. — BALADE

Las ! je voy bien que ma dame de pris
Est courroucie envers moy durement
Et qu'en son cuer li desplaist, ce m'est vis,
Ce que je sui lés li si longuement.
Si m'en iray à son commandement.
Mais s'elle tient son courrous envers mi,
Mort m'ont li oueil dont premiers je la vi.

Helas ! dolens, maleüreus, chetis,
Je l'aim trop miex que tout le remenant
De ce monde, et se la serf et pris,
Doubte et desir de fin cuer humblement.
Las ! or me het. Si ne me sçay comment
Reconforter, fors qu'en disant : „aymi !
Mort m'ont li oueil dont premiers je la vi".

Et par m'ame, quant je seray fenis
Pour li amer et servir loyaument,
Celui perdra qui plus est ses amis
Sans faintise et qui plus liement
Est desirans de faire son talent.
Mais petis sui et po puis, dont je di :
„Mort m'ont li oueil dont premiers je la vi".

CIV. — RONDEL

Li cuers me tramble et la char me tressue,
Si que j'en pers ma force et ma vigour,

Quant de paour voy ma dame esperdue.
Li cuers me tramble et la char me tressue.

CIII. 3. desplaist malement *M.*
6. *Ms.* : M. celle t.
12. Lors or *J.*
18. plus loiaument *R.*
CIV. 1. (= 4 = 7). Li corps *J.*
4. Le corps *DFN.*

Car je me doubt que s'onneur descreüe *(fol. 55 v°. a)*
Ne soit pour moy ; et pour ce en grant dolour
Li cuers me tramble et la char me tressue,
Si que j'en pers ma force et ma vigour.

CV. — BALADE (1)

TANT sui chetis, las et maleüreus,
Dolens de cuer et pleins de desconfort,
Que, par m'ame, mes cuers n'est convoiteus
De nulle riens, fors que d'avoir la mort;
N'avoir ne quier jamais bien ne deport
Ne riens qui en joie me mette,
Puis qu'à vous ay failli, doucette.

Eins vueil morir, com loyaus amoureus
A qui la mort est jugie à grant tort,
Et je sçay bien que ce sera mes preus,
Car je sui si arrivez à mais port
Que toute riens à moy grever s'amort.
Et drois est que tout me degette,
Puis qu'à vous ay failli, doucette.

Mais se vos yeus attraians, amoureus,
Dous et plaisans, qui en riant m'ont mort,
Et vos gens corps, qui tant est savoureus
Que nulz ne scet le bien qui de li sort,
Peüsse veoir, la doleur que je port
Me fust douce. Or m'est trop durette,
Puis qu'à vous ay failli, doucette.

CV. 3. Car par m'a. *DEFJM.*
5. bien ne confort *J.*
11. Car je sçai bien qu'arrives sui a port *F.*

(1) *M* : Balade de desconfort.

CVI. — BALADE

Ma dame, n' aiés nul espoir
De faire mon cuer departir
De vous pour mi faire doloir
Ne pour doubtance de morir;
Car pour riens qui puist avenir,
Puis qu'en vous mis m'amour ay.
Jamais autre m'ameray.

Eins vueil cuer et corps et pooir,
Volenté, penser et desir
Mettre pour faire vo voloir
Et pour vous loiaument servir,
Et, quant Amours vuet, consentir
Que, tant com durer porray.
Jamais autre n'ameray.

Ne me faites plus mal avoir,
Douce dame, eins vueilliés souffrir
Que par vous puisse miex valoir,
Sans vostre honnour point amenrir ;
Car, s'adès devoie languir
Pour vo gracieus corps gay,
Jamais autre n'ameray.

CVII. — BALADE

Plaisant dame, je recueil plaisenment
Tout ce qui est à vostre cuer plaisence ;
Car vostre grant douçour si doucement
Me radoucist mes dous maus, sans doubtance,

CVI. 1. Dame n' *J*.
3. *Ce vers est omis dans C*.
8. Mais vueil *J*; Puis v. *F*.
15. Se me *J*.
16. eins veul s. *J*.

Que le plaisir tant me plaist et avance
Que ma dolour me samble douceur fine : *(fol. 55 v°.b)*
Amours le vuet qui einsi me doctrine.

Dame, et, pour vous servir plus loyaument,
Mes loyaus cuers ha fait une alience
A Loyauté qui meint loial amant
Lie en amours et fait meinte aligence.
Si me plaist tant sa tres douce acointance
Qu'à li amer dou tout en tout m'encline :
Amours le vuet qui einsi me doctrine.

Et puis qu' Amours vuet que de sentement
Je soie amis pleins de bonne esperence,
Vueilliés m' amer aussi parfaitement
Com je vous aim : si ferés grant vaillance ;
Car j'ay tout mis en vostre obeissance,
Mon cuer, mon corps, sans penser mauvais signe :
Amours le vuet qui ainsi me doctrine

CVIII. — BALADE (1)

Nulz homs ne puet plus loyaument amer
Ne honnourer, sans estre desloyaus,
Qu'Amours m'a fait, sans folie penser,
Celle qui dist et tient que je sui faus.
Mais se ja Diex ne m'alige mes maus,
Qu'en li servir onques jour de ma vie
Je n'i pensay qu'onneur et courtoisie,

CVII. 5. Car le p. *D.*
12. tres *manque dans F.*
13 t. s'encline *F.*
17. *Ms.:* me amer ; a. ainsi parfaitement *J.*
CVIII. 4. d. et croy que *MR.*
6. Que li *M.*

(1) *M* : L'amant.

Si m'en convient meinte peinne endurer
Et recevoir les tres crueus assaus
Qu'Amours me vuet baillier et delivrer,
Pour ce qu'on dist que pas ne suis loiaus.
Mais Amours scet, qui scet tous mes consaus,
Qu'onques pour bien, pour mal ne pour hachie
Je n'i pensay qu'onneur et courtoisie.

Quant ses resgars me vint enamourer,
J'estoie liez, gais et jolis et baus.
Las! or ne fais fors moy pleindre et plourer
En acroissant les dolereus travaus;
Et se j'en muir, n'est pas par mes deffaus,
Qu'Amours scet bien qu'onques mal ne folie
Je n'i pensay qu'onneur et courtoisie.

CIX. — BALADE

PLUSEURS se sont repenti
D'amer loyaument,
Pour ce que le nom d'ami
N'ont apertement.
Mais einsois faut autrement
Les biens d'Amour comparer
Qu'on les ait heüs;
Et qui ne se vuet bruler,
Si se traie ensus.

Mais je n'ay pas fait einsi,
Que moult longuement
Ay en sa prison langui
Sans departement,
N'onques ·j· aligement

CVIII. 8. *Ms.:* Si me c.; me c. *F.*
15. *Le troisième couplet manque dans DFJMNR.*
CIX. 8. s'en v. *A.*
10-18. *DFJMNR placent ces vers après les vers 19-27.*

Amours ne me volt donner :
Telz en est li jus; *(fol. 56 r°. a)*
Et qui ne se vuet bruler,
Si se traie ensus.

Li bien d'Amours sont parti
Si seürement
Que li loyal de merci
Ont leur paiement
Et li faus si durement
Sont demené en amer
Com de joie nus ;
Et qui ne se vuet bruler,
Si se traie ensus.

CX. — BALADE

En remirant vo gracieus viaire
Et vo gent corps, belle, qui tant m'agrée,
Douce esperance en mon fin cuer repaire,
Qui resjoïst mon cuer et ma pensée
Si doucement que ma joie doublée
En est cent fois, quant je vous puis veoir.
S'en sui amis loyaus, sans decevoir.

Car il n'est nulz, s'il atent tel salaire
Comme je fais, douce dame honnourée,
Qui ne doie, sans faire nul contraire,
Servir amours, quant elle est engenrée
Dedens son cuer ; car chose desirée
Plaist trop à cuer, quant on la puet avoir.
S'en sui amis loiaus, sans decevoir.

CIX. 18. s'en *A.*
19. Si b. *F.*
CX. 1 et suiv. *Ordre des vers dans E :* 1, 2, 3, 5, 6, 7. 4.
3. Dont esp. *C;* fin *manque dans E.*
5. joie est d. *A.*
6. Qu'est c. f. *E.*
10. nul ou(l)tr a/ai ge *BDFJN.*

Et pour ce à vous, tres douce debonnaire,
Doing tout mon cuer, comme à la miex amée
Qu'onques amast amis sans rien meffaire,
Sans ce qu'amours y soit en riens faussée,
Car à toutes mes loyaus cuers se vée,
Fors qu'envers vous que je serf en espoir.
S'en sui amis loiaus, sans decevoir.

CXI. — BALADE

Helas! mon cuer, bien le doy pleindre,
Quant j'ay perdu ce que j'amoie
Plus que moy, de cuer et sans feindre;
Trestoute m'entente y mettoie.
Las! or me tolt toute ma joie.
S'en chant de cuer desesperé :
„Ma dame m'a congié donné"

Se Diex ne me laist ja ateindre
A merci, que je la servoie
Pour bien et feray, sans refreindre,
De cuer, que qu'avenir m'en doie.
Mais trop volentiers je saroie,
Pour quoy ne de quel volenté
Ma dame m'a congié donné.

Car le mal qui si me fait teindre
Plus aisiement porteroie,
S'Amours ne me voloit destreindre,
Se mon droit en mon tort savoie.
Mais je croi bien, se Diex me voie,
Que par deffaut de loyauté *(fol. 56 ro. b)*
Ma dame m'a congié donné.

CX. 15. p. ce amours *B*.
16. Dou tout *D*.
CXI. 3. et *manque dans M*.
5. me fortrait toute j. *J*.
6. Sans chant de cuer tout d. *D*.

CXII. — RONDEL (1)

Helas ! dolens, or vueil je bien morir,
Car, par m'ame, de plus vivre n'ay cure,

Quant ma dame me fait de li partir.
Helas ! dolens, or vueil je bien morir.

Et si ne vuet mon las cuer detenir
Et me dit bien qu'elle n'a de moy cure.
Helas ! dolens, or vueil je bien morir,
Car, par m'ame, de plus vivre n'ay cure.

CXIII. — BALADE

Puis qu'Eürs est contraire à mon desir
Et Fortune me grieve nuit et jour
Et Pitez dort pour mi faire morir
Et de moy plus ne souvient bonne Amour
Et ma dame ne chaut de ma dolour,
Certes, je doy la mort plus desirer,
Qu'einsi languir sans merci esperer.

Car il n'est biens qui me peüst venir,
Dont je peüsse entroublier mon plour,
Et si ne puis de ma dolour garir,
Puis qu'il ne plaist la belle que j'aour.
S'ay trop plus chier, en lieu de ma tristour,
Qu'à un seul cop me face definer,
Qu'einsi languir sans merci esperer.

CXII. 1 et suiv. *Ordre des vers dans B* : 1, 5, 2, 3, 1, 5, 6, 7, 8; *R ne nous a conservé que le premier vers de la pièce: les f° 8 r°-20 v° ont disparus.*
2. Que par *J.*
CXIII, 1. Fms que *J.*
11. Quant il ne pl. *B.*
12. Si ay plus ch. *F.*

(1) *D* : Balade.

Et quant ses cuers ne me vuet resjoïr,
A tout le meins deingne que ma langour
Preigne sa fin : si fera mon plaisir,
Mais que morir puisse pour sa douçour;
Car il vaut mieus, et s'est plus grand honnour,
Morir à joie humblement pour amer,
Qu'einsi languir sans merci esperer.

CXIV. — BALADE

PLAISANT accueil et gracieus attrait
Me font amer ma douce dame gente,
En qui je vueil de sentement parfait
Mettre mon cuer et mon corps et m'entente ;
Car vrais desirs et fine amour m'en tente
Qu'en regardant ma dame m'a tramis.
Si l'en mercy com ses loiaus amis.

Quant en mon cuer si doucement ha trait
Son dous regart, sans menacier, qu'elle ente
Un dous penser et souvenir parfait
Dedens mon cuer, raisons est que je sente
Les grans deduis, c'on reçoit en atente,
Les quelz en moy parfaitement ha mis.
Si l'en mercy com ses loyaus amis.

Et c'est raisons, que j'ay si grant bienfait
De son regart, que son cuer me presente,
Qu'enamourer mon loyal cuer en fait,
Muer, fremir, quant elle m'est presente.
Einsi me donne Amours si bonne rente
Qu'à li servir, sans retraire, suis mis. *(fol. 56 v°. a)*
Si l'en merci com ses loiaus amis.

CXIII. 15. Et comant se cuers ne me v. r. *D*. — *Le vers manque dans F*.
16. ma dolour *BJ*.

CXIV. 3. Tant la desir que je vueil tout de fait *J*.
4. m. corps et m. cuer *D* ; m. cuer mon desir et *F*.
16. Du regart que *D*.
17. cuer a fait *E*.

CXV. — BALADE

Hé ! gentils cuers, loyaus, dous, debonnaire,
En qui tous biens sont mis sans departir,
Il me convient de vostre dous viaire
Mon corps sans cuer en plourant departir.
Las ! si ne sçay que puisse devenir,
Car je ne puis sans vous veoir durer ;
Et si m'estuet ensus de vous aler.

Mais de vrai cuer, loiaument, sans retraire,
Vous serviray tous jours sans repentir,
Ne ja voloir ne me doint de retraire
Dieus ne Amours, car plus chier y morir
Vorroit mes cuers c'un tout seul souvenir
Peüst en moy d'une autre demourer ;
Et si m'estuet ensus de vous aler.

Et quant j'aim si loyaument, sans meffaire,
Que j'y met tout cuer et corps et desir,
Certes, mout doit mon dolent cuer desplaire,
Quant long de vous me convenra languir,
Car nulz ne puet plus amer ne chierir
Que je vous aim, sans folie penser ;
Et si m'estuet ensus de vous aler.

CXVI (1). — RONDEL

Vueilliés avoir de moy le souvenir,
Dame, de qui tout adès me souvient.

CXV. 4. Mon cuer sans corps *J*.
7 (= 14 = 21). Ainsi m'e. *J*.
8. Mais loiaument de vr. c. s. r. *M*.
11. D. et a. *M*; ch. ay m. *J*.
12. que tout *A*.
15. q. si l. j'aim *B*.
16. *Ms.* : je y ; Qy met *J* ; cuer *manque dans C* ; tout *manque dans M*.
17. mōt doit *M*.
CXVI. 1 (= 4). *Ms.* : Veillies (ez).

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n°. 14.

Quant devers vous je ne porray venir,
Vueilliez avoir de moy le souvenir.

Et si laissiés bonne Amour convenir
Pour moy adès, s'a plaisence vous vient.
Vueilliés avoir de moy le souvenir,
Dame, de qui tout adès me souvient.

CXVII. — CHANSON ROYAL

Se loyautés a vertus ne puissance
Ne bien amer ne celer sagement
N'amer de cuer, en pure obeissance
Ne redoubter n'endurer humblement,
Bien me devroit venir aligement,
Car par ces sept ay ma dame servie
Et serviray tous les jours de ma vie.
Mais tant ne puis envers li desservir
Qu'à son ami me vueille retenir.

En li servir voy ma mort qui s'avance
Sans nul retour, se pité ne l'en prent,
Car je ne puis, sans avoir aligence,
Ma grant dolour endurer longuement.
Einsi use ma vie en grief tourment,
Car mes fins cuers se tient de sa maisnie
Et je sçay bien qu'elle ne le vuet mie;
Einsois m'estuet tout seul, sans cuer, languir,
Car je n'en puis ne tant ne quant garir.

S'elle m'ocist, c'iert pechiés et enfance,
Puis que je l'aim sans nul decevement; *(fol. 56 v°. b)*

CXVII. 1. *Ms.* : loyautes et; Loiaulte et v. *F*.
2. bien servir ne c. *DFJN*; bien celer ne servir *B*.
12. sans faire a. *E*.
15. si tient *J*.
18. Pour ma dame que j'aim sans repentir *E*; quant joir *ABDFJN*.

Et s'elle vuet de moy penre venjance,
Bien vueil morir pour faire son talent ;
Car je ne puis morir plus doucement,
S'il plaist Amours, que pour amer m'ocie.
Mais ma dame est de tous biens si garnie,
Car à nul fuer ne me feroit morir,
S' Amour n'estoit contraire à mon desir.

Sa grant doucour me tient en esperance,
Et c'est raison, que j'ay parfaitement
Dedens mon cuer la fine ramembrance
De sa fasson, où de biauté ha tant
Que riens n'i faut fors merci seulement.
Mais en li est dou tout pour moi faillie,
Car je la truis toudis apparillie
De refuser, quant je li vueil jehir
La grant dolour qu'elle me fait sentir.

Et nonpourquant n'en face nulz doubtance,
Je l'ameray de cuer sans finement ;
Car fins amis, qui est de tel vaillance
Qu'il ha son cuer assis si finement,
Ne doit penser nulle riens, fors comment
La grant doucour d'Amour soit desservie,
Qu'en po de temps est Amours si changie
Que son ami puet de joie enrichir
Plus v^{c} fois qu'il n'en puet soustenir.

l'envoy (1)

Dame, en qui j'ai mis toute ma fiance,
A vous complein mes dous maus en chantant,
Car je ne puis mon mal ne ma pesence
Ne ma dolour descouvrir autrement.

CXVII. 22. *Ms.* : morir vueil ; f. mon talent *C*.
24. pl. a amours *B*.
31. ou de bonte *E* ; sa beaute ou de fasson *F*.
45. ne puet *A*.
46. D. a qui *E*.

(1) *F* : L'aucteur.

Mais je vous pri, douce dame plaisant,
Que de vous soit ceste chanson oÿe :
Si en sera en tous lieus miex prisie,
Et si sarés comment j'aim et desir
Vous, à qui sui donnés sans repentir.

CXVIII. — RONDEL

PARTUÉS moy à l'ouvrir de vos yex,
Dame, de qui merci ne puis attraire,

Puis que de vous n'averay jamais miex.
Partués moy à l'ouvrir de vos yex.

Si ferés bien, car mes desirs est tiex
Qu'il m'estuet dire à vous, tres debonnaire
„Partués moy à l'ouvrir de vos yex,
Dame, de qui mercy ne puis attraire".

CXIX. — BALADE

NULLE dolour ne se puet comparer,
Ce m'est avis, à la moie dolour
N'il n'est nulz cuers humeins qui puist penser
La detresse de ma dure langour ;
Et c'est raison que je languisse en plour,
Sans riens avoir qui me puist resjoïr,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

Car quant lonteins de son viaire cler *(fol. 57 r°. a)*
Seray sans cuer, sans joie et sans baudour,
Mout me devra anuier et grever ;
Et si seray en doubte et en paour

CXIX. 1. ne puet soy comparer *F*.
4. L'adresce de *B* ; doulour *au lieu de* langour *dans J*.
8. quant *manque dans BJ* ; quant loing de *F*.

Qu'entroubliés ne soie de m'amour.
Pour ce ne sçay que doie devenir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

Mais ja pour mal ne pour peinne endurer
Je ne lairay qu'adès, sans deshonnour,
Je ne vueille ma douce dame amer
Et honnourer et servir sans faus tour,
Car je penray cuer, maniere et vigour
En bien amer et loiaument servir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

CXX. — RONDEL

En souspirant vueil à Dieu commander
Celle qui ha tout mon cuer et m'amour.

La grant biauté qui est douce sans per
En souspirant vueil à Dieu commander.

Et se li pri que moy entroublier
Ne vueille ; car par vois pleinne de plour,
En souspirant, vueil à Dieu commander
Celle qui ha tout mon cuer et m'amour.

CXXI. — BALADE

Helas ! dolans, que porray devenir
Ne où porra mes chetis corps retraire,
Quant je ne puis achever mon desir ?
Et si m'estuet loing de ma dame traire.
J'aim miex morir dalès son dous viaire,
Com vrais amis, qu'ensus de li languir,
Car se ma mort li venoit à plaisir,
Riens fors merci tant ne me porroit plaire.

CXIX. 14. dame departir *B.*
19. je pourray *J.*
CXX. 5. *Les autres copies portent* Et si.
CXXI. 1. *Ce vers est identique au premier vers du n*° CXLI.
6. amis ensus *F.*
7. Et se *J.*

Et se je puis dalès li defenir,
Je suis certeins qu'elle est de tel affaire
Qu'elle sara comment j'aim et desir
Et que je vueil son dous service faire
Tres loyaument, de fin cuer, sans meffaire ;
Si que par ce porra elle choisir
Que, s'à son gré mors me pouoit venir,
Riens fors merci tant ne me porroit plaire.

Je ne la puis trop amer ne chierir,
Car seur toutes a le cuer debonnaire,
Corps gracieus, yex pour cuers conquerir,
Douce, simple, faitice, blonde et vaire ;
Pité, Franchise, Honneur ont leur repaire
Dedens son cuer, dont je di sans mentir
Que, s'à son gré la pouoie servir,
Riens fors merci tant ne me porroit plaire.

CXXII. — RONDEL

Quant je vous voy crier : ,,à l'arme",
Pris sui par mout douce armeüre.

Talent n'ay de crier : ,,à l'arme", *(fol. 57 r°. b)*
Quant je vous voy crier : ,,à l'arme".

Car vos fins cuers mon vis alarme,
Dont amours en moy se meüre.
Quant je vous voy crier : ,,à l'arme",
Pris sui par mout douce armeüre.

CXXI. 9. Et si *B* ; Et se peusse d. *F*.
11. comment l'aim *B* ; comme j'aim *F*.
21. ont en lui repaire *J*.

CXXIII. — RONDEL

Par souhaidier est mes corps aveuc vous,
Dame, et mes cuers en tous tans y demeure,

Pour vous servir comme li vostres tous.
Par souhaidier est mes corps aveuc vous.

Mais ce ne puet estre loyaus cuers dous ;
Et pour ce einsi, par trop longue demeure,
Par souhaidier est mes corps aveuc vous,
Dame, et mes cuers en tous tans y demeure.

CXXIV. — RONDEL

Quant j'aproche vo dous viaire cler,
Dame, trop sui dou veoir esperdus ;

Car il m'estuet fremir et tressuer,
Quant j'aproche vo dous viaire cler.

Ne je ne sçay vous n'autre arraisonner.
Tant sui de scens et de paour perdus.
Quant j'aproche vo dous viaire cler,
Dame, trop sui dou veoir esperdus.

CXXV. — RONDEL

Faites mon cuer tout à ·j· cop morir,
Tres douce dame, en lieu de guerredon,

Puis que de riens nel volés resjoïr.
Faites mon cuer tout à ·j· cop morir ;

Car il vaut mieus assez qu'einsi languir
Sans esperer joie ne garison.
Faites mon cuer tout à ·j· cop morir,
Tres douce dame, en lieu de guerredon.

CXXIII. 2. Ma douce dame et m. c. *J*.
CXXIV. 1 (= 4 = 7). *Ms.* : je aproche.
4. j'aprochay *E*.
6. T. sui de cheur et *J*.

CXXVI. — RONDEL

TROP est mauvais mes cuers qu'en ·ij· ne part
Pour vous que j'aim loyaument sans partie,

Puis que de vous, sans joie avoir, me part.
Trop est mauvais mes cuers qu'en ·ij· ne part.

Et quant des biens amoureus nulle part
Ne puis avoir à ceste departie,
Trop est mauvais mes cuers qu'en ·ij· ne part
Pour vous que j'aim loyaument sans partie.

CXXVII. — BALADE

HÉ ! mesdisans, com je vous doy haïr,
Quant j'ay perdu par vous le dous repaire
Où celle maint qui me fera fenir,
S'elle vous croit, par mort crueuse traire.
Mais, se Diex plaist, ja ne m'iert si contraire
Ma douce amour qu'elle croie de mi
Riens qui ne soit à s'onneur converti,
Car autrement riens ne vorroie faire.

Et s'elle croit mesdisans pour mentir,
Qu'elle scet bien qui sont mi adversaire, *(fol. 57 v°. a)*
Pechié fera : si m'en faura morir
Com vray ami qui si aim sans meffaire
Qu'à moy merci d'amours ne porroit plaire
Ne recevoir toute joie d'ami
Fors par son gré ; et si sache de fi,
Car autrement riens ne vorroie faire.

CXXVI. 5. a. il nulle p. *B.*
CXXVII. 5. si *manque dans J.*
14. *Ms. :* toutes j.
15. sachies *FJ*, sachiez *DN* ; de si *J.*

Je ne la puis trop amer ne chierir,
Car seur toutes ha regart debonnaire,
Corps gracieus, yex pour cuer conquerir,
Douce, blanche, faitice, blonde et vaire.
Pitez, Franchise, Honneur ont leur repaire
Dedens son cuer ; pour ce la vueil servir
Tres loiaument toudis jusqu'au morir,
Car autrement riens ne vorroie faire.

CXXVIII. — BALADE

Ce que je fais de bonne chiere,
C'est pour les mesdisans grever
Qui de ma douce dame chiere,
Par envie, me font sevrer ;
Car se mais samblant faisoie,
Sans doubte, en dous mueroie
Ce qui tant leur est amer.
Pour ce fain je d'estre en joïe,
Et si langui pour amer.

Et si n'ay je mie matiere
De moult grant joie demener,
Car l'onnour que je tant compere
M'estuet perdre et mort endurer ;

CXXVII. 17. Ne ne *E*. *Le troisième couplet, dans J, a la forme suivante :*

Car je l'aimme et la vueil tant cherir
Sur toutes autres pour ce que debonnaire
Au gentil cuer pour amant acquerir
Par doulz regart et par son doulz afaire
Et si franche piteuse sanz meffaire
Dedans son cuer pour ce vous di de sy
T. le meray sanz nul sy.

20. f. sade et v. *E*.

22-23. *B :* D. s. c. dont je di sans mentir
Que s'a son gre la pouoie servir....

CXXVIII. 1. je *manque dans M*.

5. Et se m. s. *J ;* mal s. *DF* ; mauvais (maues) s. *BM*.

7. Ce que t. *J*.

8-9 *manquent dans M*.

C'est ce qui mon cuer desvoie.
Mais bons cuers, pour riens qu'il voie,
Ne se doit desconforter ;
Pour ce fain je d'estre en joie,
Et si langui pour amer.

Pour la plus belle et la meins fiere
Que nulz amans puist regarder
Et qui plus ha douce maniere
Et bel accueil pour embraser
Cuer d'amans et mettre en voie
D'onneur. Or faut que je soie
Long de son viaire cler.
Pour ce fain je d'estre en joie,
Et si langui pour amer.

CXXIX. — BALADE

Ne cuidiez pas que d'amer me repente,
Se je ne voy souvent vo doulz viaire,
Douce dame, car vostre amour me tente
Et me prie de vo service faire
Plus que ne suet ; et pour ce, sans meffaire,
Vous aim et serf com loyaus et certeins,
Dame, comment que vous soie lonteins.

Einsois ay mis tout mon cuer et m'entente
En vous servir, tres douce debonnaire,
Et en amer vo noble fasson gente ;
Certes, s'ay droit, car j'en ay tel salaire : *(fol. 57 v°. b)*
Car par pensée en moy maint et repaire
La grant biauté dont vostre corps est pleins,
Dame, comment que vous soie lonteins.

CXXVIII. 17. *Ms. :* faint.
23. C. d'amours *M.*
CXXIX. 3. men tente *DJN.*
10. vo douce façon *E.*
13. corps en pleins *E.*

Si que, tres bele, où j'ay toute m'atente,
Qui me poez dou tout faire ou deffaire,
Pour Dieu merci, ne soiés d'otroy lente,
S'à mon voloir ne puis devers vous traire ;
Car je n'oy riens ne voy qui me puist plaire,
Eins avés tous mes regrés et mes pleins,
Dame, comment que vous soie lonteins.

CXXX. — BALADE

Dame, coment que souvent ne vous voie
Et que lonteins soie de vo corps gay,
Vous savés bien qu'adès, où que je soie,
Tres loyaument de cuer vous serviray
Et qu'humblement vostre voloir feray.
Et puis qu'einsi estes de moy certeinne,
Ne me soiés de vostre amour lonteinne.

Si ferés bien, car se morir devoie
En vous servant, ja ne vous fausseray,
Nès en penser ne en desirant joie
D'autre de vous. Et quant de cuer si vray
Vous ay amé et toudis ameray
Et aim encor sans pensée vilainne,
Ne me soiés de vostre amour lonteinne.

Car nullement endurer ne porroie
Sans vostre amour la dolour que je tray,
Pour ce que long de vo maniere coie
M'estuet languir, dont je vif en esmay.
Pour ce vous pri, douce dame, se j'ay
Riens deservi, que vous, pour ma grief peinne,
Ne me soiés de vostre amour lonteinne.

CXXIX. 15. *La troisième strophe manque dans E* ; t. m'entente *D*.
16. faire et d. *DJN*.
18. Se mon v. *DF*.
20. Eins arez *CE*.

CXXX. 2. vo cuer gay *J*.
3. b. qu'en quel que bien que s. *M*.
10. Ne en *J* ; Ne en pensant ne *E*.

CXXXI. — BALADE

Biaus dous amis, parfaitement amés,
A qui je sui entierement donnée,
Vous ne poués de moy estre oubliés,
Car vous avez mon cuer et ma pensée
Loyaument, sans decevoir.
Et vraiment, tout adès main et soir,
Comment que vous soiez de moy lonteins,
De vous me vient li souvenirs prochains.

Pour ce soiés de moy asseürés,
Car envers tous mes loyaus cuers se vée,
Ne ja nulz n'iert de moy amis clamés
Fors vous ; s'ay droit. Car loyautés est née
En vous ne n'en puet mouvoir
Et tant de bien aveuc qu',à dire voir,
Pour la bonté dont vostre corps est pleins
De vous me vient li souvenirs prochains.

Pour ce vous pri que vous soiés secrés,
Loyaus et vrais, si qu'en vous ait durée
La bonne amour par qui mes cuers donnés
S'est tous à vous, sans nulle decevrée,
Et par quoy nulz n'ait pouoir *(fol. 58 r°. a)*
D'amenuisier le gracieus voloir
Qui me fait dire : ,, amis, soiés certeins,
De vous me vient li souvenirs prochains ".

CXXXII. — BALADE (1)

Douce dame, plaisant et gracieuse,
Bonne et belle, delitable à veoir,
De fait, de dit, de pensée amoureuse,

CXXXI. 7. Combien que *F*.
12. en *au lieu de* est *C*.
18. en nous *ACDN*.
20. *M :* Vous a este a touz jours sans retraire.

(1) *M :* L'amant.

De cuer, de corps, de tres humble voloir
Vous vueil adès servir sans decevoir,
Qu'à ce faire sui menés et contreins
Par vos dous yex sui si forment ateins.

Ne soiez mie envers moy orguilleuse,
Car ja de vous mon cuer ne quier mouvoir,
Qu'en monde n'a nulle si savoureuse
Ne si douce com vous estes, pour voir.
Pour ce ne quier nulle autre dame avoir,
Eins vous seray loyaus amis certeins :
Par vos dous yex sui si forment ateins.

Car il m'ont mis en prison delitouse
Par leur tres dous regart qui ha pouoir
De moy donner mort ou vie joieuse
Et de tenir mon cuer en bon espoir ;
Et quant adès einsi, sans decevoir,
En vo prison mes cuers est tous remeins,
Par vos dous yex sui si forment ateins.

CXXXIII. — BALADE

Gentil dame de tres noble figure,
Je vous aim miex et de plus vraie amour
Que je ne fais toute autre creature,
Pour la bonté qui tant vous fait d'onnour ;
Et sachiés bien que vo fine douçour
Tant doucement me maistrie et demainne
Que de mon cuer estes la souverainne.

CXXXII. 7. vos ·ij· y. *DFJ* (*aussi v.* 14 *et* 21); *E donne un autre refrain :* Dame comment que vous soie lointeins (*v. b.* CXXIX).
10. en ce monde *A* ; ou monde *F*.
16. qui ont p. *AE*.

Si que vers vous ne quier penser laidure
Ne riens qui puist tourner à deshonnour,
Eins vueil mettre mon desir et ma cure,
Mon cuer, mon corps et toute ma vigour
En vous servir loyaument, sans folour,
Puis qu' Amours vuet sans pensée vilaine
Que de mon cuer estes la souvereinne.

Et quant Amours vuet que ma norriture
Preingne en servant vostre haute valour
Et je l'ottroy de volenté si pure
Que je ne quier ja faire autre labour,
Chiere dame, que je serf et aour,
Vous devés bien estre toute certeinne
Que de mon cuer estes la souvereinne.

CXXXIV. — RONDEL

Dame, lonteins de vostre noble atour,
Tres loyaument de vous servir me peinne,

Et se vous aim de fin cuer, sans faus tour,
Dame, lonteins de vostre noble atour.

Or pri Amours que vers vous mon retour
Face briefment, car j'endure grief peinne. *(fol. 58 r°. b)*
Dame, lonteins de vostre noble atour,
Tres loyaument de vous servir me peinne.

CXXXIII. 8. ne veul p. *F.*
9. p. venir a d. *J.*
13. s. penser v. *J.*
17. je le croy de *E.*

CXXXV. — BALADE (1)

Selonc ce que j'aim chierement
Et que j'ay longuement servi
Vostre dous viaire plaisant,
Dame, d'umble cuer vous depri
Qu'au retour d'un regart joli,
Pour moy rendre sens et maniere,
Secourés moy, ma dame chiere.

Trop compere amours chierement,
Car j'ay une dolour en my
Dont Amours nul aligement
Ne me donne, ne vous aussi.
Mais se vous oez mon depri,
Par amours de vo douce chiere,
Secourés moy, ma dame chiere.

Et se vo douce chiere ment,
Dont m'ara bonne Amour trahi,
Car je vous aim si loyaument
Que pour loiauté je langui.
Et quant vers nul loyal ami
Onques amours ne fu si chiere,
Secourés moy, ma dame chiere.

CXXXVI. — BALADE

Tres douce dame debonnaire,
Que nulz ne porroit trop loer
De gent corps ne de dous viaire,
Ne nulz n'i saroit amender,
Amours fait en mon cuer durer
Mon grant desir trop longuement,
Selonc ce que j'aim chierement.

CXXXV. 4. vous pri *J*.
6. et matiere *D*; donner *au lieu de* rendre *dans BDFJMN*.
9. une *manque dans M*.
15. se vostre d. *D*.
20 si *manque dans J*.
CXXXVI. 7. *Ce refrain est identique au premier vers de la pièce précédente*.
(1) *M* : L'amant.

Car je vous aim si sans meffaire
Que nulz cuers ne porroit amer
Plus loyaument, et sans retraire
Vous vueil servir et honnourer.
Mais trop me convient endurer
Ma dolour sans aligement,
Selonc ce que j'aim chierement.

Quant ou dous gracieus repaire,
Ne puis mais venir ne aler,
Où vos gens corps meint et repaire,
Las ! einsi m'estuet consirrer
De veoir vo viaire cler ;
Dont je vif en trop grief tourment,
Selonc ce que j'aim chierement.

CXXXVII (1). — BALADE (2)

Amis, vostre demourée
Fait mon cuer pleindre et doloir
Com dolente et esplourée,
Quant je ne vous puis veoir ;
Et selonc l'amour, pour voir,
Dont je vous aim si loyaument
Trop compere amours chierement. *(fol. 58 v°. a)*

S'ay moult dure destinée,
Quant vous avés mon espoir
Et mon cuer et ma pensée,
Et il vous convient manoir
Ensus de moy main et soir ;
Dont mes dolens cuers, vraiement,
Trop compere amours chierement.

CXXXVI. 15 et suiv. *Le troisième couplet manque dans BDFN.*
16. *Ce vers manque dans E.*
CXXXVII. 7 (= 14 = 21). *Le refrain de cette pièce est identique au v.* 8 *du* n° CXXXV.
8. J'ay *F.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 14.
(2) *M :* La dame.

Las ! einsi sui esgarée
Com celle qui n'ay pouoir
D'avoir chose qui m'agrée
Sans vous ; car en non chaloir
Ay mis tout joieus voloir,
Pour ce que, sans aligement,
Trop compere amours chierement.

CXXXVIII. — BALADE (1)

Dame, de tous biens assevie,
Vo chiere pleinne de douçour
Et vostre maniere jolie
M'ont espris de loial amour
Et navré par si grant vigour
Que durer ne puis nullement,
Se vostre douce chiere ment.

Car elle ha ma mort et ma vie,
Mon cuer, mon desir sans retour
Si souzmis en sa signourie
Qu'autre de li n'aim ne aour.
S'ay droit que de ma grief langour
Ne puis avoir aligement,
Se vostre douce chiere ment.

Et s'aim mieus de ma maladie
Languir ou morir à dolour
Que recevoir confort n'aïe
De nulle autre ; car de l'ardour
Qui m'art et esprent nuit et jour
Morray, je le sçay vraiement,
Se vostre douce chiere ment.

CXXXVII. 15. einsi si esgaree sui *M*.
CXXXVIII. 1. biens affinie *J*.
6. puis longuement *E*.
7 (= 14 = 21). *Le refrain de cette pièce est identique au v.* 15 *du* n° CXXXV.
12. S'a d. J ; doulour *au lieu de* langour *J*.

(1) *B* : Balade recouppee.

CXXXIX. — BALADE (1)

Douce dame, je vous requier mercy
Qu'au retourner devers vo dous viaire
D'aucun dous mot ou d'un regart joli
Ou d'un dous ris vueilliés mon cuer refaire ;
Car, selon ce que j'aimme sans retraire,
Se vous estes envers moy fiere,
Oncques amour ne fu si chiere.

Car je sui cilz qui cuer et corps ottry
Tres humblement pour vo service faire,
Ne ja pour bien ne pour dolour aussi
Ne verra nulz mon cuer d'amer retraire ;
Et se vous me faites à la mort traire,
Par deffaut de vo douce chiere,
Oncques amour ne fu si chiere.

Mais s'il vous plaist à souvenir de my,
Tant qu'au retour me soiés debonnaire,
Douce dame, vous arés tost gari *(fol. 58 v°. b)*
La grief dolour qui en mon cuer repaire.
Et vraiement, se tant m'estes contraire
Que j'en perde joie et maniere,
Oncques amour ne fu si chiere.

CXL. — BALADE

Biauté parfaite et bonté souvereinne,
Grace sans per et douçour esmerée
Me font languir en contrée lonteinne
En desirant ma dame desirée.
Si ne puis pas avoir longue durée
Et ma dolour longuement endurer,
Puis que desirs ne me laisse durer.

CXXXIX. 7 (= 14 = 21). *Ce vers est identique au v.* 20 *du* n° CXXXV.
11. n. d'amer mon cuer r. *J* ; mon dolent cuer r. *C*.

CXL. 1. et *manque dans S*.
2. et *manque dans S*.
3. Me fait *S*.

(1) *M :* Balade de merci.

Car j'ay desir qui se traveille et peinne
De moy deffaire, et ma dame honnourée
Ne scet mie que j'aie si grief peinne
Pour li que j'aim plus que nulle riens née ;
Si que pour ce ma joie est si finée
Que riens ne puet mon cuer reconforter,
Puis que desirs ne me laisse durer.

Mais se celle qui de long m'est procheinne,
Par souvenir et par douce pensée,
Sceüst pour voir qu'en loiauté certeinne
La sert mes cuers en estrange contrée,
Ma joie en fust toute renouvelée.
Mais je voy bien qu'il me convient finer,
Puis que desirs ne me laisse laisse durer.

CXLI. — BALADE

Helas ! dolens, que porray devenir ?
Quant si pleins sui d'amoureuse dolour
Que je ne puis ne vivre ne morir,
Eins suis si hors de joie et de baudour
Que je n'ay mais ne force ne vigour,
Ne riens ne puet mettre mon cuer en joie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie !

Je ne le sçay ; car j'ay si grant desir
De reveoir sa parfaite douçour
Qu'il me convient dementer et gemir.
Mais nulle riens ne requier en mon plour

CXL. 8. qui me tr. *F.*
8-21 *manquent dans S.*
10. si grant p. *DF.*
11. Pour riens lui q. j'. *F.*
12. Si que ma joie en est pour ce finee *D* ; est pour ce f. *F.*
13. r. mon cuer ne puet r. *F.*
15. se *manque dans J.*
17. que l. *B.*
CXLI. 9. De recevoir sa p. d. *J.*
11. riens ne quiers en m. p. *F.*

A ma dame n'à Dieu, fors qu'en m'ardour
Procheinnement de mes maus morir doie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie.

Mais, par m'ame, toudis, sans repentir,
De loyal cuer et de parfaite amour,
La vueil amer et loyaument servir
Com vrais amis, long de son noble atour,
Ja soit einsi qu'en dueil et en tristour
Me conveingne estre adès, où que je soie,
Quant je ne voy ma dame simple et coie.

CXLII. — BALADE

Douce dame, de joie diseteus
Sui et seray, tant que je vous revoie,
Com cils qui sui pleins dou mal amoureus,
Si durement que, se Diex me doint joie,
Riens ne me puet resjoïr ;
Car il m'estuet tant de dolour souffrir, *(fol. 59 r°. a)*
En desirant vostre fine douçour,
Que pour vous sui de morir en paour.

Car tant desir vostre corps gracieus,
Vo dous viaire et vo maniere coie
Et vos regart plaisant et savoureus
A reveoir que mes scens se desvoie
Par force de grant desir,
Ne de mon cuer ne puet dolour partir,
Einsois y tient si longuement sejour
Que pour vous sui de morir en paour.

CXLI. 18. vr. amans *DJN*.
19. soit ce ainsi *EJ*.
20. Me convient e. *E*.
CXLII. 1. de joie desireux *F*.
3. d'un mal a. *J*.
6. *Ms.* : Car y m'e.
11. pl. et gracieux *D*.
12. A recevoir q. me desvoie *J*.

Helas! einsi si griès maus dolereus
M'art et m'esprent, en quel lieu que je soie,
Ne mes las cuers ne puet estre joieus,
N'estre garis sans vous je ne porroie
Pour riens qui puist avenir ;
Car tant desir vous veoir et oïr
Qu'en moy plaingnant di souvent en mon plour
Que pour vous sui de morir en paour.

CXLIII. — BALADE [1]

Comment me puet mes cuers en corps durer,
Quant je say bien que je ne puis veoir
Le dous regart ne le viaire cler
De ma dame que j'aim sans decevoir ?
Trop est mauvais, quant il ne part, pour voir,
Quant il languist en si tres longue attente
De reveoir ma douce dame gente.

Helas ! li las ne se puet conforter
Pour riens qui soit, car il n'a nul pouoir
De la dolour souffrir ne endurer,
Qu'amour li fait sentir et main et soir.
Si ne puet pas longue durée avoir
En sa dolour, car desirs trop le tente
De reveoir ma douce dame gente.

Mais s'il deignast ma dame ramembrer
De la dolour qui tant me fait doloir
Que j'ay espoir de morir pour amer,
Moult me peüst conforter et valoir ;
Car je languisse en gracieus espoir
Et s'eüsse par ce tres bonne entente
De reveoir me douce dame gente.

CXLIII. 1. Comment puent mon cuer en c. *F*
3. r. et le v. *E*.
5. il ne peut p. v. *F*.
7. De recevoir (= 14 = 21) *M*.
17. Que ja pouoir de m. *E*.
20. ce *manque dans E*.

1) *M* : L'amant.

CXLIV. — BALADE (1)

Dame, pour Dieu ne metez en oubli
Moy qui tant ay de dolour et de plour
Que je n'ay mais nul reconfort en my
De l'ardure qui me tient nuit et jour,
Eins sui toudis de morir en paour;
Tant ay perdu joie et envoiseüre :
Si me merveil comment vos cuers l'endure.

Car vous savés qu'onques nulz n'ama si
Com je vous aim, de tres loyal amour,
Et que mes cuers m'a laissié et guerpi
Pour vous servir loyaument, sans folour;
Et vous n'avés ne pité ne tenrour,
Si com je croy, de ma tres grant ardure: *(fol. 59 r°. b)*
Si me merveil comment vos cuers l'endure.

Et s'il vous plaist que pour vous muire einsi,
Certes, la mort m'iert de douce savour,
Car je sui cilz qui cuer et corps ottri
A vo voloir, sans penser nul faus tour;
Et s'endure pour vous tant de dolour
Qu'onques amis ne l'endura si dure :
Si me merveil comment vos cuers l'endure.

CXLV. — BALADE

Se pleins fusse de matiere joieuse,
Je feïsse mes chans joieusement,
Mais point n'en ay qui ne soit dolereuse;
Pour ce les fais tous dolereusement.

CXLIV. 7. comme vos c. *F.*
8 et suiv. *Ce couplet manque dans M.*
20. o. amant ne *F.*

(1) *M* : L'amant.

S'ai droit, que j'ay de dueil et de tourment
Tant que je n'ay nulle joieuse vie,
Quant lonteins sui de ma dame jolie,

Qui tant par est doucette et gracieuse
Que sa douceur m'a gracieusement
Pris et espris en prison amoureuse,
Où je langui si amoureusement
Que je ne puis avoir aligement
Ne reconfort n'esperance d'aïe,
Quant lonteins sui de ma dame jolie.

Et s'Amours vuet vers moy estre piteuse,
Je li requier merci piteusement
Que tost voie ma dame savoureuse
Qui maintes fois m'a savoureusement
De ses dous yex conforté doucement.
Las! or sui cilz qui de confort mendie,
Quant lonteins sui de ma dame jolie.

CXLVI. — BALADE

HELAS! pour quoy m'est bonne Amour si dure,
Quant elle scet que j'ay toute ma vie
Mis mon desir et mon cuer et ma cure
En li servir loiaument sans folie?
Or me tient long de ma dame jolie
Si longuement et en si dur espoir
Qu'il me convient morir ou li veoir.

Car mes desirs est pleins de tele ardure
Qu'il art mon cuer par si noble maistrie
Que nulz n'i voit plaie ne blesseüre.
Mais il pert bien à moy que je mendie

CXLV. 10. Espris et pris *F*.
CXLVI. 4. sans faintise *E*.
9. mon corps *DFJN*.

De toute joie et que santé n'ay mie,
Eins ay doleur qui tant me fait doloir
Qu'il me convient morir ou li veoir.

Et si say bien que sa gente figure
Et sa douçour qui m'esprent et maistrie
Dusqu'à lonctemps ne verray ; dont j'endure
En desconfort si dure maladie
Que je n'ay mais esperance d'aÿe
Ne de confort de nelui, ains espoir
Qu'il me convient morir ou li veoir.

CXLVII. — BALADE

PEINNES, dolours, larmes, soupirs et pleins,
Griès desconfors et paours de morir *(fol. 59 v°. a)*
Sont en mon corps en lieu de cuer remeins,
Qui ne se puet de ma dame partir.
Si me font tant dementer et gemir,
Trambler sans froit et sans chalour suer
Que j'ay espoir de morir pour amer.

Tous biens me fuit et tous maus m'est procheins,
Si qu'il n'est riens qui me puist resjoïr,
Quant je me sens de ma dame lonteins.
Certes, trop m'est griès maus à soustenir ;
Car tant desir à veoir et sentir
La grant douceur de son viaire cler
Que j'ay espoir de morir pour amer.

Helas! einsi de toutes dolours pleins
Me fait Amours pour ma dame languir,
Et si n'ose penser n'estre certeins
Qu'il li deignast nès de moy souvenir.

CXLVI. 17. *Ms.:* Dusque a.
CXLVII. 15. *Ms.:* toute dolours.
18. d. riens de m. *M.*

Las! ce me fait souvent taindre et palir
En souspirant et tel mal endurer
Que j'ay espoir de morir pour amer.

CXLVIII (1). — RONDEL

Sans cuer, dolens de vous departiray,
Et sans avoir joie jusqu'au retour.

Puis que mon corps dou vostre à partir ay,
Sans cuer, dolens de vous departiray.

Mais je ne sçay de quelle part iray,
Pour ce que pleins de doleur et de plour,
Sans cuer, dolens de vous departiray,
Et sans avoir joie jusqu'au retour.

CXLIX. — BALADE

Eimmi! dolens, chetis, las, que feray,
Quant de mon cuer, ma dame et m'amour
Seray partis? certes, je ne le say ;
Car je me sens pleins de toute dolour
Et de morir ay si tres grand paour
Que nulle riens ne me puet resjoïr,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

Car je say bien que tous jours languiray
Sans avoir bien ne joie ne baudour,
Jusques à tant que je la reverray.
Mais il m'estuet faire ·j· si long sejour,
Dolentement, loing de son noble atour,
Que je ne sçay que puisse devenir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir.

CXLVIII. 2. *Ms.:* jusque au.
CXLIX. 1. Ainsi d. *J.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 53, *et par* P. Paris *dans le Voir Dit, p.* 108. — *V. aussi les rondeaux notés, IV.*

Ainsi sans cuer et sans joie seray,
Quant sa biauté et sa fine douçour
En son gent corps remirer ne porray
Que j'aim et croy, ser, desir et aour.
Mais quant passer n'en puis par autre tour,
Mors, vien à moy, car je vueil bien morir,
Puis qu'il m'estuet de ma dame partir !

CL. — BALADE

Eimmi ! dame, coment puet endurer
Vos gentilz cuers, qui tant ha de valour, *(fol. 59 v°. b)*
Que je me muir einsi pour vous amer ?
Et si savez que je n'aim ne aour
Autre de vous n'onques vers vous folour
Je ne pensay, et vous m'estes si dure
Que pour vous sui mis à desconfiture.

Helas ! dolens, et pour moy partuer
Vous n'avés mais ne pité ne tenrour
De ma dolour, ne vostre oueil regarder
Ne me deingnent, et vo fine douçour
Me fuit et het, et vo fresche coulour
Ne puis veoir ; dont tant de mal endure
Que pour vous suis mis à desconfiture.

Pour ce vous pri que briefment conforter
Vueilliés mon cuer et alegier son plour ;
Car plus n'ose ne venir ne aler
Ne retourner vers vostre noble atour,
Pour ce que j'ay de vos courrous paour,
Qui m'a ja si mis hors d'envoiseüre
Que pour vous sui mis à desconfiture.

CXLIX. 15. S'ainsi s. c. *J*.
CL. 11. me daingne *J*.
12. h. ne vo *DMN*.
17. ne aler ne venir *E*.
20. si *manque dans toutes les copies excepté JK*.

CLI. — RONDEL

Quant ma dame ne m'a recongneü,
Je doy moult bien scens perdre et congnoissance.

Avoir me doit joie descongneü,
Quant ma dame ne m'a recogneü.

Car com son serf lige adès congneü
M'a ; or me muir pour sa descongnoissance.
Quant ma dame ne m'a recogneü,
Je doy moult bien scens perdre et congnoissance.

CLII. — BALADE

Li doulz parler, plein de toute douçour,
Li tres dous ris et li regart joli,
Par qui mes cuers soloit estre en baudour
Par promesse de joie et de merci
De ma dame, me sont si enchiery
Que je ne say mais dont joie me veingne,
Qu'Amours ne veut et ma dame ne deingne.

Si me merveil trop de loyal Amour,
Quant elle scet que j'ay lonc temps servi
Si loyaument ma dame de valour
C'onques vers li ne faussay ne menti.
Mais vraiment, je les escuse einsi
Que je croy bien qu'il ne leur en souveingne,
Qu'Amours ne veut et ma dame ne deingne.

CLI. 3. *Ms.* : ne doit.
5. Car pour s. s. l. a. descogneu *E*.
6. Mais or *E*.

CLII. 1. toute do(u)lour *CJ*.
5. me font enrichi *A*.
6. s. dont mais joie *E*.

Mais, par m'ame, se ma dame d'onnour
Savoit comment je n'aimme fors que li,
Je sui certeins que pité et tenrour
Aroit ses cuers dou mal qui est en mi.
Mais si près sui d'estre mis en oubli
Que dous espoir de joie me desdaingne,
Qu'Amours ne veut et ma dame ne daingne.

CLIII. — BALADE

Pour Dieu, dame, n'amés autre que my,
Car, par m'ame, je n'aim ne ne tien chier *(fol. 60 r°. a)*
Autre de vous, n'onques nulle ne vi
Que je vosisse avoir pour vous laissier ;
Et sachiés bien que j'aim si sans trichier,
Car je sui cilz qui onques ne faussay
N'onques nul jour à fausser ne pensay.

Car vous m'avés si franchement saisy,
Pris et espris et mis en vo dangier
Qu'à riens qui soit ne me doing ne ottri
Fors à vous seul que j'aim sans delaissier.
Et puis que j'aim de fin cuer et d'entier
Si loyaument que ja ne fausseray
N'onques nul jour à fausser ne pensay,

Douce dame, je vous requier merci
Que vous m'amés sans nul autre acointier
Et que je soie à vous amis par si
Que, se j'ay ja voloir de vous changier,
Que je vous perde et que vis enragier
Puisse pour vous ; car j'aim de cuer si vray
N'onques nul jour à fausser ne pensay.

CLIII. 1. *B ne nous a conservé que le premier vers de la pièce. — Ce vers est identique au premier vers du* n° CCVIII.
3. Autre que vous *J*.
11. seulle *F*.
19. esragier *A*.

CLIV. — RONDEL

De moy ferés toute joie eslongier,
Si qu'en mon cuer toute dolour sera,

S'entroublier me volez et laissier.
De moy ferés toute joie eslongier

Pour autre amer, car mon corps essillier
Ne porrés miex, dame, quant ce venra.
De moy ferés toute joie eslongier,
Si qu'en mon cuer toute dolour sera.

CLV. — BALADE

Ou lieu de ce que je puis deservir
En vous servir de cuer toute ma vie,
Douce dame, vueilliés moy remerir
Aucune joie à ceste departie;
Car se de vous me depart
Sans joie avoir de l'ardure qui m'art,
Faurra fenir mon cuer à grant dolour
Pour vous que j'aim de tres loyal amour.

Si ferés bien bien, car je n'aim ne desir
Riens tant com vous, douce dame jolie;
Et se riens fait ay contre vo plaisir,
Pardonnés soit, d'umble cuer vous en prie;
Car amour, se Diex me gart,
Qui me destreint pour vous et mein et tart
Me tient souvent en leesse et en plour
Pour vous que j'aim de tres loyal amour.

CLIV. 3. *Ms.;* S'entroublies; Se troublier *F.*
6. Ne pouez *E*; Ne porries *J.*

CLV. 1. En l. *ACDEFJN.* — *Le premier couplet manque dans R.*
5. me part *J.*
6. a. et l'ardure *F.*
7. F. mon cuer fenir *E*; Fera fenir *F.*
9. bien que je *J.*
11. ay encontre vo pl. *E*; r. ai fait *R.*
14. me destruit *F.*

Et s'il vous plaist que je doie faillir
A la joie que j'ay tant convoitie,
Il me plaist bien, car je vueil obeïr
A vous toudis, loing et près, quoy c'on die.
Mais se de vo dous regart
Pouoie avoir .j. amoureus regart
Au departir, je seroie en baudour
Pour vous que j'aim de tres loyal amour.

CLVI. — BALADE

Martyrés sui de l'amoureus martyre
Plus durement assez que je ne sueil,
Car j'ay desir qui m'ocist et martyre
De reveoir la belle sans orgueil
Qui fait en moy demourer si grant dueil
Que pour samour souvent soupire et pleure,
Pour ce que trop ensus de li demeure.

Mais ma dolour ne puet mie souffire
A mon desir, dont durement me dueil,
Eins nuit et jour, pour moy plus desconfire,
M'art et m'esprent, dont tel doleur recueil
Pour la tres belle au dous plaisant acueil
Qu'en desirant tuit mal me courent seure,
Pour ce que trop ensus de li demeure.

Helas! einsi pleins de doleur et d'ire
Jusqu'au retour user ma vie vueil,
Ne ja ne quier tant faire qu'on puist dire
Que j'aie en moy cuer, pensée ne vueil
De li guerpir; car si tres dous vair oueil
Me feront lié encor en aucune heure,
Pour ce que trop ensus de li demeure.

CLV. 19. *Ms.* : Y me.
22. amoureus espart *E*; regart *manque dans R. Ce vers est omis dans M.*

CLVI. 10. m. miex desconfire *D.*
13. tout mal *DJ.*
19. De li quier si tres d. *F.*

CLVII. — RONDEL

De plus en plus ma grief dolour empire,
Dont moult souvent mes cuers souspire et pleure,

Puis que desir mue mon mal en pire.
De plus en plus ma grief dolour empire.

Car je voy bien qu'Amour me vuet occire
Pour ma dame servir, car en toute heure
De plus en plus ma grief dolour empire,
Dont moult mes cuers souspire et pleure.

CLVIII. — BALADE

Je m'aim trop miex tout à paressillier
En ma dame servir et honnourer
Que j'aie ja voloir ne desirier
Ne pensée de li entroublier ;
Et miex pour li vorroie definer
Que de toutes joïr à mon talent :
Tant l'aim je et serf et desir loyaument.

Et les peüsse avoir par souhaidier
A mon voloir et par tel deviser
Que chascune m'amast et tenist chier,
Autant com j'aim ma dame qui n'a per,
Ne vorroie je changier ne muer
Ma chiere dame au doulz viaire gent :
Tant l'aim je et serf et desir loyaument.

CLVII. 3. Puis que dessus m. *F*.

CLVIII. 1. a paressillier *manque dans D. Le copiste a écrit d'abord :* appeillez *qu'une autre main a corrigé ensuite en* exillier ; *enfin l'un et l'autre ont été biffées ;* t. appareilles *F*.

7. je *manque dans F*.

9. A mon talent *A*.

12. v. ne changer *DJ* (changier).

Et quant je l'aim si de fin cuer entier
Que je ne vueil autre de li amer,
Bien me deüst bonne Amour aligier
Les griès dolours qu'il m'estuet endurer
Pour ma dame que j'aim si sans fausser
Qu'avoir sans li ne puis aligement : *(fol. 60 v°. a)*
Tant l'aim je et serf et desir loyaument.

CLIX. — RONDEL

S'il me convient morir par desirer,
Douce dame, vous perdés vostre amant.

En grief dolour me faura definer,
S'il me convient morir par desirer.

Car j'aim si fort c'on ne puet plus amer
De loyal cuer ; pour ce di en plaingnant
S'il me convient morir par desirer,
Douce dame, vous perdés vostre amant.

CLX. — BALADE (1)

Douce dame, vous savez que je n'ay
Nul reconfort, s'il ne me vient de vous ;
Helas ! dolens, ne nul terme ne sçay
De reveoir vostre viaire dous.

CLVIII. 18. Les grans d. *DJ*.
CLIX. 3. me convendra finer *J*.
6. di je en *F*.
CLX. 2. Nul confort *J (D :* [re]confort).
3. d. et nul t. *DFJMR*.
4. viaire cler *FN* ; vo cler viaire dous *M ; R avait d'abord :* vo dous viaire cler, *que le copiste a corrigé ensuite en* : vo cler viaire dous.

(1) *M :* Balade d'amant.

Et pour ce je vous depri
Que je ne soie en oubli,
Car nullement, pour riens je ne lairoie
Qu'à vous ne pense adès, où que je soie.

Amours le vuet qui me tient en esmay
Pour vostre amour, dame, à qui je sui tous.
Quant je ne voy vostre viaire gay,
Par qui j'ay tant de dueil et de courrous
Qu'il me convient dire : ,, aymi ",
Et vostre maintieng joli,
Regret souvent ; pour ce estre ne porroie
Qu'à vous ne pense adès, où que je soie.

Mais ja pour bien ne pour mal ne lairay
Que de servir ne soie convoitous,
Et en tous lieus de fin cuer et de vray
Seray amis loyaus et amourous,
Ne ja ne quier estre aussi,
Pournulleriens qui aveingnedemi,
Soit loing, soit près, tres douce, simple et coie,
Qu'à vous ne pense adès, où que je soie.

CLXI (1). — BALADE

Hui ha ·j· moy que je me departi
De celle en qui j'ai mis toute ma cure,
Mais onques mais mes las cuers ne senti
Nulle dolour à endurer si dure

CLX. 7. Car n. vivre ne pourroie *J*.
15. ce *manque dans J*.
17. Ne ja *F*; ja *manque dans A*.
20. et *manque dans F*.
21. estre ainsi *J*.
22. qu'il a. *FMR*.
23. tres *manque dans A*.

(1) *V. le Voir Dit, publ. par* P. Paris *p.* 204.

Com fu le departement ;
Car je ne pos dire : ,, à Dieu vous commant ! ”
Au departir de ma dame jolie :
Tant me fist mal de li la departie.

Car à peinnes que mes cuers ne parti,
Tant fu chargiés de dolour et d'ardure,
Quant je perçu que le maintieng joli,
Le dous regart et la noble figure
Et le dous viaire gent
De ma dame laissoie ; et vraiement,
En grant paour fui de perdre la vie :
Tant me fist mal de li la departie.

Et sans doubtance, onques puis je ne vi *(fol. 60 vº. b)*
Riens qui peüst mettre en envoiseüre
Moy ne mon cuer. Et c'est drois, que sans li
Ne quier avoir nulle bonne aventure
Ne joie n'aligement ;
Car à li sui donnés si ligement
Que je ne fis onques puis chiere lie :
Tant me fist mal de li la departie.

CLXII. — BALADE

Se Diex me doint de ma dame joïr,
Que je ne sui onques ne temps ne heure
Que je n'aie penser ou souvenir
De sa biauté, comment que je demeure
Long de sa fine doucour ;
Dont il avient souvent que pour s'amour

CLXI. 8. mal la dure departie (= 16 = 24) *J*.
11. Quant j'apercu *D (corr.; le ms. portait d'abord :* je perçu) *F*.
15. paour sui *J*.
CLXII. 3. pensee *A*.
4. b. combien que je *F*.

Je sui à li si durement pensis
Que je ne sçay se je sui mors ou vis.

Car je pers tout le veoir et l'oïr
Et le parler, quant en pensant saveure
Sa tres fine douçour que tant desir
A reveoir, si qu'adont me court seure
  Desirs par si grant ardour
Que je n'ay scens ne pooir ne vigour,
Einsois me sens de s'amour si ravis
Que je ne sçay se je sui mors ou vis.

Et quant à moy me convient revenir,
Toute dolour prent en moy sa demeure,
Car il m'estuet dementer et gemir
En desirant; et si tenrement pleure
  Que qui n'en aroit tenrour,
Trop dur aroit le cuer, car en mon plour
De rechief sui par dolour si transis
Que je ne sçay se je sui mors ou vis.

CLXIII. — RONDEL

De morir sui pour vous en grant paour
Pour le desir dont je sui entrepris,

Douce dame, que je serf et aour.
De morir sui pour vous en grant paour.

Car quant je pense à vo fine douçour
Et je ne puis veoir vostre dous vis,
De morir sui pour vous en grant paour
Pour le desir dont je sui entrepris.

CLXII. 14. scens poir *(D:* pouoir); ne *manque dans D* (*où il a été intercalé ensuite d'une autre main*) *et F.*
19. *Ms.:* Car y m'.
CLXIII. 3-4 *manquent dans E.*

CLXIV. — BALADE

Trop se peinne de mi mettre à la mort
Le grant Desir qui adès me destreint,
Et pour tenir mon cuer en desconfort
Eürs me het et Fortune se feint
De moy aidier, car où ma dame maint
Ne puis aler n'envoier; dont je croy
Que j'en morray, se briefment ne la voy.

Car vraiement, la dolour que je port
Fait que mes cuers souvent souspire et pleint,
Si que je n'ay ne joie ne deport,
Einsois suis cilz qui toudis se compleint; *(fol. 61 r°. a)*
Ne il n'est riens à nelui de mon pleint,
Nès à celle qui me fait tant d'anoy
Que j'en morray, se briefment ne la voy.

Helas! si suis arrivés à mais port
Que mon desir mon esperance veint
Et ma dolour desconfist mon confort
Et mon penser toute ma joie esteint;
Et quant biens n'est qu'esperence m'ameint,
Dites, amant, se je bien dire doy
Que j'en morray, se briefment ne la voy?

CLXV. — BALADE

Plaisant dame de noble accueil,
Que nuls ne porroit trop loer,
Plus loyaument que je ne sueil
Vous vueil servir et honnourer;

CLXIV. 9. Souvent *manque dans A.*
15 et suiv. *Le troisième couplet manque dans DEFN.*

Et sachiés bien, tout sans doubter,
Que mes cuers point de vous ne part,
Se mes corps de vous se depart.

Einsois vous demeure à vo vueil
Com cilz qui ne saroit amer
Autre de vous; et je le vueil,
Puis qu'Amours le vuet commander
Qui me fait en joie esperer
Reveoir vostre dous regart,
Se mes corps de vous se depart.

Si vous pri, belle sans orgueil,
Que j'aim loyaument, sans fausser,
Pour le regart dont vo vair oueil
Vorrent mon cuer enamourer,
Que il vous vueille ramembrer
Dou mal que j'arai main et tart,
Se mes corps de vous se depart.

CLXVI. — BALADE

D'une si vraie volenté
M'a loyal amour enrichi
Et, pour parfaire loyauté,
Si endoctriné et norri
Que, comment que li corps de mi
Preingne ensus de vous sa demeure,
Ma dame, li cuers vous demeure,

CLXV. 5. b. que sans d. *F*.
7. se part *FJ*.
12. Qui en joie me fait e. *E*.
13. De reveoir *E*.

CLXVI. 1. Dame si vr. v. *J*.

Comme cilz qui vostre bonté
Sert, aour et prie merci.
Nompourquant vo fine beauté
Ne puis veoir ; dont je langui
En joliveté, si qu'einsi
Tout adès, se Diex me sequeure,
Ma dame, li cuers vous demeure.

Et puis que j'aim sans fausseté,
A loy de tres loyal ami
Qui vueil faire tout vostre gré,
Pour Dieu, à mains jointes, vous pri
Que de vous ne soie en oubli,
Car en tous temps et à toute heure,
Ma dame, li cuers vous demeure.

CLXVII. — BALADE

(fol. 61 r°. b)

Ja Diex pooir ne me doint ne loisir
Ne tant durer que j'aie ja pensée
Ne volenté ne pooir ne desir
D'entroublier ma dame desirée ;
Car, pour m'ame, mescheoir la journée
Ne me porroit qu'il me souvient de li,
Pour la bonté dont Diex l'a enrichi.

Dont n'est il maus qui me peüst venir,
Car nuit et jour sa face coulourée
Et sa fine biauté que tant desir
Par souvenir m'est adès demoustrée ;

CLXVI. 12. si qu'en lui *DF*.
17. toute *C*.
18. au mains je vous pri *J*.
CLXVII. 1. *Ms.* : Ha d. ; Ha d. *J*.

Et par ce la vraie amour est doublée
Et loyauté croist et esprent en mi,
Pour la bonté dont Diex l'a enrichi.

Et puis que j'ay tel bien, sans desservir,
Par li que j'aim plus que nulle riens née,
Qu'Amours me vuet de tous maus garantir
Et vuet qu'en moy joie ait sa demourée,
De moy sera servie et honnourée
Ma douce dame à qui mon cuer ottri,
Pour la bonté dont Diex l'a enrichi.

CLXVIII (1). — RONDEL

Dame, de moy tres loyaument amée,
En moy avés ·j· tres loyal ami.

Moult bien devés de tous estre clamée,
Dame, de moy tres loyaument amée ;

Qu'en mon cuer est vostre amour enflamée,
Si que souvent m'en convient dire : ,, aymi ! "
Dame, de moy tres loyaument amée,
En moy aves ·j· tres loyal ami.

CLXIX. — BALADE

Certes, moult me doi doloir
De mon tres loyal ami,
Quant il le convient manoir
Longuement ensus de mi.

CLXVII. 12. Car par celle vr. a. *J*.
16. que rien nulle n. *J*; que rens nulle (nulle *est ajouté par une autre main*) *D*.
18. [joie ait—*corr.*] sa d. *D*.
CLXVIII. 1. V. n° C.
2. aves vo tr. l. *F*; avez $\frac{\text{[ung]}}{\text{(vo)}}$ tr. l. (ung *d'une autre main*) *D*.
6. que forment *F*.

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 12.

S'en di et dirai : „ aimi ! "
Com celle qui n'arai joie
Ja mais, tant que le revoie.

Il me sert sans decevoir,
Et se m'aimme miex que li
Et toudis de son pouoir
Ha mon voloir acompli;
Si n'en puis mais, se je di
Que bien avoir ne vorroie
Ja mais, tant que le revoie.

Einsi me fait recevoir
Tel dolour que je langui,
Quant je ne le puis veoir,
Ne pour riens mettre en oubli
Ne le vueil; pour ce Amours pri
Que mon cuer point ne resjoie
Ja mais, tant que le revoie.

CLXX. — BALADE

(fol. 61 v°. a)

Si com je sueil ne puis joie mener,
Pour ce que j'ay en moy trop grant desir
De reveoir le dous viaire cler
De ma dame que j'aim tant et desir
Qu'il me convient li veoir ou morir.
Mais quant veoir ne la puis nullement,
Dont suis je mors que riens ne m'en deffent.

Car il m'estuet long de li demourer,
Tout seul, sans cuer, et tant mal soustenir
Qu'on en verroit meint amant desperer.

CLXIX. 13. De bien a. ne pourroie *F*.
16. dolour dont je l. *A*.
CLXX. 5. c. morir ou li veoir *E*.
10. a. desesperer *J*.

Mais pour ce nulz ne verra repentir
Mon cuer, pour riens qui li puist avenir ;
Et si sçay bien, s'il n'a aligement,
Dont suis je mors que riens ne m'en deffent.

Mais se je puis ma vie definer
En desirant li veoir et oïr,
Plus douce mort ne pourroie endurer.
Pour ce me met dou tout au dous plaisir
De bonne Amour ; mais s'aucun souvenir
Ma dame n'a de moy certainement,
Dont suis je mors que riens ne m'en deffent.

CLXXI. — BALADE

J'aim trop mon cuer de ce qu'il m'a guerpi
Pour estre sers à ma dame jolie,
Si qu'il ne vuet plus demourer en mi,
Einsois dit bien que ja jour de sa vie,
Pour riens qui soit, n'en fera departie ;
Ne plus ne puis en li clamer pouoir,
Puis qu'il s'i est donnés pour miex valoir.

Et vraiement il ha si bien choisi
Qu'en monde n'a nulle, tant soit prisie,
Qui se peüst comparer à celi
Qui l'a dou tout pris en sa signourie.

CLXX. 11. verra desperer *C*.
12. r. qu'il li p. *D*; pour ce qu'il y p. *E*; r. qu'il me p. *F*.
13. Et se s. *C*.
15 et suiv. *Le troisième couplet manque dans D et dans F*.
18. au desplaisir *J*.

CLXXI. 5. n'en sera d. *A* ; qu'il soit ne sera *F*.
6. puis ay (*ou* en) clamer p., *corr. ensuite* : puis sur li cl. *D*.
7 (= 14 = 21). m. avoir *M*.
8. Car vr. *DMN*.
9. Qu'au m. *D*; Qu'ou m. *M*.
10 Que l'en p. *M*; a lui *F*.
11. Qui ha *A*.

Et pour ce Amours et ma dame deprie
Que son service en gré vueillent avoir,
Puis qu'il s'i est donnés pour miex valoir.

Car je meismes m'i doing tous et ottri
Com cils qui vueil, sans penser tricherie,
Servir ma dame et bonne Amour aussi.
S'ara le cuer et le corps sans partie,
Car quant mes cuers le vuet, je ne doi mie
Desobeïr à faire son voloir,
Puis qu'il s'i est donnés pour miex valoir.

CLXXII (1). — BALADE

D'un cuer si fin et d'une amour si pure
Me sui donnés à ma dame d'onnour,
Et tant par est sa tres douce figure
Dedens mon cuer empreinte par savour,
Que je ne pense à riens qu'à sa douçour,
Et si m'estuet manoir ensus de li.
Pour ce ne sçay s'il li souvient de mi.

Se ce n'est dont par aucune aventure
Que nulz ne scet ma doleur ne mon plour
Fors moy tout seul, einsi n'est creature
Qui li puisse demonstrer ma langour. *(fol. 61 v°. b)*
Et se li prie espoir telz de s'amour
Qui pour ma mort le fait, s'il est einsi.
Pour ce ne sçay s'il li souvient de mi.

CLXXI. 12. ce *manque dans J.*
13. *Ms.* : vueille. — a gre *DJMN.*
18. Sera le c. *J.*
CLXXII. 7. ne sçay *manque dans F.*
8. Si m'est avis dont par aucune aventure *J.*
13. Et pour *J.*

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 2.

Mais, par m'ame, soit certeinne et seüre
Que ja vers li ne pensera folour
Mes cuers, pour bien ne pour mal qu'il endure ;
Et se me met en doubte et en paour,
Ce que lonteins sui de son noble atour,
Si que n'i puis aler, dont je langui.
Pour ce ne sçay, s'il li souvient de mi.

CLXXIII. — BALADE

Gente de corps et tres bele de vis,
Vraie de cuer, d'onneur la souvereinne,
Ymage à droit parfaite, à mon devis,
La grant bonté de vous, entiere et seinne,
Le scens, le pris, la maniere certeinne
Et vo douceur vous font estre en ce monde
M'amour premiers et ma dame seconde.

Et je l'ottroi moult bonnement ; car pris
Tenez mon cuer, sans pensée vilainne,
Tres doucement en flun de tous delis
Et de douceur en la droite fonteinne
Dont li ruissiaus toute joie mondeinne
Avoir me fait, quant sentir m'en font l'onde
M'amour premiers et ma dame seconde.

Voirs est qu'à vous sui durement pensis,
Belle et bonne, quant vous m'estes lonteinne,

CLXXIII. 3. *Ms. :* a droite p.; a son devis *F; les vers 3-4 sont transposés dans DN.*
4. biaute de vous *F.*
5. la pensee certeinne *E.*
6. d. vous fait *D*; vous fait en ce m. *F ;* d. me fait estre *J.*
8. moult *manque dans J ;* car compris *J.*
9. s. penser *J.*
11. douce f. *J.*
15. enclis *au lieu de* pensis *F.*

Et qu'en pensant souvent, comme homs ravis,
Remir vos biens ; mais cis pensers m'ameinne
Joieuse vie et me fait mettre en peinne
Vers tous, à fin qu'en bien croisse et habunde
M'amour premiers et ma dame seconde.

CLXXIV. — BALADE

Ne pensés pas que je retraie
Mon cuer, dame, de vous servir
Pour bien ne pour dolour que j'aie,
Car ce ne porroit avenir :
Tant suis je vostres de cuer fin.
Et quant si m'arés mis à fin
Que char, sanc n'aray ne repos,
S'arés vous le cuir et les os.

Car plaisence, volenté vraie,
Fin cuer loyal, tres grant desir
Et corps ay qui pas ne s'esmaie
Pour vostre voloir soustenir.
Et se vous metés à declin
Moy qui tous sui et qui m'enclin
A vo dous vuel, bien dire l'os,
S'arés vous le cuir et les os.

Et se de l'amoureuse plaie
Que j'ay au cuer m'estuet morir,
Si vueil je, belle, bonne et gaie,
Après ma mort vous obeïr

CLXXIII. 17. qu' *manque dans F.*
19. et me font *F.*
CLXXIV. 6. q. m'a. mis si a fin *A.*
7. *Les vers 6 et 7 sont transposés dans M;* sanc char *M.*
14. sui tous *M.*
19. belle et bonne *E* ; bonne belle *FMN* ; bonne et belle *DJ.*

Et amer de cuer enterin. *(fol 62 rº. a)*
Et se vis langui par l'engin
De vous qui de tous avés los,
S'arés vous le cuir et les os.

CLXXV (1). — BALADE

Je ne croy pas qu'oncques à creature
Amours partist ses biens si largement
Come à moy seule et de sa grace pure ;
Non pas qu'aie desservi nullement
Les douceurs qu'elle me fait,
Mais gari m'a de tous maus et retrait,
Quant elle m'a donné, sans retollir,
Mon cuer, m'amour et quanque je desir.

Et pour ce sui pleinne d'envoiseüre,
Gaie de cuer et vif tres liement
Et ren toudis à Amours la droiture
Que je li doy ; c'est amer loyaument
En foy, de cuer et de fait.
Et ceste amour pensée ne me laist
Qui joieuse ne soit pour conjoïr
Mon cuer, m'amour et quanque je desir.

Si qu'il n'est riens où je mette ma cure
Fors en amer et loer hublement
Amours qui me norrist de tel pasture
Com de mercy donnée doucement
D'amoureus cuer et parfait.
Mais la merci qui ainsi me refait,
C'est de veoir seulement et oïr
Mon cuer, m'amour et quanque je desir.

CLXXV. 8. m'amour et ce que je desir *F*.
12. c'est d'amer l. *F*.

(1) *V. les balades notées*, XVII.

CLXXVI. — BALADE

Ne cuidiés pas que li cuers ne me dueille,
Tres douce dame, et que l'amoureus dueil
Moult durement ne m'assaille et accueille,
Quant je me part de vostre bel accueil,
Qu'au departir si grant doleur recueil
Qu'à vo dous vis dire ,, à Dieu " ne puis mie :
Tant me fait mal de vous la departie.

Car quant je voy vo biauté nompareille
Et vo gent corps qui n'a point de pareil
Et vo fresche coulour qui à merveille
Couloureé est de blanc et de vermeil,
Resplendissant si com or en soleil,
Je n'ay vigour ne sens qui ne m'oublie :
Tant me fait mal de vous la departie.

Adont desirs asprement me traveille,
Art et bruist et [me] demainne à son vueil
N'à riens qui soit il ne pense ne veille
Fors au retour que tant desir et vueil.
Einsi partirs et desirs dont me dueil
Me font languir en paour de ma vie :
Tant me fait mal de vous la departie.

CLXXVII (1). — BALADE

Amours me fait desirer
Et amer
De cuer si folettement *(fol. 62 r°. b)*
Que je ne puis esperer

CLXXVI. 3. ne *manque dans E.*
5. Que au partir *A.*
11. Est couloureе *J.*
12. au solail *J* ; si comme le soleil *M.*
13. qui namoullie *M.*
19. et *manque dans A* ; et dessus tous me d. *F.*

(1) *Publ. p.* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 5. — *V. aussi les balades notées*, xxi.

Ne penser
N'ymaginer nullement
Que le dous viaire gent
Qui m'esprent
Me doie joie donner,
S'amours ne fait proprement
Telement
Que je l'aie sans rouver.

S'ay si dur à endurer
Que durer
Ne puis mie longuement;
Car en mon cuer vueil celer
Et porter
Ceste amour couvertement,
Sans requerre aligement,
Qu'à tourment
Vueil miex ma vie finer.
Et si n'ay je pensement
Vraiement
Que je l'aie sans rouver.

Mais desirs fait embraser
Et doubler
Ceste amour si asprement
Que tout me fait oublier,
Ne penser
N'ay fors à li seulement;
Et pour ce amoureusement
Humblement
Langui sans joie gouster.
S'en morray, se temprement
Ne s'assent
Que je l'aie sans rouver.

CLXXVII. 18. a. si asprement *E*.

CLXXVIII. — BALADE

Helas ! Desirs, que me demandes tu ?
Que t'ay je fait qui einsi me destruis
Par ton engin navré et confondu,
Mais si qu'aler vers ma dame ne puis ?
Et si ne me lais em pais
D'aler vers li et aler ne m'i lais,
Soit loing, soit près ; toudis yes contre my.
Certes, trop ay en toy dur anemy.

Souvent me fais, bien l'ay aperceü,
Pleindre mes jours et enhaïr mes nuis,
N'encor ne m'as nulle fois repeü
Des biens dont tant sui familleus et vuis,
Que tant desirer me fais
Qu'il me vaurroit mieus morir à ·j· fais
Qu'einsi languir en desirant mercy.
Certes, trop ay en toy dur anemy.

Si sui trop fols, quant je t'ay tant creü,
Car tu pues bien acroistre mes anuis,
Mais en toy n'a scens, pooir ne vertu *(fol. 62 v°. a)*
De moy aidier, se de moy ne t'en fuis ;
Mais ce n'avenroit jamais,
Qu'en mon cuer yes si ardenment pourtrais
Que ne t'en pars jour, heure ne demi.
Certes, trop ay en toy dur anemi.

CLXXIX (1). — BALADE

Le bien de vous qui en bonté flourist,
Dame, me fait amer de fine amour,
Vostre biauté qui toudis embelist

CLXXVIII. 23. pars jour heure ne d., *corrigé ensuite d'une autre main :* pars heure j. ne d. *D.*

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 13. — *V. aussi le Voir Dit p. p.* P. Paris, *p.* 93.

De dous espoir me donne la savour,
Vostre douçour adoucist ma dolour,
Vo maniere m'enseingne et me chastoie,
Et vos regars meintient mon cuer en joie.

Vos dous parlers me soustient et norrist
En flun de joie et de toute douçour,
Vostre sage maintieng si m'enrichist
Qu'il me contreint à haïr deshonnour,
Vos gentilz cuers me fait plus de tenrour
Qu'en cent mil ans desservir ne porroie,
Et vos regars meinteint mon cuer en joie.

Einsi vos biens à ·c· doubles merist,
Sans desserte, mon amoureus labour,
Et sans rouver, qu'en moy n'a fait ne dist,
Grace, pouoir, scens, bonté ne valour
Pour recevoir de ces biens le menour.
Mais vos dous ris meint m'en donne et envoie,
Et vos regars meinteint mon cuer en joie.

CLXXX (1). — BALADE

Li plus grans biens qui me veingne d'amer
Et qui plus fait alegier mon martyre,
C'est de mes maus complaindre et doulouser
Et de mon cuer qui pour les siens souspire.

CLXXIX. 4. De bon e. *ACF*.
8. me maintient *DMN*.
11. *Ms.* : Qui.
17. n'en fait n'en d. *A* ; ne f. ne d. *F*; m. n'ai f. ne *M*.
18. Grace s. b. p. *E* ; gr. b. s. p. *M*.
19. Pour concevoir *M* ; la men(r)our *DFJMN*.
20. Que v. d. r. m. me d. *M*.

CLXXX. 1. b. qu'il me v. *J* ; viengnent *M*.
3. C'e. mes doulz m. *F*.
4. le siens s. *D*.

(1) *V. le Voir Dit, p. p.* P. Paris, *p.* 100.

Autrement ne sçay merci
Rouver à vous que j'aim trop miex que my ;
Mais bien poués veoir à mon samblant
Qu'assés rueve qui se va complaingnant.

Car je n'ay pas hardement dou rouver,
Pour ce que po sui dignes, à voir dire,
Dou recevoir ; et si doy moult doubter
Et moy garder que ne m'oie escondire,
Car s'il avenoit einsi,
Vous ocirиés vostre loyal ami,
Tres douce dame ; et vous savés bien tant
Qu'assez rueve qui se va complaingnant.

Si m'en aten à vous, dame sans per,
Qui tant valés ; et savez que souffire
Ne porroit tous li mondes pour loer
Assez vos biens n'a vo biauté descrire.
Et se vos cuers n'a oÿ
Moy compleindre des maus dont je langui,
Vueille m'oïr, riens plus ne vous demant,
Qu'assez rueve qui se va complaingnant.

CLXXXI (1). — BALADE

Se mes dous amis demeure
Longuement ensus de mi, *(fol. 62 v°. b)*
Je me doubt que sa demeure
Ne m'ocie ; car einsi

CLXXX. 6. R.[a] vous *D*; R. vers vous *J*; Trouver pour vous que j'ay tr. m. *F*.
7. bien porrez *J*; v. par semblant *F*.
18. que soupire *F*.
20. b. escripre *M*.
23. Vueille: *DEFJM;* Vueilles moy oir *J* ; ne li demant *E*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 16.

Ne puis vivre en tel sousci
N'en telle dolour
Com j'ay esté dusqu'à ci,
Et tout pour s'amour.

Qu'en desir qui me court seure
Truis trop mortel anemy,
Dont souvent souspire et pleure
Parfondement et gemy
Pour mon doulz loyal amy.
Lasse ! en tel langour
Ay mout longuement langui,
Et tout pour s'amour.

Il m'aimme, sert et honneure,
Crient, obeist, et je li;
Si doy moult desirer l'eure
Que voie son corps joli,
Car puis qu'il se departi,
Je n'os ·j· bon jour;
S'en port viaire pali,
Et tout pour s'amour.

CLXXXII (1). — BALADE

Dame, comment qu'amez de vous ne soie,
Si n'est il riens qui tant me puist grever,
Moy ne mon cuer, com ce que je veoie
Que vosissiés autre que moy amer ;
Car riens conforter
Ne me porroit jamais ne resjoïr,
S'il avenoit, fors seulement morir.

CLXXXI. 6. *Ms.* : tel dolour.
19. Et doy *J.*
21. s'en d. *J.*

CLXXXII. 2. peust gr. *DEFJN.*
3. je *manque dans ACF* ; comme ce je v. *J.*
7. S'il a. espoir qui me nourrist en joie *F.*

(1) *V. les balades notées*, XIX. — *Cette pièce manque dans K.*

Car dous espoir qui me norrit en joie
Et qui soustient mon cuer en dous penser
Contre desir qui toudis me guerroie
Feriés de moy sans cause dessevrer,
  Si qu'einsi durer
Ne vorroie sans li contre desir,
S'il avenoit, fors seulement morir.

Car vraiement, dame, se je perdoie
L'esperence de joie recouvrer,
Par autre amer, desesperez seroie,
Car foibles sui pour tels cops endurer ;
  Ne je n'os penser
Que vous n'Amour me peüssiez garir,
S'il avenoit, fors seulement morir.

CLXXXIII. — RONDEL

Pour Dieu, frans cuers, soies mes advocas
Vers mesdisans qui de mon bien n'ont cure,

Puis que tiens sui et seray en tous cas.
Pour Dieu, frans cuers, soies mes advocas.

Deffen m'onneur et moustre l'amour qu'as
A moy qui t'aim seur toute creature.
Pour Dieu, frans cuers, soies mes advocas
Vers mesdisans qui de mon bien n'ont cure.

CLXXXII. 10. Qu'autre desir *E*.
19. Ne mes p. *J* ; n'ose p. *D*.
20. v. m'amour *J*.
CLXXXIII. 5. D. m'amour *FJ*.

CLXXXIV. — BALADE

Certes, je croy que ma fin est venue
Et que morir pour amer me convient,
Se ma dame son cuer vers moy ne mue
Ou s'autrement de moy ne li souvient;
Car son dous riant regart
Retient mon cuer, ce m'est vis, de sa part,
Quant je li di mon amoureus martyre,
Las ! et ses cuers ne me fait qu'escondire.

Si qu'il n'est riens qui mon cuer esvertue
Fors son tres dous regart qui me soustient,
Et si est ce moult povre retenue
De dous regart, puis que dou cuer ne vient;
Car resgars qui ne se part
D'amoureus cuer, c'est li feus qui point n'art.
Einsi ne sçay de son regart que dire,
Las ! et ses cuers ne me fait qu'escondire.

Et se toudis la truis de pité nue,
Mes cuers, qui l'aimme, obeist, sert et crient,
Doit bien avoir toute joie perdue,
Car il est siens, si se tenra et tient (*fol. 63 r°. a*)
En son dangier sans depart.
Et aussi vueil miex de l'amoureus dart
Morir pour li qu'autre aimme ne desire.
Las ! et ses cuers ne me fait qu'escondire.

CLXXXIV. 2. Si que m. *E*.
3. son corps *E* ; d. vers moy son cuer *J*.
4. Et s'a. *J*.
10. me souvient *J*.
11. povre revenue *FJN*.
12. de cuer *F*.
13. se *est omis dans F*.
samblant
15. son (cuer) *D* ; de son cuer que *F*.
18. l'ai. s. o. et cr. *F;* Mon povre cuer qui de mal tant soustient *J*.
20. s. et si tenra *DE* ; s. et se tenra *FJN*.
22. l'a depart *J*.
23. li autre rien ne d. *D ;* p. lui (li) autre aime *JN ;* p. li autre aime ne prise *F*.

CLXXXV. — RONDEL

Se j'avoie corage de fausser,
Si preng je en vous si tres bon exemplaire
Qu'il m'osteroit le faire ou le penser.

Car vo bonté me feroit amender,
Se j'avoie corage de fausser ;

Vostre biauté, vo plaisant regarder
Et vo dous ris m'en feroient retraire,
N'amour loyal ne me laroit durer.
Se j'avoie corage de fausser,
Si preng je en vous si tres bon exemplaire
Qu'il m'osteroit le faire ou le penser.

CLXXXVI. — BALADE

Se par amour ou par fiance
Vous me moustriés estrangeté,
Dame, mes cuers en grant plaisance
Le penroit et en tres bon gré ;
Et se vos cuers le faisoit
Autrement, il m'ociroit,
Car tant vous aim que vivre ne porroie,
Douce dame, s'en vo grace n'estoie.

Car mon confort et m'esperance
Sont en vous, dame de bonté,
Ne riens de bien n'ay, sans doubtance,
Fors de vo bonne volenté.

CLXXXV. 1-4 *manquent dans J.*
3. m'osteroie *A.*
4. *Ce vers manque dans F.*
7. vo d. ris *J.*
8. lairoient d. *A.* — *Ce vers manque dans F et J.*

CLXXXVI. 2. moustres *J.*
5. se bon c. *F.*
7. Car *manque dans F.*
8. gr. n'avoie *DJ* (= 16 = 24).

Et se confors me venoit
D'ailleurs, riens ne me vaurroit.
Pour ce ne sçay penser que je feroie,
Douce dame, s'en vo grace n'estoie,

Fors tost morir, qu'autre aligence
Ne vorroie n'autre santé
N'autre bien n'autre soustenance
N'autre joie n'autre amité.
Et vraiement ce seroit
Mon milleur, s'il avenoit.
Dont Diex me gart, car trop chetis seroie,
Douce dame, s'en vo grace n'estoie.

CLXXXVII (1). — BALADE

(C : fol. 202 v°. a)

Douce dame, savoir ne puis n'oïr
Ceaus qui vuelent fortraire mon honnour;
Mais se vos cuers me deingnoit resjoïr
Et moy faire certeins de vostre amour,
Ne me vueilliez estrangier
Pour mesdisans de vostre dous dangier, *(fol. 202 v°. b)*
Car riens fors vous ne me porroit deffendre :
Si m'en estuet dou tout à vous atendre.

CLXXXVI. 13. me verroit *F.*
14. *Ce vers manque dans F.*
15. P. ce sui pensis que *F.*
16. se v. gr. n'avoie *F.*
19-20. *D:* Car en ce monde avoir plaisence | Je ne porroie en verite ; *J :* Que riens ja mais n'aroie plaisance | Ains vourroie morir par mon gre.— *Ces deux vers manquent dans EFN.*
22. Moult m. *F.*

CLXXXVII. 1. puis voir *F.*
3. me daingne r. *J.*
7. ne me puet *A ;* vous (·ij·) [pouroit] ne me p. d. *D* (pouroit *d'une autre main*) ; vous ·ij· ne *F;* Car r. f. vous ·ij· | Ne me puet d. *E* ; vous ·ij· me pueent d. *N.*
8. a vous du tout *A ;* du tout en tout a v. *F;* a vous entendre *J* (= 16 = 24).

(1) CLXXXVII-CCXX *manquent dans K.*

Et vous savez comment tuit mi desir,
Tuit mi penser et toute ma vigour
Sont et seront toudis à vous servir,
N'il n'entendent à faire autre labour,
Et que vos cuers de legier
Puet tous mes maux garir et alegier,
Sans ce qu'en riens vostre honnour en soit mendre :
Si m'en estuet dou tout à vous attendre.

Et s'il vous plaist celle gent conjoïr,
Dame, que j'aim, crien, desir et aour,
Dont soie je mors ; et s'il vous plaist garir
Mon cuer qui art de l'amoureuse ardour,
Dame, humblement vous requier,
Pour Dieu merci, que ne les aiez chier,
Qu'autre conseil n'i say trouver ne prendre :
Si m'en estuet dou tout à vous attendre.

CLXXXVIII (1). — BALADE

Il m'est avis qu'il n'est dons de Nature,
Com bons qu'il soit, que nuls prise à ce jour,
Se la clarté tenebreuse et obscure
De Fortune ne li donne coulour;
Ja soit ce que seürté
Ne soit en li, amour ne loiauté.
Mais je ne voy homme amé ne chiery,
Se Fortune ne le tient à amy.

Si bien ne sont fors vent et aventure,
Donné à faute et tollut par irour ;
On la doit croire où elle se parjure,
Car de mentir est sa plus grant honnour.

CLXXXVII. 14. garir et *manque dans J*.
CLXXXVIII. 2. Com vous qui scet que *F*.
9. Cil bien *F*.
(1) *V. les balades notées*, XXIV.

C'est ·j· monstre envolepé
De boneür, plein de maleürté;
Cap nuls n'a pris, tant ait de bien en li,
Se Fortune ne le tient à amy.

Si me merveil comment Raisons endure
Si longuement à durer ceste errour,
Car les vertus sont à desconfiture
Par les vices qui regnent com signour.
Et qui vuet avoir le gré *(fol. 203 r°. a)*
De ceaus qui sont et estre en haut degré,
Il pert son temps et puet bien dire: ,, eimmy ",
Se Fortune ne le tient à amy.

CLXXXIX. — RONDEL

Helas ! pour ce que Fortune m'est dure,
Ce que plus aim n'a mais cure de my.

Vie m'estuet changier et norriture,
Helas ! pour ce que Fortune m'est dure,

Et maint samblent mi amy, se ce dure,
Qui me seront haïneus anemy.
Helas ! pour ce que Fortune m'est dure,
Ce que plus aim n'a mais cure de my.

CXC. — BALADE (1)

Langue poignant, aspre, amere et aguë
En traïson souvent me mort et point;
Mais riens ne doubt que die ne arguë,
Ne l'aguillon de son venimeus point,

CLXXXVIII. 23. *Ms. :* Y pert. — temps *manque dans A.*
CLXXXIX. 2 (=4= 8). n'a plus cure *F.*
5. sa ce d. *J.*
CXC. 2. *Ms. :* me point et mort.

(1) *M :* Balade de dame.

Car je me vueil gouverner si à point
Que par souffrir et estre de bonne aire
Je la feray morir de dueil ou taire.

Sa fausse jangle estre ne doit creüe,
Pour ce qu'en li de verité n'a point,
Car de haïne et d'envie est venue,
Par traïson qui tout ce li enjoint.
Mais ne m'en chaut, se Dieus joie me doint,
Car se je sui humble et de bon affaire,
Je la feray morir de dueil ou taire.

Sa fausseté n'est pas bien congneüe,
Car par samblant aucune fois elle oint ;
Mais elle point, envenime et partue
Souvent celui qui près de li la joint.
Si en penray vengence par ce point
Que, par joie maintenir et bien faire,
Je la feray morir de dueil ou taire.

CXCI. — BALADE

La grant douçour de vostre biauté fine
Que souvenirs dedens mon cuer empreint,
Vos gentils corps que bonté enlumine,
Vo maniere qui toutes autres vaint,
Vostre dous riant regart *(fol. 203 r°. b)*
Et vraie amour qui de moy ne se part
M'ont si conquis, douce, plaisant et pure,
Que je vous aim seur toute creature.

CXC. 7. la (*v.* 14 *et* 21 le) f. m. deul ou traire (= 14 = 21) *F.*
8. Se f. *FD* (*corr. ensuite :* Sa) *MN.*
11. ce la joint *E ;* ce entre joint *J.;* tout *manque dans M.*
15. La f. *F.*

CXCI. 1. gr. doulour *J.*
2. cuer esprant *F.*

Mais c'est d'amour certeinne et enterine
Et de fin cuer qui d'amer ne se feint;
Car il est poins d'amoureuse pointure
Par la douçour de vous qui en li maint,
    Qui doucement, par son art,
Sans feu sentir et sans fumée l'art.
Mais tant m'est douce et plaisant celle arsure
Que je vous aim seur toute creature.

Car vo douçour à ce faire m'encline,
Douce dame, et amour m'i contraint,
Si que toudis de vous servir ne fine
En esperance que vos gentils cuers m'aint.
    Et bien croy, se Dieus me gart,
Que des dous biens d'amour aucune part
Aray de vous, quant vous serez seüre
Que je vous aim seur toute creature.

CXCII (1). — BALADE

On ne puet riens savoir si proprement
D'oïr dire comme on fait dou veoir;
Mais ce qu'on tient et voit tout clerement
Doit on croire sans nulle doute avoir.
    Et qui legierement croit,
Souvent sa pais et sa joie en descroit,
Car maint meschié sont venu et norri
De legier croire encontre son ami.

Pour ce le di que j'ay moult longuement
De cuer, de corps, à mon loyal pooir,
Servi, cheri et loé humblement
Ma chiere dame où j'ay tout mon espoir.

CXCII. 2. de veoir *J.*
12. j'ay mis mon e. *M.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 63.

Las ! dolens, or me mescroit,
Par faus rapors, qu'ailleurs mes cuers ne soit.
Mais mort m'ara, se je li voy einsi
De legier croire encontre son amy.

Helas ! je l'aim si amoureusement,
De si vray cuer et si sans decevoir
Qu'onques en moy n'ot un seul pensement, *(fol. 203 v° a)*
Ne long ne près, d'autre amer ne voloir ;
Et certes bien scet et voit
Que mes vrais cuers autre amer ne porroit.
Mais c'est retraite et semblance d'oubli
De legier croire encontre son ami.

CXCIII. — BALADE

Il ne m'est pas tant dou mal que j'endure
Come de ce que je voy loyauté
Mise au dessous et à desconfiture,
Car en dame, pleinne de grant biauté,
Meint traïson et toute fausseté,
Foy, loy, raison, droit n'i a ne mesure ;
C'est ce pour quoy ma dolour m'est plus dure.

Quant j'enamay sa tres douce figure
Qui puis m'a fait avoir moult de grieté,
Foy me promist ; mais elle en est parjure,
Car je say bien qu'elle a autre enamé.
Or dit einsi qu'elle n'a volenté
De plus amer ; mais c'est par couverture.
C'est ce pour quoy ma dolour m'est plus dure.

CXCII. 13. *Ms. :* on me m. — et me m. *F.*
19. en m. nuz *M.*
21. c. ce contient et v. *F.*

CXCIII. 1. mal qui me dure *A.*
1-2. *Ces vers sont identiques aux deux premiers vers de la balade* CCLXV.
6. *Ms. :* ne *manque.* — n'i a point m. *F.*
8. Quant remiray sa *J.*
10. elle la parjure *A.*

Et quant je voy qu'elle est de tel nature
Qu'en li ne truis ne foy ne verité,
Et si l'aim plus que nulle creature
Qui soit vivant, n'elle n'en ha pité,
Bien voy qu'Amours à cuer desesperé
Vuet que je muire et je humblement l'endure.
C'est ce pour quoy ma dolour m'est plus dure.

CXCIV (1). — BALADE

Il n'est dolour, desconfors ne tristece,
Anuis, grietez ne pensée dolente,
Fierté, durté, pointure ne aspresse,
N'autre meschief d'amours que je ne sente,
Et tant plain, souspir et plour
Que mes las cuers est tous noiez en plour.
Mais tous les jours me va de mal en pis,
Et tout pour vous, biaus dous loiaus amis.

Car quant je voy que n'ay voie n'adresse
A tost veoir vostre maniere gente
Et vo douceur qui de loing mon cuer blesse,
Qui toudis m'est par pensée presente,
Je n'ay confort ne retour (*fol. 203 v°. b*)
Fors à plourer et à haïr le jour
Que je vif tant ; c'est mes plus grans delis.
Et tout pour vous, biaus dous loiaus amis.

CXCIII. 18. ne elle n'a pite *F*.
CXCIV. 5. p. et souspire et p. *F*.
7. *Le vers manque dans J*.
8. loiaus *manque dans F* (= 16 = 24) ; *intercalé d'une autre main dans D* (loyaux).
11. de *manque dans F*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne*, *p.* 13 ; *v. aussi le Voir Dit*, *p.* 187.

Mais se je suis long de vous sans leesse,
Ne pensez ja que d'amer me repente,
Car Loiauté me doctrine et adresse
A vous amer en tres loial entente.
Si que cuer, penser, amour,
Voloir, plaisence et desir, sans retour,
Ay eslongié de tous et arrier mis ;
Et tout pour vous, biaus dous loiaus amis.

CXCV (1). — BALADE

De Fortune me doy pleindre et loer,
Ce m'est avis, plus qu'autre creature ;
Car quant premiers encommencay l'amer,
Mon cuer, m'amour, ma pensée, ma cure
Mist si bien à mon plaisir
Qu'à souhaidier peüsse je faillir,
N'en ce monde ne fust mie trouvée
Dame qui fust si tres bien assenée.

Car je ne puis penser n'imaginer
Ne dedens moy trouver qu'onques Nature
De quanqu'on puet bon et bel appeller
Peüst faire si parfaite figure
Comme est cils, où mi desir
Sont et seront à tous jours sans partir ;
Et pour ce croy qu'onques mais ne fu née
Dame qui fust si tres bien assenée.

Lasse ! or ne puis en ce point demourer,
Car Fortune qui onques n'est seüre
Sa roe vuet encontre moy tourner
Pour mon las cuer mettre à disconfiture.

CXCIV. 20. *Toutes les copies portent* entente. — *Ms.* : atente.
22. espoir *au lieu de* plaisence *dans le Voir Dit.*

CXCV. 6. p. je bien faillir *F.*
11. Ne q. *F.*
17. Las or *F.*

(1) *V. les balades notées*, XXV.

Mais en foy, jusqu'au morir
Mon dous amy vueil amer et chierir,
Qu'onques ne dut avoir fausse pensée
Dame qui fust si tres bien assenée.

CXCVI. — BALADE

Tout ensement que le monde enlumine
Li biaus solaus, quant il rent sa clarte
Et que ses rais la froidure decline *(fol. 204 r°. a)*
Et fait venir les biens à meürté,
Einsi le haut bien parfait
De ma dame veint tout vice et defait:
Par tout resplent sa vaillence et habunde;
Mais de son bien, certes, c'est tout le munde

Tant scet, tant vaut, tant puet que c'est la mine
Que nuls ne puet espuisier de bonté:
Chascuns qui tent à bien y puise et mine;
Mais plus en a, quant plus en a donné.
Et tant a adroit souhait,
Corps gent et joint, par mesure pourtrait,
Qu'en beauté n'a pareille ne seconde;
Mais de son bien, certes, c'est tout le munde.

Tant est parfaite en tout et enterine
Que trestuit cil qui sont et ont esté
S'onneur, son pris, son scens, sa douceur fine
En cent mille ans n'aroient recité.
Chascun à bien faire attrait
Par son maintieng et par son dous attrait,
Humble envers tous et d'orgueil pur et munde;
Mais de son bien, certes, c'est tout le munde.

CXCVI. 2. il veult sa c. *J*; rente *F*.
9. t. peut t. vault *J*.
14. et droit par m. *J*; p. mesure bien fait *A*.
15. Que b. *D*.
17. parfait *J*.
18. qui ont et sont este *F*.

CXCVII. — BALADE

Dame parfaite dou tout entierement
De quanqu'il faut à dame de valour,
Se je vous aim et je sui povrement
Garnis de scens, de prouesse et d'amour,
Pour Dieu, vueilliés considerer l'amour
Dont je vous aim, et si m'aidiez à faire,
Car en vous est de m'i faire et deffaire.

Et s'en vous ay pensé trop hautement,
Douce dame, ce fist loial Amour
Qui à vous m'a donné si ligement
Que je ne puis celle part faire tour
Qu'à vous mon cuer ne face son retour
En desirant veoir vo dous viaire,
Car en vous est de m'i faire et deffaire.

Si vous requier, dame, tres humblement
Qu'aiez pitié de mon loial labour;
Car vous m'avez si amoureusement
Pris et espris d'amoureuse dolour *(fol. 204 r°. b)*
Que cuer et corps, desir, vie et vigour
En vous ay mis, sans partir ne retraire,
Car en vous est de m'i faire et deffaire.

CXCVIII (1). — BALADE

Se bons et biaus, pleins de toute valour,
Sages, courtois, nobles, preus et gentis
M'aimme de cuer et de loial amour,
Et je say bien qu'il m'est loiaus amis,

CXCVII. 7 (= 14 = 21). de moy f. *ADEFM;* f. ou deffaire *A* (=14=21).
11. p. quelque p. *D.*
15. Or vous *DFJN.*
19. vis et v. *JM.*
20. En vous amer sans p. *F.*

CXCVIII. 1. Le dous et b. *J.*
4. *Ce vers est omis dans M.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 21.

Par droit de son bien voloir,
Ne me doit nuls blasmer, qu', à dire voir,
Il m'est avis que trop fort mesprendroie
Envers Amours, se son bien ne voloie.

Car Raisons vuet, s'il aimme sans folour
Et sans partir, qu'il en soit remeris,
Et d'autre part bonne Amour son labour
Ne vuet, ne doit souffrir qu'il soit peris;
Si que je ne puis veoir,
Ymaginer, penser ne concevoir,
Par quel moyen escuser me porroie
Envers Amours, se son bien ne voloie.

Et avec ce, se foy, pais et honnour
Et loiauté me vuet faire tousdis,
Dedens moy n'a franchise ne tenrour,
Pitié, douçour n'amour, s'il en vaut pis
Qu'il n'en doie pis valoir,
Car se son bien ne vueil, c'est decevoir.
Dont vraiement mortelment pecheroie
Envers Amours, se son bien ne voloie.

CXCIX (1). — BALADE

Amis, si parfaitement
Sui à vous donnée
Que c'est sans departement
Et sans decevrée,

CXCVIII. 11. bon amour *J*.
15. m'en p. *J*.
18. l. ne vuet *J*.
19. En moy n'ara fr. ne retour *DFJMN;* En m. n'ara fr. ne tenrour *E ;* n'ara *A*.
20. P. doulour *D*.
21. doit pas pis *D;* doit pas v. *M*.
22. v. sans decevoir *J*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 19; *v. aussi le Voir Dit, p.* 205.

Ne, tant com j'arai durée,
Mes cuers ailleurs ne sera;
Et s'il est autres qui bée
A m'amour, il y faurra.

Car si amoureusement
Sui enamourée
De vo gracieus corps gent,
Qui seur tous m'agrée, *(fol. 204 v°. a)*
Que pour creature née
Mes fins cuers ne vous laira;
Et s'il est autres qui bée
A m'amour, il y faurra.

Si qu', amis, certeinnement
Toute ma pensée
Et m'amour entierement
Est en vous fermée,
Ne pour longue demourée
Mes cuers ne se changera;
Et s'il est autres qui bée
A m'amour, il y faurra.

CC. — BALADE

Aucuns parlent de ·x· plaies d'Egipte
Et des meschiés qu'Alixandres fist Daire,
Mais vraiement, c'est chose tres petite
Contre ce que ma dame me fait traire,
Qui me fait tant de grieté
Que de tous ceaus qui sont et ont esté
Onques nuls n'ot tel dolour com la moie;
Dont je me tieng pour mort où que je soie.

CXCIX. 12. Qui sus t. *E.*

CC. 2. faire *au lieu de* Daire *dans E.*
6. Qui de *J.*

Seur toute fleur l'avoit mes cuers eslite
Com la plus douce et la plus debonnaire.
Helas ! or voy que ses cuers se delite
En moy tuer ; c'est chose moult contraire,
Quant sa debonnaireté
M'ocist à tort, sans merci ne pité.
Helas ! s'en pers tout bien et toute joie,
Dont je me tieng pour mort où que je soie.

Helas ! dame, ci a povre merite,
Qui m'ociez pour vo service faire.
Bien doy haïr ce qui ce vous endite.
Mais fait m'avez, si me poez deffaire
A vo simple volenté,
Car mon fin cuer loial, humble et secré
Remeint en vous, dame, et il vous anoie ;
Dont je me tieng pour mort où que je soie.

CCI (1). — BALADE

HONTE, paour, doubtance de meffaire,
Attemprance mettre en sa volenté, *(fol. 204 v°. b)*
Large en refus et lente d'ottroy faire,
Raison, mesure, honneur et honnesté
Doit en son cuer figurer,
Et mesdisans seur toutes riens grever
Et estre en tous fais amoureus couarde,
Qui de s'onneur vuet faire bonne garde.

CC. 9. S. toutes fleurs *ADFN ;* S. toutes flours la veult mon cuer eslire *J.*
19. h. cil qui ce v. en dites *F ;* doie h. qui ce v. *J.*

CCI. 3. l. en octroy *M.*
4. toute rien *ADF ;* doubter *au lieu de* grever *DIMN.*
7. Et *manque dans M ;* en ses fais *DF ;* amoureuse c. *DN ;* Et en tous faiz est amoureuse c. *I.*
8. de souvenir *F.*

(1) *Publ. par G.* Raynaud, *Œuvres complètes d'Eust. Deschamps, v.* X, *p.* LXV. — *V. les balades notées*, XXVII.

Sage en meinteing, au bien penre exemplaire,
Celer à point s'amour et son secré,
Simple d'atour et non voloir attraire
Pluseurs à li par samblant d'amité,
Car c'est pour amans tuer,
Foy, pais, amour et loyauté garder,
Ce sont les poins que dame en son cuer garde,
Qui de s'onneur vuet faire bonne garde.

Quar quant amours maint en cuer debonnaire,
Juene, gentil, de franchise paré,
Plein de cuidier et de joieus affaire
Et de desir par plaisence engenré,
C'est trop fort à contrester,
Qu'il font souvent sens et mesure outrer ;
Pour ce adès pense à ces poins et regarde
Qui de s'onneur vuet faire bonne garde.

CCII. — BALADE

Tant ay perdu confort et esperence,
Joie et solas, sans nul bien recevoir,
Que je n'ay mais fors qu'en la mort fiance,
Car Fortune, qui trop me fait doloir,
De moy grever fait tous jours son pooir,
Dont j'ay cuer teint et viaire pali.
S'on ne m'en croit, si pert il bien à my.

Las ! et si n'ay en moy nulle plaisence
Ne pensée, souvenir ne voloir,
Qui ne soient tuit fait pour ma grevence.
Et si langui en si grief desespoir

CCI. 9. Large en m. *DFMN ;* a bien p. *DMN*, en bien p. *F ;* et bien *I.*
21. contraitier *I.*
22. m. entier *F ;* m. oster *I.*
23. Pour ce a ces (ses *D*) poins pense ades et r. *DFMN.*

CCII. 4. *Ms. :* f. dolour.
8. et je ne n'ay *F.*

Que cure n'ay de garison avoir,
Puis que je fail dou tout à non d'amy.
S'on ne m'en croit, si pert il bien à my.

Et tout pour ce que de perdre ay doubtance
Ma douce amour que j'aim sans decevoir
Pers je toute maniere et contenance, *(fol. 205 r°. a)*
Pais et repos, dous penser et espoir ;
N'en moy ne puet riens de joie manoir,
Eins sont tuit bien mi mortel anemy.
S'on ne m'en croit, si pert il bien à my.

CCIII (1). — BALADE

Je puis trop bien ma dame comparer
A l'image que fist Pymalion.
D'ivoire estoit, tant belle et si sans per
Que plus l'ama que Medée Jason.
Li fols toudis la prioit,
Mais l'image riens ne li respondoit.
Einsi me fait celle qui mon cuer font,
Qu'adès la pri et riens ne me respont.

Pimalions qui moroit pour amer
Pria ses dieus par tele affection
Que la froideur de l'image tourner
Vit en chalour et sa dure fasson
Amolir, car vie avoit
Et char humeinne et doucement parloit.
Mais ma dame de ce trop m'i confont
Qu'adès la pri et riens ne me respont.

CCII. 12. de joie avoir *A*.
13. je veul du t. a mon amy *F*.
CCIII. 5. f. tous jours la p. *F*.
15. ma d. trop me c. *F*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 60 ; *v. aussi les balades notées*, XXX.

Or vueille Amours le dur en dous muer
De celle en qui j'ay fait de mon cuer don,
Et son franc cuer de m'amour aviver,
Si que de li puisse avoir guerredon.
Mais Amours en li conjoit
Un fier desdaing, et le grand desir voit
Qui m'ocira ; si croy que cil troiz font
Qu'adès la pri et riens ne me respont.

CCIV (1). — BALADE

En cuer ma dame une vipere maint
Qui estoupe de sa queue s'oreille
Qu'elle n'oie mon doleureus complaint :
Ad ce, sans plus, toudis gaite et oreille.
Et en sa bouche ne dort
L'escorpion qui point mon cuer à mort ;
Un basilique a en son dous regart.
Cil troy m'ont mort et elle que Dieus gart.

Quant en plourant li depri qu'elle m'aint,
Desdains ne puet souffrir qu'oïr me vueille, *(fol. 205 r°. b)*
Et s'elle en croit mon cuer, quant il se plaint,
En sa bouche Refus pas ne sommeille,
Eins me point au cuer trop fort ;
Et son regart rit et a grant deport,
Quant mon cuer voit qui font et frit et art.
Cil troy m'ont mort et elle que Dieus gart.

CCIII. 17. le dur en mol m. (amer *D*) *DFN*.
CCIV. 1. Ou c. *DF*.
2. l'oreille *F*.
4. plus gaite toudis *A* ; pl. ades g(u)aite *DN*; Qui se sent pl. a. g. *F*.
10. qu'elle oir me v. *D*.
15. qu'il font *FN*.

(1) *V. les balades notées*, XXIX.

Amours, tu scez qu'elle m'a fait mal maint
Et que siens sui toudis, vueille ou ne vueille.
Mais quant tu fuis et Loyautés se feint
Et Pitez n'a talent qu'elle s'esveille,
Je n'y voy autre confort
Com tost morir ; car en grant desconfort
Desdains, Refus, regars qui mon cuer part,
Cil troy m'ont mort et elle que Dieus gart.

CCV (1). — CHANSON BALADÉE (2)

Tres bonne et bele, mi oueil
Joieuse pasture
Prennent en vostre figure,
Simple et sans orgueil,
Et mes cuers en vostre acueil
Vie et douce norriture.

Quant vo maniere meüre,
Rassise et seüre
Voy, d'onneur sui en l'escueil ;
Et quant vo regardeüre
Riant par mesure
Vient seur moy, tout bien recueil ;
Car je sui si en mon vueil
Qu'en moy joie dure
Qui de plus grant m'asseüre.
Adont le fruit cueil
D'espoir, se vrais estre vueil
Vers vous, dame nette et pure.
Tres bonne etc.

CCIV. 17. elle me fait *F*.
19. tu fains *DF*, tu fais *N*.
21. autre si bon c. *A* ; voy si bon c. *DFN*.
23. cuer art *F*.
CCV. 9. si en l'acueil *F*.
17. D'e. pour ce estre vrais v. *D ;* se veul estre vrais *F*.

(1) *V. les chansons baladées notées*, XXVI.
(2) *DF :* Balade ; *N :* Virelay.

Si que chose ne m'est dure
  Que pour vous endure,
Qu'il n'a dessous le soleil
Femenine creature,
  Où mis ait Nature
Si dous vis ne corps pareil. *(fol. 205 v°. a)*
Et pour ce à vous servir vueil,
  Sans penser laidure,
Com cils qui d'autre n'ai cure,
  N'autre amer ne sueil,
Einsois à ce m'a pareil
Humblement, sans mespresure.
Tres bonne etc.

Se Desirs par sa pointure
  Me tient en ardure
Long de vous, dont mon vis mueil
Sous celée couverture,
  Dame, c'est droiture,
Si que pas ne m'en merveil.
Mais lors vos graces concueil
  Qu'en mon cuer figure;
Là pren je envoiseüre,
  Et pas ne me dueil,
Se mesdisant en ont dueil,
Car c'est leur desconfiture.
Tres bonne etc.

CCVI. — RONDEL

QUANT je vous voy autre que my amer,
Vo plus loyal amy, dame, avez mort.
Petite honneur prenez en ceste mort.

CCV. 36. ne me m. *DF*.
39. je *manque dans F*.
CCVI. 1 (= 5 = 9). autre de my *DN*, a. de moy *F*.
3. en ce m. *J*.

Dure vous vueil et crueuse clamer,
Quant je vous voy autre que my amer.

Plus sans pité que nul peril de mer,
Pour ce qu'einsi m'assaut, me point et mort
Vostre durté sans merci ne remort.
Quant je vous voy autre que my amer,
Vo plus loyal amy, dame, avez mort.
Petite honneur prenez en ceste mort.

CCVII (1). — RONDEL

Se par amours n'amiés autrui ne moy,
Ma grief dolour en seroit assez mendre.

Car m'esperance aroye en bonne foy,
Se par amours n'amiés autre ne moy.

Mais quant amer autre et moy laissier voy, (*fol.205 v°.b*)
C'est pis que mort ; pour ce vous fais entendre
Se par amour n'amiés autrui ne moy,
Ma grief dolour en seroit assez mendre.

CCVIII (2). — RONDEL

Pour Dieu, dame, n'amez autre que my,
Car, par ma foy, je n'aim autre que vous.

Quant vous avez en moy un vrai amy,
Pour Dieu, dame, n'amez autre que my,

Et quant je sui tout vostres, sans demi.
Dont se faire volez mon amer dous,
Pour Dieu, dame, n'amez autre que my,
Car, par ma foy, je n'aim autre que vous.

CCVII. 1 (=4=7). n' ames autre que moy *F.*
2. en *est omis dans F.*

CCVIII. 1. *Ce vers est identique au premier vers de la balade* CLIII.
6. mon cuer dous *F.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 53.
(2) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 54.

CCIX. — BALADE

JE pers mon temps et ma peine est perie,
Tres bien le sçay, et si sui si chetis
Qûe ne me puis oster de la folie
Où mes fols cuers m'a entrapé et mis,
Car Faus Samblans s'est couvers et tapis
En dous regart et en plaisant viaire,
Et si n'en puis moy ne mon cuer retraire.

Le dous regart et la face polie
De la tres bele à qui je sui amis
Croire me font qu'elle me soit amie.
Mais trop suis fols, rudes et mal apris,
S'en dous regart me fie n'en dous ris,
Car en son cuer truis et voy le contraire ;
Et si n'en puis moy ne mon cuer retraire.

Las ! se voy bien que ma joie est fenie,
Car ses durs cuers est trop mes anemis,
Mais si dous oueil me promettent aïe,
Et aussi fait son debonnaire vis.
Mais pour ·j· bien que j'ay il m'est avis
Que cent dolours me font sentir et traire ;
Et si n'en puis moy ne mon cuer retraire.

CCIX. 2. et sui si *J*.
8. He d. r. a la f. *J*.
9. Et la *M*.
11. roide et mal a. *F*.
12. Son d. r. *C* ; me dechoit et son ris *F*.
15. L. je voy *J*.
16. son doulz cuer *F*.
17. Se si d. *M*.
19. Pour ·j· seul bien *M*.
20. Que *manque dans J* ; me fait s. *F*.

CCX. — BALADE

De ma dolour ne puis avoir confort,
Puis que ma dame en riens ne me conforte,
Car de li vient le tres grant desconfort
Et le meschief qui si me desconforte
Qu' onques mais nuls homs mortels
Ne pot estre si fort desconfortez,
Que sa douceur de moy grever ne fine,
Pour ce qu'aim tant sa plaisant biauté fine. *(fol. 206 r°. a)*

De tant com je l'aim et desir plus fort
Est la doleur que j'endure plus forte,
Car je l'aim tant que je me tieng pour mort,
Sans nul retour, dont m'esperence est morte
Que jamais de li amez,
Nès par penser, soie n'amis clamez.
Helas ! dolens, einsi ma vie fine,
Pour ce qu'aim tant sa plaisant biauté fine.

Et nompourquant j'ay plaisence et deport
En mon meschief, quant elle se deporte
Et prent deduit en la piteuse mort
Qu'ay pour s'amour ; riens plus de li n'emporte.
Einsi sui guerredonnez,
Car j'ay langui, dès qu'à li fu donnez,
Et en la fin elle m'ocist et mine,
Pour ce qu'aim tant sa plaisant biauté fine.

CCX. 2. ne se conforte *DFJN*.
7. Quant sa d. *ADN* ; Qu'en sa d. *J*.
8 (= 16 = 24). qu'aim trop sa tres grant b. *DN*.
11. je (*devant* l'aim) *s'est effacé dans D*.
12. *Ms.* : en morte.
17. Et pourtant j'ai *F*.
20. Quant pour s'a. plus riens *A*.
22. *Ms.* : d. que li (= *C*) ; puis qu'a lui *F*.

CCXI (1). — BALADE

Douce, plaisant, simple et sage,
Que j'aym assez mieus que moy,
J'ay mis en vo dous servage
Cuer et corps ; mais, par ma foy,
Ce me honnist et partue
Que n'ay fors que la veüe
De vous qu'ay seur toutes chier.
S'en sui vallés à drapier.

Quant premiers vi vostre ymage
Où riens à dire ne voy,
De m'amour li fis hommage
Et tous me donnai à soy.
Las ! or est de pité nue,
Et si fust moult bien tenue
De ma dolour alegier.
S'en sui vallés à drapier.

S'Amours vostre dur corage
Ne met biefment en tel ploy
Que vo douçour assouage
La dolour que je reçoy,
Onques mais ne fu veüe
Creature si perdue
Pour amer de cuer entier. *(fol. 206 r°. b)*
S'en sui vallés à drapier.

CCXII (2). — BALADE (3)

Amis, je t'aporte nouvelle
Qui est douce, plaisant et lie,

CCXI. 11. lui fais h. *F.*
17. v. doulz courage *F.*
CCXII. 2. et belle *DMN.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 63.
(2) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 1, *et par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 172.
(3) *M.* : Balade de bon espoir.

C'est le cuer et l'amour de celle
Que tu avras en ta baillie,
Par honneur, je n'en doubte mie,
S'à toy ne tient ; or te conseille,
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

Elle est tres bonne, et s'est tres belle
Et s'est de tres haute lignie ;
De toutes vertus est ancelle,
Tous biens a que Nature ottrie :
Juene est, gente, gaie et jolie,
Et tant douce, blanche et vermeille
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

Et scez tu, comment on l'apelle ?
·xiij· , ·v· double, ·j· avec lie,
Et ·viij· et ·ix· ; ce te resvelle
Son nom. Amis, or estudie.
Mais se ses meurs sces et sa vie,
Tu diras, se tes cuers y veille,
Qu'en ce monde n'a sa pareille.

CCXII. 8. Celle est *J ;* s'est *manque dans F ;* b. elle est tr. b. *M.*

9. de trop. h. l. *J ;* tres noble l. *M.*

11. a qui n. *M.*

12. est *manque dans F.*

16 et suiv. *Les lettres correspondantes aux chiffres* 13, 5, 5, 1, 8, 9 *sont* N, E, E, A, H, I, *qui donnent* IEHANE. B. Monod *déchiffre l'énigme d'une tout autre manière. Pour lui,* « v double » *serait* 5 + 5 *ou* 10, *qui correspond à* J ; 8 *et* 9 *s'additionneraient et* 17 *donneraient* R ; *et comme* 13, 1 [+ 5] *désignent respectivement* M, A, [E], *ces cinq lettres formeraient* MARJE *ou* MARIE. *Mais d'abord, il n'est point certain que par* « v double » *on doive entendre, non un redoublement de la lettre, mais une addition des chiffres. De plus, si l'on suppose que* J = 10 = I, *le chiffre de l'*R *sera* 18 *et non* 17. — P. Tarbé, *G. de M., p.* 172 *et* P. Paris, *le Voir Dit, p.* xx *de l'*Introduction.

17. *Ms. :* resveille ; si se r. *DFJMN.*

CCXIII. — BALADE

Je maudi l'eure et le temps et le jour,
La semainne, le lieu, le mois, l'année,
Et les ·ij· yeus dont je vi la douçour
De ma dame qui ma joie a finée.
Et si maudi mon cuer et ma pensée,
Ma loiauté, mon desir et m'amour,
Et le dangier qui fait languir en plour
Mon dolent cuer en estrange contrée.

Et si maudi l'acueil, l'attrait, l'atour
Et le regart dont l'amour engendrée
Fu en mon cuer, qui le tient en ardour ;
Et si maudi l'eure qu'elle fu née,
Son faus samblant, sa fausseté prouvée,
Son grant orgueil, sa durté où tenrour
N'a ne pité, qui tient en tel langour *(fol. 206 v°. a)*
Mon dolent cuer en estrange contrée.

Et si maudi Fortune et son faus tour,
La planette, l'eür, la destinée
Qui mon fol cuer mirent en tel errour
Qu'onques de moy fu servie n'amée.
Mais je pri Dieu qu'il gart sa renommée,
Son bien, sa pais, et li acroisse honnour
Et li pardoint ce qu'ocist à dolour
Mon dolent cuer en estrange contrée.

CCXIII. 1. l'eure et *manque dans F.*
11. qu'il t. *J.*
13. *Ms. :* samblans.
18. l'eure *DJMN.*
19. Que mon *J.*
20. ne fut s. *F.*
21. *Ms. :* qui gart.

CCXIV. — BALADE

Morray je dont sans avoir vostre amour,
Dame, que j'aim, crein et desir, par m'ame,
Plus loiaument, mieus et plus par honnour
Qu'onques amans ne pot desirer dame ?
Certes, je croy bien qu'oïl,
Quant mon service et moy tenez si vil
Que ne daingniez veoir ne resgarder
Moy, las ! dolent, qui muir pour vous amer.

Douce dame, vostre fine douçour
Mon loial cuer art sans feu et sans flame
Et le norrit en amoureuse ardour
Qui par desir croist toudis et enflame ;
Et quant vostre corps gentil
Remir, il fait par engin trop soutil
Trambler sans froit et sans chalour suer
Moy, las ! dolent, qui muir pour vous amer.

Helas ! dolens, souvent souspir et plour,
Bien le savez, pour vous qu'aime sans blame,
Mais vos durs cuers n'a pité de mon plour
Ne des meschiés ; dont mis seray sous lame,
Car je vif en tel essil
Que cuer et corps pour vostre amour essil,
Quant ne daingniés d'un regart conforter
Moy, las ! dolent, qui muir pour vous amer.

CCXIV. 4. p. amer sa dame *D*; p. amer dame *F*.
5. bien que il *F*.
12. tous jours *au lieu de* toudis *F*.
14. si *au lieu de* trop *A*.
17. H. dame s. *A*. — *Le troisième couplet manque dans F*.

CCXV. — BALADE

Helas ! dolens, ma rose est mise en mue
Soudeinnement, dont je suis en doubtance
Que sa douceur et son oudeur ne mue
Et sa coulour en estrange muance,
Car à li hurtent souvent (fol. 206 vº. b)
Bise, galerne et tuit li autre vent
Sens zephirus ; n'en riens ne prent deport
Fors seulement en Loiauté qui dort.

Helas ! je doubt qu'elle ne se desnue
De ses fueilles que j'apelle esperence,
Foy, scens, raison, taire, oïr, estre mue
De desconfort, souffrir en pacience
Et vivre joieusement
Selonc le temps et amoureusement,
Penser à Dieu n'avoir ailleurs ressort
Fors seulement en Loiauté qui dort.

Par ces ·xij· puet estre soustenue
En douce oudour, en coulour, en vaillance,
Et l'agu vent qui renommée tue
Ne porra faire à son renom grevance,
Et Loiauté temprement
S'esveillera, car trop dort longuement,
Pour li aidier ; n'i voy autre confort
Fors seulement en Loiauté qui dort.

CCXV. 9. H. dolent je doubt ne se d. *DFN*, H. doulant je d. se ne desmue *J*.
11. oir ou estre m. *F*; t. ou e. m. *J*.
14. le *manque dans J*.
21. tempreement *J*.
22. Si s'e. *J*.

CCXVI. — BALADE

Quant vrais amans de sa dame se part
Qui ne se puet ne vuet de li partir,
Grant merveille ay que li cuers ne li part :
Tant a meschiés et doleur à sentir ;
Quar quant il pert le veoir et l'oïr
Et le regart de sa tres douce dame,
Comment vit il, je ne le say, par m'ame.

Il laist son cuer navré d'amoureus dart
Qui demeure gage de revenir ;
Et s'il retient Dous Espoir de sa part,
Tres-dous Penser et Plaisant Souvenir,
Riens ne valent sans cuer ; et quant Desir
L'art et bruit de l'amoureuse flamme,
Comment vit il, je ne le say, par m'ame.

Et quant mes corps n'a cuer n'Espoir, ains art
Pour ma dame qu'aim seur tout et desir,
Et Dous Pensers ne Souvenirs regart
N'ont qu'il puissent ma dolour amenrir,
Et loing de li ne fait fors que languir
Pour le Desir qui nuit et jour l'enflame, (*fol. 207 r°. a*)
Comment vit il, je ne le say, par m'ame.

CCXVII. — BALADE

Aucuns dient qu'on ne puet dame amer
Si loyaument qu'il n'i ait villonnie ;
Mais ne scevent les secrez esprouver
De vraie amour et d'amy et d'amie.

CCXVI. 1. *Ms. :* se *manque.* — se *manque dans J ;* dame depart *F*.
2. se vuet (veult) ne (et *J*) puet (pueut *F*) *DFJMN*.
4 *et* 5 *sont transposés dans A*.
7. il vit (= 14 = 21) *J*.
8. *Ms. :* navrer. — Il a s. c. *FM ;* Il ait *J*.
12. et sans d. *M*.
19. fait que l. *F ;* fes fors *M ;* fas fors *N*.

CCXVII. 2. *Ms. :* qui ni.

Car quant amant aimme à droit,
Faire tel mal ne saroit ne porroit,
Et qui le fait, on voit tout en appert
Qu'Amours le fuit et le nom d'amy pert.

Qu'amours n'est pas d'einsi deshonnourer
Sa dame, et cils qui vuet mener tel vie
Est anemis, n'on ne le doit clamer
Amy, n'Amour ne prent sa compaignie.
Et chascuns clerement voit
Qu'amis n'est pas qui son ami deçoit ;
Dont se honnist amans qui tant s'assert
Qu'Amours le fuit et le nom d'amy pert.

Voire, par Dieu, seulement dou penser
Pert on le nom d'amy, je n'en doubt mie,
Et bonne amour : si se doit moult garder
Chascuns amans de penser tel folie ;
Et trop grant meschiés seroit,
Se fole amour en toute amour estoit.
Mais qui s'i tient, je croy bien qu'il dessert
Qu'Amours le fuit et le nom d'amy pert.

CCXVIII (1). — BALADE

Onques mes cuers ne senti
Si dure dolour,
Com quant je me departi
De ma douce amour ;

CCXVII. 6. tel *manque dans F* ; F. ce mal *JMN* ; aucun mal *D* ; m. il ne s. *F*.
11. le *manque dans FN*, n' *manque dans M*.
12. *Ms.* : ne puet. — ne puet *ADJN*, ne pueut *F*.
13. *Ms.* : Et saucuns.
17. d'un penser *J*.
18. P. il le n. *F*.

CCXVIII. 3. me parti *J*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 56.

Mais ce me rendi vigour
Qu'elle vis à vis
Me dist par tres grant douçour :
„A Dieu, dous amis !"

De ce mot, quant je l'oÿ,
La douce savour
Fut empreinte et fist en mi
Mon cuer son sejour.
Lors ma dame au cointe atour
Escript, ce m'est vis, *(fol. 207 r°. b)*
De sa belle bouche entour :
„A Dieu, dous amis !"

Si ne quier autre mercy
De mon dous labour ;
Car j'ay cent joies en my
Pour une tristour,
Quant la souvereinne flour
Dou monde et le pris
Vuet que je porte en s'onnour :
„A Dieu, dous amis !"

CCXIX. — BALADE

Loial amour est de si grant noblese
Que, quant amans pense ou quiert villenie,
Honneur, amour et sa dame si blesse
Que dou penser doit estre s'anemie ;

CCXVIII. 9. ce m'est q. *F.*
10. De la d. s. *F.*
11. et si mist en mi *F.*
13. a c. a. *DFJN.*
15. belle *manque dans J.*
17. Si que ne *J.*
18. Que mon d. l. *DFN.*
21. s. amour *FJ.*

CCXIX. 3. dame qui b. *DF.*
4. estre tout honie *J.*

N'onques ne fist deshonnour
Avec amour et loiauté sejour;
Dont il s'ensieut que qui a tel desir,
S'il cuide amer, ne fait il que haïr.

Et s'uns amans dit qu'il vit en tristece
Et qu'il languist en paour de sa vie,
Quant sa dame est de s'onneur si maistresse
Que deshonneur et fole amour renie,
Elle ne doit de son plour
Avoir pité n'entroïr sa clamour,
Pour ce que bien puet veoir et sentir,
S'il cuide amer, ne fait il que haïr.

Si que la dame est fole qui s'adresse
A telle amour dont s'onneur est perie,
Et cils fait mal qui li quiert, car simplesse
La mauvaitié dou fait n'escuse mie.
Pour ce dame nuit et jour
Doit avoir l'ueil et le cuer à s'onnour
Et tel amant fuir, car, sans mentir,
S'il cuide amer, ne fait il que haïr.

CCXX (1). — BALADE

Amis, mon cuer et toute ma pensée
Et mi desir sont en vous seulement.
Amis, avoir ne puis lie journée, *(fol. 207 v°. a)*
Quant ne vous voy; mais sachiez vraiement
Que long et près tres amoureusement,
De loial cuer, sans penser tricherie,
Vous ameray tous les jours de ma vie.

CCXIX. 14. ne croire sa cl. *F.*
17. la femme *J.*
18. dont souvent est *J.*
19. le quiert *DJ.*
22. en s'onneur *J.*
CCXX. 3. Ams ne puis avoir l. *F.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne*, *p.* 37.

Honneur, vaillance et bonne renommée,
Grace, biauté sont en vostre corps gent,
Dont je me sent si hautement parée,
Car plus de bien n'ay n'autre esbatement.
Tuit mi penser sont mis entierement
En vostre bien ; et pour ce, quoy qu'on die,
Vous ameray tous les jours de ma vie.

Et quant à vous entierement donnée
Sui sans partir, amez moy loiaument,
Tres dous amis ; si seray confortée
De tous mes maus et vivray liement.
Et par ma foy, s'il estoit autrement,
Pechiés seroit, quant de vray cuer d'amie
Vous ameray tous les jours de ma vie.

CCXXI (1). — BALADE

Onques dame ne fu si belle
Ne plainne de si grant douçour,
N'onques en may rose nouvelle
Ne fu d'odeur et de coulour
Si plaisant com le doulz vis
De celle qui sor toutes a le pris
De sà mer et de là mer.
Teille la doit on amer.

Mais ce ma joie renouvelle
Qu'elle a tant bonté et valour
Que chascuns à bon droit l'apelle *(fol. 63 r°. b)*
De tous biens l'onneur et la flour,

CCXX. 10. *Ms. :* me sui si.
13. vostre bon *F.*

CCXXI. 4. odour ne de son chalour *J.*
5. *Ms. :* comme est le d. v. ; c. est le d. v. *ADJN*, comme le d. v. *F.*
6. a le pris *manque dans AC* ; a pris *D* (le *s'est effacé)*, qui toute le pris *F.*
7. A de ça mer *F* ; m. ou de la m. *J.*
10. beaute et v. *F.*

1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 11.

Et dit que ses corps faitis
Est de tous biens parez et assevis,
Si qu'on n'i puet amender.
Teille la doit on amer.

Mais de l'amoureuse estincelle
N'ot onques ses cuers la chalour,
Einsois vueil bien qu'on sache qu'elle
Ne sot onques que c'est d'amour;
Dont se je l'aim, ser et pris
Sor toute rien, n'en doy estre repris,
Car, par m'ame, elle n'a per.
Teille la doit on amer.

CCXXII. — BALADE (1)

Ma dame a tout ce qu'il faut
A dame de pris,
Car en li rien ne deffaut,
Et ses corps gentis
De tous biens est assevis,
Si qu'en monde n'a si belle.
Teille doit on amer teille.

Et c'est bonne qui miex vaut,
Dont je l'aim et pris.
Pour ce d'autre ne me chaut,
Tant qu'en soie espris,
Car chascuns, ce m'est avis,
Tres bonne et belle l'apelle.
Teille doit on amer teille.

CCXXI. 17. de *manque dans F*.
22. *Ms.* : doit estre.
CCXXII. 1. *Ms.* : ce qui f.
6. qu'ou m. *F*.
7. T. la doit *A*.
8. Et s'est (si est *F*) vraie qui *DFJN*.
10. ne m'en *F*.
11. que soie *F*.

(1) *M* : L'amant.

Onques ne senti l'assaut
D'amours, j'en sui fis,
Ses cuers qui le mien assaut ;
Dont je sui jolis,
Car son doulz gracieus vis
Ma joie en moy renouvelle.
Teille doit on amer teille.

CCXXIII. — BALADE

Je pren congié à dames, à amours,
A tous amans, à l'amoureuse vie,
Et si renoy le bon temps, les bons jours
Et tous les diex qu'onques eurent amie ;
Ne plus ne vueil aourer
Venus n'Espoir, ne vivre en doulz penser,
Eins vueil fuir et haïr toute joie,
Quant j'ay perdu la riens que plus amoie.

Si vueil user toute ma vie en plours
Et tant plourer que m'arme soit noïe
En mon plourer et qu'avec mes dolours
Ma fourme soit en larmes convertie.
Une deesse de mer
Aretusa fist en iaue muer
Et Alpheüs ; tel devenir vorroie,
Quant j'ay perdu la riens que plus amoie.

CCXXII. 20. j. et moi *F*.
CCXXIII. 1. aux dames *J*.
7. veul fouir *J*.
9. Si veul toute ma v. usser *J*.
10. *Ms.* : que mon cuer s. — que mon arme noie *J*.
11. *Ms.* : Soit en mon plour et que a. — Dedens mon plour et q. *A* ; Soit en mon plour et qu'avec *J*.
15. d. vauldroie *J*.

Las ! c'est Honneur qui est en maintes cours
Mors à grant tort et Loyauté bannie, *(fol. 63 v°. a)*
Et Verité, qui estoit mes recours,
Y est aussi morte et ensevelie.
Doit on bien tel mort plourer.
La doit on bien complaindre et regreter.
Moult me plairoit, s'en plours fondre pouoie,
Quant j'ay perdu la riens que plus amoie.

CCXXIV (1). — RONDEL

Amis, comment que m'aiés en oubli,
Ne sui je pas vers vous fausse ne double.

Le desir qu'ay de vous veoir double y,
Amis, comment que m'aiés en oubli.

Certes oïl, qu'onques ne vous oubli ;
Dont vraie amour en moy s'avive et double.
Amis, comment que m'aiés en oubli,
Ne sui je pas vers vous fausse ne double.

CCXXV (2). — BALADE

Trop ne me puis de bonne Amour loer
Qui m'a donné m'amour et mon desir
Et qui m'esprent si fort que desirer
Ne porroie n'autre amer ne cherir
Fors le bon, le bel, le gay,
Que j'aim de cuer et toudis ameray
Si fermement, sans muer ne changier,
Qu'autre de li jamais avoir ne quier.

CCXXIII. 17. *Ms.* : mainte.
18. Morte *J*.
21. Les doit on *AJ*.
CCXXV. 5. le bel le bon *C*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Nav.-Champ.*, *p.* 7.
(2) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Nav.-Champ.*, *p.* 20.

Et je voy bien qu'il m'aimme sans fausser
Et que tous miens est si sans retollir
Qu'il ne porroit autre que mi amer,
Et qu'il ne prent en autre amour plaisir.
Et certainement bien sçay
Qu'une autre amoit, quant premiers l'amay.
Or ay son cuer si franc et si entier
Qu'autre de li jamais avoir ne quier.

Or vueille Amours qu'en juenesse durer
Puist ceste amour toudis, sans envieillir
Et sans morir; si serons sans finer
En paradis d'amours; car, sans mentir,
Là n'a tristesse n'esmay
Ne riens qui puist tollir joie à cuer vray.
C'est uns drois fluns de douceur qu'ai si chier
Qu'autre de li jamais avoir ne quier.

CCXXVI (1). — RONDEL

Douce dame, cointe, apperte et jolie,
Servir vous vueil de fin cuer liement.

Moult est cilz folz qui dit que c'est folie,
Douce dame, cointe, apperte et jolie,

Quant vo douceur à ce faire me lie
Pour vivre en joie et plus joliement.
Douce dame, cointe, apperte et jolie,
Servir vous vueil de fin cuer liement.

CCXXV. 14. *Ms.* : Que une.
CCXXVI. 5. vo dous cuer *C*.
(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 8.

CCXXVII (1). — BALADE

AMOURS, ma dame et Fortune et mi oueil
Et la tres grant biauté dont elle est pleinne *(fol. 63 v°. b)*
Ont mis mon cuer, ma pensée et mon vueil
Et mon desir en son tres dous demainne.
Mais Fortune seulement
Me fait languir trop dolereusement
Et trop me fait avoir peinne et anoy,
Quant seur tout l'aim et souvent ne la voy.

De ma dame ne de son bel acueil,
De mes ·ij· yex, d'amours ne de ma peinne
Ne me plain pas, car par eulz en l'escueil
Suis mis d'avoir toute joie mondeinne.
Mais tout mon entendement
Et mes bons jours et mon gay sentement
Fortune esteint ; s'en morray, par ma foy,
Quant seur tout l'aim et souvent ne la voy.

Car Fortune dont je me plein et dueil
Fait que ma dame est de moy trop lonteinne,
Et si me tolt bon espoir qu'avoir sueil
Et desespoir dedens mon cuer remeinne.
Einsi sans aligement
Vif pour ma dame à qui sui ligement ;
S'en plaing et pleur et souspir en recoy,
Quant seur tout l'aim et souvent ne la voy.

CCXXVII. 9. Se ma d. *J*.
15. F. estreint *C*.
18. Fors que ma d. *AC ;* de moy *manque dans J*.
20. Et despoir *C*.

(1) *V. le Voir Dit, publ. par* P. Paris, *p.* 26.

CCXXVIII (1). — BALADE

Ce qui contreint mon cuer à toy amer, *(C: fol. 208 v°. a)*
Amis, ce fait ta bonne renommée,
Pleinne d'onneur, qu'on ne peut trop loer.
Tant dire en oy que m'amour t'ay donnée
A tous jours, sans decevoir.
Lasse ! dolente, or ne te puis veoir ;
Pour ce m'estuet, dont je souspir et pleure,
Haïr mes jours pour ta longue demeure.

Et souvenirs, qui ne me laist durer,
L'impression de t'image honnourée,
Juene, gentil, bonne et belle sans per,
Peint en mon cuer avec douce pensée,
Pour moy faire joie avoir.
Mais li desirs que j'ay veint bon espoir
Et dous penser ; ce me fait à toute heure
Haïr mes jours pour ta longue demeure.

Pour ce te pri, ne vueilles oublier
Moy qui plus t'aim que creature née ;
Car s'il avient, je te puis bien jurer
Que ma vie sera par toy finée,
Briefment et en desespoir ;
Et ce seroit pechiés, à dire voir,
Quant tu me fais à cuer plus noir que meure
Haïr mes jours pour ta longue demeure.

CCXXVIII. 1. a vous a. *M.*
6. *Ce vers est omis dans M.*
7. estuet pour ta longue demeure *C.*
10. de s'image *J.*
15. si me f. *M.*
17. t'en pri *J.*

(1) *Cette pièce manque dans K.*

CCXXIX (1). — BALADE

Plourez, dames, plourez vostre servant,
Qui toudis ay mis mon cuer et m'entente,
Corps et penser et desir en servant
L'onneur de vous que Diex gart et augmente.
Vestez vous de noir pour my,
Car j'ay cuer teint et viaire pali,
Et si me voy de mort en aventure,
Se Dieus et vous ne me prenez en cure.

Mon cuer vous lais et met en vo commant,
Et l'ame à Dieu devotement presente,
Et voist où doit aler le remanant :
La char aus vers, car c'est leur droite rente ;
Et l'avoir soit departi
Aux povres gens. Helas ! en ce parti
En lit de mort sui à desconfiture, *(fol. 208 v°. b)*
Se Dieus et vous ne me prenez en cure.

Mais certeins sui qu'en vous de bien a tant
Que dou peril, où je sui sans attente,
Me geterez, se de cuer en plourant
Priez à Dieu qu'à moy garir s'assente.
Et pour ce je vous depri
Qu'à Dieu pour moy vueilliez faire depri,
Ou paier crien le treü de Nature,
Se Dieus et vous ne me prenez en cure.

CCXXIX. 2. Qui tous jours ay m. *F ;* Qui ay tous dis *Voir Dit* et *I.*
3. C. et desir et penser en servance *I.*
6. teint *manque dans I.*
15. Au lit *I.*
17 *et suiv. Le troisième couplet manque dans FN; il a été intercalé par une autre main dans D.*
22. D. vueillies fera pour moy d. *I.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 57 *et par* G. Raynaud, *Œuvres complètes de Eust. Deschamps, v.* X, *p.* LV; *v. aussi le Voir Dit, p.* 25 *et les balades notées*, XXXV. — *Cette pièce manque dans K.*

CCXXX (1). — BALADE

(*fol. 68 v°. a*)

En l'onneur de ma douce amour
Que j'aim miex que my proprement
Ay mis cuer et corps et vigour,
Ma pensée et mon sentement
En toutes dames loer ;
N'onques heure ne m'en pos saouler.
Or vont disant que c'est trop bien menti.
Mais s'il leur plaist, il me plaist bien aussi.

Car leur vueil ay fait sans sejour, (*fol. 68 v°. b*)
A mon pooir, tres humblement,
Ne ja Diex ne me doint le jour
Veoir que le face autrement.
Pour ce me vueil deporter
De leur loange acroistre et eslever,
Quant pour leur bien se vont moquant de my.
Mais s'il leur plaist, il me plaist bien aussi.

Or me gart Diex de tel folour
Que face ou die nullement
Riens qui soit contre leur honnour
Que je vueil souvereinnement ;
Car ja ne les quier blasmer,
Einsois les vueil toutes pour une amer,
Comment qu'à moy soit povrement meri.
Mais s'il leur plaist, il me plaist bien aussi.

CCXXX. 6. $\overline{\text{ne}}$ *F.*

(1) *Dans les mss., cette pièce, qui est une ballade, figure parmi les* Complaintes. *Nous l'imprimons donc ici, sous le n°* CCXXX, *au lieu de la soi-disant* « balade » : Deux choses sont qui me font a martire etc, *que nous croyons devoir ranger parmi les* Complaintes. *(v. la table des mss.).*

CCXXXI (1). — BALADE

Se je vous aim de fin loyal corage
Et ay amé et ameray toudis,
Et vous avés pris autre en mariage,
Doiz je pour ce de vous estre ensus mis,
Et de tous poins en oubli ?
Certes, nennil ; car puis que j'ay en mi
Cuer si loyal qu'il ne saroit meffaire,
Vous ne devés vo cuer de moy retraire.

Eins me devés tenir en vo servage
Comme vo serf qu'avez pris et acquis,
Qui ne vous quiert villenie n'outrage.
Et si devés amer, j'en suis tous fis,
Vo mari com vo mari
Et vostre amy com vostre doulz ami ;
Et quant tout ce poez par honneur faire,
Vous ne devez vo cuer de moy retraire.

Et s'il avient que cuer aiez volage,
Onques amans ne fu si fort trahis
Com je seray ; mais vous estes si sage,
Et s'est vo cuers si gentieument norris
Qu'il ne deingneroit einsi
Moy decevoir pour amer. Et se di :
Puis que seur tout aim vostre dous viaire,
Vous ne devez vo cuer de moy retraire.

CCXXXI. 1. loial amour *M.*
20. *Ms. :* Et c'est. — c. qui gentement n. *F*, si sagement n. *J.*
22. Et *manque dans DF ;* Et si di *M.*

(1) *Publ. (d'après J) par* P. Paris, *Voir Dit, p.* 407.

CCXXXII (1). — BALADE

(C : fol. 209 r°. a)

Ne qu'on porroit les estoiles nombrer,
Quant on les voit luire plus clerement,
Et les goutes de pluie et de la mer,
Et l'areinne seur quoy elle s'estent,
Et compasser le tour dou firmament,
Ne porroit on penser ne concevoir
Le grant desir que j'ay de vous veoir.

Et si ne puis par devers vous aler *(fol. 209 r°. b*
Pour Fortune qui le vuet et deffent,
Dont maint souspir me convient estrangler,
Quant à vous pense et je sui entre gent
Et quant je sui par moy secretement ;
Adonc me fait tous meschiés recevoir
Le grant desir que j'ay de vous veoir.

Car il me fait compleindre et dementer
Et regreter vostre viaire gent
Et vo biauté souvereinne et sans per
Et la tres grant douceur qui en descent.
Einsi me fait languir piteusement,
Mon cuer esprent et esteint mon espoir
Le grant desir que j'ay de vous veoir.

CCXXXIII (2)

Dire scens et folie faire
C'est chose en cuer humein contraire,
Car qui scens dit et folour fait,
Il doit mains joïr de son fait. *(fol. 64 r°. a)*

CCXXXII. 4. en quoy *F.*

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, n° 10 ; *v. les balades notées*, XXXVI. *Cette pièce manque dans K.*

(2) *K :* Rondel ; *A :* Aucun dit notable.

Mais qui fait scens et dit folie,
Il prent la plus sainne partie.
Qui bien fait et dit sagement
Et bien pense, certainnement
En nombre estre doit des parfais,
Par dit, par pensée et par fait.
Qui vorra, sor ce cy se mire,
Car je n'en pense plus à dire.

CCXXXIV (1). — RONDEL

(*C : fol. 209 r°. b*)

CERTES, mon oueil richement visa bel,
Quant premiers vi ma dame bonne et belle,

Pour ce que gent maintieg et vis a bel.
Certes, mon oueil richement visa bel.

Ne fu tel flour depuis le temps Abel,
Quant fleur des fleurs tous li mundes l'apelle
Certes, mon oueil richement visa bel,
Quant premiers vi ma dame bonne et belle.

CCXXXV (2). — RONDEL

DOUCE dame, tant com vivray,
Sera mes cuers à vos devis ;

Car mis en vos las mon vivre ay,
Douce dame, tant com vivray.

CCXXXIII. 9. Un n. *F;* doit estre *DFN.*
CCXXXIV. 5. fl. desque fu vis abel *ADN* ; fl. puis que fu *F.*

(1) *V. les rondeaux notés,* XVI. — *Eustache Deschamps cite cette pièce dans son* Art de dictier ; *v. les Œuvres complètes, publ. par le marquis* de Queux de Saint-Hilaire *et* G. Raynaud (*Soc. des ant. textes fr.*), *v.* VII, *p.* 284. — *Cette pièce manque dans K.*

(2) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 54*; v. les rondeaux notés,* XX. — *Cette pièce manque dans K.*

Par un dous regart que vi vray, (*fol. 209 v°. a*)
Naissant de vo gracieus vis,
Douce dame, tant com vivray,
Sera mes cuers à vo devis.

CCXXXVI. — RONDEL

QUANT je me depart dou manoir,
Où ma treschiere dame maint,

Mon cuer li convient remanoir,
Quant je me depart dou manoir.

Et quant senz cuer m'estuet manoir,
Attains sui de mort, se ne maint,
Quant je me depart dou manoir,
Où ma treschiere dame maint.

CCXXXVII. — RONDEL

QUANT Colette Colet colie,
Elle le prent par le colet.

Mais c'est trop grant merencolie,
Quant Colette Colet colie.

Car ses ·ij· bras à son col lie
Par le dous samblant de colet.
Quant Colette Colet colie,
Elle le prent par le colet.

CCXXXVIII (1). — BALADE

VEOIR n'oïr ne puis riens qui destourne
Moy ne mon cuer, quel part que face tour,
Qu'à vous toudis ma pensée ne tourne
Et que vostres ne soie sans retour.

CCXXXVIII. 2. qu'il face t. *F*.
3. p. a vous tourne *A*.

(1) *Voir Dit*, *p*. 36.

Si que de loing voy vostre cointe atour
Et vo gent corps où il n'a riens à dire.
Pour ce toudis ma pensée à vous tire.

Cilz doulz pensers à vous amer m'atourne
Tres loyaument, et je aussi m'i atour;
Mais mon desir mon memoire bestourne,
Dont maintes fois de la gent me destour.
Là vois souffrir sa pointure en destour,
Là doucement m'assaut et me martire.
Pour ce toudis ma pensée à vous tire.

Mais cilz desirs n'atent pas qu'il adjourne
Pour miex faire maint amoureus estour;
Dont mes vrais cuers qui demeure et sejourne
En vo prison qui n'est chastiaus ne tour,
Et s'est plainne de joie et de tristour,
Reçoyt pour vous souvent joie et martyre.
Pour ce toudis ma pensée à vous tire.

CCXXXIX (1). — BALADE

Quant ma dame est noble et de grant vaillance,
Et je me sen de tres petit affaire,
Je n'en puis mais, se je sui en doubtance
Que je n'aie moult durement à faire,
Einsois que j'aie s'amour; *(fol. 64 r°. b)*
Car moult petit prisera la clamour
De mon vray cuer et ma grant loyauté.
Si m'ara tost selon droit oublié.

Et s'aucuns ont parlé pour ma grevance,
Qui sunt à moy haïneus et contraire,

CCXXXVIII. 8. Li de p. *Voir Dit.*
13. et *manque dans D.*

CCXXXIX. 7. Se mon *F*; et sa gr. biaute *D*; et sa gr. l. *N*.

(1) *Voir Dit, p.* 51.

S'elle les croit, s'iert pechiés et enfance ;
Mais en li est de moy faire ou deffaire.
Or en face son millour !
Qu'en moy ja mais mon cuer n'ara retour,
Eins sera siens tous et contre son gré.
Si m'ara tost selon droit oublié.

Amours scet bien que j'ai grant desplaisance
Toudis en ce qui li porroit desplaire,
Et que j'ay mis cuer, desir et plaisance
A faire ce qui li puet et doit plaire.
Si ne seroit pas s'onnour,
S'elle en amer muoit si grant douçour ;
Et s'il avient, mors sui pour sa biauté.
Si m'ara tost selon droit oublié.

CCXL (1). — RONDEL

Biauté, douceur et maniere jolie
Tristece osté ont de moy liement.

Mener me faut vie joieuse et lie.
Biauté, douceur et maniere jolie.

Et vraie amour qui mon cuer point et lie
Me fait chanter de cuer joliement.
Biauté, douceur et maniere jolie
Tristece osté ont de moy liement.

CCXXXIX. 11. c'est pechie *F*.
12. f. et deffaire *C*.
20. En f. *J*.
22. m. sa grant d. *AD (corrigé ensuite :* sa gr. dolour) *N*.
CCXL. 2 (= 8). ont oste *ADF*.
3. me font *F ;* me fait *A*.

(1) *Publ. par* B. Monod, *Quinze poésies*, nº 9. *Ce rondel se rencontre aussi, dans ACDFJ, une deuxième fois entre les balades CCL et CCLI.*

CCXLI. — RONDEL

Se tenir vues le droit chemin d'onneur,
Ce que tu as aus bons liement donne,
Et ce que n'as promet à chiere bonne.

De ce qu'aquiers soies abandonneur,
Se tenir vues le droit chemin d'onneur.

Chascuns dira : „ci a large donneur";
De vaillance porteras la couronne,
Et tes renons n'ara terme ne bonne.
Se tenir vues le droit chemin d'onneur,
Ce que tu as aus bons liement donne,
Et ce que n'as promet à chiere bonne.

CCXLII. — BALADE

Je di qu'il n'a en amour vraie et pure
Mal ne pechié, eins est vie jolie,
Car amours est de si noble nature
Que, quant amans pense ou quiert vilenie,
Elle n'i puet demourer,
Einsois s'en fuit seulement dou penser.
Et se raison vuet dire le contraire,
Je n'en puis mais, je ne li fais pas faire.

Car quant amans met son cuer et sa cure
En bien amer et toute s'estudie,
Douce plaisence, esperance seüre *(fol. 64 v°. a)*
Le norrissent en amoureuse vie
Si plaisant à savourer
Qu'il n'est vie qui s'i puist comparer.
Et se raison vuet dire le contraire,
Je n'en puis mais, je ne li fais pas faire.

CCXLI. 3. n' *manque dans J.*
CCXLII. 7 (= 15 = 23). d. dou contraire *ACF.*
8 (= 16 = 24). ne le f. *F.*
13. Et si pl. *J.*
14. *Ms.* : se puist.

Et pour ce amer vueil, sans penser laidure,
Ma chiere dame et ma douce anemie,
Qu'esperence doucement m'asseüre
Que m'amour yert à cent doubles merie.
Si ne vueil plus desirer
Fors seulement li servir et amer.
Et se raison vuet dire le contraire,
Je n'en puis mais, je ne li fais pas faire.

CCXLIII. — BALADE

Amours qui m'a nouvellement espris
Fait que dolour est avec l'amour née,
Qu'elle me fait amer dame de pris
Plus fort qu'onques dame ne fu amée.
Et si voy tout clerement
Que la douçour de son viaire gent
M'eslongera ; et s'elle m'est lonteine,
Toute dolour sera de moy procheinne.

Car sa douceur m'a si doucement pris
Que je ne puis avoir longue durée
Long de dous yex de son gracieus vis
Qui ont ravi mon cuer et ma pensée.
Et pour ce di vraiement
Que je vivray tres dolereusement,
Et que, pour moy faire avoir plus de peinne,
Toute dolour sera de moy procheinne.

Et s'ay veü tant d'amours et apris
Qu'amy changier fait longue demourée,
Et avec ce grant peinne et grans peris
Est d'amer fort en lonteinne contrée.

CCXLII. 20. a. m'yert (iert) *FM* ; a. ou yert *A* ; rendue *au lieu de* merie *M*.
CCXLIII. 4. qu'onques maiz *FJ*, qu'o. mais *DN* (mais *a été biffé ensuite dans D)*.
9. doucement espris *F*.
15. faire assez pl. *A* ; plus grant poine *F*.

Si ay dur commencement.
Or y mette Diex bon definement;
Car se Fortune ensus de moy l'amainne,
Toute dolour sera de moy procheinne.

CCXLIV. — BALADE

Sans departir est en mon cuer entrée
Nouvelle amour par si noble maistrie
Que la millour et la plus belle née
Qui onques fust amée ne servie
Vuet que mette sens, temps, cuer, corps et vie,
Penser, desir en son tres dous demainne
Et qu'elle soit ma dame souverainne.

Si qu'onques mais si noble destinée
Ne pot venir à ami n'à amie.
Pour ce en chantant sera de moy loée
Et humblement aourée et chierie.
Plus ne li quier fors tant qu'elle m'ottrie
Que par son gré de li loer me peinne
Et qu'elle soit ma dame souvereinne. *(fol. 64 v°. b)*

Si vueil mettre dès or mais ma pensée,
Ma plaisance, mon cuer et m'estudie
En li loer, dont meinte autre honnourée
Sera de moy pour li, je n'en doubt mie.
Si li suppli que de li soit oÿe
Ceste chanson qui est la premerainne
Et qu'elle soit ma dame souvereinne.

CCXLIV. 5. cuer *manque dans FJN*; temps corps ame vie *D*.
10. en chant sera *J*.
15. Si veulle meittre d'or mais *F*.

CCXLV. — RONDEL

Ma dame à qui sui donné ligement
Riens ne demant pour mes maus alegier.

Car mestier n'ay d'aucun aligement.
Ma dame à qui sui donné ligement.

Et se d'amours me plaing à li, je ment.
Pour ce que tuit mi mal me sont legier.
Ma dame à qui sui donné ligement
Riens ne demant pour mes maus alegier.

CCXLVI. — BALADE

Quant je commensay l'amer,
Si douce vie menoie
Que n'osasse demander
Plus de bien que j'en avoie.
Or n'ay bien qui me resjoie,
Dont souvent di en mon plour
Qu'amours commencent en joie
Et fenissent en dolour.

Comment que m'amour finer
Ne puis ne quier ne vorroie,
Eins ameray sans fausser
Ma dame plaisant et coie
Loyaument, où que je soie.
Mais je voy de jour en jour
Qu'amours commencent en joie
Et fenissent en dolour.

Car je soloie esperer
Qu'amés et cheris seroie
De ma dame qui n'a per.
Las ! dolens, or sui en voie

CCXLVI. 18. ch. estoie *ACDMN*.

De desespoir. Qu'en diroie?
Bien l'ont esprouvé plusour
Qu'amours commencent en joie
Et fenissent en dolour.

CCXLVII (1). — RONDEL

Se vos courrous me dure longuement,
Je ne puis pas avoir longue durée,

Einsois morray pour vous piteusement,
Se vos courrous me dure longuement.

Car je vous aim si amoureusement
Que ma vie sera par vous finée.
Se vos courrous me dure longuement,
Je ne puis pas avoir longue durée.

CCXLVIII (2). — BALADE

(C : fol. 210 v°. b)

Se pour ce muir qu'Amours ay bien servi,
Sy fait mauvais servir si fait signour,
Ne je n'ay pas, ce croy, mort desservi
Pour bien amer de tres loial amour.
Mais je voy bien que finé sont mi jour,
Quant je congnois et voy tout en appert
Qu'en lieu de bleu, dame, vous vestez vert.

Helas! dame, je vous ay tant chiery,
En desirant de merci la douçour,
Que je n'ay mais sens ne pooir en my :
Tant m'ont mué mi souspir et mi plour.

CCXLVIII. 2. Il fait *F et le Voir Dit*; Y fait *A*.
3. Car je n'ay *D* ; Je n'ay *FN*.
5. mi plour *M*.
11. m'ont mine *DMN et le Voir Dit*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 52.
1-2. *V. le rondel* LXVIII.

(2) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 55 ; *v. le Voir Dit, p.* 309 *et les balades notées*, XLI. — *Cette pièce manque dans K.*

Et m'esperence est morte sans retour,
Qu'en souvenirs me monstre à descouvert
Qu'en lieu de bleu, dame, vous restez vert.

Pour ce maudi les yeus dont je vous vi,
L'eure, le jour et le tres cointe atour,
Et la biauté qui ont mon cuer ravi,
Et le plaisir enyvré de folour,
Le dous regart qui me mist en errour,
Et loyauté qui sueffre et a souffert
Qu'en lieu de bleu, dame, vous restez vert.

CCXLIX. — BALADE

En desespoir, dame, de vous me part *(fol. 65 r°. a)*
Com cilz qui ay perdu toute esperance,
Pour ce que n'ay ne le tiers ne le quart
De vostre amour, dont je sui en doubtance
De morir pour vous à tort.
Et se par vous, belle, reçoy la mort,
Chascuns dira qu'onques mais creature
A son ami ne pot estre si dure.

Helas ! dame, vostre tres dous regart
Navra mon cuer de l'amoureuse lance,
Quant premiers vi vo gent corps que Diex gart ;
Si que j'avoie en vous droite fiance
D'avoir aucun bon confort.
Mais se vos cuers prent en mon mal deport,
On verra bien qu'onques mais creature
A son ami ne pot estre si dure.

En vous en est, dame, car il n'est art
Qui me donnast de mes maulz aligence,
S'il ne me vient de vous ; mais c'iert à tart,

CCXLIX. 15. *Ms.* : onque.
19. Qui ne me *F* ; c'est a tart *J*.

Car loing seray de vo douce sanlance
En dueil et en desconfort.
Et se j'y muir pour vous amer trop fort,
Qui ne dira qu'onques mais creature
A son ami ne pot estre si dure ?

CCL. — BALADE

Mes dames qu'onques ne vi,
Je vous depri
Qu'à monsigneur de Loupi
Faciés depri
Qu'il li souveingne de mi.
S'arés de fait
A .v^{c}. doubles meri
Tout ce que j'ay pour vous fait.

Car lonc temps vous ay servi
Et obei
Et honnouré et cheri
De cuer d'ami.
Et se le faites einsi,
C'iert mon souhait,
Et s'en vaurra miex aussi
Tout ce que j'ay pour vous fait.

Se vous en failliés, je di
Et vous plevi
Que mon sentement joli
Sera feni
Et mi chant seront tari
Et contrefait,
Se vous mettés en oubli
Tout ce que j'ay pour vous fait.

CCXLIX. 22. *Ms.* : je y ; Et se je m. *FJM*.
23. Chascuns dira *J* ; Qui l'en d. *M*.
CCL. 2. vous pri *DF*.
15. Et s'en vivray m. *DFJN* ; Et s'en vauray m. *A*.
22. Ou contrefait *J*.

CCLI. — RONDEL

Je ne pourroie en servant desservir
Ce qu'Amours vuet, dame, que je vous serve,

Ne les grans biens que j'ay en vous servir
Je ne porroie en servant desservir. *(fol. 65 r°. b)*

Car nullement ne me puis asservir,
Puis qu'espoir ay que vo grace desserve.
Je ne porroie en servant desservir
Ce qu'Amours vuet, dame, que je vous serve.

CCLII. — BALADE

Puis qu'Amours faut et Loyauté chancelle
Et Pitez dort et ma dame d'onnour
Est en tous cas à mon desir rebelle
N'oncques de moy n'ot pité ne tenrour,
Ma dame et Amours renoy
Et leur service et l'amoureuse loy;
Car miex me vaut de leur dangier partir
Qu'en eaus servant sans joie adès languir.

Si seray frans, qui est chose si belle
Qu'on ne porroit esprisier sa valour,
Et d'autre part n'i a celui ne celle
Qui de moy puist oster joie et baudour.
Einsi seray sans annoy
Et drois sires de mon cuer et de moy,
C'on doit cent fois plus amer et cherir
Qu'en eaus servant sans joie adès languir.

CCLI. 3. biens *manque dans F.*
CCLII. 6. et amoureuse l. *F.*
9. Si sera *M* ; Et seray *J.*
12. peut oster *D.*

Et se ma dame a fait amour nouvelle,
Eüreus yert cilz qui ara s'amour,
Et plus se doit amer qu'autre amans, qu'elle,
Si comme on prent les lievres au tabour,
Li portera bonne foy.
A tant m'en tais; mais il vaut miex, ce croy,
Dame et Amour eslongier et fuir
Qu'en eaus servant sans joie adès languir.

CCLIII (1). — BALADE

Dou memoire des hommes degradés
Et des livres, où il a esté mis,
Maudis de Dieu, de tous sains condampnés,
De la clarté des estoiles bannis
Puist estre li mois de Mars
Et de mal feu d'enfer brulés et ars,
Li et si jours et sa puissance toute,
Quant il m'a fait avoir en piet la goute.

Dou biau soleil ne soit point alumés
Ne de la lune esclairié ne servis,
Mais tenebreus soit et pleins d'obscurtés,
Pour ce qu'il est à Nature annemis.
En bataille soit couars
Et desconfis com ribaus et pillars,
Avec le Roy de glace que trop doubte,
Quand il m'a fait avoir en piet la goute.

Des autres mois soit desjoins et ostés
Et de Nature oubliés et haÿs,
Et Avril soit exauciés, honnourés,
Li biaus, li dous, li courtois, li jolis,

CCLII. 19. se dit au. a. *J*.
23. eslongier et servir *CDFJN*.
CCLIII. 8 (=16=24). a. au pie *J*.
19. ex. et loez *C*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 130.

Qui florist de toutes pars
Les prez, les bois et les champs et les pars,
Et me garist maugré Mars et sa route,
Quant il m'a fait avoir en piet la goute.

CCLIV (1). — CHANSON ROIAL

(fol. 65 v°. a)

Amis, je t'ay tant amé et chéri
Qu'en toy amant me cuidoie sauver.
Lasse ! dolente, et je ne puis en ti
N'en ton dur cuer nulle douceur trouver.
Pour ce de moy vueil hors joie bouter
Et renoier Amours d'or en avant,
Sa loy, son fait et son faulz convenant,
Quant tu portes soubz viaire de fée
Cuer de marbre couronné d'aÿmant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

Quant ta biauté mon cuer en moy ravi,
Amours me volt si fort enamourier
De ton gent corps cointe, appert et joli
Que puis ne pos autre que toy amer.
Or ne me vues oïr ne resgarder.
Si n'ameray ja mais en mon vivant
Ne fiance n'aray en nul amant
Ne priseray, se bien sui avisée,
Cuer de marbre couronné d'aïmant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

Si je me plaing et di souvent : ,, aimi ! ",
Qu'en puis je mais ? ne doy je bien plourer ?
Car je n'ay pas la painne desservi
Qu'il me convient souffrir et endurer.
Elle me fait trambler et tressuer,
Taindre, palir, fremir en tressaillant,

CCLIII. 23. en sa r. *A* ; route *manque dans C.*
CCLIV. 11. en toy r. *A.*
24. *Ms.* : Qui me.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne*, *p.* 33.

Quant pour ma mort voy en corps si vaillant
Ouvertement, de fait et de pensée,
Cuer de marbre couronné d'aïmant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

Honteuse sui, quant je parole einsi,
Et laidure est seulement dou penser,
Qu'il n'apartient que dame à son ami
Doie mercy ne grace demander ;
Car dame doit en riant refuser
Et amis doit prier en souspirant,
Et je te pri souvent et en plourant.
Mais en toy truis, quant plus sui esplourée,
Cuer de marbre couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

Si ne te quier ja mais faire depri
N'Amours servir, obeir ne loer,
Puis que raisons et mesure en oubli
Sont, où tuit bien deüssent habiter.
Et voist ainsi comme il porra aler,
Qu'amours et toy et joie à Dieu commant.
Et nonpourquant je vueil en ton commant
Estre et fuïr, tant com j'aray durée,
Cuer de marbre couronné d'aymant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

l'envoy *(fol. 65 v°. b)*

Princes, onques ne vi fors maintenant
Amant à cuer plus dur qu'un dyamant,
Ourlé de fer, à la pointe asserée.

CCLV. — RONDEL

Mon cuer, m'amour, ma deesse, m'amie,
Toutes les fois que vous parlés à mi,
Trop bien vous siet à dire : ,, mon ami ! "

CCLIV. 42. s. n'obeir *A*.

Mais entre „mon" et „ami" „dous" n'a mie,
Mon cuer, m'amour, ma deesse, m'amie.

Or ne soiés de l'i mettre endormie.
Si metterés parfaite joie enmi
Mon loyal cuer sans jamais dire : „aimy !"
Mon cuer, m'amour, ma deesse, m'amie,
Toutes les fois que vous parlés à mi,
Trop bien vous siet à dire : „mon ami !"

CCLVI. — RONDEL

Puisqu'en douceur vos gentilz cuers se mue,
Esperance ay belle qu'il m'amera.

Ja ne serés pour moy de pité nue,
Puis qu'en douceur vos gentilz cuers se mue,

Se la parole est de bon cuer venue
Qui dou mien vray ja mais ne partira.
Puis qu'en douceur vos gentilz cuers se mue,
Esperance ay belle qu'il m'amera.

CCLVII (1). — RONDEL

Se li espoirs qui maint en moy me ment,
J'aray ma joie ains que soit deservie,
Car deservir ne la porroie mie.

Mes maulz sera meris prochainnement,
Se li espoirs qui maint en moy ne ment.

Et s'il me faut, je say certainement
Que je suis mis à la fin de ma vie
Pour trop amer ma tres douce anemie.

CCLV. 4. entre moy et *A.*
7. *Ms. :* mettres.
CCLVII. 7. mis en la fin *C.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 52.

Se li espoirs qui maint en moy ne ment,
J'aray ma joie eins que soit deservie,
Car deservir ne la porroie mie.

CCLVIII (1). — BALADE

(*C : fol. 212 r°. a*)

Mes esperis se combat à Nature
Dedens mon corps, dont trop sui esbahis,
Car se Nature est à desconfiture,
Durer ne puet en moy mes esperis.
Si me convient sans cause estre peris
Par ·j· refu qui en riant m'amort,
Se ma dame n'en fait briefment l'accort. (*fol. 212 r°. b*)

Leur bataille est si crueuse et si dure
Et de dolour m'a si fort entrepris
Qu'en moy n'a mais joie n'envoiseüre,
Esperence, scens, maniere n'avis.
Helas ! einsi morray, ce m'est avis,
Tout par deffaut de joie et de confort,
Se ma dame n'en fait briefment l'acort.

Et quant elle n'a de ma santé cure,
Et si ne puis estre sans li garis,
A ma folour, à sa gente faiture,
A ses dous yex, à son gracieus vis,
A son dur cuer, plus dur que marbre bis,
Et à Amours demanderay ma mort,
Se ma dame n'en fait briefment l'acort.

CCLVIII. 8. *Ms :* Leure b. est si c. et si d. (=*A*). — et sy dure *I*.
10. joye ne voye seure *I*.
21. Se de ma dame n'ay briefment reconfort *I*.

(1) *Publ., d'après I, par* G. Raynaud, *Œuvres complètes de Eust. Deschamps, v.* X, *p.* LVII. — *V. aussi les balades notées*, XLIII. — *Cette pièce manque dans K.*

CCLIX. — RONDEL

Mi mal seront dous, plaisant et legier
De l'espoir qu'ay d'avoir aligement.

Se d'un regart les daingniés aligier,
Mi mal seront dous, plaisant et legier.

Si le devez faire assez de legier,
Pour ce qu'à vous sui donnés ligement.
Mi mal seront dous, plaisant et legier
De l'espoir qu'ay d'avoir aligement.

CCLX. — RONDEL (1)

(C : fol. 212 r°. b)

Quant je ne voy ma dame n'oy,
Riens ne me plaist et tout m'anoie.

Onques tel mal, par m'ame, n'oy,
Quant je ne voy ma dame n'oy.

Qu'en moy font mes cuers comme noy
Pour mon oueil qui en plour me noie.
Quant je ne voy ma dame n'oy,
Riens ne me plaist et tout m'anoie.

CCLXI. — BALADE

De vray desir, d'amoureuse pensée,
Tres loyaument, com fins loyaus amis,
Vous ay servi, douce dame honnourée,
Et serviray, tant com je seray vis ;
N'oncques mon cuer saouler
Ne pos de vous chierir et honnourer, *(fol. 66 r°. a)*
Et vous mettés toudis doleur en mi,
Quant vous m'avés de vo grace banni.

(1) *Cette pièce manque dans K.*

Douce dame, vo bonté desirée
Et la douceur de vo gracieus vis
Ont maintes fois en estrange contrée
Fait que j'estoie amoureus et jolis,
Par vo biauté, qui n'a per,
Tres doucement souvent ymaginer.
Et près de vous souspir, pleure et gemi,
Quant vous m'avés de vo grace banni.

Et puis que j'ay si dure destinée
Que je vous pers, et si n'ay riens mespris,
Et qu'en doleur est ma joie muée
Et que mes biens est tous mors et peris,
Jamais ne quier desirer
Fors tost morir, belle, pour vous amer.
Si finera li maus dont je langui,
Quant vous m'avés de vo grace banni.

CCLXII (1). — RONDEL

Qui sert, se faire vuet à point,
Avoir doit toudis en memoire
Qu'on doit bien servir et mal croire.

Et trop bien doit garder ce point
Qui sert, se faire vuet à point.

Car largesse de lieu n'a point,
Promesse est vent, honneur n'a gloire,
Et Amours dort, c'est chose voire.
Qui sert, se faire vuet à point,
Avoir doit toudis en memoire
Qu'on doit bien servir et mal croire.

CCLXI. 9. de bonte d. *AC.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M., p.* 53.

CCLXIII. — BALADE.

Se vo grandeur vers moy ne s'umilie,
Tres dous amis, que j'aim sans decevoir,
Povre esperance avoir doy en ma vie,
Car j'ay doleur qui trop me fait doloir
Pour vous, où j'ay mon cuer mis,
Si que ja mais n'en puet estre partis.
Si ne doi pas toudis à vous penser
Sans vostre amour avoir ou esperer.

En ·ij· amans qui s'aimment signourie
Estre ne doit, einsois doivent avoir
Un cuer, une ame et une maladie,
Une pensée, un desir, un voloir ;
Dont se vos cuers n'est onnis
A mon desir, li miens sera honnis,
Car je ne puis pas longuement durer
Sans vostre amour avoir ou esperer.

Et se des biens de Fortune n'ay mie
Si largement comme autre puet avoir,
S'ai je aussi bien vaillant ·j· cuer d'amie,
Comme tele est roÿne, à dire voir.
Et bonne Amour, ce m'est vis,
Ne demande que le cuer, si qu',amis,
Le mien avés ; si ne doy demourer
Sans vostre amour avoir ou esperer.

CCLXIV. — BALADE

On ne doit pas croire en augure,
Car c'est pechiez contre la foy
Et c'est sorcerie et laidure
Et grant deshonneur ; car je croy,
Quant homs voit ses anemis

Qui destruisent sa gent et son païs,
Qu'il ne se puet excuser de combatre,
S'il a pooir de leur orgueil abatre.

Car la victoire et l'aventure
Gist en Dieu et en bon arroy
Et en grant avis qui n'a cure
De folier ne de desroy ;
Car quant ·j· fais entrepris
Est sagement et de tres bon avis,
Comment ose homs la bataille debatre,
S'il a pooir de leur orgueil abatre ?

Et se magique m'asseüre
Ou astronomie est pour moy,
Et Fortune estre me vuet dure,
Asseürer pas ne me doy.
Dont qui vuet honneur et pris,
Ait sa fiance en Dieu de paradis
Et pense adès qu'il ha sept contre quatre,
S'il ha pooir de leur orgueil abatre.

CCLXV. — BALADE

Il ne m'est pas tant dou mal que j'endure
Comme de ce que je voy loyauté
Par traïson mise à desconfiture ;
Car j'ay long temps parfaitement amé,
Loyaument, en bonne foy,
Celui que plus au jour d'ui haïr doy
Et qui mon cuer tient en plus grant soussi,
Pour ce qu'il m'a mauvaisement tray.

Je l'amoie d'une amour si tres pure
Qu'onques vers li ne pensay fausseté,

CCLXIV. 17. *Ms. :* ...t sa m.
CCLXV. 1. *Ms. :* du mal. — *V. aussi* n° CXCIII.
9. *Ms. :* Qe l'a.

Et la sienne desloial et parjure
Est et sera et ha tous jours esté,
Si que dès or mais renoy
Lui et son fait et l'amoureuse loy,
Ne je n'aray ja mais fiance en li,
Pour ce qu'il m'a mauvaisement tray.

Si me merveil comment Amours endure
Qu'amans ha cuer plain et enveloppé
De traïson, de fausse couverture,
Et fait cuidier qu'il die verité.
De ce me plain ; car bien voy
Qu'Amours, mon cuer et Faus Samblant, cil troy,
M'ont deceü ; dont je pleure et gemi,
Pour ce qu'il m'a mauvaisement traÿ.

CCLXVI. — BALADE

J'AIM mieux languir en estrange contrée *(fol. 66 v°. a)*
Et ma dolour complaindre et dolouser
Que près de vous, douce dame honnourée,
Entre les liez, triste vie mener ;
Car se loing souspir et plour
On ne sara la cause de mon plour,
Mais on puet ci veoir legierement
Que je langui pour amer loyaument.

Et s'on congnoit que j'ay face esplourée,
Ce poise moy, ne le puis amander,
Car grant doleur ne puet estre celée ;
Aussi ne fait grant joie, à droit parler.
Comment seroit en baudour
Cuer qui languist en peinne et en dolour ?
Je ne le sçay ; pour ce panse on souvent
Que je langui pour amer loyaument.

CCLXV. 19. *Ms. :* De trason.
CCLXVI. 9. *Ms. :* Et se on.
15. *Ms. :* panson s.

Si vous lairay comme la mieus amée
Qu'onques amans peüst servir n'amer.
Mais au partir mon cuer et ma pensée
Vous lais pour vous servir et honnourer,
Ne jamais n'aront retour
Par devers moy ; et pour ce à fine Amour
Pri que savoir vous face clerement
Que je langui pour amer loyaument.

CCLXVII. — BALADE

Douce dame, tant vous aim et desir
De cuer, de fait et d'amour fine et pure,
Que mi panser sont et tuit mi desir
En vous que j'aim sur toute creature.
Et puis qu'Amours à ce mis
M'a que je sui vos fins loiaus amis,
Dame, vueilliez en grace recevoir
Moy qui tous sui vostres sens decevoir.

Et je vous jur qu'honnourer, obeir,
Amer, garder, sens penser mespresure,
Vous vueil de cuer et faire vo plaisir
Com vos amis qui d'autre amour n'ay cure.
Et si vueil en vos pourpris
Vivre et morir, belle ; ainsi l'ay empris.
Si ne devés pas mettre en non chaloir
Moy qui tous sui vostres sens decevoir.

Car tous li biens dou monde puet venir
De vostre bien ; aussi Dieus et Nature
Vous ont donné puissance de garir
L'amoureus mal dont je san la pointure ;
Ne mais n'en seray garis,
Se par vous n'est, dame ; j'en sui tous fis.
Si devés bien penre en cure et avoir
Moy qui tous sui vostres sans decevoir.

CCLXVII. 9. *Ms. :* que h.
15. ne devrez *C.*

CCLXVIII. — BALADE

RIENS ne me puet annuier ne desplaire
Que je puisse pour ma dame sentir,
Quar la douçour de son tres dous viaire
Fait doucement mes doulz maus adoucir;
Son cuer joieus fait le mien esjoïr.
Mais s'un petit tient mon cuer en effroy, *(fol. 66 v°. b)*
Que sur tout l'aim et pou souvent la voy.

Riens n'est qu'elle ne peüst dire ou faire
Qui me fut dur n'enuieus à souffrir,
Car son gent corps est de si bon afaire
Et si parfait que n'en puet riens issir
Que je ne preingne en saveur de joïr.
Or m'ont si ueil pris et mis en tel ploy
Que sur tout l'aim et pou souvent la voy.

Mais doulz espoirs maint en moy et repaire
Qui ne s'en puet à nulle heure partir,
Ains me conforte et joït et esclaire
Par doulz penser et plaisent souvenir.
Et se Diex veult que la voie à loisir,
Je li diray et jurray par ma foy
Que sur tout l'aim et pou souvent la voy.

CCLXIX (1). — RONDEL

QUANT je ne voy ma dame n'oy,
Je ne voy rien qui ne m'anoye.

Mes cuers font en moy comme noy,
Quant je ne voy ma dame n'oy.

CCLXVIII. 1. *Ce vers est identique au premier vers de la balade* XXIX.
6. *Ms. :* se un.
9. *Ms. :* ne enuieus.
13. *Ms. :* mon si euil.

CCLXIX. 1. *Ce vers est identique au premier vers du rondel* CCLX.

(1) *V. les rondeaux notés*, XXI.

N'onques tel mal, par m'ame, n'oy
Pour mon oeil qui en plour me noye.
Quant je ne voy ma dame n'oy,
Je ne voy rien qui ne m'anoye.

CCLXX. — BALADE

Plus qu'onques mais vous desir à veoir,
Dame, que j'aim, ser, desir et aour;
Car chascuns dit, et je le tien pour voir,
Que vous estes la souverainne flour
De quanque Diex et Nature et Amour
Puelent creer. Or me doint Diex tel joie,
Douce dame, que temprement vous voie.

Car s'il avient einsi, com je l'espoir,
Que je voie vo parfaite douçour,
Doubler ferez ma joie et mon espoir,
Et si penray scens, maniere et vigour
En remirant vostre faitis atour
Et vo biauté. Or me doint Diex tel joie,
Douce dame, que temprement vous voie.

Et quant desirs fait que d'umble voloir
Vous aim et ser, sans penser deshonnour,
Ne me devez pas mettre en non chaloir,
Einsois devés et pité et tenrour
Avoir de moy, en gardant vostre honnour
Et vostre pais. Or me doint Diex tel joie,
Douce dame, que temprement vous voie.

CCLXXI. — BALADE

Douceur, charité ne confort
Ne truis en homme de l'eglise;
N'i a celui qui me confort,
Nė[s] que se j'estoie de Frise
Venus tous nus en ma chemise,
Querans mon pain de jour en jour. *(fol. 67 r°. a)*
Vraiement, c'est petite amour.

Un en y a qui pas ne dort,
Eins m'ameinne maiste devise.
Ces ·ij· me confortent mout fort
Et me font amour et servise;
Plus n'en y a qui tant me prise
Qu' i[l] deingne vers moy faire tour.
Vraiement, c'est petite amour.

Or je vivray jusqu'à la mort;
Aussi feront il, c'est la guise.
Mais trop ha cuer rude et entort,
Loing de pité et de franchise,
Cilz qui son corage ne brise,
Quant son frere voit en dolour.
Vraiement, c'est petite amour.

CCLXXII. — BALADE

Qui de couleurs saroit à droit jugier
Et dire la droite signefiance,
On deveroit le fin asur prisier
Dessus toutes; je n'en fais pas doubtance.
Car jaune, c'est fausseté,
Blanc est joie, vert est nouvelleté,
Vermeil ardeur, noir deuil; mais ne doubt mie
Que fin azur loyauté signefie.

Si vueil amer l'azur et tenir chier
Et moy parer de li en ramembrance
De loyauté qui ne saroit trichier,
Et li porter honneur et reverence.
Car, en bonne verité,
Riens ne vaut chose, où il n'a verité,
N'il n'est amans qui ne tesmongne et die
Que fin azur loyauté signefie.

Si l'ameray de fin cuer et entier
Et porteray sans nulle difference,

Car moult me puet valoir et avancier
Et donner pais, joie et bonne esperence.
Et mes amis qui bonté
Ha dessus tous m'en sara tres bon gré ;
Car il scet bien, entre amy et amie,
Que fin azur loiauté signefie.

CCLXXIII (1). — RONDEL (2)

(R : fol. 1 v°.)

De regarder et d'estre regardez
Viennent li bien de l'amoureuse vie.

Et pour ce, amant n'amie, ne vous gardez
De regarder et d'estre regardez.

Car en regart amoureux est gardez
Don de merci, quant dame est bien servie.
De regarder et d'estre regardez
Viennent li bien de l'amoureuse vie.

CCLXXIV. — BALADE

Dame, comment que n'aie pas veü
Vo gentilz corps et vo douce maniere,
Ne de vos yex le doulz regart eü
Ne vo biauté ne vostre simple chiere,
Ne remaint pas pour ce, ma dame chiere,
Que ne vous vueille honnourer et servir,
Com cilz qui sui vostres sans retollir.

Et vraiement, se je fais mon deü
En vous servant et se d'amour entiere
Vous aim et sers, j'ai bien aperceü
Que de mon cuer serés la tresoriere,
Qu'Amours le veult ; n'il n'est riens que je quiere
Fors vous chierir, amer et obeir, *(fol. 67 r°. b)*
Com cilz qui sui vostres sans retollir.

(1) *Cette pièce ne nous est conservée que dans R, fol. 1 v°.*
2) *Ms. :* Rondel amours.

Et s'Amours a mon cuer à ce meü
Que je vous aim sans pensée doubliere,
Se ne m'amés, trop m'ara deceü
Vo nobles cuers qui porte la baniere
De toute honnour, puis que sans parsonniere
Vous ay donné cuer, pensée et desir,
Com cil qui sui vostres sans retollir.

EXPLICIT LA LOANGE DES DAMES

CI COMMENCENT

LES COMPLAINTES

I. — COMPLAINTE (1)

(fol. 67 v°. a)

AMOURS, tu m'as tant esté dure,
Et si m'a tant duré et dure
La durté que pour toy endure
Que d'endurer
Sui si mis à desconfiture
Que de garir est aventure;
Et croy que c'est contre nature
D'einsi durer.

Car en mon cuer li maulz d'amer
Est si poignant et si amer
Qu'il fait nuit et jour enflamer
Mon dueil et m'ire,
Ne je ne m'en sçay où clamer,
Puis que ma dame reclamer
Ne me vuet ne ma joie amer
N'estre mon mire.

Pour ce mes dolens cuers souspire,
Quant il sent que son mal empire
Et qu'adès ha de mal en pire
Sans aligence
Et sans confort dou grief martire
Qui le tourmente et le martire ;
Si que ne sçay le mieus eslire
De ma grevance.

I. 2. si m'as *J*.
3. L'ardure qui p. *J*.
7. *Ce vers manque dans F*.
9. Car a m. c. *JN*.
10. Sont si p. *dans toutes les copies excepté K*.
18. Que il s. *F* ; q. mon mal *ADFJN*.
19. *Ce vers manque dans F* ; va de mal *DJN* ; m. ou pire *J*.

(1) *J* : Complainte d'amant.

Amours, tu sces que ma plaisance,
Mi desir, m'amour, ma fiance,
Mi penser, mon cuer, m'esperance
Entierement
Sont en li, sans faire muance ;
Et si vois que je n'ai puissance
Fors de sa douce ramembrance
Tant seulement.

Car en moy l'empreint tellement
Souvenirs qu'il n'est vraiement
Lieu, temps, jour, heure ne moment
Que ne la voie.
Pour ce mes cuers celeement
Languist et amoureusement,
Dont je l'aim et ser loyaument
Où que je soie.

Helas ! et elle me guerroie
Et me fait pis que je n'aroie,
S'einsi par amours ne l'amoie,
Car, par ma foy,
Mes desconfors passe ma joie.
Et si ne sçay que je feroie,
Se hors de son danger estoie :
Tant l'aim je et croy.

Dont riens demander ne l'en doy,
Car ce que j'ay, je l'ay par moy —
Certes, je mens, eins vient de soy ;
Car sa maniere
Humble et simple, son maintieng coy, *(fol. 67 v°. b)*
Son dous regart, son bel arroy
Li donnerent, et je l'ottroy,
M'amour entiere.

I. 42. n'avoie *J*.
48. je *manque dans DFJN*.
51. de foy *F*.

Las ! dolens, et sa douce chiere
Que tant desir, que tant ay chiere,
Qui tant me plaist, qui tant m'est chiere,
A grant dolour
M'ocist, quant vers moy est si fiere
Qu'oïr ne deingne ma priere,
Pour ce qu'elle ha sans parsonniere
Toute m'amour.

Certes, mar vi sa grant douçour,
Sa biauté, son faitis atour,
Ses dous yex, sa fresche coulour,
Puis que confort
N'aray de sa haute valour
Que j'aim, serf, desir et aour,
Ne riens qui soit n'est en mon plour
Qui me confort.

Las ! Amours, et je l'aim si fort
Que cuer, corps, pouoir et effort,
Ame, vie et tout par tel sort
Ay en li mis
Qu'en riens qui soit ne me deport
Fors es maus d'amours que je port ;
Et miex vorroie avoir la mort
Qu'estre ailleurs mis.

Si que je sui trop esbahis,
Par qui je sui einsi trahis,
Amours, que de toy sui haïs ;
Car tu sces bien
Que je sui ses loyaus amis
Ne je n'en puis estre remis.
Or est ses frans cuers anemis
A tout mon bien.

I. 59. *Ce vers manque dans DFN ; J :* Et que tant a cheste et compere.
84. Que tu *F.*

Tu sces que je n'ay en moy rien,
Ne ce que j'ay n'est mie mien,
Car mon cuer et mon corps sont sien.
S'en di : ,,aimy !"
Quant tout ce que tu as est tien,
Car je ne truis qui die : ,,tien",
Ne qui die : ,,je te retien
A mon amy".

Dont je n'ay bon jour ne demy.
Et certes, il pert bien à my
Que plus souvent pleure et gemy
Que je ne sueil.
S'en ay cuer teint et vis pali.
N'onques par toy tant ne vali
Que je sceüsse dire à li
Ce dont me dueil.

Or en soit dou tout à son vueil,
Car tout ce qu'elle vuet je vueil, *(fol. 68 r°. a)*
Soit bien, soit mal, soit joie ou dueil,
Car petit vail,
Pour estre amés de son accueil,
Resgardés de son tres dous oueil.
Mais mors sui dou mal que recueil,
S'à s'amour fail.

Amours, je t'ay donné le bail
De moy, et encor le te bail.
Mais bien voy qu'en vein me travail,
Qu'adès te truis
Preste pour moy faire travail.
Si n'ay fortresse ne murail
Que ne soie dessous le mail
Dangier destruis.

I. 93. tout *manque dans DF ;* est tien *manque dans D.*
94. Ne je ne truis qui die tien *JN.*
95. *Ce vers est omis dans D ;* Ne je ne di a nulli tien *F.*
116–117. *Ces deux vers sont omis dans C.*
119. ne *manque dans J.*

Car je voy bien que tu me nuis
Et que joie has de mes anuis,
Quant le cuer de ma dame duis
A moy fuir.
Et pour ce que tu t'i deduis,
J'ay si perdu tous mes deduis
Qu'en riens resjoïr ne me puis,
Dont trop m'aïr.

Tu sces bien que je ne desir
Riens tant com faire son plaisir
Et que mon cuer et mi desir
Sont sans retraire
Mis seulement en li servir.
Helas ! or ne puis desservir
Sa bonne grace pour servir.
Que puisse faire ?

Et pour ce que tu m'ies contraire,
Si te pri, pour tout mon salaire,
Que tu me vueilles tost deffaire
Et que le dart
Mortel faces dedens moy traire
Par son dous regart debonnaire,
Qui mon dolent cuer plus n'esclaire
De son espart.

Car ailleurs se donne et espart,
N'avoir n'en puis aucune part,
Ne po ne grant ne tiers ne quart.
Si n'ay mestier
Fors de la mort qui vient trop tart,
Puis qu'autre garison n'esgart.
Or m'oci dont par son regart !
Plus ne te quier.

I. 129. je n'ay d. *F*.
133. Maiz s. *J*.
135. Ma b. gr. *N*.
145. le donne *DFJN*.
151-152. *Ces deux vers manquent dans C ;* m'occis *D*, m'o(c)cist *FJ*.

Mais tu ne m'as mie si chier
Qu'einsi te laissasses trichier
Qu'en mon cuer deingnasses fichier
Ma garison.
Car s'il se deingnoit descochier
Seur li, sans li plus destachier,
Onques ne fu par tel archier (*fol. 68 r°. b*)
Si garis hom.

Qu'assés aroie guerredon.
Helas! or ay de guerre don,
Ne je n'i sçay autre occoison
Fors que trop l'aim
Et que je sui en sa prison
Maugré sien. Est ce mesprison?
Amours, pour Dieu, fay m'en raison.
A toy m'en claim.

Car je n'ay autre souverein.
Or met dont mon cuer en ta main
Et le fay de la doleur sein
Que li court seure,
Et s'oy comment je me complein;
Car dire ne te puis à plain
Com tu m'as fait de desir plain
Qui me deveure.

Et s'il te plaist qu'einsi demeure,
Ou que je muire sans demeure,
Tout prest d'obeir à toute heure
Me trouveras.

I. 155. c. deingnoit descochier *C*.
156-157 *manquent dans C*.
168. m'en plain *F*, me plaing *J*.
171. Et de la d. le fai s. *F*.
173. *Ms.* : se oy. — se *manque dans J* ; me plaing *J*.
175. tu as f. *DJ*.

Mais si tu fais que joie aqueure
Et que de confort me sequeure,
Par quoy de ses douçours saveure,
Tres bien feras.

Car quant tu vois bien que tu m'as
Et qu'en ma vie ne fui mas
De toy servir, tu ne dois pas
A tel besoing
Moy faillir comme en mortel cas,
Eins dois estre mes advocas
Et de pourchacier mon respas
Dois avoir soing.

Et se tu m'aimmes de cuer loing,
Pour ce que de toy ne m'esloing,
Eins t'aour, ser et m'abandoing
A toute peinne
Pour amer, ne riens n'i ressoing,
Mort m'aras, quant de ton tesmoing
Ma chiere dame, à qui me doing,
Sera certeinne.

Di li dont comment je me pein(g)ne
De cuer et de pensée seinne
Pour s'amour qui tant m'est lonteinne
Que plus ne puet.
Car s'elle scet qu'en son demainne
Sui tous, de douceur est si pleinne
Qu'envers moy sera plus humeinne
Qu'elle ne suet.

Et se reconforter ne vuet
Mon dolent cuer, qui tant se duet
Que bien croy que morir l'estuet
Par ton deffaut, *(fol. 68 v°. a)*

l. 201. Si li d. *A*.
211. m. estuet *J*.

Certes, je ne sçay qui te muet
Qu'en li toute doleur apluet,
Ne ce que humblement reçuet
Riens ne li vaut.

Et tout pour ce qu'il ne te chaut
Ne de son froit ne de son chaut
Ne de pointure ne d'assaut
Que li las sente,
Eins en fais einseingne et bersaut,
Où Dangiers jour et nuit assaut,
Et mes si c'on ne le consaut
Toute t'entente.

Pour quoy me meïs tu en sente
D'amer ma douce dame gente,
Quant tu ne vues qu'elle s'assente
A ce que j'aie
Confort dou mal qui me tourmente,
Ne ne vues que je m'en repente
Ne qu'aie penser qui me tente
Que m'en retraie.

Qu'en puet dont mes cuers, s'il s'esmaie?
Car navrés sui de mortel plaie
Pour amer d'amour fine et vraie;
C'est le treü
De mon service c'om me paie.
Helas! ci ha dolante paie;
Car nes d'un semblant qui m'apaie
Ne m'as peü.

Eins m'as dou tout descongneü
Fors en ·j· cas que j'ay veü:
C'est par tout où tu m'as peü

I. 217. ne lui chaut *D*; Et pour ce que il ne li chaut *F*.
225. me me(t)s *DFJ*.
230. je *manque dans J*.
241. *Ms.:* E. m'a.

Porter damage.
Là m'as tu bien recongneü.
Et pense que tu as creü
Avoir fait, quant tu m'as veü,
Grant vasselage.

Se tuit cil qui de vray corage
Te servent n'ont autre avantage
Fors de languir en ton servage
Sans autre aïe,
Ains leur yes contraire et sauvage,
Je ne tieng pas celui pour sage
Qui einsi paie le musage,
Car c'est folie.

II (1). — COMPLAINTE (2)

Deus choses sont qui me font à martire
Vivre et languir, dont mes cuers trop souspire.
La premiere est que mes tres dous amis,
Qui sa pensée et tout son cuer ha mis
En moy servir et amer loyaument,
Ne puet, ne vuet ou ne scet nullement
Gehir à moy sa doleur et sa peinne,
Ne que je suis sa dame souvereinne.
Et se voy bien qu'il vit à grant dolour,

I. 246. tu m'as *FJ*.
249. Je cuit cil *DF*.
256. Car *manque dans F*.
II. 7. doulour ne sa p. *J*.

(1) *Dans tous les mss. excepté K cette pièce figure parmi les balades sans musique. Elle a été publ. par* P. Paris *dans son édition du Voir Dit, p.* 406 ; *les vers* 1-24 *ont été imprimés par* P. Tarbé *dans son Agnès de Navarre-Champagne, p.* 36. — *Les mss. divisent cette complainte en trois couplets à douze vers.*

(2) *A :* Chanson ; *C :* Balade ; *F :* l'envoy.

Dont il ha taint son vis et sa coulour.
Et vraiement moult volentiers querroie,
A mon honneur, son bien, sa pais, sa joie.
La seconde chose est qu'il n'affiert mie
Que de ma bouche ou par samblant li die
Que mes cuers est tous siens, où que je soie,
Qu'en ce faisant contre m'onneur feroie.
Et ja soit ce qu'en mon cuer grief mal porte
Pour li amer, miex vorroie estre morte
Que de bouche, par resgart ou par chiere
Li deïsse que sui s'amie chiere
Ne qu'en mon cuer porte celeement
L'amour de li trop plus couvertement
Que li charbons n'art par dessous la cendre ;
Et ne m'en puis ne sçay ne veil deffendre.
Si ne voy goute en moy n'en son affaire ;
Car il nous faut et l'un et l'autre taire,
Et tout adès plus fort nous amerons
Que ja samblant ne chiere n'en ferons.
Et que porra ceste amour devenir,
Nous en lairons bonne Amour convenir,
Pité, Franchise et Douceur la courtoise,
Qui scevent bien que tele chose poise,
Qui sagement et tost y pourverront,
Quant en ce point pour amer nous verront.
C'est mes consaus. Je ne sçay qu'il fera ;
Mais ja par moy ceste amour ne sarra,
Tant que Pité ou Amour li dira.

II. 17. tel mal *C.*
19. de *manque dans J ;* Que de bonté *Voir Dit.*
21. *Ms. :* que en.
23. ch. n'est pas d. *Voir Dit.*
27. f. riens amerons *J.*
32. que celle ch. *F.*
33. Et sagement *Voir Dit.*
34. Quant amer tant en ce point n. v. *F.*
35. *Ce vers est biffé dans J; le Voir Dit ne le donne pas.*

III (1). — COMPLAINTE (2)

(fol. 69 r°. a)

A toi, Hanri, dous amis, me complain,
Pour ce que mais ne queur ne mont ne plain,
Car à pié sui, sans cheval et sans selle,
Et si n'ay mais Esmeraude ne Belle,
Ne Lancelot, dont petit me deduit,
Quant la joie ay perdu de tel deduit.
Aguillonnez sui de mes anemis
Qui en mon cuer ont meintes peinnes mis.
Asservis sui, qui m'est chose trop vil(l)e,
Car il m'estuet mettre aus murs de la ville;
Et si vuet on que je veille à la porte
Et qu'ẹn mon dos la cote de fer porte;
Ou il convient qu'ailleurs demourer voise
Et laissier Reins, dont petit me renvoise.
Encore y a chose qui m'est po belle,
C'est maletoste et subcide et gabelle,
Foible monnoie et imposition
Et dou pape la visitation.
Or faut paier pour ·viij· ans les trentismes
Et sans delay pour le roy ·iij· disismes.
Et li dyable porront de ce finer;
On porroit bien une mine miner.
Mieus me vauroit ailleurs estre ·j· porchier
Que moy veoir einsi vif escorchier.

III. 1. biaus a., *corrigé ensuite d'une autre main :* dous a. *F.*
8. mainte melancholie m. *A.*
10. il *est intercalé d'une autre main F.*
15. pou m'est b., *corrigé d'une autre main :* m'est p. b. *F.*
16. Car m. *J ;* malle toute *F.*
19. *Ms. :* trentismes *manque.*
20. *Ms.* : disiemes.
21. *Ce vers manquait d'abord dans F; il a été intercalé plus tard.*
22. Ci pourroit *F.*

(1) *Des fragments de cette complainte ont été publ. par* P. Paris, *Voir Dit, p.* 384. *V. aussi* P. Tarbé, *G. de M., p.* 89.

(2) *J :* Complainte de G. de Machaut.

Et vraiement l'Eglise est si destruite
Que je ne pris sa franchise une truite.
Et se dit on que li rois d'Engleterre
Vient le seurplus de ma substance querre.
Malades sui et s'ay po de monnoie,
Et mes freres, dont plus assez m'anoie.
Après je doubt que ne soie en oubli
De mon droit dieu terrien qu'oncques n'oubli,
Eins le regret souvent en souspirant.
Mais ce qui plus va mon mal empirant,
C'est ce que bien à mon borgne oueil parçoy
Qu'à court de roy chascuns y est pour soy,
Car il n'est homs qui tant à moy aconte
Que de mes maus face samblant ne conte.
Mais j'aim la fleur de toute creature
Et grant doubte ay qu'elle n'ait de moy cure.
Fortune m'est dure, amere et diverse,
Qui ma cherrette einsi trebuche et verse.
Pour ce m'en vois demourer en l'Empire,
A cuer dolent qui tendrement souspire,
Qu'en ce païs trop me gaste et essil.
Las! or seray en l'Empire en essil,
Car je voy bien qu'estre convient comme un
Prestres et lais, et en main de commun.
Mais j'aim trop mieus franchise et po d'avoir
Que grant richesse et servitute avoir.
Or pense, amis, ay je assez de meschiés?
Foy que tu dois Amours, qui est mes chiés, *(fol. 69 r°. b)*
Pleure avec moy et complain ma dolour,

III. 26. une mite, *corrigé ensuite:* une truite *F.*
30. *Sic.— Intercalé par une main récente (la même qui a fait toutes les corrections indiquées ci-dessus) dans F.*
31. je *manque dans J.*
32. *Ms.:* qu'onc. — quant n'oubli *F;* que n'oubli *J*
33. le regart s. *J.*
34. ce qui va mon mal plus e. *J.*
37. n'est riens qui *C.*
42. *Intercalé dans F (v. le v.* 30).
46. *Intercalé dans F (v. les vv.* 30 *et* 42).

Cuevre de plours ta face et ta coulour
Et di à tous qu'einsi, sans nul meffait,
Vois en essil, car je n'ay riens meffait,
Et que ja mais ne feray chant ne lay.
„ A Dieu " te di, car toute joie lay.

IV (1). — COMPLAINTE (2)

Quant Ecuba vit la destruction
De la cité de Troie et d'Ylion
Et mettre à mort la belle porteüre
Et roy, Priant, mis à desconfiture
Et li mener en estrange servage
Mise en liens comme beste sauvage,
Certes, ce fu dure chose et piteuse ;
Et si senti doleur si dolereuse
Que je croy bien qu'onques femme ne mere
Ne senti mal ne doleur plus amere.
Mais qui mettroit les ·x· plaiez d'Egypte
Avec son mal, chose seroit petite,
Ce m'est avis, contre le mal que porte
Mes tristes cuers qui tant se desconforte
Que riens qui soit ne li puet aporter
Chose de quoy il se puist conforter.
Et tout pour vous, biaus, dous, loyaus amis,
Amours ce mal dedens mon cuer a mis.
Car quant je voy qu'il vous convient la mer
Passer, amis, c'est le fiel, c'est l'amer
Qui crevera mon cuer, j'en sui certeinne ;
Car vous irez en contrée lonteinne,

IV. 2. *Ms* : de Ylion.
11. *Ms.* : paiez d'E.
21. Qui occira (occirra) m. c. *FJN*, Qui occurra *D*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 10.
(2) *F* : envoy ; *la complainte est placée après le rondel* CCXXII. — *J : Complainte de dame.*

Où vous serez entre vos annemis
Qui de vo gré faire seront remis,
Dont vous arez meinte merencolie.
Lasse! dolente, et je seroie lie?
Ce ne porroit avenir nullement
Que j'heüsse joie n'esbatement
Ne riens nulle qui peüst resjoïr
Mon dolent cuer, sans vous veoir n'oïr,
Et quant einsi certeinnement saroie
Que vous n'ariés esbatement ne joie.
Pour ce maudi Fortune et son faus tour,
Li lieu, le jour, la bataille et l'estour,
Par qui je pers la douce compaingnie,
Amis, de vous, à qui Dieus doint honnour
Et moy la mort, que trop dure ma vie.

V (1). — COMPLAINTE (2)

Mes dous amis, à vous me vueil compleindre
Dou mal qui fait mon cuer palir et teindre,
Car de vous vient, si le devez savoir,
Ne sans vous seul confort ne puet avoir.
Or vueilliez dont entendre ma clamour
Et avec ce considerer l'amour
Dont je vous aim, car brief seroit ma fin, *(fol. 69 v°. a)*
Se ne m'amiés de cuer loial et fin.
Amis, je n'ay nulle joieuse vie,
Eins suis toudis en grant merencolie,

IV. 25. *Ms.:* mei merencolie.
32. n'ares *J.*
V. 1. veuil je *Voir Dit*, a vous je me v. *dans toutes les copies excepté K.*
4. ne puis *FJ.*
8. m'ames *J.*

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *Agnès de Navarre-Champagne, p.* 9 ; *v. aussi le Voir Dit, p.* 56.
(2) *F:* envoy ; *J :* Complainte de dame.

Mais je ne fais jour et nuit que penser
A vous veoir ; mais po vaut mon penser,
Quant il n'est tour, subtilité ne voie,
Ne maniere que j'y sache ne voie ;
Si qu'einsi sont mi mortel anemy
Tuit mi penser, et toudis contre my.
Si n'ay confort, amis, fors que tant plour
Que je cuevre ma face de mon plour.
Et quant je suis saoulé de plourer,
Souvenirs vient mon las cuer acorer ;
Car il n'est biens ne joie qu'il m'aporte,
Einsois toudis me grieve et desconforte,
Dont j'ay souvent estranglé maint souspir,
Pour ce que trop parfondement souspir.
Après desirs ne me laisse durer.
Si n'ay pas corps pour tel fais endurer,
Car foible sui, dont piessa fusse morte,
S'espoirs ne fust qui un po me conforte.
Et si ne say que c'est de cest espoir,
Car pas ne vient : si me deçoit espoir.
Et s'ay cause de penser le contraire
De ce qu'il dit ; pour ce ne say que faire.
Or soit einsi come Dieu l'a ordonné ;
Mais je vous ay si franchement donné
Moy et m'amour que c'est sans departir.
Et s'il convient m'ame dou corps partir,
Ja ceste amour pour ce ne finera,
Qu'après ma mort m'ame vous amera.

V. 11. nuit et jour *J.*
14. *Ms. :* je y.
18. *J donne au lieu de ce vers :* N'autre ne choze ne faiz ne nuit ne jour.
21. *Ms.* : qui.
23. Dont souvent ay e., *Voir Dit.*
36. *Ms. :* m'amour ; *toutes les copies excepté C et K portent* m'ame.

VI. — COMPLAINTE (1)

Mon cuer, m'amour, ma dame souvereinne,
Arbres de vie, estoile tresmonteinne,
Rose de may de toute douceur pleinne,
Gente et jolie,
Vous estes fleur de toute fleur mondeinne
Et li conduis qui toute joie ameinne,
Ruissiaus de grace et la droite fonteinne;
Je n'en doubt mie.
Toute biauté est en vous assevie
Et vo bonté nuit et jour mouteplie;
Pour ce plaisence ha dedens moy norrie
Joie sans peinne,
Et si m'a tout en vostre signourie
Rendu et mis, et par noble maistrie
Ravi mon cuer qui usera sa vie
En vo demeinne.

Dame, que j'aim plus amoureusement,
N'onques amans n'ama certeinnement,
Tous vostres sui ; mais c'est si ligement
Que sans partir *(fol. 69 v°. b)*
Vous ameray de cuer, tres loyaument,
Et serviray toudis tres humblement
Et si feray vo dous commandement
Jusqu'au morir,
Ne ja n'avray cuer, penser ne desir
De vostre honneur en nul cas amenrir,
Qu'à moy poez, douce dame, merir
En un moment
Plus que ne puis en mil ans desservir.
Pour ce sui mis dou tout à vous servir
En esperant qu'aie ce que desir
Procheinnement :

VI. 7. et de doucour f. *F;* et de droite f. *DN.*
18. $\frac{\text{Qu'}}{\text{C'}}$o. *AJ.*

(1) *A :* Rime amoureuse, *D :* Rondeau, *J :* Complainte d'amant.

C'est que vueilliez en bon gré recevoir
Et qu'à vous serf de cuer, sans decevoir;
Car je ne puis penser ne concevoir,
Par nulle voie,
Qu'Amour pité ne face en vous mouvoir
Et que ne m'en doiez plus chier avoir.
Et se je puis garder ce dous espoir,
Plus ne querroie;
Car s'Amours vuet qu'en si haut degré soie,
Tous les amans sormonteray de joie,
N'en ce monde plus ne souhaideroie
Joie n'avoir;
Et se j'y fail, pour vous morir vorroie,
Car mon heür et tout mon temps perdroie
N'en ce monde de riens ne serviroie,
A dire voir.

Si qu'en vos mains gist ma vie et ma mort,
Mi bien, m'onneur, ma santé, mi deport,
Ne je ne puis venir à joieus port
Sans vous amer.
Et pour ce fais en tous cas mon effort
De vous servir et de vous amer fort,
Pour ce qu'avoir ne puis sans vous confort
De maus d'amer;
Et se souvent ne puis à vous aler,
Ou envoier ou escrire ou parler,
Douce dame, vueilliez considerer
L'amour que port
Dedens mon cuer pour vo viaire cler,
Et lors sarez qu'en vous sont mi penser
Et mi desir et m'amour qui n'a per
Et mi ressort.

VI. 37. en vous manoir *DFJN*.
46. perdoie *C*.
58. escrire ou aler *A*.

Mais se je puis trouver voie ne tour,
Par quoy puisse veoir vo cointe atour,
Einsois que parte ou face mon retour,
Je le feray.
Et se j'y fail, en peinne et en labour,
Dolens de cuer, en tristece et en plour,
Pleins et espris d'amoureuse dolour
Me partiray. *(fol. 70 r°. a)*
Mais bon espoir o moy emporteray
Et souvenir, à qui j'oubeiray,
Et dous penser à vo gentil corps gay;
Sans nul sejour
Et loyaument, belle, vous ameray
Et mon vray cuer en gage vous lairay.
Dont par ces ·v· je me conforteray
De ma tristour.

Car se je suis, dame, de vous lonteins,
Cils dous espoirs sera de moy procheins
Et souvenirs sera mes drois compeins
Et à toute heure
Tres dous penser aray dont je sui plains,
Et par Amours, qui est mes souvereins,
Orrez dou cuer les souspirs et les pleins,
Qui vous demeure.
Et se Desirs m'assaut ou me court seure,
Qui maint amant desconfit et deveure,
N'i a celui ne celle qui n'aqueure, —
Et de leurs mains
Essueront ma face, se je pleure, —
Et qui mon plour ne conforte et sequeure
Et pour mon bien ne traveille et labeure;
J'en sui certeins.

VI. 75. g. cuer gay *J*.
76. *Ms.:* San.
87. Aurez d. c. *J*.
93. ma f.... se *C*.
94. et labeure *AC*.
95. *Ce vers manque dans toutes les copies excepté K.*

Si qu'armez sui de tres bonne Esperence,
Et Souvenirs si portera ma lance,
Et Amours m'iert donjons, tour et deffense
Contre Tristece,
Et Dous Pensers en qui j'ay grant fiance
L'enchassera, je n'en fais pas doubtance,
Et dedens moy mettra par sa puissance
Joie et leesse.
Et s'il est riens qui me grieve ou me blesse,
J'aray retour à vostre grant noblesse
Et en vo bien, qui d'acroistre ne cesse,
Et confort en ce
Que vous estes de biauté la déesse
Et de douceur souvereinne et maistresse
Et pors, où joie et toute honneur s'adresse
Par excellance.

Mais il y a chose qui m'est trop dure ;
Car long seray de vo douce figure,
Helas ! dolens, et n'aray creature
Qui me conforte
Ne qui me doint joieuse norriture
Ne repaisse d'amoureuse pasture
Ne qui sache la tres douce pointure
Que mes cuers porte.
Et se Desirs, qui point ne m'entreporte,
Et Fortune, qui maint cuer desconforte,
Devant mes yeus me fermoient la porte
D'envoiseüre, (*fol. 70 r°. b*)
Comment qu'amours soit en moy ferme et forte,
Plus ne seroit Dous Pensers de ma sorte,
Et si seroit tost l'Esperence morte,
Qui m'asseüre.

VI. 105. *Ms.* : Et si.
118. respasse *J.*
119. s. l'amoureuse p. *J.*
121. Et d. qui p. ce ne *J.*

Ne Souvenirs ja mais ne m'aideroit,
Car desconfort toudis m'aporteroit,
Merencolie en moy se bouteroit,
Pour moy detraire.
Dont Tristece toudis en moy seroit,
Mes corps sans cuer long de vous languiroit,
Si que durer longuement ne porroit
En tele haire.
Et plus n'aray de vostre dous viaire
Le dous regart plaisant et debonnaire,
Qui resjoïr, conforter et refaire
Tant me soloit
Que riens n'estoit à mon desir contraire ;
Si qu'en vous est de moy faire ou deffaire,
Mais riens nulle qui vous peüst desplaire
Ne me porroit.

Si en poez faire à vostre devise,
Car dessus vous riens ne vueil ne devise.
Mais se je fais ja vaillence n'emprise
D'onneur qui vaille,
De vous venra que chascuns loe et prise.
Et se je muir en vostre dous servise,
M'ame en sera en dous paradis mise
D'Amours sans faille.
S'ai pris le grain et ay laissié la paille,
Quant, sans retraire, à vous servir me baille,
Qu'il ne me puet riens venir qui bien n' aille
En toute guise.
Et se Desirs m'assaut ou me travaille,
Douce Pité veinquera la bataille
Et Franchise, par s'espée qui taille
Com vens de bise.

VI. 142. que a vous est de m. f. et d. *J*.
147. *Ms. :* Mais se f. sa v. — sa v. *C* (*toutes les autres copies ont* ja) ; se ja f. ja v. *J*,
155. *Ms. :* Qui ne. — venir qu'a b. *D* ; v. que b. *N*.
158. sa bataille *ADN*.

Si que je sui de tout reconfortez,
Que qu'il aveingne, et s'est mes confors tels
Et tuit mi sort qu'il n'est pas homs mortel
Qui peüst querre
Dame où si bien peüsse estre assenez :
Se di qu'Heürs estoit, quand je fu nez.
Et quant je sui si tres bien fortunez
Que puis acquerre
Gloire en la fin et bon memoire en terre,
Si ne vous doy autre merci requerre
Fors tant qu'Amours mon cuer mais ne desserre,
Qu'est enserrez
En vo prison où il n'a clef ne serre,
Et qu'il vous serve en tel guise qu'il n'erre,
Et que de vous soie, einsois qu'on m'enterre,
Amis clamez. *(fol. 70 v°. a)*

Ne qu'on porroit tarir la mer parfonde
Et ses grans flos retenir et leur onde,
Ne puet dire homs le bien qu'en vous habunde ;
Car il n'est ame,
S'on li parle de vous, qui ne responde
Que vous n'avez pareille ne seconde
Et que toute douceur en vous seuronde.
Si que, ma dame,
S'espris m'avez de l'amoureuse flame,
Plus ne desir pour le corps et pour l'ame,
Car je n'en puis avoir honte ne blame:
Tant estés monde
Qu'en Ynde n'a si precieuse jasme
De vo douceur vaurroit mieus une drasme
Que tout le miel et le sucre et le basme
Qui est en monde.

VI. 165. peust *J.*
170. d. d'autre merci *A.*
180. *Ms.* : Car y n'.
189. *Ms.* : jasme *manque.*

VII (1). — COMPLAINTE

Sire, à vous fais ceste clamour
Pour le bon samblant et l'amour
Que vous m'avez moustré toudis
De vo grace en fais et en dis,
Et aussi que vous me deïstes,
Quant secretaire me feïstes,
Com nobles princes et entiers,
Que vous m'aideriés volentiers,
Se j'avoie neccessité.
Pour ce vous diray verité.
Sire, il est voirs comme evangile
Que li contes de Tanquarville
M'envoia une haguenée
Sans selle, à bride renouée,
D'un piet et d'un oueil desferrée,
Qui est de tous poins aveuglée ;
Si que je sui à piet sans lance.
Et volentiers iroie en France,
Car moult desir que je vous voie.
Mais deffendu m'i ont la voie
Li pilleur, li vens et la pluie
Et li yvers qui moult m'anuie,
Et especiaument la goute
Et mes chevaus qui ne voit goute ;
Et j'y voy po, par saint Remy,
Qui n'est mie trop bon pour my ;
Einsois est uns tres grans peris
Qu'estre en porriens tous ·ij· peris
Et cheoir dedens une fosse,
Si ne morriens pas de la bosse.

VII. 24. ne vaut *C*.
25. *Ms.* : je y voy.
28. ·ij· *manque dans A*.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 78.

Et si n'est homs qui le vous die.
Si qu'aler vers vous ne puis mie,
Se n'ai haguenée seüre
Ou mulet portant l'ambleüre,
Dont j'aroie moult grant mestier, (*fol. 70 v°. b*)
Pour ce que c'est leur droit mestier.
Et se recouvrer en peüsse,
Certeinnement je m'en teüsse.
Gentils roys, or vous en souveingne,
Car il convient que de vous veingne,
Pour ce que nuls ne le vous dit;
Et vueilliez savoir par mon dit,
Par ma clamour et par mon plaint
Qu'assez rueve qui se complaint.

VIII (1).

Tu qui vues avoir mon cheval,
Je te di qu'amont et aval,
Sans faillir, au tiers pas s'arreste,
S'on n'a toudis la verge preste
Ou l'esperon à son costé
Dont cent mille fois l'ay osté;
Dont il trebuche, quant il marche.
Je croy qu'il fu mis dedens l'arche
Noë(l), car bien est garnis d'ans :
On le voit trop bien à ses dans.
Il est velus comme uns louviaux,
Et s'a les ·iv· piez nouviaus,
Espavins, courbes et moletes,
Et s'a les jambes trop mal nettes,
Car nuls nettoier ne li puet,
Pour ce que souffrir ne le vuet.

VII. 40. *Ms.* : Car y c.

(1) *Publ. par* P. Tarbé, *G. de M.*, *p.* 80.

Et si a mules traverseinnes
Qui ne sont pas en yver sainnes ;
·ij· seuros ha en ses genous :
A l'ueil le voit chascuns de nous.
Mais d'arrier se porte plus large
Que la largesse d'une targe.
Ne ne li faut vallet ne page,
Car il est housés d'avantage.
Frecineus est dedens le ventre
Qui jusques en pissot li entre,
Dont il a demouré, sans fable,
Plus de ·iv· mois en l'estable.
Toudis sus la chaussie cloche.
Trop est fols qui de lui s'aproche ;
N'il n'est homs qui le feist traire.
Traïtres est de put affaire.
C'est uns chevaus qui chascun blesse.
Guillemin mordi en la fesse,
Et s'a Garnier en bras si mors
Qu'à po qu'il n'en a esté mors.
Le mareschal a defoulé,
Et s'a son vallet affolé ;
Et à la force de ses reins
Ha rompu ·ij· travaus à Reins,
Dont le mareschal ha juré
Que, foy qu'il doit saint Honnouré, (*fol. 71 r°. a*)
Ja mais il ne le ferrera
Ne près de lui n'aprochera,
Qu'il a paour qu'il ne le tue.
N'a pas lonc temps qu'en mi la rue
Li courut sus, guele baée,
Comme une beste forcenée,
Et l'eüst estranglé, ce cuide,
S'il n'eüst tost fait une vuide.

VIII. 23. Si ne li *C.*
24. est *manque dans C.*
50. *Ms. :* f. la vuide. — une vuide *C.*

Mais s'il avient qu'il se desferre,
·x· hommes faut, quant on le ferre :
Li uns sache, li autres boute.
Chascuns le fuit, chascuns le doubte ;
Et loiez est à ·iiij· estaches
Dou travail ; et vueil que tu saches
Qu'on n'i fait riens, s'on ne le pent.
En Ynde n'a si mal serpent
Qu'on ne ferrast plus de legier.
Maus leus le puist et lui mengier !
On le congnoist ; ne le puis vendre
Et ne truis qui le vueille prendre,
Et hors ne le puis envoier,
Pour ce qu'on ne s'en puet aidier.
Et je ne le deingne tuer
Ne hors de mon ostel ruer.
Et se te jur qu'il mengeroit,
Sans faillir, qui li bailleroit,
En un jour assez plus d'aveinne
C'uns autres en une semainne.
Je te pri que tu m'en delivres,
Car, se Dieus me gart, pour cent livres
Autretant ne le garderoie
Con gardé l'ay : trop fort m'anoie.
Se tu le vues, je te le dong,
Qu'il ne vaut ·j· pourrit ongnon.
Pendus soit qui le m'amena !
Et Dieus gart qui le me donna !
Car, par Dieu, se tel le sceüst,
Envoié ja ne le m'eüst.

VIII. 60 l. te puist *C.*
76. *Ms.* : Que il. — pourri coing *C.*

IX. — COMPLAINTE (1)

Je me plein de celui qui en celier converse :
Il me honnist mon vin de l'iaue qu'il y verse.
Mout fu l'uevre de Dieu à la sienne diverse ;
Car il fist d'yaue vin, et il fait la renverse.
C'est uns truans convers qui aimme une converse,
Orde, vieille et puante, orgueilleuse et perverse.
Je la trouvay l'autrier dessous lui toute enverse.
·ij· filles a de lui qu'elle norrist et berse :
L'une a à non Margot et l'autre a à non Herse.
Margot ne fait que braire : tant est male et desperse.
Et Herse pisse en lit tant que tout le tresperse.
Quant je ly ramentoy, il samble qu'on le gerse :
Il rechigne, il tempeste, pos et henas reverse, *(fol. 71 r°. b)*
Et par mi son celier va et vient et traverse,
Comme tous forsenez, quant son service exerce ;
Et respont à chascun toudis à la traverse,
Comme homs plus eschaufés c'un verras que l'en berse.
Lors s'à boire demande, j'ay vin de couleur perse
Dont li muis ne vaut pas la queue d'une querse,
Car mon ventre fait bruire et les bouiaus me perse.
Trop est de put afaire, trop a la main escherse ;
N'a si mauvais villain de Paris jusqu'en Perse.
De Dieu soit il maudis et tués d'une herse,
Ou decopez par pieres com la terre c'on herse,
Et com le laboureur la fent, quant il la berse,
Ou pendus au gibet de la ville de Merse.
Dyables en ait l'ame ; ja Dieus ne la renterse.
Et la char soit aus leus : s'iert pour euls bonne aerse.
Si buvrons dou milleur, sans nulle controverse,
Quant en enfer sera nostre partie adverse.
Je n'ay pas fait les ·iiij· premiers vers,
Mais j'ay fait le seurplus.
G. de Machau.

(1) Complainte *manque dans le ms.*

X. — DIT DES MESDISANS (1)

J'ay, passét a plus de ·x· ans,
Oÿ dire que mesdisans
Sont necessaires en amours
Et que leurs jangles et leurs mours
Font estre meinte bonne dame
Nette de corps, de cuer et d'ame
Et garder bonne renommée
En fait, en dit et en pensée,
Et les amans mettre à mesure,
Quant desirs trop les desmesure.
Vés ci comment prouver le vueil,
Comment qu'il m'aient fait maint dueil
Et maint anui et maint contraire
Que je ne vueil mie retraire.
Prenez une dame de pris
Qui ara de bon cuer empris
Une si gracieuse emprise
Qu'elle sera d'amer esprise
Et vorra doucement amer,
Amouresement, sans amer,
Sans penser mal, sans villonnie,
Sans barat et sans tricherie,
Son dous amy, et il sera
Ad ce menez qu'il l'amera
De cuer, sans pensée villeine,
Plus que Paris ne fist Heleinne.
Il convient de neccessité,
Pour garder pais et amité,
Qu'elle soit toudis sus sa garde
Pour mesdisans et qu'elle garde *(fol. 71 v°. a)*
Que trop ne soit large en ottry,
Car là doit on mettre detri,

X. 12. *Ms.* : mait dueil.

(1) *V. le v. 76. — Le copiste a divisé ce Dit en trois strophes : vv.* 1-14, 15-40, 41-58, 59-76.

Qu'elle aime honeur et doubte honte
Et que son cuer si maire et donte
Qu'adès ait doubtauce et cremour.
Si n'ara ja mais deshonnour ;
Car desirs et forse d'amour
Font endormir honte et cremour
Aucune fois par tel maistrie
Qu'onneur en puet estre perie.
Mesdisans font l'amant secret,
Vray et loyal, sage et discret
En garder l'onneur de sa dame
Qu'elle ne chiesse en aucun blasme,
Si que mesdisans n'en puist dire
Chose qui touchast à mesdire.
Mesdisans font aus vrais amans
Garder les amoureus commans,
N'il ne saroient ne porroient
Yaus celer, s'il ne les doubtoient.
Je di encor que mesdisans,
Qui po souvent sont voir disans,
Sont en amours tres pourfitables
Et que leurs jangles et leurs fables
Einseingnent tout ce qu'on doit faire
Qui d'amours vuet à bon chief traire.
Briefment, se mesdisant n'estoient,
Nulle honte amoureus n'aroient.
J'ay bien prouvé m'entention ;
Si feray ma conclusion
En disant, com bien avisée,
Que je sui toute confortée
De leurs parlers et de leur bruit
Qui contre les amoureus bruit.
Ja pour eus l'amer ne lairay ;
Car mon dous amy ameray
Doucement, amoureseument,
Sans villenie et loyaument
En gardant s'onneur et la moie,

Qu'Amours le vuet et je l'ottroie.
Parlent assez, il ne m'en chaut :
Ce ne me fait ne froit ne chaut ;
N'en donroie ·ij· celerins.
Dieus scet qui est bons pelerins
Et qui est bonne pelerine.
A tant m'en tais et mon dit fine.

X. 71. *Ms.* : a. y ne.

VEZ CI LES BIENS QUE MA DAME ME FAIT
POUR AMENDER MOY M'ONNEUR ET MON FAIT

SON gent corps fait à tour
Et son faitis atour,
Son regart sans folour
M'ont et toute m'amour.
Et sa fresche coulour,
Qui passe en douce odour
Rose et lis en blanchour,
Fruit, grainne et toute flour,
Quant elle est en verdour,
Fait que toudis m'atour
D'estre liez sans irour,
Pour ce que siens demour.
Et sa fine douçour
Adoucist ma dolour,
Amenrist mon labour,
Efface ma tristour
Et fait tarir mon plour,
Se je souspir ou plour
Pour s'amour en destour
Où souvent me destour,
Quant mon viaire esplour.
Et s'à li fais clamour,
En doubt et en cremour,
De desir, qui freour
Met en moy et rumour
Et me fait maint estour,
Dont mi mal sont piour

10. Font *C*.
11. *Ms.* : De estre.
22. *Ms.* : se a li.

Et dont je descolour,
Mi mal en sont menour.
Et sa haute valour
Qui n'a per ne gringnour,
Sans faire en moy retour,
Tient mon cuer en la tour
De joie et de baudour ;
Franchise est tout entour
Et autres biens plusour,
Qui gardent le contour
Qu'il n'i veingne laidour,
Ordure ne puour,
Espine ne liquour,
Ne racine ne humour,
Qui le mette en error
De penser villain tour
Contre mon droit signour
A qui toudis retour.
C'est elle que j'aour,
Sers, criem, lo et honnour,
Sans cesser, nuit et jour,
En ce noble sejour,
De toute ma vigour,
Sans penser deshonnour ;
Dont l'amoureuse ardour,
Qui fait en moy demour,
Et suer sans chalour
Et trambler sans froidour
Me fait par sa vigour
Et par humble tenrour,
M'a, quant bien l'assavour
De mercy la savour.
Si n'ay de riens paour
Fors de ce que mi jour

38. *Ms.* : Qui ni.

Ne finent trop
Li servir à s'onn
Pour ce qu'il n'est plus

FIN DU TOME I

Часть XXIV. Св. Дмитрій Рос...
„ XXV. Къ исторіи исправле...
„ XXVI. Порфиріевскіе отрывк... филологическіе этюды. ...
„ XXVII. Сочиненія Джильса Флет... историческій источникъ. С...
„ XXVIII. Прокопія Кесарійскаго. Истор... лами и Готѳами. Переводъ съ ... ниса, комментарій Гавріила... скаго. Исторія войнъ Римлянъ съ В...
„ XXIX. Житіе иже во святыхъ отца нашего Ѳеод... Издалъ И. Помяловскій. 1892.
„ XXX. Переходъ отъ среднихъ вѣковъ къ новому в... 1892.
„ XXXI. Вып. 1. Акты и письма къ исторіи Балтійскаго ... XVII столѣтіяхъ. Г. Форстена. Выпускъ 2-й. Цар... ея составъ и происхожденіе. А. Прѣснякова. 1893.
„ XXXII. Церковно-славянскіе элементы въ современномъ литерату... народномъ русскомъ языкѣ. Часть I. С Булича. 1893.
„ XXXIII. Балтійскій вопросъ въ XVI и XVII стол. 1544—1648. Т. I. Борьба изъ-за Ливоніи. Изсл. Г. Форстена. 1893.
„ XXXIV. Балтійскій вопросъ въ XVI и XVII столѣтіяхъ. 1544—1648. Томъ II. Борьба Швеціи съ Польшей и съ Габсбургскимъ домомъ. 30-лѣтняя война. Изслѣдованіе Г. Форстена. 1894.
„ XXXV. Житіе Св. Аѳанасія Аѳонскаго. Изд. И. Помяловскій. 1895.— Житіе Св. Григорія Синаита. Изд. И. Помяловскій. 1894.
„ XXXVI. Ѳеодорита, епископа Кирскаго, отвѣты на вопросы. Изд. А. Пападопуло-Керамевсъ. 1895.
„ XXXVII. Августалы и сакральное магистерство. М. Крашенинникова. 1895.
„ XXXVIII. Cecaumeni Strategicon et incerti scriptoris de officiis regiis libellus. Ediderut W. Wassiliewski et V. Jernstedt. 1896.
„ XXXIX. Психологія Джемса. Пер. И. И. Лапшина. 1896.
„ XL. Внѣшняя политика Россіи въ началѣ царствованія Екатерины II (1762—1774). Изслѣдованіе Н. Д. Чечулина. 1896.
„ XLI. Святѣйшаго патріарха Фотія, архіеп. константинопольскаго XLV неизданныхъ писемъ. Изд. Пападопуло-Керамевсъ. 1896.
„ XLII. Проекты реформъ по запискамъ современниковъ Петра Великаго. Н. Павлова-Сильванскаго. 1897.
„ XLIII. Служилое землевладѣніе въ Московскомъ государствѣ въ XVI в. С. Рождественскаго. 1897.
„ XLIV. Сборникъ источниковъ по Трапезундской имперіи. Собралъ Пападопуло-Керамевсъ. Часть I. 1897.
„ XLV. Введеніе въ изученіе соціологіи. Н. Карѣева. 1897.
„ XLVI. Богъ Тотъ. Опытъ изслѣдованія въ области исторіи древне-египетской культуры. Б. Тураева. 1898.
„ XLVII. Протопопъ Аввакумъ. А. К. Бороздина. 1898.
„ XLVIII. Изъ исторіи Аѳинъ. 229—31 годы до Р. Хр. С. Жебелева. 1899.
„ XLIX. Н. М. Карамзинъ, авторъ „Писемъ Русскаго Путешественника". В. В. Сиповскаго. 1899.
„ L. Выпускъ 1-й. Житіе иже во святыхъ отца нашего Арсенія Великаго. Издалъ Г. Ф. Церетели. 1899. Вып. 2-й. Житіе преподобнаго Паисія Великаго и Тимоѳея патріарха Александрійскаго повѣствованія о чудесахъ св. Великомуч. Мины. Издалъ И. Помяловскій 1900.
„ LI. Исторія государственнаго откупа въ Римской имперіи. М. И. Ростовцева. 1899.

...ъ Московско...

римскаго землевладѣнія. Т. I.

теріалы къ исторіи апокрифа. 1899.

сторико-литературныя изслѣдованія.

вія по исторіи развитія римской импера-

).

Политическія отношенія Византіи и арабовъ

ой династіи. 1900.

икина. Сборникъ статей преподавателей и слуша-

-филологическаго факультета. 1900.

евъ. Современная экспериментальная психологія въ

еніи къ вопросамъ школьнаго обученія. 1901.

еліоранскій. Георгій Кипрянинъ и Іоаннъ Іерусали-

анъ. 1901.

черки бытового театра Лопе де Веги. Д. К. Петрова. 1901.

. И. Лаппо. Великое княжество Литовское (1569—1586). 1901.

LXII. И. Л. Лось. Сложныя слова въ польскомъ языкѣ. 1901.

LXIII. Э. Гриммъ. Изслѣдованія по исторіи развитія римской императорской власти. Т. II. 1901.

„ LXIV. В. Н. Перетцъ. Историко-литературныя изслѣдованія. Т. III. 1902.

„ LXV. В. Тураевъ. Изслѣдованія въ области агіологическихъ источниковъ исторіи Эѳіопіи. Вып. 1, 2, 3 и 4. 1902.

„ LXVI. А. А. Васильевъ. Политическія отношенія Византіи и арабовъ за время Македонской династіи. 1902.

„ LXVII. М. Ростовцевъ. Римскія свинцовыя тессеры. 1903.

„ LXVIII. Н. Лосскій. Основныя ученія психологіи съ точки зрѣнія волюнтаризма. 1903.

„ LXIX. Б. Варнеке. Очерки изъ исторіи древнеримскаго театра. 1903.

„ LXX. Н. К. Козьминъ. Очерки изъ исторіи русскаго романтизма. 1903.

„ LXXI. С. Жебелевъ. Ахаіка. Въ области древностей провинціи Ахаи. 1904.

„ LXXII. В. Новодворскій. Борьба за Ливонію между Москвою и Рѣчью Посполитою. (1570—1582). 1904.

„ LXXIII. Пл. Гр. Васенко. „Книга Степенная царскаго родословія“ и ея значеніе въ древнерусской исторической письменности. Часть I. 1904.

„ LXXIV. И. Холоднякъ. Carmina sepulcralia latina epigraphica. 1904.

„ LXXV. С. Буличъ. Очеркъ исторіи языкознанія въ Россіи. Т. I. Спб. 1904.

„ LXXVI. Житіе двухъ вселенскихъ патріарховъ XIV в. Изд. Пападопуло-Керамевсъ. 1905.

„ LXXVII. А. Маленинъ. Рукописное преданіе Загадокъ Альдгейма. 1905.

„ LXXVIII. Н. Лосскій. Обоснованіе интуитивизма. 1906.

„ LXXIX. К. Тіандеръ. Поѣздки скандинавовъ въ Бѣлое Море. 1906.

„ LXXX. И. Лапшинъ. Законы мышленія и формы познанія. 1906.

„ LXXXI. А. Петровъ. Генриха Итальянца Сборники формъ. II 1906.

„ LXXXII. Д. Петровъ. Замѣтки по ист. старо-испанской комедіи. 1907.

„ LXXXIII. П. Митрофановъ. Полит. дѣятельность Іосифа II. 1907.

„ LXXXIV. Сборникъ статей въ честь В. И. Ламанскаго.

„ LXXXV. М. Поліевктовъ. Балтійскій вопросъ въ русской политикѣ после ништадтскаго мира. (1721—1725). 1907.

„ LXXXVI. Е. В. Тарле. Рабочіе національныхъ мануфактуръ во Франціи въ эпоху революціи. 1907.

„ LXXXVII. Н. Замотинъ. Романтическій идеализмъ въ русскомъ обществѣ 20—30-хъ гг. 1907.

„ LXXXVIII. К. Ону. Выборы 1789 г. во Франціи и наказы 3-го сословія 1908.

„ LXXXIX. Н. Ястребовъ. Этюды о Петрѣ Хельчицкомъ. 1908.

XC. А. Прѣсняковъ. Княжое право въ древней Руси. 1909.